

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

MARS, 1783.

TOME III.

DOUZIEME ANNÉE.



A PARIS,
Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.
Pour les Pays étrangers, à LIEGE,
Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege.

L'ESPRIT DES JOURNAUX.

VOYAGES autour du monde & vers les deux Pôles, par terre & par mer, pendant les années 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1773, 1774, & 1776; par M. DE PAGÈS, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, correspondant de l'académie des sciences de Paris. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, de Madame & de madame la comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 2 vol. *in-8vo.* le premier de 432 pages, le second de 272 pages; avec des cartes. 1782.

VOICI des voyages bien différens de tous ceux que nous avons vus jusqu'ici : la plupart des voyageurs par terre, suivent pour leur commodité les chemins les plus fréquentés, & à quelque chose près, paroissent se copier les

uns les autres, parce qu'ils font obligés de nous entretenir des mêmes objets; les voyageurs par mer font ordinairement plus neufs & plus intéreffans, parce qu'ils font fouvent des découvertes importantes, & trouvent de nouvelles nations dont les mœurs, les ufages, le caractere, &c. fi différens de ce que nous voyons en Europe, font en droit de piquer notre curiofité & de fixer notre attention. Les premiers en s'occupant de ce qu'ils voyent parmi les nations policées, n'ont jamais à nous offrir que les préjugés, les erreurs, les paffions & les diverfes connoiffances des peuples plus ou moins anciens, plus ou moins civilifés; & malgré toutes leurs obfervations, ne parviennent qu'à connoître l'homme de la fociété, & jamais l'homme de la nature; ils ne voyent par-tout que des êtres dégénérés & corrompus dans le phyfique & dans le moral; ils parviennent à fe perfuader que l'homme eft naturellement méchant, parce qu'ils n'en ont prefque vus que de tels, & finiffent fouvent, grace à ces mauvais exemples, par devenir eux-mêmes plus méchans & plus corrompus, & n'acquérir quelques lumieres qu'aux dépens de la vertu. Les feconds allant découvrir des nations nouvelles, feroient fouvent plus à portée d'étudier des êtres qui font beaucoup plus près que nous de l'état primitif, & d'en tirer des notions qui porteroient un grand jour dans l'hiftoire de l'homme. Mais la plupart ne font que des marins groffiers, qui ne fe réjouiffent à la vue d'une terre nouvelle, que parce qu'ils

y trouveront du repos, des rafraîchiſſemens, des femmes, & des moyens de réparer leurs vaiſſeaux pour ſe rembarquer, ſans s'amuſer à faire des obſervations ſur des peuples qu'ils mépriſent.

D'autres ne cherchent dans les contrées éloignées que des objets de commerce. D'autres n'ont pour but que de perfectionner la géographie, ou de faire des découvertes relatives à quelques autres ſciences. Les uns remarquent ſuperficiellement quelques uſages, font quelque attention à la figure, aux vêtemens des peuples; les autres jettent un coup d'œil ſur les productions du ſol. Quelques philoſophes font auſſi de tems en tems leurs obſervations. Mais pour bien connoître des peuples, il faudroit vivre avec eux, avoir le courage d'adopter pendant quelque tems leurs uſages, de ſe conformer à leurs mœurs, pour s'attirer leur confiance & entrer dans leur familiarité. Quel eſt l'homme inſtruit, quel eſt le philoſophe capable d'une telle réſolution; & ſur-tout quel eſt l'homme civiliſé, qui ayant aſſez de courage pour ſe réſoudre à vivre à la maniere des ſauvages, ſeroit aſſez robuſte & aſſez bien conſtitué pour exécuter un pareil projet? Ce philoſophe inſtruit, cet homme capable d'une grande réſolution, & d'une entrepriſe dont la ſeule idée feroit frémir nos lâches & voluptueux citadins; cet homme qui réunit les lumieres de l'eſprit, la force de l'ame & celle du tempérament, nous l'avons trouvé dans M. de Pagès.

Il nous apprend que l'ambition des grandes

entreprises, & sur-tout un penchant invincible pour tout ce qui pouvoit le rapprocher de la simplicité primitive de l'homme, tel qu'il se le peignoit lorsqu'il sortit des mains du créateur, absorboient toutes les facultés de son ame. Il pensoit avec raison que le défaut d'obstination & de patience, & que les besoins qu'entraîne nécessairement la façon de vivre de ces hommes, qui, par leur rang & leurs lumieres, peuvent seuls être employés à cette sorte d'entreprise, étoient les principaux obstacles qui les rendoient souvent inutiles. Il pensoit qu'une maniere de vivre dure, & un travail soutenu de beaucoup de constance & de courage, le mettroient à portée de réussir. » J'avois, dit-» il, je ne sais quel pressentiment, que plus » les hommes sont simples & grossiers, moins » ils sont mauvais, & qu'avec un caractere » aisé & une extrême simplicité dans la façon » de vivre, d'agir & de penser, on est mieux » reçu dans les pays barbares qu'au centre des » villes les mieux policées, le faste excitant » nécessairement la cupidité, mere de l'ava-» rice & de la méfiance. Toutes ces raisons » embellissoient mon projet à mes yeux, en » faisoient disparoître les difficultés, &, me » plongeant dans une sorte d'ivresse, parvin-» rent à m'y affermir. «

» Telle étoit la situation de mon ame, lors-» qu'en 1766, mon service me conduisit de » Rochefort sur les côtes de Saint-Domin-» gue. . . . . . «

» Je m'embarquai sur un bateau françois,

» allant à la Nouvelle-Orléans, attendant mes
» succès de la providence, de mon courage,
» de ma patience, d'une façon d'être, la plus
» simple qu'il seroit possible, & d'une vie dure,
» dont l'habitude devoit me rendre plus sup-
» portables les fatigues du voyage, & peut-
» être le travail des mains auquel les circons-
» tances pourroient me forcer; je m'attendis à
» tout, pour n'être surpris de rien. «

L'auteur s'embarqua donc, comme il vient de le dire, pour la Nouvelle-Orléans, ce fut le 30 juin 1767. Cette ville est assez bien bâtie en brique, le quai est large, les rues propres & grandes, & les maisons du roi sont belles; elle est médiocrement peuplée. Les habitans sont d'un beau sang, d'une taille robuste, & d'un caractere mâle & gai. Cette ville n'est la résidence fixe que de marchands & d'ouvriers de toute espece, de la garnison & des officiers du gouvernement. Les colons, qui sont très-laborieux & fort industrieux, n'y résident en grande partie que dans les intervalles de leur travail & de leur traite; les uns étant adonnés à la culture de leurs habitations, & les autres étant établis au loin à cause de leur commerce avec les sauvages, dont ils ont pris la plupart les mœurs & les vêtemens. Les mœurs de ces hommes que nous nommons sauvages, sont simples, & leur maniere de vivre est dure. Ils conservent beaucoup de flegme & de sérénité dans le bon & le mauvais succès. Ils sont bien faits & robustes: le voyageur se plaisoit sur-tout à considérer dans les hommes, ces

deux filets de chair ferme qui sont des deux côtés de l'épine du dos, & qui, dans leur état naturel, ont une forme remarquable.

De la Nouvelle Orléans, M. de Pagès remonta sur une pirogue le grand fleuve du Mississipi & la riviere rouge jusques à Nachitoches : ce voyage se fit non sans avoir de grands obstacles à surmonter, tant dans la rapidité du fleuve que dans les arbres renversés dont son cours est embarrassé. Les deux bords du fleuve sont très-bien cultivés par des colons François & quelques Allemands, & bordés en plusieurs endroits de villages de sauvages, qui ont des fusils & des casse-têtes, & cultivent pendant l'été des fruits & du maïs, & l'hiver vont à la chasse, dont ils se nourrissent & vendent le superflu, consistant en viandes & en fourrures, aux Européens.

Ces hommes, que des Européens regardent comme des especes de brutes insensibles, vont souvent pleurer amérement sur les tombeaux de leurs proches : un de ces sauvages, qui venoit de perdre sa femme, s'étoit loué en qualité de rameur sur la pirogue de M. de Pagès, pour quitter des lieux qui lui retraçoient la perte qu'il venoit de faire; il laissoit croître sa barbe pour marque de sa sensibilité : un jour s'étant éloigné des passagers, pour laisser un libre cours à sa douleur, qui paroissoit profonde, il vit inopinément sa fille âgée d'environ douze ans, qui nageoit avec ses compagnes dans le fleuve, il en détourna sa vue en versant des larmes; la petite sauvage s'en étant

apperçu, cessa son amusement, tomba dans la tristesse & alla se renfermer dans sa cabane. Nous rappellons ce trait avec attendrissement : ceux qui traitent ces hommes bons de sauvages, & qui osent les calomnier, sont souvent plus dignes qu'eux du nom qu'ils leur donnent avec mépris.

Les peuples de ces contrées ont beaucoup de respect pour les vieillards ; les hommes & les femmes se marient très-jeunes ; les époux s'aiment avec beaucoup de tendresse ; ils peuvent se séparer, ce qui arrive rarement ; les femmes se communiquent peu avec les hommes ; ils ne paroissent point jaloux. Ils ne s'occupent que de la guerre, de la chasse & de la pêche.

Une chose fort remarquable, c'est le penchant naturel que l'expérience montre que nous avons pour le genre de vie sauvage ; M. de Pagès assure avoir vu beaucoup de personnes qui l'avoient embrassé ; mais de n'avoir vu dans aucun sauvage la même inclination pour nos usages & nos mœurs : ce n'est qu'à la longue, dit-il, que ces usages leur procurent plus aisément leur nécessaire, & leur créant des besoins nouveaux, leur donne l'idée de la vie commode, & les engagent peu-à-peu à suivre notre façon de vivre.

Nachitoches est éloigné de la Nouvelle-Orléans de cent quarante lieues dans le nord-ouest. C'est un villlage défendu par un fort construit en quarré de gros arbres fichés en terre, en orme de pieux, & très-près l'un de l'autre. Il

eſt bien peuplé. Les habitans durs à la fatigue, remontent les rivieres à quatre ou cinq cens lieues de diſtance, avec toute leur famille, pour aller en chaſſe ou en traite : ils emploient quelquefois dix-huit mois à cette occupation.

M. de Pagès partit de Nachitoches après avoir loué un cheval pour porter ſes effets, qu'il emballa dans trois peaux d'ours ; il en deſtinoit une pour lui ſervir de lit, l'autre de toît, & la troiſieme pour garantir ſes effets de la pluie dans les pays inhabités où il ſe propoſoit de paſſer dans la ſuite. Il ſe mit en route pour San-Antonio par les Adaiſſes & Naquadoch. Il trouva dans le pays quantité d'Eſpagnols demi-ſauvages, allant à cheval, vivant de chaſſe, braves, mais humains, compâtiſſans & fort hoſpitaliers. Depuis ſon départ de la Nouvelle-Orléans, il couchoit toujours dehors, endura ſouvent la faim, devint malade, eut la fievre, & éprouva des fatigues inconcevables, vivant abſolument comme un ſauvage, & n'emportant avec ſoi pour toute nourriture, lorſqu'il en pouvoit trouver, qu'un peu de viande ſéchée au ſoleil, ou de la farine de maïs rôti. Souvent il s'égaroit, ſouvent la nuit il s'éveilloit, & ne trouvoit plus ſon cheval qui avoit rompu ſon lien, & qu'il falloit chercher dans les forêts avec des peines incroyables, ſouvent il étoit obligé d'éviter des habitations de ſauvages qu'il craignoit; mais l'expérience lui apprit enfin que ces hommes ſont plus humains, que les Européens qui vivent dans ces environs n'avoient voulu lui faire croire. Voici un

trait qu'il rapporte de la générosité des sauvages.

» Il se présenta à nous, dit-il, un pauvre » homme, qui, sans vivres ni cheval, im» ploroit le secours de notre petite caravane, » pour le nourrir & le monter pendant le voyage » de San-Antonio, où il vouloit se rendre. Il » fut unanimement rejetté, & je ne pouvois moi » seul lui rendre ce service; mais quelle ne » dût pas être notre honte, lorsque nous ap» prîmes que les sauvages voisins lui avoient » fourni un cheval & des vivres, & qu'ils » l'emmenoient avec eux jusques dans le voi» sinage de ce poste, où ils vont en cher» chant des fruits dont ils font de très-bons » gâteaux! «

Les François ont porté leurs vices jusques dans quelques familles de ces peuples simples. Une fille à Nachitoches venoit du fond des bois s'abandonner à ceux qui lui faisoient des présens; voilà comme l'idée du luxe faisant naître des besoins inconnus à la simple nature, parvient à corrompre peu à-peu ces peuples innocens.

Le poste de San Antonio est en plaine : il est composé d'environ deux cens maisons, dont les deux tiers sont bâties en pierres; le pays est fertile, quoiqu'il n'y pleuve guere. Ce poste est le plus considérable des quatre qui composent cette province; savoir, les Adaès à sept lieues de Nachitoches; les Acoquissa, à cent lieues dans le sud-ouest de celui-ci; Labadie du *Spiritu-Sancto*, à deux cens lieues dans l'ouest

ſud-oueſt; & enfin San-Antonio, à deux cens cinquante lieues dans l'oueſt & oueſt un quart ſud-oueſt des mêmes Adaès. L'on trouve encore le poſte de San Saba dans l'oueſt un quart nord oueſt de San Antonio; à cent lieues de diſtance, & à l'oueſt du même San-Antonio, celui de Rio-Grande, ſitué ſur le bord de ce fleuve. A-peu-près au même air de vent, on trouve ceux du *Paſſe-de-Nord* & de *Santa-Fe*, au Nouveau-Mexique, qui ſont à environ deux cens cinquante lieues de San-Antonio. On voit par ce détail, qu'il y a une erreur conſidérable dans les cartes, qui marquent le Nouveau-Mexique beaucoup plus dans le nord qu'il n'eſt réellement; il eſt à croire que la latitude de ces lieux, qui ſont plus au nord des poſſeſſions Eſpagnoles, eſt de 33 à 34°.

Le gouvernement de la ville, dit M. de Pagès, qui eſt dans l'oueſt, eſt au moins cinquante lieues plus au ſud, & celui de la Sonora qui joint à la Californie, eſt dans le ſud-oueſt de ce dernier. Les Eſpagnols ont eu autrefois des poſtes beaucoup plus au nord; mais étant inquiétés par les ſauvages, ils ont été obligés de les abandonner. Ils ne s'entretiennent qu'avec beaucoup de peine à *San-Saba*, *à Santa-Fe* & à *Paſſe-de-Nord;* il y avoit même eu des ordres d'abandonner San-Saba. Les routes ſont preſque impraticables, & l'on eſt obligé ſouvent de faire de grands armemens pour les dégager des ſauvages ennemis. Tous ces faits s'accordent peu avec la quantité de poſtes que les cartes nous déſignent au nord de ces parties.

» Les relations des naturels Indiens, dit » l'auteur, voyageurs dans les parties le plus » au nord de ce royaume, ne me permettent » pas d'ajouter foi à l'exiſtence de ces éta» bliſſemens; ce ne ſont point des conjeĉtures » légeres que je haſarde, je ne parle qu'après » les informations que j'ai priſes avec les por» teurs de marchandiſes deſtinées à l'habille» ment des Eſpagnols établis au nord, & avec » les géographes de la ſuite du général, que » je vis aux Adaès, leſquels avoient été com» mis pour lever le plan des poſtes ſitués chez » les ſauvages, & qui venoient de la Nouvelle» Sonora. «

M de Pagès remarqua, dans ce voyage, que la malice des hommes augmentoit en proportion des grades & de l'extraĉtion : la partie des mœurs diminuoit au contraire progreſſivement depuis l'habitant des bois juſqu'à celui des villages & des villes; enſorte qu'entre le Sauvage, l'Indien, le Créole & l'Eſpagnol, ce dernier ſe trouvoit le moins ſociable. Auſſi, dans les peuplades, préféroit-il le logement d'un Indien à celui d'un Eſpagnol : cela répondoit d'ailleurs au plan qu'il s'étoit fait, & à la ſatisfaĉtion d'approfondir les uſages ſimples qu'il trouvoit ſur ſa route.

De San-Antonio il partit pour Sartille, en paſſant par la Rheda & à travers le Rio-Bravo. Près de la riviere Sabinas, il vit un animal à-peu-près de la groſſeur d'un lapin, mais beaucoup plus lourd; cet animal emporte avec lui une ſinguliere défenſe. Lorſqu'il eſt chaſſé &

qu'il eſt prêt d'être joint, il exhale une odeur ſi infecte, que celui qui en ſeroit trop près riſqueroit d'en être étouffé, & la fuite eſt le ſeul parti à prendre. Arrivé à Sartille, ville aſſez grande, médiocrement peuplée d'Eſpagnols & d'Indiens, l'auteur fut témoin de la célébration de la fête du lieu, le jour de la chandeleur. Après la meſſe, on fit en pompe une proceſſion avec l'image de la Vierge, qu'on alla repoſer ſur un théatre, placé à côté d'un cirque qui ſervoit au combat des taureaux, & tout le monde ſe retira. Après la ſieſte, l'on ouvrit le ſpectacle du combat des taureaux par des fanfares que jouoient des muſiciens placés aux côtés de l'image de la Vierge : ce divertiſſement dura juſqu'à la nuit, & l'on acheva la proceſſion, en reportant l'image dans l'égliſe. Après cela, commença une foire bien pourvue de ſucreries, vins, pâtiſſeries & autres gourmandiſes. Là ſe déploie toute la galanterie des Eſpagnols, qui ſont ſi pauvres que pluſieurs engagent leur derniere chemiſe pour y bien régaler leurs connoiſſances. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les maris portent cette galanterie à l'excès envers leurs femmes. L'auteur vit une femme qui lui avoit paru avoir beaucoup de bon ſens, ſe formaliſer de ce que ſon mari n'étoit pas aſſez galant pour vendre un coûteau-de-chaſſe qui lui reſtoit, & en employer l'argent à la régaler de ſucreries à la foire. L'auteur avoit vu une fête à-peu près pareille à San-Antonio ; écoutons-le lui-même :

» La veille de la fête, on alla chercher l'image » de la Vierge dans l'églife ; elle étoit accom» pagnée d'un grand nombre de gens déguifés, » les uns en diables, les autres en anges, d'au» tres avoient des habillemens d'hommes ou » de femmes à la maurefque. On apporta l'image » dans une falle de bal chez le chef de la fête, » & l'on commença à danfer & à diftribuer » des rafraîchiffemens. On repréfenta enfuite » une efpece de comédie ; le lendemain, les » mêmes amufemens recommencerent avec le » combat des taureaux, & durerent jufqu'au » foir. La fête étant finie, on reporta en pro» ceffion l'image de la Vierge dans l'églife. «

De Sartille notre voyageur partit pour Mexico, en prenant fa route par les villes de Charcas, San-Louis-Potofy, San-Miguel el Grande, & San-Juan del Rio. Ces contrées font fi peuplées d'Indiens que M. de Pagès eft tenté de croire que les relations ont bien groffi le carnage & les vexations qu'effuyerent les Mexicains lors de la découverte de leur pays par les Efpagnols. Nous ne nous arrêterons pas à la defcription qu'il nous donne de la ville de Mexico & des mœurs de fes habitans, qui pouffent le luxe à un excès inconnu en Europe, employant l'argent par-tout où nous employons le fer, jufqu'à en garnir les roues de leurs carroffes & les pieds de leurs chevaux ; on a lu ces détails & bien d'autres dans plufieurs voyageurs. Pendant que M. de Pagès étoit dans cette ville, l'inquifition fit fouetter publiquement différentes perfonnes, entre lefquelles étoient

deux femmes accufées de faire des plaies à leurs ennemis par certaines invocations, & en cicatrifant les parties correfpondantes d'une efpece de poupée qu'elles avoient à cet effet.

De Mexico M. de Pagès fe rendit au port d'Acapulco, où il s'embarqua pour Manilla ; il paffa aux Philippines, à l'ifle de Guam, une des Mariannes, & à l'ifle de Samar à l'eft des Philippines. Il féjourna pendant quelque tems parmi ces infulaires, que les miffionnaires Efpagnols ont convertis de la religion mahométane à la catholique. Ils les affujettiffent à leurs devoirs de religion à coups de fouet ; vieillards, jeunes gens, femmes, filles, enfans, fans diftinction de rang, d'âge ni de fexe. Les *jéfuites* tournoient tellement l'efprit de ces pauvres gens, qu'ils remercioient le pere qui les avoit châtiés, convaincus de leur tort & de fa juftice.

Les Indiens Biffayes font très-délicats fur les différens degrés de fenfation ; l'auteur fut bien furpris, lorfqu'il les vit faire précéder le baifer, témoignage ordinairé de l'amour entre les deux fexes, ou entre les peres & leurs enfans, par une douce afpiration de l'odeur de la partie où ils vouloient appliquer leurs levres ; ils ont beaucoup de goût pour la mufique, font extrêmement adroits d'efprit & de corps pour toutes fortes d'arts & métiers, & favent fe fervir de leurs pieds prefqu'auffi bien que nous de nos mains.

C'eft en vain que M. de Pagès efpéra, trouver chez les dominicains, qui fourniffent les mif-

ſions de la Chine, des facilités pour s'introduire avec eux dans cet empire, & le traverſer juſques à la Tartarie ; il ſe propoſa de continuer ſon voyage autour du globe, par la voie de l'Inde. Il paſſoit le temps à ſon ordinaire, en fréquentant les Indiens le plus qu'il lui fut poſſible ; il habitoit, mangeoit & dormoit avec eux ; c'étoit la meilleure façon de les connoître. Ces Indiens de Manilla ſont vifs & gais, ſpirituels & adroits, charitables & hoſpitaliers : quatre ou cinq branches de la même famille, mangent au même plat, dorment dans une même chambre avec les étrangers, ſur des nattes étendues à terre, pêle-mêle hommes, femmes & enfans, ſans qu'il arrive jamais la moindre indécence, ni que les maris en conçoivent de la jalouſie ; les époux ſont au contraire très-unis, & n'ont jamais entr'eux la moindre diſpute. Leur bon caractere s'étend juſques ſur les habitans Eſpagnols, qui ſont humains, généreux & hoſpitaliers.

Ces Indiens ne vêtent leurs enfans, filles & garçons, juſqu'à l'âge de dix ou douze ans & plus, que d'une chemiſe qui deſcend à peine juſqu'au-deſſous de l'eſtomac. Un jour que M. de Pagès ſe promenoit dans un bois, à une lieue de Manilla, il vit près d'une maiſon une Indienne, d'environ onze ans, aſſiſe au grand ſoleil, nue & accroupie, ayant ſa chemiſe pliée auprès d'elle. Dès qu'elle le vit elle ſe leva promptement & mit ſa chemiſe ſur ſes épaules, croyant être vêtue alors aſſez décemment pour paroître aux yeux d'un homme. M. de Pagès

remarqua auſſi, que ſouvent des enfans de dix à onze ans, de différens ſexe, jouant nuds enſemble, avoient l'inſtinct de ſe couvrir lorſque leurs cœurs éprouvoient quelque émotion, ce qu'ils ne faiſoient pas dans d'autres momens, ou vis-à-vis des perſonnes qui leur étoient indifférentes. Les hommes & les femmes de ces pays vont ordinairement en chemiſe, ſans y trouver l'indécence que les hommes vicieux y attachent; cette négligence de leur part prouve l'innocence de leur cœur & la pureté de leurs mœurs.

L'auteur a trouvé à Manilla un officier qui a à peine de quoi vivre, quoiqu'il ſoit du nom & de la race des *Monteſuma*, anciens empereurs du Mexique, aux deſcendans deſquels on n'a conſervé que cinq mille piaſtres de penſion, & le droit d'avoir des gardes autour de leur carroſſe. Leur pauvreté ne leur permet pas de les entretenir, & ils ne les ont que ſur leur cachet, avec les armes de l'empire qu'on leur a permis de porter.

» La méfiante ſévérité, dit M. de Pagès, non » des Eſpagnols en général, mais de quelques » particuliers, les rend odieux aux Indiens..... » A l'arrivée des Anglois à Manilla, les In» diens leur tendoient les bras; mais ils en » furent bien punis; les Eſpagnols firent main» baſſe ſur preſque toute une province. Les » Chinois ou Sangleyes furent traités encore » plus ſévérement; on les chaſſoit dans tout » le pays comme des bêtes ſauvages, tirant » ſur ceux que l'on craignoit de ne pouvoir

» joindre, & faiſant voler à la bouche d'un ca-
» non ceux que l'on prenoit; leur race eût
» été éteinte dans l'iſle (de Luçon), s'il eût
» été poſſible de s'emparer de ceux qui étoient
» dans l'armée angloiſe. «

L'auteur, après avoir examiné le ſol, la population, le commerce des Philippines, propoſe les moyens de faire fleurir ces colonies, en perfectionnant pluſieurs branches de l'adminiſtration; de Manilla, il paſſa à Batavia dans l'iſle de Java. Pendant ſon ſéjour en cette ville, qui eſt une des plus belles des Indes-Orientales, il fit attention au peu de ſolidité des établiſſemens hollandois, en comparaiſon de ceux des Philippines. Les Hollandois ont eu la mauvaiſe politique de laiſſer ſubſiſter les chefs Indiens, & au-lieu de s'incorporer avec ces peuples, comme ont fait les colons Eſpagnols, ils ſont continuellement en guerre avec eux. Nous n'entretiendrons pas le lecteur de ce que le voyageur nous raconte de Batavia; cette ville célebre nous eſt aſſez connue; nous nous en tiendrons à cette ſeule obſervation philoſophique;

» L'affluence des différentes nations de l'an-
» cien continent, qui abondent ici, me fit re-
» marquer la différence de leur phyſionomie
» & de leur caractere, qui eſt plus ou moins
» ſpirituel & ſérieux, ſuivant qu'on s'éloigne
» des pays voiſins de la ligne, & qui eſt mo-
» difié en même-tems, ſuivant le climat, la
» qualité du ſol & de la nourriture de ces dif-
» férens peuples; j'ai depuis ſuivi cette remar-

» que, & je l'ai trouvée plus frappante ; mais
» il m'a paru bien singulier qu'il y eût plus
» d'analogie entre deux parties éloignées de
» l'Asie, qu'entre deux autres parties, l'une
» de l'Europe, & l'autre de l'Asie, quoiqu'elles
» fussent plus voisines que les premieres ; je
» ne puis l'attribuer qu'à l'origine de leur po-
» pulation. «.

Les Hollandois sont très-séveres envers les Indiens qu'ils ont entiérement soumis ; mais la sévérité des Espagnols ne cede point à la leur. Leur rigidité au Mexique, la misere où languissent les descendans de Montésuma ; le carnage qu'ils firent lors de la révolte des Indiens & des Chinois, & la pauvreté des descendans des *Datous* des Philippines, ne peuvent qu'exciter la pitié ; & l'on est également touché du traitement barbare qu'essuya un malheureux prince Indien qui étoit venu se réfugier à Manilla. Voici comme M. de Pagès raconte le fait :

» Ce prince, nommé *Israël*, étoit souverain
» de Holo & de plusieurs autres isles adjacen-
» tes, d'une partie de Mindanao, & d'une
» autre partie de Borneo. Etant en guerre avec
» un de ses oncles, il étoit venu chercher
» asyle & secours chez les Espagnols ; il avoit
» apporté beaucoup de richesses, & il envoya
» en présent au roi d'Espagne deux perles poires
» d'une grosseur considérable ; il se fit même
» baptiser avec toute sa famille, & se défit
» de ses femmes, car il étoit mahométan. On
» eut cependant la dureté de lui enlever par

» finesse tout son bien, de faire quasi esclaves
» ses proches parentes, de les maltraiter de
» coups, & après l'avoir réduit à une extrême
» misere, on finit par l'emprisonner lui-même;
» il n'a recouvré sa liberté & ses états qu'à
» l'arrivée des Anglois à Manilla, qui le prirent
» sous leur protection. «

De Batavia M. de Pagès se rendit à Bombay & à Surate; il nous donne des détails fort curieux sur les Guèbres & les Yoguis; ces derniers sont des pénitens. Les uns restent toute leur vie un bras en l'air; d'autres ne marchent jamais, & font le tour d'un royaume en rampant sur le ventre; d'autres ne bougent pas de la place où on les a mis. Ces Yoguis sont en vénération, & il est d'usage de leur laisser prendre, ou de ne pas leur refuser ce qu'ils demandent. L'auteur voyagea par terre dans tous ces pays, sur-tout dans celui des Marates; c'est dans son ouvrage qu'il faut voir tout ce qu'il dit d'intéressant; & ce n'est qu'à regret que nous sommes obligés de passer sous silence une foule d'observations importantes. Par-tout l'auteur, fidele à son systême, adoptoit l'habillement & la façon de vivre des peuples chez lesquels il venoit, afin de s'insinuer dans leurs bonnes graces, de les voir & de les étudier de plus près. Par-tout il trouva de la bonté, des bonnes mœurs, de l'hospitalité, de la sensibilité chez les nations que nous regardons comme les plus barbares. Il se rendit à Bassora, traversa les déserts affreux de l'Arabie avec des hordes d'Arabes ambulans,

habillé comme eux, & vivant à leur maniere; obligé même de se battre avec eux contre leurs ennemis, de fuir avec les vaincus sur des dromadaires avec des fatigues incroyables : ces peuples, qui passent pour des brigands, ne pillent jamais qu'en guerre, & reçoivent avec humanité & générosité ceux qui se mettent sous leur protection pour passer les déserts. M. de Pagès arriva à Damas, & logea chez les jésuites, où il fut reçu à bras ouverts. Delà il voyagea dans le pays de Quesrouan, qui est presque tout catholique, & dans les montagnes du Liban, où il prit l'habillement & mena la vie des gens du pays, s'associant à tous leurs exercices, & gardant même les troupeaux avec eux. On sent combien des voyages faits de cette maniere doivent être intéressans, combien de lumieres ils peuvent répandre sur l'histoire du genre-humain, & combien de préjugés ils doivent dissiper. Enfin M. de Pagès s'embarqua à Baruth, & arriva à Marseille le 5 décembre 1771.

Jusqu'ici nous avons rendu compte du voyage de M. de Pagès, autour du monde : nous disons autour du monde, puisque le voyageur partit de France pour l'Amérique; entra dans le golphe du Mexique; remonta le Mississipi & la riviere Rouge, jusqu'à l'établissement françois nommé Nachitoches; revint par terre jusqu'à Acapulco, où il s'embarqua; traversa la mer du Sud; passa aux Philippines; longea les côtes de l'Asie; traversa une partie du pays des Marates; vint par mer jusqu'au fond du

golphe Persique; continua son voyage en passant par les déserts de l'Arabie, & parcourant le pays jusqu'à ses côtes occidentales, & revint en France par la Méditerranée, ayant fait ainsi véritablement le *tour du Monde;* puisqu'en dirigeant toujours vers l'occident, il revint par l'orient, après avoir parcouru tous les degrés de longitude sous la Zone-Torride, le plus grand cercle du globe. Nous allons rendre compte à présent de ses deux autres voyages, l'un vers le pôle Arctique, & l'autre vers l'Antarctique.

C'est celui-ci qu'il fit le premier; cette expédition eut lieu dans les années 1773 & 1774. » Le gouvernement, dit-il, ayant jugé à propos de faire découvrir des terres australes, » ordonna pour cette expédition l'armement » d'un vaisseau & d'une frégate. Outre les » connoissances nouvelles que ce voyage avoit » pour objet, il pouvoit me fournir des occa» sions de considérer la nature, absolument » intacte aux yeux & aux mœurs des peuples » policés, & je vis avec plaisir que le minis» tere avoit pensé à m'y employer, en m'em» barquant sur le vaisseau, & en chargeant le » chef de l'expédition de me confier les diver» ses opérations qui pourroient se faire par » terre, dans les pays que l'on découvriroit. » Nous devions d'abord relâcher au cap de » Bonne-Espérance, ensuite à l'Isle-de-France » où nous transportions quelques officiers de la » garnison; & nous ne devions faire route » vers le sud, & travailler à notre décou-

» verte, qu'après avoir rempli cet objet. «

» Nous partîmes en conséquence de Breſt, » le 26 mars 1773, par un vent favorable » d'eſt-nord-eſt. Le 3 avril, à ſix heures du » ſoir, nous eûmes connoiſſance de l'iſle Sal- » vage, ſituée au nord des iſles Canaries; nous » jugeâmes, ſoit par les latitudes & longitudes » obſervées, ſoit par la diſtance entre les rele- » vemens de cette iſle & de celle de Ténérif, » que les cartes la marquent environ quatre » lieues plus au nord-oueſt qu'elle n'eſt réel- » lement. «

L'auteur profita de ſon paſſage ſous la Zone-Torride, pour faire des expériences ſur l'eau de la mer que l'on préſumoit juſqu'à lui, contenir plus de ſel que dans les autres climats; il trouva au contraire qu'elle en contenoit moins à meſure qu'elle s'éloigne de la ligne. Il rapporte les expériences qu'il fit à ce ſujet, & les différens réſultats qu'il obtint ſous différentes latitudes.

Arrivé au cap de Bonne-Eſpérance, M. de Pagès voulut y prendre des informations ſur la route & les moyens de parvenir chez les Hottentots ſauvages, ou, pour mieux dire, libres & paſteurs. Il avoit toujours à cœur la connoiſſance des mœurs des peuples ſimples, qui avoit été la principale partie du plan de ſon voyage autour du monde, & n'ayant pas le tems de connoître à fond les mœurs des Hottentots, il vouloit au moins les entrevoir. Il ſavoit qu'ils fréquentoient les negres, & que ceux-ci faiſoient de longs voyages dans les

terres;

terres ; & il pouvoit prendre des connoissances sur l'intérieur de l'Afrique, qui ne lui paroissoit pas aussi impossible qu'on le prétendoit, à traverser jusques à Tunis. Ses connoissances, ses conjectures, les éclaircissemens que lui donnerent les negres, & le chef de notre comptoir de Juda, sur le commerce des Arabes ; tous ces faits réunis le portent à conclure hardiment que les peuples d'Afrique communiquent ensemble, depuis le Cap jusqu'à la Méditerranée, & depuis les côtes orientales jusqu'aux côtes occidentales, ce qu'on étoit bien éloigné de soupçonner même jusqu'à présent ; car plusieurs obstacles terribles sembloient devoir empêcher cette communication, entr'autres les déserts immenses & sans eau qu'il faut traverser sous la ligne équinoxiale, les montagnes de sable mouvant dont les voyageurs risquent d'être couverts, par la force des vents qui les font rouler comme les vagues de la mer ; & enfin les tigres, les lions & autres animaux féroces & terribles qui parcourent ces déserts, &c. Mais M. de Pagès nous donne des preuves à l'évidence desquelles on ne peut se refuser.

En allant à la ville du Cap, M. de Pagès trouva une campagne bien cultivée en champs & en vignes ; une vaste plaine ornée de jolies habitations ; diverses belles maisons de campagne bordoient le chemin, ombragé par deux allées d'arbres ; les beaux jardins, & sur-tout ceux de la maison de plaisance du gouverneur, un bois de chênes plantés en quiconce, y rappellent les dehors des villes d'Europe. L'on y a

porté de Hollande les glands qui ont produit ce bois ; l'éloignement des forêts fait qu'il eſt réſervé pour le chauffage des maiſons des premiers employés de la compagnie.

La population eſt aſſez conſidérable au Cap ; les fortunes, ſans y être immenſes, ſont au-deſſus du médiocre, & l'on y jouit de toutes les commodités de la vie. Il y a des mœurs, du bon ſens & de l'induſtrie. Le ſang eſt beau, ſur-tout le créole ; le climat eſt très-agréable, & la ville eſt jolie. L'auteur croit que les habitations hollandoiſes, les plus éloignées dans l'intérieur des terres, ſont au plus à ſoixante & dix lieues de diſtance du Cap ; mais celles qui ſont ſur les côtes, tant de l'Océan que de la mer des Indes, s'étendent beaucoup plus loin.

M. de Pagès ſe vit avec douleur obligé d'abandonner ſon projet de voyage chez les Hottentots ſauvages ; tout le monde ſe réuniſſoit pour lui en exagérer les difficultés ; le capitaine de ſon vaiſſeau lui allégua enſuite des raiſons de ſervice qu'un malheureux haſard pouvoit rendre plauſibles : la forme réguliere de la diſcipline l'emporta ſur les nouvelles connoiſſances qu'il pouvoit acquérir, & il prévit avec douleur l'incertitude de celles qu'il pourroit prendre pendant le cours de ce voyage. Circonſtance fâcheuſe, qui nous prive ſans doute de bien des détails intéreſſans que M. de Pagès nous eût donnés ſur des peuples que l'on connoît peu ; mais qui ne l'empêcha pas au moins de faire des obſervations ; de remarquer beaucoup de particularités qui avoient échappé aux

voyageurs qui l'ont précédé, & de relever quelques erreurs que plusieurs ont accréditées parmi nous.

Il croit que les Hottentots tirent leur origine des negres; & qu'ils ne doivent ce qui les distingue de ces peuples, qu'à l'ancienneté de leur séparation & de leur séjour dans des pays moins secs, & sous un climat plus tempéré. » Ils couvrent leur corps, dit-il, avec » une grande peau, & ils enferment leur nu- » dité dans un petit sac, orné en dehors d'un » plateau de cuir fort, de forme ovale. Ce » cuir est enjolivé par de petits clous de cui- » vre jaune; il a dans ses bords de petits » anneaux du même métal, qui, en marchant, » font une espece de cliquetis. Ils trouvent ce » cuivre dans leurs montagnes, & ils savent le » travailler. Ils ornent leur cou & leur poi- » trine avec des perles fausses, des grenats, » des coquilles, ou avec de petits os. Ils por- » tent des bandes de ces mêmes ornemens, ou » plusieurs tours de boyaux aux chevilles des » pieds. Ils attachent aux cheveux du haut de » la tête, plusieurs flocons de grenats qui pen- » dent en arriere sur le cou. «

D'après les relations de plusieurs voyageurs, on a cru jusqu'ici en Europe, que les Hottentotes avoient un tablier naturel; on s'est plu à répéter ce fait extraordinaire, à en faire un objet de discussion ou de plaisanterie; & il se trouve aujourd'hui, d'après les informations qu'a prises M. de Pagès, de personnes du Cap très-instruites, que ce jeu de la nature est

tout-à-fait controuvé, & que les Hottentotes n'ont pas plus de tablier naturel que nos Européennes. Suivant ce que l'on peut induire des relations que l'on a faites à l'auteur, de la cérémonie d'uriner sur les épaules des nouveaux hommes, de l'ornement dont les hommes se parent, comme nous avons vu plus haut, & de l'extrême sujétion des femmes, il paroît que ce peuple a à grand honneur le sexe, l'âge & les qualités viriles. C'est en effet ce qui assure leur défense & leur propagation.

M. de Pagès cite deux traits de courage extraordinaires, qui montrent combien l'ame acquiert de force & de bonté chez les libres & aisés habitans des campagnes des colonies. Le premier de ces traits est d'un brave cavalier, Européen de nation; mais qui, dès sa jeunesse, habitoit les campagnes de la colonie du Cap. Il se trouvoit au bord de la mer, au moment où un navire venoit d'être brisé par une furieuse tempête: la plus grande partie de l'équipage venoit d'être engloutie dans les flots, & le reste luttoit encore contre la mort en se tenant accroché aux débris du vaisseau; la mer déferloit dessus avec tant de force, & elle étoit si grosse, qu'aucune chaloupe n'osoit se hasarder à leur donner du secours. Le Hollandois qui les voit est touché de leur sort, & entreprend de les sauver: il fait souffler de l'eau-de-vie dans les narines de son cheval, &, s'affermissant sur les étriers, il le pousse au milieu des lames réitérées qui les submergeoient tous les deux. Il arrive ainsi à la nage jusqu'aux

débris du vaiſſeau, prend avec lui deux hommes, dont chacun ſe tenoit à une de ſes bottes, & les ramene à terre. Il fit ainſi ſept voyages, & ſauva quatorze hommes; mais au retour du huitieme voyage, une vague vive & immenſe culbuta le cheval, & le cavalier déſarçonné périt avec ceux qu'il amenoit. Le cheval revint ſeul à terre.

L'autre trait eſt celui d'un Créole habitant au loin dans les terres, qui ayant la grangrene à une main, par la ſuite d'une bleſſure négligée, & ſe trouvant éloigné de tout ſecours pour ſe faire faire l'amputation du bras, ſe le coupa lui-même d'un ſeul coup de hache. Il y appliqua enſuite des remedes qu'il avoit préparés avant l'amputation, & guérit parfaitement.

M. de Pagès nous donne enſuite des détails ſur une quantité prodigieuſe de loups marins qu'il trouva à l'iſle de la Magdeleine; les gens qui l'accompagnoient en tuerent quatorze à coups de bûche: ces animaux n'avoient que l'inſtinct de fuir du côté le plus voiſin de l'eau, fût-ce même entre les jambes de leurs ennemis; & ils ne mordoient que ce qui ſe rencontroit directement ſur leur paſſage. Les plus grands avoient environ quatre pieds de long ſur deux & demi de circonférence. Ils paroiſſent avoir l'ouïe dure, mais la vue bonne. Ils aiment à venir à terre, & ne rentrent dans l'eau que quand ils ſont pourſuivis. On en prit deux vivans, en les ſaiſiſſant par les pattes de derriere, & les traînant à reculons. Comme ils ſont

gros & replets, ils ne pouvoient, dans cette position, se tourner que difficilement pour mordre aux jambes. M. de Pagès voulut nourrir ces deux animaux, mais ils refuserent toute espece d'alimens pendant huit jours, au bout de quelque tems, il leur rendit leur liberté, & ils rentrerent dans la mer. L'auteur nous fait ensuite une description du pingouin, espece d'oiseau aquatique. Les amateurs de l'histoire-naturelle liront ces détails avec plaisir; car ils servent à confirmer la connoissance que l'on avoit du corps & du caractere de ces animaux.

Du Cap nos voyageurs appareillerent pour les isles de France & de Bourbon. Cette derniere est dans un état beaucoup plus florissant que l'autre; l'auteur croit en trouver la raison dans la culture des champs à laquelle s'appliquent les Bourbonnois; tandis que *l'intrigue & la vanité*, dit-il, *occupent les habitans de l'isle de France.* Le 29 octobre 1773, ils partirent de cette derniere isle pour aller à la découverte des terres australes. L'auteur donne ici un précis des relations qui faisoient soupçonner l'existence de ces terres, & les inductions à tirer de ces relations.

Le 14 décembre, à sept heures & demie du matin, nos navigateurs virent d'abord une glace qui ne dérivoit point, étant apparemment échouée sur des roches; & peu après, la garde du haut des mâts découvrit une côte élevée qui se prolongeoit à toute vue dans le nord-est & dans le sud. Ils firent route sur cette

terre. A dix heures, la ſonde donna cent dix braſſes. A midi, un gros morne ſur lequel ils gouvernoient reſtoit dans le ſud eſt, deux dégrés vers l'eſt, à la diſtance de cinq lieues. Ils étoient alors par la latitude de quarante-neufs degrés dix minutes, & ſuivant la montre marine, par la longitude de ſoixante-ſix degrés dix-huit minutes, à l'eſt du méridien de Paris. On remarquera que les longitudes que l'auteur cite, ſont ſuivant la montre, que l'expérience lui apprit être plus certaine que l'eſtime & les obſervations de diſtances, ſur-tout dans ces climats venteux & brumeux.

Ce ne fut que le 16 que le tems leur permit de voir une petite iſle taillée en coin de mire, & dont le talud préſentoit à l'oueſt. Ils virent peu après, dans le ſud-oueſt à elle, une terre élevée, qu'ils reconnurent être auſſi une iſle. La premiere fut nommée l'iſle *de Réunion*, parce qu'elle devint leur lieu de rendez-vous, en cas de ſéparation; & la ſeconde, l'iſle *de Croy*, du nom d'un ſeigneur rempli de zele & bon patriote, qui avoit pris beaucoup de part aux ſoins de leur armement. Il y a apparence que ce ſeigneur eſt celui qui nous a donné cet intéreſſant mémoire ſur les glaces des Pôles dont nous avons rendu compte il n'y a pas long-tems. (*)

Le 17 ils s'aſſurerent qu'une terre haute qu'ils voyoient au ſud-quart-ſud-eſt de l'iſle de Croy,

---

(*) Voyez le journal de *Juillet* 1782, page 199 -- 204.

n'étoit qu'une isle à laquelle ils donnerent le nom du vaisseau qui s'appelloit *Roland*. Ils virent aussi quatre isles basses qui étoient entre ces deux grosses isles. Ils avoient devant eux une grosse pointe qu'ils nommerent le Cap-François, & une côte qui se prolongeoit dans le sud est. Ils reconnurent que c'étoit la grande-terre, & ils s'assurerent qu'elle étoit adjacente à celle qu'ils avoient découverte le 14. L'on vit aussi que la côte de l'est, voisine du Cap-François, avoit deux baies; elles étoient séparées par une pointe très-reconnoissable par sa forme, qui représentoit une porte cochere, au travers de laquelle l'on voyoit le jour.

Du 17 au 23, les vents furent irréguliers, & le tems fut tantôt clair & tantôt brumeux. Nos navigateurs ne prirent d'autre connoissance que celle de la figure de la côte, qui, courant d'abord au sud-est, & revenant ensuite au nord-est, formoit un grand golfe. Il étoit occupé par des brisans & des rochers; il avoit aussi une isle basse & assez étendue, & ils userent de beaucoup de précaution pour ne pas s'affaler dans le golfe.

On fut obligé d'augmenter la ration de l'équipage. L'âpreté de ce climat donnoit une faim dévorante, & plusieurs étoient tombés en foiblesse pendant le tems de leur quart.

Des vents violens les avoient jettés dans l'est; & le 5 janvier, ils reconnurent une nouvelle côte étendue de toute vue dans l'est & dans l'ouest; elle leur restoit au sud-quart-sud-ouest. Les terres de cette côte étoient moins élevées

que celles qu'ils avoient vues jusqu'alors; elles étoient d'un aspect moins rude. Les vents reporterent le vaisseau à l'isle de Réunion; & le 6 nos voyageurs mirent à terre dans la premiere baie à l'est du Cap-François, & prirent possession de ces contrées. Il y avoit sur la plage beaucoup de pingouins & de lions marins. Ces deux especes d'animaux ne fuyoient pas, & l'on augura que le pays n'étoit point habité. L'on n'y vit aucun arbre ni signe d'habitation. L'on fixa la position de l'isle de Réunion à la latitude de 48°. 21'. La variation de l'aiguille étoit de 30°. toujours vers le nord-ouest.

Les vents dans ces parages sont fréquens & violens; mais M. de Pagès remarque que ces vents ne sont point étendus, ce dont il s'assura par les comparaisons des vents qu'ils avoient ressentis lorsque les navires étoient séparés. » Il est arrivé, dit-il, qu'étant à huit lieues » de distance les uns des autres, l'un avoit un » coup de vent du nord-est, tandis que l'autre » avoit de petits tems; c'est apparemment la » raison de la rudesse & de la vivacité de la » mer dans ces parages. « M. de Pagès remarqua aussi qu'il y avoit de l'analogie entre la force subite des vents de cette partie & la même action que les voyageurs rapportent de ceux qui soufflent dans les mers de Sybérie & de la Nouvelle-Zemble, où les tempêtes succedent assez rapidement au beau tems & au calme.

Le 18, nos voyageurs quitterent cette croi-

ſiere que l'extrême prudence de leur chef leur avoit conſervée depuis trente-cinq jours ; & ils firent route pour Madagaſcar, la plus grande iſle du monde après Borneo. M. de Pagès eut occaſion dans cette iſle d'aller viſiter les Indiens ; il fut conduit chez un de leurs chefs, qui le reçut avec honnêteté, & lui fit donner un logement, où il trouva du feu & le ſol tendu de nattes : une foule d'Indiens l'y ſuivit ; il but un peu de vin avec eux ; ils ſe tenoient reſpectueuſement vis-à-vis de lui ; mais ils faiſoient beaucoup de queſtions à un Indien qui l'avoit accompagné. Quand ils ſe furent retirés, les Indiennes leur ſuccéderent ; elles reſterent peu, mais deux ou trois reſterent aſſez long-tems, ce qui fit croire à M. de Pagès ce que l'on rapporte de la galanterie des Indiennes de Madagaſcar. Le lendemain il fut invité à manger chez le chef, qui lui fit beaucoup d'amitié ; les femmes étoient debout derriere eux pour ſervir : un tas de riz bouilli étoit ſur des feuilles de bananier, & il étoit entouré de morceaux de poiſſon & de volaille bouillis avec du piment ; les aſſiettes & les cuillers étoient également des feuilles de bananier. Les filles du chef arroſoient avec du bouillon du poiſſon ou des volailles chaque cuillerée de riz que l'on prenoit ; ſa femme remplaçoit le tas de riz & de viande lorſqu'il diminuoit. M. de Pagès fit venir du vin, & en but avec le chef; après quoi, il lui fit préſent des bouteilles vuides, & à ſes femmes de quelques aiguilles ; & ils ſe ſéparerent fort contens les uns des autres.

Ces peuples ſont doux & ſpirituels, mais ſans génie ; ils ſont vains, intéreſſés & en même tems fantaſques, & inconſéquens dans leurs actions. Les hommes ont ſoin des beſtiaux, conduiſent les pirogues & vont à la guerre ; les femmes s'occupent de la culture ; elles filent, font de la toile, & la teignent.

Ces inſulaires n'ont point de culte ; mais ils reconnoiſſent un être-ſuprême, bon & juſte, qui jugera, après la mort, le bien & le mal. Ils circonciſent les garçons à l'âge de ſept à huit ans. Ils attendent quelquefois plus long-tems, afin que le nombre ſoit plus grand & la fête plus célebre. Ils font alors beaucoup de réjouiſſances, & ils tirent dans leurs fuſils les morceaux de chair inciſés.

Lorſqu'une femme accouche dans un jour qu'ils réputent malheureux, l'enfant eſt abandonné & expoſé dans un champ, où il meurt.

Ces Indiens ſont féroces à la guerre ; ils portent au cou les dents des ennemis qu'ils ont tués. Un de leurs chefs ayant fait priſonnieres la fille & la couſine de ſon ennemi, les fit venir devant lui quelques jours après ; il tua de ſang-froid la premiere d'un coup de ſagaie, & renvoya l'autre libre, en la chargeant d'apporter à ſon ennemi la nouvelle de la mort de ſa fille, & de l'aſſurer que lui & toute ſa famille recevroient le même traitement. Il eſt faux, rigoureuſement parlant, qu'ils offrent leurs filles au premier venu, comme quelques voyageurs l'ont avancé, mais ils euſſent pu dire que la liberté des mœurs des filles de

Madagascar, leur caractere intéressé, ou celui de leurs parens, faisoient qu'elles se prostituoient quelquefois aux étrangers. Pour ce qui est des femmes, elles sont toutes très-fidelles à leurs maris.

Nos voyageurs partirent de Madagascar le 26 mars 1774; & après avoir revu le Cap, sur lequel M. de Pagès nous donne encore des détails curieux, ils appareillerent pour l'Europe le 26 juin, & mouillerent dans la rade de Brest le 8 de septembre.

En 1776, M. de Pagès entreprit un troisieme voyage vers le Pôle Arctique; il se proposoit trois objets: le premier, de comparer presque dans toute l'étendue du nord au sud, les climats les plus reculés vers les deux Pôles; & de voir leur différence avec ceux de la Zone-Torride autour du globe, dont ses remarques couperoient, pour ainsi dire, la surface en quatre parties égales; le second, de se mettre à portée de prendre des connoissances sur les obstacles que les glaces avoient opposés jusques-là aux navigateurs qui voulurent faire des découvertes dans ces parties; son troisieme objet étoit de s'assurer de l'existence ou de la non-existence des terres au nord du Groënland, & de satisfaire sa curiosité sur les productions naturelles qu'il pourroit y trouver, & sur les monstres marins qui habitent ces mers.

M. de Pagès partit de Brest le 11 mars 1776; vit l'Angleterre, les Pays-Bas Autrichiens, la Hollande, sur lesquels il fait quelques remarques. Le 30 avril, ils laisserent derriere

eux le Cap du nord du grand continent, où les voyageurs poserent cette fameuse inscription : nous finissons ici notre course, parce que l'univers y finit : *Hic stetimus nobis ubi defuit orbis.*

Le 3 mai, ils virent la côte des glaces, & ayant trouvé passage parmi les glaçons, ils donnerent dedans. Ce qui est fort surprenant, c'est qu'à mesure qu'ils avançoient dans les glaces, les vents perdoient de leur force, & le ciel s'embellissoit; ensorte qu'ils eurent le jour le plus serein, tandis qu'ils voyoient à l'horizon, la partie qu'ils quittoient noire, & apparemment occupée par des vents frais. Le thermometre monta à 23 degrés, tandis qu'il étoit auparavant à deux degrés au-dessous de la glace.

Il falloit faire une extrême attention à gouverner, les glaces ne laissant entr'elles que des canaux pas plus larges que le vaisseau; souvent ces canaux étoient engorgés par des glaçons que l'on cassoit, ou que l'on faisoit plonger sous le vaisseau; souvent une gelée récente les avoit fermés tout-à-fait, & alors le vaisseau faisoit force de voiles & brisoit cette glace nouvelle; quelquefois il falloit séparer de gros glaçons pour passer, de sorte qu'il n'y avoit, ni en avant ni en arriere du vaisseau, pas un espace d'eau capable de recevoir la plus petite pirogue; enfin, ce ne fut qu'avec des peines infinies & un travail incroyable, qu'ils parvinrent, le 10 de mai, à la latitude de quatre-vingt-un degrés : là ils furent enfermés par les glaces, de sorte que le vaisseau n'avoit

point d'efpace pour fon gourdoyement; les glaces, quoique clofes à ne pas laiffer de paffage à un canot, n'étoient pas bien ferrées, & l'on craignit qu'une forte gelée les uniffant les unes aux autres, elles ne vinffent à faire corps, à ne pouvoir s'en débarraffer; l'on entreprit de s'ouvrir un paffage; l'on choifit la direction occupée par les glaces les plus petites : une partie de l'équipage, defcendue fur les glaces entre lefquelles on vouloit paffer, pouffoit à contre avec des gaffes; on travailloit à les entr'ouvrir; d'autres du bord, pouffoient avec d'autres gaffes à aller de l'avant. Les efforts réunis du vent, des cabeftans & des gaffes, faifoient que les glaces en s'entr'ouvrant alloient comprimer leurs voifines, & nos navigateurs paffoient dans un lieu où, avant ni après eux, il ne reftoit pas le moindre efpace; à chaque glace il falloit recommencer la même manœuvre; c'eft ainfi qu'ils parvinrent dans des parages moins embarraffés. Alors ils s'éleverent dans le fud, & le 14 ils furent à la vue du cap du Diable, qui eft le plus au nord-oueft du Spitsberg.

C'eft à-peu-près dans ces parages que les vaiffeaux anglois, prépofés, en 1773, à faire des découvertes dans le nord, bornerent leur courfe : ils y furent enfermés par les glaces pendant quelque tems.

Des vens conftans du fud & des courans avoient porté nos navigateurs vers le Pôle. Ils en étoient à moins de cent quatre-vingts lieues. » Une auffi petite diftance, dit M. de

» Pagès, aiguillonnoit mon imagination. Si mes » Hollandois avoient eu les mêmes desirs que » moi, ces vents & ces courans qui les poussoient » vers le nord, les eussent comblés de joie, » dans l'espoir de percer dans un lieu que l'on » croit inaccessible. « Cependant M. de Pagès pense que ce parage est le moins favorable à cette entreprise, la mer n'y étant point assez vaste, & étant trop voisine des bancs de glace de l'ouest. Les manœuvres que l'on peut faire pour s'avancer dans les glaces, jointes à la patience & à quelque expérience, font regarder à M. de Pagès, comme très-possible, un voyage au Pôle. Il fait voir que les Russes sont la nation la moins à portée de faire des découvertes dans ces mers, leurs côtes étant continuellement embarrassées par les glaces.

L'auteur nous donne ensuite la description affreuse du Spitsberg, hérissé de rochers & de montagnes de glace. Ce pays a aussi son été, mais fort court. Les plantes poussent, fleurissent & mûrissent en peu tems; les rennes descendent dans les vallons, & s'engraissent à la hâte; les oiseaux pondent, & font éclorre leurs petits sur des rochers exposés aux sud. Six semaines s'écoulent rapidement, & tout rentre dans le néant. Le sol ne produit ni arbre, ni arbuste, mais beaucoup d'herbe, du cochlearia qui n'est point piquant, & de l'oseille. Les quadrupedes sont des ours blancs & monstrueux, des petits renards, & des rennes à gros sabot. L'auteur nous donne des particula-

rités ſur ces animaux, & ſur des oiſeaux de mer de ces contrées.

Les Ruſſes d'Archangel ont formé depuis plus de trente ans, des établiſſemens de chaſſe dans pluſieurs parties des iſles du Spitsberg. Ils hivernent ſur ces côtes glacées, & s'y nourriſſent de la chaſſe des lions marins; les aurores, la lumiere boréale, la réflexion des neiges, les éclairent aſſez pour aller à la chaſſe pendant la nuit de pluſieurs mois, qui regne tout le tems de l'hiver.

L'on trouvera dans ces voyages des détails très-intéreſſans ſur la baleine, ſur la maniere de la harponner, de la dépecer; ſur ſa nourriture, ſur les ſcarabées qui croiſſent & vivent ſur elle, &c. On verra enſuite les peines infinies avec leſquelles nos voyageurs s'ouvrirent encore dans leur retour des paſſages à-travers les glaces; leur maniere de s'amarrer ſur les glaçons, de ſcier la glace, pour y former un baſſin où le vaiſſeau pût être à l'abri; les dangers terribles qu'ils coururent, leur effroi & leurs inquiétudes. Enfin ils ſortirent des glaces, firent une pêche abondante, & retournerent en Europe. M. de Pagès arriva à Breſt le 27 ſeptembre 1776. C'eſt dans l'auteur même qu'il faut voir ce qu'il dit de la poſſibilité de parvenir au Pôle, des routes qu'il faut tenir, de la maniere de manœuvrer : on trouvera dans l'ouvrage une foule d'obſervations phyſiques très-importantes; une table météorologique de l'état du ciel & de l'air, pendant le voyage vers le Pôle boréal, d'après

les obſervations journalieres du thermometre & du barometre, meſure de Rhinland; des obſervations de la variation de l'aiguille aimantée, de la qualité du ciel, du vent & de ſa force, avec mention des latitudes & longitudes du lieu de ces obſervations. L'ouvrage eſt orné de 9 planches de cartes & de vues, & terminé par un extrait des regiſtres de l'académie des ſciences, qui le jugea digne de ſon approbation, & de paroître ſous ſon privilege.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

THE hiſtory of Scotland, from the etabliſhment of the reformation till the death of queen Mary, &c. *Hiſtoire d'Ecoſſe depuis l'établiſſement de la réforme juſqu'à la mort de la reine* MARIE; *par* GILBERT STUART, 2 vol. *in-4to.* A Londres, chez Murray, 1782.

IL n'y a peut-être point dans l'hiſtoire moderne de morceau plus difficile à débrouiller que l'hiſtoire de la reine Marie, reine d'Ecoſſe. Le deſtin de cette reine infortunée a été non-ſeulement d'avoir été perſécutée de ſon vivant, mais encore d'avoir été expoſée à la calomnie dans les ſiecles ſuivans, par la crédulité & la prévention des hiſtoriens. Par la circonſtance des tems, elle fut d'une maniere particuliere

exposée à la calomnie. Sous son regne, la réforme étoit accomplie, & les partisans de la nouvelle doctrine, animés plutôt par un zele déplacé que par l'esprit de la véritable religion, violerent tous les principes de candeur, de justice & d'honnêteté, en opposant les opinions, aussi-bien qu'en décriant les pratiques de ceux qui étoient attachés à l'église romaine, à la tête desquels étoit l'infortunée Marie. Un des endroits les plus curieux & les plus intéressans de l'histoire que nous annonçons, est celui où l'auteur venge la mémoire de Marie Stuart. Il y a, dit-il, plusieurs causes véritables de la mort tragique de cette princesse; premiérement quand elle revint de France en Ecosse, elle avoit un droit fondé sur la couronne d'Angleterre, à laquelle l'Irlande étoit déja réunie; elle en porta les armes. Elisabeth, reine d'Angleterre, fille d'Anne de Boulen, avoit été déclarée bâtarde adultérine, parce qu'elle étoit née du vivant de Catherine d'Aragon, femme légitime de Henri VIII. Les Anglois, devenus depuis protestans, regarderent comme légitime le divorce de Henri avec Catherine d'Aragon. Mais Marie, restée catholique, ne devoit point adopter une doctrine qui la dépouilloit du droit réel, qu'elle avoit au trône d'Angleterre. Elisabeth ayant à craindre tous ses sujets catholiques, la France, l'Espagne, l'empereur, & l'incertitude de son propre droit, redouta les prétentions de la reine d'Ecosse. Elle vit que pour régner en paix il falloit troubler les états de sa rivale, & même se délivrer d'elle. Secon-

dement, Marie étoit belle, jeune, séduisante. Les premiers seigneurs Anglois ne parloient de cette princesse qu'avec enthousiasme. En Espagne, elle avoit attiré les vœux de don Carlos; en Allemagne ceux de l'archiduc Charles. En Ecosse elle excitoit chaque jour de nouvelles passions. Quelle ligue ne formoit pas en sa faveur l'empire que sa beauté lui donnoit sur les premieres puissances de l'Europe? Quels malheurs Elisabeth n'avoit-elle point à en craindre? Elle reprocha donc à Marie ses mœurs, l'assassinat de Henri son époux, & des trames contre elle-même. » Les femmes, dit notre » historien, seroient trop malheureuses, si elles » étoient déshonorées, quand il prend envie » aux méchans de ternir leur réputation. Eh! » les femmes ne sont-elles pas plus exposées » à ce danger que les hommes? Si la méchan» ceté avoit ce droit, Elisabeth ne seroit-elle » pas plutôt déshonorée que Marie, comme » nous le voyons par les écrits diffamatoires, » imprimés de son vivant contre elle. Nous » n'y ajoutons aucune foi, & nous méprisons » ces libelles obscurs, par lesquels des méchans » s'efforcent de s'illustrer en décriant de grands » noms; mais la justice exige que, lorsque » nous rejettons cet indigne moyen, on ne » nous oppose pas le frénétique Buchanan, qui » n'a jamais prouvé la légitimité de ses accu» sations. «

Les ennemis de Marie la chargent encore de l'assassinat de son mari; mais ses premiers & seconds juges, qui par complaisance pour Eli-

ſabeth, deſiroient ſans doute de trouver leur priſonniere coupable, ne purent s'empêcher de reconnoître ſon innocence. On l'accuſe d'avoir tramé des complots contre Eliſabeth, d'avoir voulu attenter à la vie de la reine d'Angleterre; cette imputation eſt fauſſe. Il eſt queſtion ici d'une conjuration où l'on a voulu impliquer Marie. Voici comme M. Stuart met ſon innocence dans le plus grand jour :

» Marie, fille de tant de rois célebres, alliée » à preſque toutes les couronnes de l'Europe, » s'unir à une troupe d'aſſaſſins! Cette reine, » dont Brantôme peint l'ame ſous des traits ſi » touchans, qui s'étoit captivé les cœurs en » France plus encore par ſa douceur que par » ſa beauté, qui ſe montre ſi bienfaiſante, ſi » généreuſe dans les lettres qui nous reſtent » d'elles, lettres qu'elle écrivit, ſoit dans ſa » proſpérité, ſoit dans ſon infortune, voilà la » princeſſe que l'on veut aſſocier à des ſéditieux, à des conjurés! Mais combien n'é» prouva-t-elle pas de trahiſons & de perfi» dies, qui euſſent dû l'irriter? A ſon retour » en Ecoſſe, on maſſacre ſon aumônier à ſes » pieds; on proſcrit ſa religion; on la prive » de la meſſe, on l'enleve, on la couvre du » ſang de l'innocent Riſſo; on la calomnie, » on aſſaſſine ſon mari, & on a la hardieſſe » de lui imputer cet aſſaſſinat. Elle eſt enſuite » chargée de fers; elle ne les rompt que pour » aller ſe jetter entre les mains d'une reine » perfide & d'une cruelle parente, qui la fait » languir pendant plus de 18 ans, qui la dés-

» honore, qui condamne au dernier ſupplice
» ſes plus fideles partiſans, & ſe porte à l'aſ-
» ſaſſiner elle-même. «

A ces raiſons, l'auteur en ajoute encore d'autres pour juſtifier l'infortunée Marie; nous ne doutons point que les lecteurs ne ſoient ſatisfaits de cette apologie. Il y a dans cette hiſtoire pluſieurs morceaux remarquables pour la force des traits, tels que la deſcription de l'embarquement de Marie pour l'Ecoſſe, ſon entrevue avec Darnley, l'aſſaſſinat de Riſſo, &c. &c.

(*Critical Review; Monthly Review.*)

HISTOIRE des quatre dernieres campagnes du maréchal de TURENNE; par M. le chevalier DE BEAURAIN. Grand *in-fol.* A Paris, chez l'auteur, rue Gît-le-Cœur. Prix, 96 livres avec les cartes.

LE nom ſeul de Turenne eſt fait pour réveiller dans le cœur des François cet enthouſiaſme produit tout-à-la fois par l'eſtime, l'amour, l'admiration & la reconnoiſſance dont ils ſavent ſi bien ſe pénétrer pour leurs héros. Seul, il rappellera les jours de nos plus beaux combats, de ces triomphes dignes d'être célébrés par l'hiſtoire comme le fruit de la ſageſſe, du courage, de toutes les vertus & de tous les talens que la nature ait jamais réunis dans

un même chef. Seul, il auroit suffi pour rendre à jamais illustre la maison des ducs souverains de Bouillon, quand elle n'auroit pas eu tant d'autres titres à l'immortalité par les grands princes qu'elle a produits; mais c'est sur-tout à ceux que l'amour de la gloire appelle dans nos camps, que le nom de Turenne doit être précieux. C'est dans l'histoire de ce héros qu'ils doivent étudier l'art des combats & de la victoire; & c'est à eux aussi que M. le chevalier de Beaurain, déja si avantageusement connu par d'autres ouvrages, consacre son travail. Il a été devancé, il est vrai, dans cette carriere, par Deschamps, de qui nous avons l'histoire des deux dernieres campagnes du maréchal de Turenne. Cet officier estimable les avoit faites lui-même sous ce général; il avoit de la sagacité & des connoissances de son art; mais n'ayant eu ni sa confiance, ni des mémoires qui pussent le diriger, rarement pénetre-t-il les desseins de Turenne; beaucoup de choses lui échappent; il perd entiérement de vue les ennemis, & laisse au lecteur le soin d'imaginer ce qu'ils sont devenus. L'ouvrage de M. de Beaurain a d'abord un objet plus étendu, puisqu'il embrasse les quatre dernieres campagnes du maréchal; un avantage bien plus précieux encore, c'est d'avoir été rédigé d'après les papiers originaux que S. A. S. Mgr. le duc de Bouillon a bien voulu communiquer à l'auteur, & d'après quelques autres mémoires authentiques.

Les lecteurs s'appercevront sans peine combien notre auteur doit avoir été bien servi, par

l'usage qu'il fait de ces originaux & de ces mémoires. Il suit, pour ainsi dire, tous les mouvement de son héros; il l'accompagne jour par jour; peu content de retracer toutes ses démarches & ses évolutions, il nous montre toujours l'intention dans laquelle elles ont été faites. Les projets des ennemis ne semblent pas lui avoir été plus cachés; les moyens employés par le maréchal de Turenne pour les prévenir, ou pour faire réussir les siens, sont toujours clairement développés. Il fait plus ordinairement: en homme expérimenté, il apprend à juger & des projets & des démarches, après avoir retracé une campagne, il observe ce qui auroit pu être fait de plus avantageux; & c'est par cet ensemble d'exposés fideles & d'observations instructives que son ouvrage nous a paru devoir surtout intéresser nos militaires. Mais en n'omettant rien de ce qu'il croit essentiel à ceux qui cherchent à s'instruire, il a soin de nous avertir que son dessein n'est pas d'entrer dans une foule de détails minutieux, inutiles à ceux qui ont au moins les premieres connoissances de leur art.

Chacune des quatres campagnes décrites par M. de Beaurain est divisée en deux ou trois époques, suivant que les circonstances ont paru l'exiger. La premiere époque de la campagne de 1672, nous dit l'auteur lui-même, n'est intéressante que par la rapidité des conquêtes de Louis XIV, qui n'éprouva d'autres obstacles que les inondations: car les Hollandois ne se présenterent pas une seule fois devant les François. Elle est précédée par quelques détails

qui nous ont paru fort clairs & fort exacts, & qui servent d'introduction à l'histoire de ces conquêtes. Nous n'en extrairons que le morceau suivant, comme une preuve de la sagesse qui présidoit aux conseils du maréchal de Turenne, & de la confiance qu'elle lui méritoit de la part de Louis XIV.

» Le roi tint un conseil pour régler les opé-
» rations de la campagne. Les généraux & Lou-
» vois n'étoient pas du même avis. Le prince
» de Condé proposa d'attaquer Maestricht; mais
» le maréchal de Turenne représenta que la
» garnison montant à 13 mille hommes, le
» siege seroit long & difficile; qu'il pourroit
» décourager les troupes, donner aux Hollan-
» dois le tems de réunir leurs forces, d'être
» joints par celles de leurs alliés, & de venir
» au secours de la place; qu'il falloit se con-
» tenter de la bloquer, pour que sa nombreuse
» garnison ne pût inquiéter les opérations des
» François, & les empêcher d'entrer dans les
» Provinces-Unies. Le maréchal proposa en-
» suite de traverser les duchés de Limbourg &
» de Juliers, de s'approcher du Rhin, & d'at-
» taquer en même-tems Orsoi, Rhinberg, Bu-
» rig & Wesel, dont la conquête découvriroit
» le pays ennemi. Le vicomte observa en ou-
» tre, que les Hollandois, épuisés par une
» multitude de garnisons, n'opposeroient que
» peu de troupes dans cette partie, mais qu'il
» falloit avoir fait de grands progrès avant que
» l'électeur de Brandebourg vînt au secours de
» la république. L'avis de Turenne prévalut.

» On

» On ne pouvoit en donner un meilleur : car
» les états-généraux ayant mis beaucoup de
» troupes dans les places du Brabant & dans
» Maestricht, elles leur devenoient inutiles
» d'après la résolution de pénétrer en Hollande
» par le Rhin. «

Toute la suite de la premiere époque de cette guerre montra mieux que nos réflexions ne pourroient le faire la sagesse de ce conseil. La seconde devient plus instructive pour un militaire : on y voit le maréchal de Turenne faire échouer successivement avec des forces très-inégales les entreprises d'une armée nombreuse & commandée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, & le célebre comte de Montécuculli. Il ruine leur armée en les obligeant à des marches longues & pénibles dans une saison fâcheuse; ses campemens, ses postes sont si bien choisis qu'il les force à employer toute la campagne à former de vains projets. C'est sur-tout l'étude de ces marches & de ces campemens du maréchal qui fixera l'attention du militaire; mais nous ne pourrions les retracer ici sans le secours des cartes, & les détails d'ailleurs nous meneroient trop loin.

La seconde campagne, c'est-à-dire, celle de 1673, est divisée en trois époques. L'électeur de Brandebourg obligé à faire la paix, les Impériaux forcés à se retirer en Bohême, sont ce que la premiere de ces époques renferme de plus remarquable. Comme nous observons toujours avec plaisir les anecdotes qui peuvent

donner quelques connoiſſances des mœurs, & de leurs variations dans les différens ſiecles, nous en rapporterons ici une aſſez ſinguliere.

» Après le ſiege d'Unna, pris par le ma-
» réchal de Turenne, le prince d'Anhalt, con-
» ſeilla à l'électeur de Brandebourg de com-
» battre ; il alléguoit que ſi les François étoient
» vaincus, ils repaſſeroient le Rhin, & que ſi
» au contraire, ils battoient les confédérés,
» ils ne les pourſuivroient guere, afin de ne
» pas s'éloigner de leurs magaſins. Frédéric-
» Guillaume fit mettre l'armée en bataille. Tu-
» renne, qui eſpéroit, ſans riſquer d'action,
» obliger les alliés à s'éloigner du Rhin, ne
» parut pas. C'étoit un dimanche, & les en-
» nemis du prince d'Anhalt, qui n'étoient pas
» curieux de voir une bataille, engagerent le
» chapelain de l'électeur à allonger l'office :
» il prêcha environ 3 heures ; & à la fin du
» ſermon, le duc de Bournonville prétendit
» qu'il étoit trop tard pour combattre. «

Il n'eſt pas néceſſaire de demander à nos lecteurs ſi une pareille cauſe féroit perdre aujourd'hui l'occaſion d'une victoire.

La ſeconde & la troiſieme époque de cette campagne ſont conſacrées au retour des Autrichiens dans l'Empire, & aux moyens qu'emploie Turenne pour s'oppoſer à leurs deſſeins. On y voit le génie du grand Turenne malheureuſement contrarié par les ordres de la cour, ce qui le met dans l'impoſſibilité d'empêcher Montécuculli de s'approcher du Rhin, & de prendre Bonn, ce qui oblige encore les

François d'évacuer leurs conquêtes en Hollande. Turenne avoit écrit que le moyen de les conſerver étoit de s'approcher de la Bohême, & d'en maſquer les débouchés pour retenir l'armée de l'empereur. La réponſe du marquis de Louvois fut que le roi ne diſconvenoit point que ce parti ne fût très-avantageux, mais qu'en conſidérant la longue marche que l'armée feroit obligée de faire, il ſuffiſoit d'empêcher l'ennemi de s'avancer beaucoup au-delà de Nuremberg. C'eſt à cette réponſe ſans doute qu'il faut attribuer tout le ſuccès des ennemis pendant cette campagne; & le héros qui les auroit prévenus ſi la cour avoit ſuivi ſes conſeils, doit être vengé du miniſtre qui eut encore la foibleſſe de les lui imputer : c'eſt auſſi ſur quoi M. de Beaurain ne laiſſe plus aucun doute.

La campagne de 1674 eſt, ſelon notre auteur, au ſentiment de qui on peut bien s'en rapporter, une des plus inſtructives que l'on puiſſe connoître. On y voit les moyens employés par le maréchal de Turenne pour empêcher le duc de Lorraine de pénétrer en Franche-Comté, dont il vouloit troubler la conquête. M. de Beaurain expoſe enſuite les opérations de ſon héros depuis cette conquête juſqu'au moment où il repaſſa le Rhin. A cette époque, il s'occupe à le juſtifier d'une inculpation calomnieuſe dont pluſieurs hiſtoriens ont ſouillé ſa mémoire. Il s'agit de la ruine de quelques villages du palatinat. Cette imputation ayant été accréditée par tous les ennemis de

ce grand homme, nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs les raisons évidentes par lesquelles elle se trouve absolument démentie.

» On accuse ce héros, dit M. de Beaurain, » d'avoir reçu & exécuté l'ordre de réduire » en cendres les états de l'électeur Palatin. Les » historiens, dont la plupart ont compilé sans » examen, confondent les époques, & placent » en 1674 la ruine de ce pays, qui n'eut lieu » qu'en 1688, c'est à dire, 13 ans après la » mort du maréchal. La simple exposition des » faits suffira pour laver sa mémoire. Le vicom» te, jugeant que quand les renforts des confé» déres les auroient joints, leur supériorité » l'obligeroit à repasser le Rhin, résolut de » leur ôter les moyens de subsister à la droite » du fleuve : il en fit donc enlever ou con» sommer les grains & les fourrages : il n'y » a rien dans cette conduite que de con» forme aux loix de la guerre. Les paysans Pa» latins, réduits à la plus affreuse disette, dé» chargerent leur rage sur quelques soldats qui » tomberent entre leurs mains, & dont on » trouva les corps mutilés. Les troupes mirent » alors sans ordre le feu à quelques villages. » Dès que Turenne en fut informé, il défen» dit de brûler sous les peines les plus rigou» reuses. J'observerai que l'humanité qui ca» ractérisoit le général François, ne s'accorde » pas avec la réputation d'incendiaire qu'on lui » donne, d'après un accident fortuit auquel il » n'eut aucune part. Si Louis XIV avoit

» mandé au vicomte de ruiner le Palatinat, il
» eût accusé la réception de cet ordre, & rien
» ne l'indique dans ses papiers. Ce qu'il dit
» dans une lettre adressée au monarque, ne
» peut s'entendre que de la disette que souf-
» froient les habitans, & à laquelle on remé-
» dia le plus qu'il étoit possible : car le ma-
» réchal autorisa les commis des vivres à dis-
» tribuer du pain de munition aux sujets de
» l'électeur Palatin comme aux soldats de l'ar-
» mée. D'ailleurs, Turenne manda quelques
» jours après au marquis de Louvois *qu'il avoit*
» *répondu à l'électeur Palatin ce qui étoit vrai,*
» *c'est à-dire, que si les soldats avoient brûlé sans*
» *ordre quelques villages, c'étoient ceux où ils*
» *avoient trouvé des soldats tués par les paysans.* «

Ajoutons pour la justification complette de ce grand homme, qu'*il punit de mort les soldats les plus coupables*, & pour celle des troupes françoises, que les trois régimens anglois qui se trouvoient dans l'armée de Turenne, furent ceux que la barbarie des paysans Palatins souleva le plus, qui contribuerent le plus à l'incendie de ces villages, & que tout ce qui a été depuis écrit là-dessus contre la gloire du maréchal de Turenne, n'a été répété par les historiens que sur la foi des gazettes de Hollande, alors intéressées à rendre le nom françois odieux à toute l'Europe.

Un académicien de Manheim, homme d'ailleurs estimable par ses connoissances, a cependant imprimé qu'il est très-certain que Turenne fit réduire en cendres une partie des

villages du Palatinat. Guidés par M. de Beaurain, nous avons démontré la fausseté de cette assertion. Le même académicien tombe dans une seconde erreur, en ajoutant dans la même phrase que le *cartel* envoyé au maréchal de Turenne par l'électeur Palatin est *imaginaire.*

Non-seulement ce cartel n'est point imaginaire, mais notre auteur nous en donne une copie tirée de l'original même, existant parmi les papiers du maréchal, ainsi que la réponse de M. de Turenne à l'électeur, & sa lettre au marquis de Louvois. Ces trois pieces sont trop intéressantes pour qu'on ne nous sache pas gré de les joindre à cet extrait.

Lettre ou Cartel de l'Electeur Palatin *au Maréchal de* Turenne.

A Fridersisbourg, le 17 juillet 1674.

L'embrasement de mes bourgs & villages qu'une lettre d'un de vos domestiques, aussi-bien que d'autres avis, donnent sujet de croire avoir été fait par vos ordres, est une chose si extraordinaire, & si indigne d'une personne de votre qualité, que je suis en peine d'en imaginer les raisons. Tout le monde s'étonne d'autant plus de cette maniere d'agir, que vous n'en avez pas usé de même avant votre conversion, en diverses campagnes que vous avez faites en ce pays, contre des ennemis qui n'étoient pas vos parens. Pour moi, bien que je n'en dusse pas moins attendre après les désordres qui s'y commettoient par les troupes que vous commandiez l'année passée, lorsque vous le traversâtes en qualité d'ami, je ne

laisse pas d'être surpris d'un procédé si contraire aux loix de la guerre parmi les chrétiens, & aux assurances que vous m'avez tant de fois données de votre amitié. Il me semble qu'à toute rigueur on ne met le feu qu'aux lieux qui refusent des contributions, & vous savez que vous n'en avez point demandé à ceux que vous avez fait réduire en cendres. Plusieurs de vos prisonniers m'ont assuré que vous le faisiez pour vous venger de mes paysans, qu'on disoit avoir mutilé les corps de vos soldats qu'on y a trouvés. Mais comme on n'a point ouï dire que mes paysans eussent commis ci-devant de pareilles barbaries, il y a apparence qu'elles ont été faites par ceux que vous avez emmenés des évêchés de Strasbourg & de Spire, qui peut-être ont été bien aises de vous fournir ce prétexte de vengeance; mais quand même ce seroient de mes sujets, je ne saurois croire que l'inhumanité de quelques particuliers, laquelle j'aurois sévérement punie si j'en avois connu les auteurs, vous eût obligé à ruiner tant de familles innocentes, & à consumer jusqu'aux églises même de votre religion. Des actions si contraires à l'accroissement que vous prétendez avoir fait en la pratique du christianisme par votre conversion, me font croire que cela provient de quelque chagrin ou dépit que vous avez contre moi; mais il vous eût été facile d'en tirer raison par des voies plus usitées entre gens d'honneur. Je pense que le roi T. C. vous permettra bien le loisir de vous satisfaire présentement de vous à moi par un ressentiment plus généreux que celui de la ruine de mes pauvres sujets, & que vous ne refuserez pas de m'assigner par le porteur, le tems, le lieu &

la maniere dont nous nous servirons pour nous satisfaire. Ce n'est pas d'une humeur de roman, ni par la vanité de pouvoir recevoir un refus, que je vous fais cette demande, mais par un desir de vengeance que je dois à ma patrie, puisque je ne peux à présent le faire à la tête d'une armée pareille à celle que vous avez, & qu'aucune autre vengeance du ciel sur vous ne me paroît pas si prête que celle que vous pouvez recevoir de ma main. Je me promets en cette rencontre que ce pays, qui a autrefois servi d'asyle à feu M. votre pere, mon grand-oncle, en sa disgrace, & que vous avez si souvent ruiné, sera le témoin de votre repentir, comme il l'a été de votre dureté & de vos excès.

RÉPONSE *du Maréchal de* Turenne *à l'Electeur* Palatin.

Au camp de SECKENHEIM, le 27 juillet 1674.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que V. A. E. m'a fait l'honneur de m'écrire ; je la peux assurer que le feu qui a été mis à quelques-uns de ses villages, a été sans aucun ordre, & que les soldats qui ont trouvé de leurs camarades tués d'une assez étrange façon, l'ont fait à des heures qu'on n'a pu l'empêcher. Je ne doute pas que V. A. E. ne me continue l'honneur de ses bonnes graces, n'ayant rien fait qui pût m'en éloigner.....

Comme il s'agit de constater un fait sur lequel on a long-tems disputé, nous transcrirons encore ici la lettre du maréchal de Turenne au marquis de Louvois. Elle est datée du camp de Landau, le 23 août 1674, & conçue en ces termes :

Quand je sortis du Palatinat de delà le Rhin, je reçus une lettre de l'électeur Palatin par un trompette, dont le roi aura assurément ouï parler : car je la lus à ceux qui étoient dans ma chambre. J'en ai gardé l'original, & n'en ai pas laissé prendre de copie, de peur que cela ne courût : car je suis assuré que M. l'électeur Palatin en aura été fâché une heure après. Je lui répondis que j'avois reçu la lettre qu'il m'avoit fait l'honneur de m'écrire, & lui mandai (CE QUI EST VRAI) *que si les soldats avoient brûlé sans ordre quelques villages, c'étoient ceux où ils avoient trouvé des soldats tués par les paysans. Si le roi veut, je vous enverrai la copie de la lettre ; mais j'ai cru, à cause de Madame, qu'il valoit mieux assoupir cela....*

L'importance que nous avons mise à justifier notre héros de l'incendie du Palatinat, & à constater le cartel qu'il reçut de l'électeur, ne nous permet plus de donner une idée de la quatrieme & cinquieme époque de la campagne de 1674, suivant que M. de Beaurain l'a tracée lui-même à la tête de son ouvrage.

Pendant ces deux époques, on voit le maréchal de Turenne contenir une armée deux fois aussi nombreuse que la sienne, & l'empêcher de pénétrer dans le royaume. La sixieme contient les détails des opérations au moyen desquelles le général François obligea les Allemands, infiniment supérieurs par le nombre de leurs troupes, à repasser le Rhin, en évacuant la Haute-Alsace. En 1675, on voit Turenne & Montécuculli faire une guerre tout-à-fait semblable à celle que feroient aujourd'hui les généraux les

plus expérimentés. Peut-être notre auteur auroit-il pu dire que c'eſt ſur-tout l'étude de cette campagne qui a formé les grands généraux venus après Turenne & Montécuculli. Elle fut malheureuſement la derniere du héros qui illuſtrera à jamais la maiſon de Bouillon. La tâche que M. de Beaurain s'étoit impoſée ſe trouvoit remplie à la mort de ce héros; mais on lui ſaura bon gré d'avoir continué à expoſer les opérations des François & des Impériaux juſqu'à la fin de cette campagne.

Nous ſommes fâchés que la nature de ſon ouvrage ne nous ait pas permis d'en détacher pluſieurs morceaux que nous aurions volontiers mis ſous les yeux de nos lecteurs, s'ils avoient pu juger des opérations qu'il décrit ſans le ſecours des cartes qui aident à ſuivre les marches de ſon héros. Il ſuffit d'ailleurs d'annoncer que tout ſon travail conſiſte dans l'expoſition la plus circonſtanciée & la plus exacte des opérations du maréchal de Turenne, pour exciter le plus vif deſir de l'étudier dans le cœur de tous les militaires jaloux de ſe diſtinguer.

Telle étoit la confiance que ſon génie ſupérieur avoit ſu inſpirer à ſes armées, que les généraux paroiſſant indécis après ſa mort ſur le parti qu'ils devoient prendre, un ſoldat, témoin de leur incertitude, s'écria : *lâchez la pie : elle nous conduira. La pie* étoit le nom du cheval que Turenne montoit les jours de bataille. Cet éloge vaut peut-être lui ſeul tous ceux que l'éloquence a faits de ſon courage & de ſes talens militaires. Ses vertus n'ont ja-

mais été mieux célébrées que par l'ennemi même qu'il avoit eu le plus souvent à combattre dans ses dernieres années. *Il faisoit honneur à l'homme*, dit Montécuculli en apprenant sa mort. Enfin, si quelque chose peut ajouter à l'idée qu'on doit se former de ce grand homme, c'est celle qu'en avoit le grand Condé, seul des héros peut-être qui puisse lui être comparé, & qui, pour s'assurer de la victoire, *desiroit seulement pouvoir entretenir une demi-heure l'ombre du maréchal de Turenne.*

Mais n'oublions pas que c'est l'ouvrage même de M. de Beaurain que nous avons à faire connoître, plutôt que son héros, & qu'il nous reste encore à parler d'une partie essentielle de son travail, partie qui doit le rendre sur-tout précieux aux militaires : c'est celle des cartes & des plans destinés à faciliter l'intelligence des opérations qu'il décrit en suivant pas-à-pas le maréchal de Turenne.

» La géographie, dit l'historien, est regar-» dée à juste-titre comme la base de l'étude de » la guerre. La multitude des cartes qui exis-» tent semble offrir les plus grandes ressour-» ces; mais on s'apperçoit à la confrontation, » que l'incertitude naît de l'abondance même. » Il faut distinguer les simples cartes géogra-» phiques des topographiques : les premieres ne » présentent que le cours des rivieres & la » position des principaux lieux; les dernieres » offrent tous les détails d'un pays, comme » rivieres, bois, marais, montagnes, chemins, » villes, villages, hameaux, &c. On sent d'a-

» près ces deux définitions, que les cartes géo-
» graphiques ne peuvent donner que des idées
» générales, & que les cartes topographiques
» sont celles sur lesquelles on regle toutes les
» opérations de la guerre qui exigent une con-
» noissance détaillée des lieux. «

C'est en conséquence de ces principes que notre auteur a destiné à l'intelligence de son ouvrage trois especes de cartes. Les premieres suffisent pour suivre les mouvemens de deux armées qui operent loin l'une de l'autre, ou qui ne manœuvrent pas. Des lignes ponctuées y expriment les mouvemens des deux armées. Les secondes nous donnent la connoissance des moindres détails locaux, connoissance sur-tout nécessaire pour suivre les opérations du maréchal de Turenne en 1674 & 1675. On a tracé sur toutes les feuilles qui composent ces cartes, les marches & les positions des François & des Allemands.

La troisieme espece renferme les plans de sieges, de combats, de batailles. On sent que celles-ci doivent être les plus détaillées. M. de Beaurain y a rendu sensible jusqu'au nombre des bataillons, & des escadrons dont les deux armées étoient composées. Son travail, soit dans cette partie, soit dans celle de l'histoire, nous a paru devoir lui mériter l'estime & la reconnoissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'art & des connoissances militaires.

(*Journal encyclopédique.*)

MÉLANGES tirés d'un petit porte-feuille ; premiere partie. A Avignon, & se trouve à Paris, chez Onfroy, libraire, quai des Augustins, & chez les marchands de nouveautés. Vol. *in-8vo.* de 231 pages. Prix 2 liv. 8 s. 1782.

L'ÉDITEUR de ces *Mélanges*, nous prévient dans un *avis*, qu'il n'en restera point à cette premiere partie. » Si ces *Mêlanges*, (dit-il) » plaisent au public, s'il s'intéresse au sort de » *Sylvanire* & de *Sylvain*, l'éditeur de ce pre» mier cahier obtiendra d'eux la permission de » donner quelques autres fragmens de leur » histoire ; il présentera le tableau des scenes » champêtres qui font les délices de leur vie » & publiera leurs conversations sur les diffé» rens objets qui, dans leur douce retraite, » occupent leurs loisirs. « Voilà au reste des phrases un peu pénibles, & qui s'écartent du ton simple & naturel que l'auteur, dans la suite, paroît avoir adopté.

On nous dit encore que » les descriptions » des travaux & des plaisirs des champs seront » souvent interrompues par des réflexions, » par des considérations plus ou moins profon» des sur les passions, sur les mœurs, sur les » usages, sur les jouissances des habitans des » villes, &c. « Les héros de ces especes d'i-

dylies, sont deux époux : le mari est occupé à former l'esprit de sa femme. A la suite, à chaque cahier, sont des explications & des dissertations qui font connoître les différens objets de physique & d'histoire naturelle.

L'*avis* est suivi d'une *préface* qui débute ainsi : » Inconnu désormais dans le monde, destiné à » l'être toujours, mon nom ne sera point écrit » à la tête de ces mêlanges; je ne desire plus » qu'il soit prononcé ni à la cour ni à la » ville. C'est assez qu'il le soit autour de ce bois » sauvage, dont la solitude profonde cache » mon existence. Que sous l'ombrage touffu » de nos hêtres antiques, Sylvanire heureuse » & tendre répete mon nom; que les zéphyrs » qui se jouent entre les verds & frais feuil» lages de nos bosquets, & qui caressent sa » bouche demi-close, entendent seuls ces ac» cens expirer sur ses levres, en nommant » celui qui l'adore : voilà l'unique vœu de mon » cœur. Puisse le petit nombre des sages qui » viennent quelquefois partager avec nous cet » asyle, m'avouer pour leur ami, qu'ils s'ho» norent avec moi des liens qui nous unissent : » c'en est assez pour ma gloire & pour mon » bonheur. «

Ce morceau respire la sensibilité d'un vrai philosophe, qui met l'humanité & la sagesse au rang de ses plaisirs. On nous présente ensuite un tableau de la capitale, où la critique n'a ni morgue ni amertume. L'auteur avoue cependant, qu'il doit à son séjour de quelques années dans Paris, le goût des lettres; cet

avantage le console des ennuis dont il a été la victime dans cette même ville, où il a puisé d'utiles connoissances; Sylvanire enfin, est venu lui tenir lieu de tout. Il faut lire dans l'original cette espece de censure détaillée de Paris : nous conviendrons que le peintre a souvent un pinceau fidele, peut-être a-t-il trop délayé ses couleurs : les images plus resserrées, en reçoivent plus d'énergie. On voit que c'est l'épanchement d'une ame mélancolique, & ces sortes d'effusions du sentiment, sont toujours sûres d'intéresser. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur ce morceau, qui contraste assez bien avec les réflexions chagrines, exhalées contre Paris :

» Je parlois de mes bois, j'y reviens. Là, » dans le sein d'un doux repos, je jouis de la » plus parfaite liberté ; je la consacre à l'amour, » à l'amitié, à la lecture, à la contemplation » des beautés de la nature, à la jouissance » plus vive encore de faire autour de moi des » heureux. J'arrache par an à la misere dix » familles à moins de frais, que je ne me pro- » curerois à Paris une de ces enceintes étroi- » tes & sombres, où deux fois par semaine » j'irois respirer l'air le plus impur pour enten- » dre estropier les meilleurs ouvrages drama- » tiques, ou siffler toutes ces productions bi- » zarres & éphémeres qu'enfante le mauvais » goût. Dans ma douce retraite, selon les dif- » férentes heures du jour, me promenant avec » Sylvanire sous mes chênes antiques, ou sous » un ciel ouvert & serein, je dépose toutes

» mes pensées dans son cœur pur comme l'air » que nous respirons, & comme le cryſtal de » nos fontaines. Souvent auſſi, ſeul, errant, » ſans projet & ſans but, je laiſſe à mon ima» gination une carriere libre comme celle que » je parcours. C'eſt alors, c'eſt du fond de ma » forêt que mon eſprit, planant ſur la nature » entiere, s'arrête au haſard ſur l'idée qui vient » le ſaiſir. Sans intérêt, ſans eſprit de parti, » ſans *prévention*, je médite ſur des objets, ſur » des rapports qui, toujours étrangers à mon » bonheur, ne *ſont* examinés que par ma *rai*» *ſon*, que ne trouble alors aucune *illuſion.* «

Les perſonnes qui écrivent avec élégance, devroient bien s'interdire dans la proſe ces rimes, dont l'oreille délicate eſt toujours offenſée; au reſte, il ſeroit à ſouhaiter que tous les hommes fuſſent remplis des principes de cette philoſophie touchante, dont on nous expoſe ici le caractere & les douceurs, c'eſt-là le tableau d'un ſage aimable. Gar» dez-vous, (nous dit-il,) de penſer que » je prétende faire un ouvrage *philoſophique*.... » Auguſte philoſophie, nom ſi reſpectable & » ſi profané! qui peut te reconnoître encore » ſous les livrées dont on t'a revêtue? L'in» trigue, la cabale, l'amour d'une vaine & » fauſſe gloire, le deſir effréné de briller d'un » éclat impoſteur, de ſe revêtir des apparences » d'une importance ridicule; voilà les carac» teres qui diſtinguent une grande partie de » tes prétendus miniſtres. Animés par ces vains » & frivoles objets de tous leurs vœux, des

» fophiftes empoulés & obfcurs prétendent ré-
» véler tes oracles facrés. Bien loin d'éclairer
» la raifon, ils l'étonnent, ils l'égarent. Au-
» lieu d'émouvoir les ames, en y développant
» les fentimens de la nature, ils propofent à
» l'efprit des paradoxes métaphyfiques & cap-
» tieux. «

D'après cet *apperçu* critique de la philofophie du jour, l'eftimable auteur nous trace une idée de celle qu'il a adoptée, & que tout homme fenfé & honnête doit profeffer. Qui pourroit garder la févérité de cenfeur en lifant le morceau fuivant! » Mon ame feule dicte tout ce
» que j'écris; fes feules émotions porteront leurs
» empreintes fur mon ftyle inégal, comme les
» différentes affections que j'éprouverai. Nul
» ordre ne réglera ma marche; mon efprit que
» n'a jamais aftreint aucune méthode, ne con-
» noît aucun art; j'invite mes lecteurs à s'éga-
» rer avec moi dans mes penfées, comme je
» les inviterois à s'égarer avec moi dans mes
» bois, fûrs de nous retrouver toujours dans
» la route de la vérité, comme nous le ferions
» de retrouver le chemin de mon champêtre
» afyle. «

Il faut l'avouer, un auteur femblable, défarmeroit le critique le moins difpofé à l'indulgence; auffi, ne chercherons-nous point à nous appefantir fur les défauts qu'on pourroit reprocher à l'écrivain; malheur à qui ne fe livre pas au plaifir de lire & de juger quelquefois avec les yeux du cœur! Nous invitons les perfonnes fenfibles à lire le *fragment*

de l'hiſtoire de Sylvain & de Sylvanire : elle eſt écrite dans le même eſprit qui a dicté la *préface :* en voici une idée : l'auteur ennuyé des vains plaiſirs de la cour & de la ville, parvenu juſqu'à trente ans ſans avoir pu ſaiſir la moindre apparence de bonheur, ſe rappelle un payſage qui l'avoit frappé : il conçoit le deſſein d'aller revoir cet aſyle ; il ſe confie à un ami fidele qui l'approuve. *Lignamont*, c'eſt le nom de cet ami, avoit un intendant, ſur la diſcrétion & l'intelligence duquel on pouvoit compter : on l'admit dans la confidence. L'auteur prétexte un voyage; il renvoie toute ſa maiſon ; parcourt pluſieurs pays ; vient enfin à un village, où, ſelon les conventions, ſe trouve l'intendant de l'ami ; ils pourſuivent leur route : l'auteur arrivé à l'endroit où étoit le payſage, s'adreſſe au ſeigneur du lieu, & lui achete cette retraite deſirée. Le poſſeſſeur prend le nom de Sylvain, diſpoſe à ſon gré de ſa nouvelle demeure ; il trace l'enceinte du jardin ; marque la place de la maiſon. Deſcription intéreſſante de cet aſyle champêtre : voilà *Sylvain* ſatisfait, goûtant des plaiſirs inconnus à Paris : cependant ſon ame formoit encore des vœux : il ſe promenoit un jour du côté du hameau voiſin de ſa thébaïde : » Une jeune » villageoiſe ſe préſente à mes yeux : rien » n'étoit auſſi ſimple que ſes vêtemens ; mais » nulle taille ne fut jamais auſſi élégante que » la ſienne ; ſa démarche légere & aſſurée étoit » pleine de grace ; ſa tête n'étoit couverte » d'aucun ornement ; pas un ruban, pas une

» fleur ne décoroit la ſimple batiſte qui entou-
» roit ſon front & qui couvroit une partie
» de ſes joues; la candeur ingénue brilloit ſur
» ſon viſage; les attraits les plus doux étoient
» relevés par cette fierté noble & décente que
» la vertu ſait inſpirer... « La jeune perſonne alloit au hameau; *Sylvain* revenoit à ſon habitation : on doit bien s'attendre qu'il en eſt frappé d'un trait qu'il ne cherche point à repouſſer. Il ſaiſit l'occaſion de revoir la jeune villageoiſe, lui dit qu'il eſt malheureux, que c'eſt un de ſes couſins qui prend ſoin de le faire ſubſiſter, & auquel appartient la ferme où il demeure : il voudroit apprendre les travaux de la campagne, pour ſe rendre néceſſaire à ſon parent : la villageoiſe, qui ſe trouve être une *demoiſelle*, s'intéreſſe à ſon ſort, le préſente à ſon pere & à ſa mere : le vieillard lui fait le tableau de ſa ſituation; il eſt aiſé de voir que cette famille n'étoit pas née à la campagne. *Sylvain* reçoit des leçons de cet homme reſpectable; il eſt initié dans toutes les connoiſſances de l'agriculture. La demoiſelle ſe nommoit *Sophie*, & le pere & la mere *Honorat.*

Pendant neuf mois *Sylvain* fréquente leur maiſon; conſéquemment il a tout le tems de ſe pénétrer de l'amour que la belle *Sophie* lui a inſpiré. Tous ces détails demandent à être lus dans l'auteur. Le pere vient un jour trouver *Sylvain*, & lui reproche d'avoir troublé le bonheur de ſa famille en excitant la ſenſibilité de *Sophie*; il exige que *Sylvain* ne reparoiſſe plus dans ſa chaumiere. Quel coup pour un

amant ! Il ignore quel peut être *Honorat.* » Ce » n'eft pas (difoit-t-il) l'obfcurité de fon ori» gine que je redoute ; mais fi fans être né » dans la claffe la plus vile, le crime avoit » fouillé cette famille. « Ces craintes agitoient *Sylvain ;* il n'ofoit donc demander fa maîtreffe en mariage ; il conçoit le projet de faire des informations ; il fe contente d'écrire cette lettre à l'objet de fa tendreffe : » Vertueufe *So» phie*, j'obéis à l'ordre facré de votre refpec» table pere, en ceffant de vous voir ; foumet» tez comme moi toutes vos volontés à la » fienne ; & fi avant fix mois il ne vous » permet pas de m'aimer, oubliez pour jamais » le malheureux *Sylvain.* Donnez cette lettre » à votre pere, qu'il la conferve par pitié » pour un homme qu'il connoîtra mieux un » jour. «

Le commiffionnaire chargé de la lettre, trouve *Sophie* près de fa maifon, veut la lui rendre ; elle refufe de l'accepter, & exige qu'on la porte à fon pere ; *Honorat* remet la lettre à fa fille fans l'ouvrir, elle la décachete & la redonne à fon pere, fans avoir jetté un feul coup-d'œil fur ce qu'elle contenoit : il la lit, & la rendant au commiffionnaire : » Vous di» rez à *Sylvain* que j'ai lu la lettre ; que ma » fille l'a lue par mon ordre. «

Ici finit ce fragment de l'hiftoire de *Sylvain*, qui, par le plus heureux & le plus imprévu des événemens, époufa quelque tems après la belle & vertueufe *Sophie*, à qui il donna le nom de *Sylvanire :* ce point important de fon hif-

toire eſt conſigné dans une idylle en proſe qui peut être comparée à ce que nous avons de mieux en ce genre, & qui n'a d'autre défaut que celui d'être beaucoup plus longue qu'une idylle qui n'annonce ordinairement qu'un très-petit poëme champêtre. Cette piece eſt intitulée : l'*Orage*.

L'auteur commence par décrire les effets de la chaleur brûlante du ſoleil. » Ce pere de la » nature, dit-il, ſemble vouloir détruire ſon » propre ouvrage. Hélas! l'amour eſt auſſi le » pere de la nature; &, ſemblable à l'aſtre » qui ravage aujourd'hui nos campagnes, il » exerce toutes ſes fureurs ſur un cœur qui » n'eſt animé que par lui, qui ne vit que pour » lui. Ses feux m'ont deſſéché plus que le ſo» leil n'a deſſéché l'herbe de nos prairies. Les » fleurs de la jeuneſſe qui n'agueres ornoient » mes joues, ſont auſſi flétries que les fleurs » de nos campagnes. La fraîcheur qui éclatoit » ſur mon front eſt plus altérée que celle de » cette plante, qui, penchée ſur le lit du ruiſ» ſeau qui l'arroſoit, y tombe & s'y fane. » Que me ſert, hélas! d'avoir conſtruit ma » cabane dans ce bois ſolitaire, de l'avoir ca» chée ſous ces touffes d'épines qui la dérobent » à tous les yeux? Chênes antiques! dont » l'épais feuillage a vu plus de cent fois le » char du ſoleil parcourir les ſignes du midi, » ſans ſe laiſſer pénétrer par aucun de ſes » rayons, que ne pouvez-vous préſerver mon » cœur des ardeurs de l'amour, comme vous » défendez ces fougeres contre les feux de l'aſ-

» tre brûlant? J'erre nuit & jour dans les rou-
» tes étroites & tortueuſes de ces halliers;
» j'eſpérois y trouver l'oubli de mes peines;
» &, ſemblable au cerf qu'atteignit une flêche
» mortelle, & qui emporte dans ſon flanc le
» fer du chaſſeur barbare, je n'y trouverai
» qu'une mort triſte & douloureuſe. Hélas!
» l'eſprit perd le ſouvenir de ce qui l'a frappé
» le plus; mais jamais, jamais le cœur n'ou-
» blie les ſentimens dont il fut pénétré....
» Depuis plus de trois mois, s'eſt-il écoulé un
» jour, un ſeul jour, ſans que, caché derriere
» des buiſſons, j'aie paſſé des heures entieres,
» les yeux fixés ſur le toit de *Sophie*, en écar-
» tant le feuillage épais du troêne, ou à travers
» les branches moins ſerrées de l'églantier. Si
» j'entends le matin la diligente alouette chan-
» ter l'hymne de l'aurore, je crois voir *Sophie*
» ſortant des bras du ſommeil, plus belle, plus
» fraîche que la roſe du matin. Si la gémiſſante
» tourterelle appelle ſa compagne; ſi, perchées
» à côté l'une de l'autre, un doux frémiſſement
» agite leurs aîles: ah! *Sophie*, je t'appelle en-
» core; je tombe à tes genoex. Hélas! quel-
» quelquefois je crois voir tes yeux s'atten-
» drir, tes bras s'étendre vers moi, ta main
» eſſuyer les larmes qui coulent ſur mes joues:
» mais non, la terre aride les reçoit, &c. «

Après ces idées ſi douces & ſi tendres, par un de ces contraſtes qui ne ſont connus que des grands poëtes, & admirés que par ceux qui ſont dignes de les lire, l'auteur paſſe à la deſcription des approches d'un orage, & bientôt

à celle de l'orage même; on s'imagine voir un tableau de Rembrand. *Sylvain*, au milieu de l'effroi général, n'éprouve qu'une ſeule crainte. Chaque éclair qui s'étend vers le hameau de *Sophie* glace ſes ſens : ah, ſi la jeune imprudente alloit chercher un aſyle ſous quelque arbre de ſon verger! *Sylvain* vole vers le hameau. Il rencontre une voiture couverte d'oſier, un conducteur effrayé preſſe les chevaux qui la tirent. *Sylvain* approche : un coup de foudre briſe la voiture. *Sophie*, *Hélene* ſa vertueuſe mere, & le vieux *Honorat* ſon pere, ſont étendus près d'elle, & ſemblent privés de la vie. *Sylvain*, ſans ſonger à ce qu'il fait, emporte ſa chere *Sophie* au bord d'une fontaine voiſine; il l'inonde d'eau, & tombe bientôt évanoui à côté d'elle. *Honorat*, *Hélene* & le conducteur ont recouvré l'uſage de leurs ſens; ils viennent à l'endroit où ſont *Sophie* & *Sylvain*; ils les font revenir à eux; & touchés de leur ſort & de leur amour, les parens de *Sophie* accordent leur fille au fidele *Sylvain*. Tous ces détails ſont peu de choſe par eux-mêmes, ſi vous voulez; mais le ſtyle de l'auteur y répand un charme & un intérêt qui attendriroient le lecteur le moins ſenſible.

Voilà donc *Sylvain* uni à ſa chere *Sylvanire*, car nous ne l'appellerons plus *Sophie*. Ils ſe retirent dans la maiſon commode que *Sylvain* a fait bâtir; il paſſe toujours aux yeux de ſon épouſe pour ne devoir ſa ſubſiſtance qu'au travail de ſes mains & aux bienfaits de M. *Charles*; & *Sylvanire* ne peut donner aucun éclair-

ciſſement à ſon époux concernant ſa propre famille ; car elle a éte élevée dans le hameau depuis ſa plus tendre enfance, & ſes parens ne lui ont jamais fait part de rien qui eût rapport avec leur état antérieur. L'auteur nous promet de nous apprendre bientôt dans quelle circonſtance *Honorat* crut devoir lui révéler ce ſecret, qu'il lui laiſſa le droit d'apprendre ou de cacher à *Sylvanire*. Ce fut alors que *Sylvain* lui apprit le ſien : & cette double confidence répandit un nouveau charme ſur le bonheur de l'un & de l'autre.

Ces deux époux trouvoient dans leurs occupations champêtres, & dans le doux plaiſir de vivre enſemble & de s'aimer, un bonheur tranquille & ſolide qui n'eſt fait que pour les cœurs droits & ſenſibles : plus éclairés que les villageois de leur voiſinage, ils répandoient ſur eux des bienfaits qui augmentoient leurs lumieres, & ſatisfaiſoient à leurs beſoins ; ils étoient chéris de tout ce qui les environnoit. *Sylvain* trouvoit dans la compagnie de ſon épouſe de quoi fortifier de plus en plus ſon goût pour la retraite, pour l'ordre & pour la vertu ; & *Sylvanire* puiſoit dans la converſation de ſon époux toutes les lumieres qui diſtinguent l'homme du monde & l'habitant des grandes villes ; il dévoiloit à ſes yeux les ſecrets de la nature, de la philoſophie & des arts ; il lui découvroit les vices & les ridicules de la ſociété, il lui apprenoit à connoître le genre-humain ; ce qui augmentoit ſon eſtime & ſon amour pour *Sylvain*, & le goût des plaiſirs innocens de la campagne.

Ce

Ce ſont ces converſations ſur différens ſujets, entremêlés de fragmens de la vie de l'auteur, & de tout ce qui peut jetter dans un recueil une agréable variété, qui composeront ces mêlanges, où il paroît que la philoſophie, que la ſcience, que l'érudition ſe joindront aux affections les plus touchantes de la nature, & aux ſentimens les plus délicieux d'une ame vertueuſe & ſenſible, pour intéreſſer le lecteur & pour l'éclairer, & parvenir enfin à ſon entendement par la route de ſon cœur.

Sylvain ne ſe borne pas à ces converſations, pour inſtruire ſon épouſe : il ſaiſit les momens où elle eſt chez ſes parens, ou occupée aux petits ſoins de ſon ménage, pour jetter ſes inſtructions ſur le papier ; c'eſt à l'un de ces momens de loiſir que nous devons *l'Eſſai ſur les paſſions*, morceau d'environ 40 pages d'impreſſion, qu'il place à la ſuite d'une petite piece où il décrit la *Fête du village*.

Dans cet *Eſſai ſur les paſſions*, l'auteur, après avoir jetté un coup-d'œil ſur les trois regnes de la nature, poſe pour principe que l'homme eſt le ſeul être ſur la terre qui ſoit doué de la double faculté de ſentir & de juger; les impreſſions des ſens, ſoumiſes à ſon intelligence, ſont ce que l'on appelle ſentimens.

» Il eſt d'autres impreſſions, mon amie, » pourſuit *Sylvain* ; celles-ci ſe gravent & » s'impriment dans notre ame : elles y pénè» trent & s'y conſervent. Si je te regarde, » *Sylvanire*, mon ame ſe remplit de délices qui » la charment encore, ſoit que ton voile s'a-

» baiſſe ſur ton viſage, ſoit que tu t'enfonces
» ſans moi dans un bocage épais. Tu n'es plus
» devant mes yeux; mais tu animes encore
» mon cœur. Le ſentiment que tu fais naître
» ne fuit point avec toi. «

Il faut diſtinguer en nous deux genres d'intérêt puiſſant; l'un qui nous attache à nous-mêmes, & l'autre à nos ſemblables; les paſſions ont pu nous aveugler ſur le dernier. Notre ame eſt faite pour aimer, & les préjugés ſeuls de la ſociété s'oppoſent à ce délicieux ſentiment. Le ſentiment ne nous égare jamais, à moins qu'il ne ſoit lui-même égaré par notre jugement; les erreurs de celui-ci nous font courir après des chimeres qui ne ſauroient faire notre bonheur : nos deſirs irrités par les obſtacles ſe changent en paſſions; voilà les principes des maux qui déſolent la ſociété; le cœur de l'homme eſt naturellement bon; s'il devient méchant, *c'eſt*, comme a fort bien dit quelqu'un, *par erreur de calcul.* Les illuſions qui environnent l'homme dans les grandes ſociétés achevent d'égarer ſon jugement; il pourſuit le bonheur & ne l'atteint jamais.

Sylvain fait enſuite l'analyſe des plaiſirs factices des grandes villes; il les compare aux plaiſirs naturels de la campagne, qui ſont en général plus à la portée de l'homme & plus faits pour lui.

Cet *Eſſai ſur les paſſions* eſt ſuivi de notes très-curieuſes ſur les minéraux, ſur la galle-inſecte qui s'attache aux feuilles des arbres en forme de demi-globe, & y reſte collée dans

une parfaite immobilité; tandis que son mâle, qui est un moucheron très-vif & sujet à plusieurs métamorphoses, la féconde en la parcourant dans toute son étendue; sur le trémella qui jouit de la double prérogative d'être animal & plante, & forme le véritable anneau d'union entre les deux regnes, l'animal & le végétal, que les philosophes ont toujours si vainement recherché. Cependant comme cette vérité ne paroît pas encore solidement constatée, l'auteur croit qu'on pourroit, en attendant mieux, supposer, ou, si l'on veut, soupçonner que le trémella est un madrépore très-flexible, qui a toutes les apparences d'un végétal, & que cette substance est mise & entretenue dans un mouvement continuel, par les agitations également continuelles des animaux dont elle est la ruche, l'étui ou le sac, comme on voudra l'appeller. L'auteur nous parle ensuite du polype, & nous rappelle à ce sujet les idées presque prophétiques du célebre Leibnitz, & les découvertes de M. Trembley; d'où il résulte que cet être singulier paroît nous montrer le passage du regne végétal au regne animal. Nous avons déja entrevu dans le trémella le passage de l'animal au végétal; il ne resteroit plus pour achever la chaîne, que de trouver celui qui unit le regne minéral au végétal. Ce passage n'est peut-être pas si impossible à trouver qu'on pourroit se l'imaginer: il faudroit découvrir le lien qui unit l'accroissement par apposition à celui par intussusception; & de ce que le lien est difficile

à trouver, il ne s'ensuit pas qu'il ne peut exister ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a dans la nature un principe qui est commun aux trois regnes, c'est celui par lequel plusieurs especes de leurs productions tendent à prendre des formes régulieres.

Nous exhortons l'auteur à nous donner la suite de ces Mêlanges. Tout ouvrage qui parle au cœur est assuré d'exciter la curiosité, de trouver des lecteurs indulgens : ce n'est que l'art & le bel-esprit, qui doivent armer la sévérité de la critique.

(*Année littéraire ; Journal de littérature, des sciences & des arts ; Affiches, annonces & avis divers.*)



COURS complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale & vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes : ou *dictionnaire universel d'agriculture; par une société d'agriculteurs, & rédigé par M. l'abbé ROSIER, prieur commendataire de Nanteuil-le-Hardouin, seigneur de Chevreville, membre de plusieurs académies, &c. Tome second.* A Paris, rue & hôtel Serpente, 1782, *in-4to.* de 680 pages, avec 26 planches. Prix 12 livre en feuilles pour les souscripteurs.

IL a été rendu compte du premier volume de cet important ouvrage, dans un des journaux de 1782 (*) : le volume que nous annonçons est fait d'après la même méthode & les mêmes principes que ceux que l'on remarque dans le précédent; & l'on voit avec plaisir, que M. l'abbé Rosier s'applique à donner plus qu'il n'a promis; on voit même, dans un avertissement qui est en tête, que pour être plus à portée de suivre sa pénible & longue entreprise, il s'est ménagé un séjour dans sa campagne : » C'est, dit-il, au milieu des jardins,

(*) Volume de *janvier*, page 26--43.

» des champs, des vignes, des prés, des oli-» viers, &c. que j'étudie, & que je com-» pare ce que j'avois écrit autrefois avec ce » que j'observe de nouveau. « Nous ne doutons pas qu'il n'en résulte un très-grand bien pour l'ouvrage.

Nous ne pouvons cependant lui dissimuler qu'il eût été à desirer que ce cours soit moins volumineux qu'il semble devoir l'être, puisque les deux premiers volumes qui forment près de 1800 pages in-4to., ne contiennent encore que l'A, le B, & la moitié du C; il semble même que cela auroit été facile, en évitant des répétitions fréquentes & inutiles, en ce qu'elles pouvoient être supplées par des renvois : un exemple suffira pour faire sentir notre observation.

On indique au mot *asperge* une recette propre à faire périr les insectes qui s'attachent à ce légume, & qui n'est autre chose qu'une infusion de feuilles de saule, & cette même recette se trouve copiée au mot *saule*, d'une maniere aussi étendue, & absolument dans les mêmes termes.

On conçoit qu'il est aisé de multiplier ainsi les volumes; & si cette méthode a quelque chose de commode, elle ne peut manquer de rendre un pareil ouvrage très-coûteux ; au reste, ces réflexions viennent si peu de l'envie de critiquer, que nous nous hâtons de détruire les idées peu favorables qu'elles peuvent produire, en mettant sous les yeux du lecteur, la déclaration pleine de candeur & de désinté-

reſſement, que fait à ce ſujet M. l'abbé Roſier, à la fin de ſon avertiſſement.

» Plus j'avance, plus les matériaux ſe pré-
» ſentent en foule, de ſorte qu'il n'eſt pas poſ-
» ſible d'affirmer que ſix volumes ſuffiront pour
» cet ouvrage; s'il excede le nombre de huit,
» les volumes en ſus de ces huit ſeront déli-
» vrés *gratis* à MM. les ſouſcripteurs; j'aime
» mieux faire des ſacrifices & donner à mon
» ouvrage l'étendue qu'il exige. «

Nous prions donc M. l'abbé Roſier de croire qu'il n'eſt redevable de nos remarques qu'à l'invitation qui termine ſon avertiſſement.

» Si je me ſuis trompé, dit-il, dans les
» deux premiers volumes, & ſi j'erre dans
» les ſuivans, je prie ceux qui les liront d'a-
» voir la bonté de me communiquer leurs ob-
» ſervations. «

C'eſt avec une véritable ſatisfaction que nous remarquerons ce qu'il y a de louable dans cet ouvrage; la méthode de l'auteur, lorſqu'il parle des plantes & des arbres, ſoulage ſingulièrement l'attention du lecteur.

M. l'abbé Roſier commence par en donner les différentes dénominations, ſuivant les meilleurs naturaliſtes, & décrit enſuite, en autant d'articles ſéparés, les fleurs, le fruit, les feuilles, la racine, le port, le lieu où elle ſe plaît, les propriétés & le genre de culture qui lui eſt propre; par-tout on remarque le phyſicien inſtruit, l'obſervateur éclairé, & la clarté de ſon ſtyle n'en exclut pas l'élégance.

Pour avoir une idée générale de cet ouvra-

ge, il suffit de jetter un coup-d'œil sur le plan de l'auteur : il considere l'agriculture sous ces trois points de vue ; comme agriculture de *théorie*, agriculture de *pratique*, & agriculture *économique*.

Sans une *théorie* solidement établie par des principes généraux, & ces principes généraux fondés sur l'expérience, il est difficile, pour ne pas dire presque impossible, d'opérer avec connoissance de cause sur des objets soumis à des loix physiques. Delà cette nécessité de donner des prolégomenes, des notions préliminaires, qui soient comme autant d'échelons pour s'élever à la pratique, & à la loi qui prescrit chaque genre de travail. Avant de labourer, par exemple, ne doit-on pas connoître les instrumens consacrés au labourage, & les modifications qu'ils exigent relativement aux terres auxquelles on les destine?

Mais pour juger si les modifications de ces instrumens feront avantageuses, ne convient-il pas auparavant, d'avoir une idée exacte de la nature de la terre à labourer ; par conséquent des causes de sa compacité ou de son atténuation, plus ou moins fortes ; des moyens de remédier à l'une ou à l'autre, afin de faire acquérir à cette terre l'aptitude à ne retenir que la quantité d'humidité propre à la riche végétation de tel ou tel végétal ? Ces discussions entraînent nécessairement celles des engrais, tirés d'un des regnes de la nature, ou de deux, ou de trois ensemble, & enfin de toutes les combinaisons dont ils sont susceptibles.

Voilà déja un pas immenſe ; mais à quoi ſervira-t-il à l'homme qui n'aura aucune teinture des connoiſſances phyſiques ſur la végétation, ſur l'élaboration de la ſeve, ſur l'organiſation des plantes, ſur l'uſage & les fonctions que la nature a aſſignés à chacune de leurs parties ; enfin, ſur leur état de ſanté, de maladie & de dépériſſement ? Si, au contraire, on ſuppoſe le cultivateur parfaitement inſtruit de ces préliminaires, il ſaura à quelle eſpece de grain ſa terre eſt propre, de quelle eſpece de charrue il faudra ſe ſervir pour labourer, quand & comment il faudra labourer..... Cet homme ne balancera plus ſur le choix du ſujet qu'il doit greffer, ni ſur celui de la méthode à employer.... Il ne craindra plus de porter un fer meurtrier ſur l'arbre qu'il taille ; &, fidele ſectateur des loix de la nature, il doublera, à l'exemple du jardinier de Montreuil, le produit de ſes arbres fruitiers, même en aſſurant leur durée au-delà de tous les termes connus juſqu'à ce jour.

Avant de dépouiller la terre de ſes grains, le cep de ſes raiſins, les arbres de leurs fruits, ne faut-il pas ſonger aux différens inſtrumens que chaque récolte exige en particulier ? Tout propriétaire qui veut ne pas être trompé, peut-il ne pas voir lui-même ſi ſes cuves, ſes preſſoirs, ſes tonneaux ſont en état ; s'il ne manque rien aux voitures de toute eſpece, conſacrées aux travaux champêtres ; ſi les jougs des bœufs, ſi les harnois des chevaux n'exigent aucune réparation ? Il faut voir & tout voir par-ſoi-même, & ne jamais perdre de vue le

précepte que donne la Fontaine, lorsqu'il dit dans une de ses fables : *Il n'est pour voir que l'œil du maître ;* & l'on ajoutera à cet adage : l'homme qui n'est point instruit ne peut ni ne sait pas voir.

L'*agriculture de pratique* a pour objet la grande culture des grains, comme froment, seigle, orge, avoine, &c. Celle des menus-grains, comme maïs, sarrazin, pois, feves, panis, millet, &c. La culture des semences huileuses, comme lin, chanvre, navette, colsat, cameline, &c. Tous ces objets sont cependant subordonnés à une culture premiere, sans laquelle ils n'existeroient presque pas, parce que les moyens de l'homme sont trop foibles pour se passer du secours des animaux. Il faut donc songer à assurer leur subsistance par la formation des prairies, soit naturelles, soit artificielles.

Après ces cultures de nécessité premiere, il en est d'autres qui ne sont pas moins utiles, & qui concourent à multiplier d'une maniere particuliere les douceurs de la vie. Ce sont celles des plantes légumineuses, des plantes potageres, & celles dont le commerce & nos manufactures tirent de grands avantages, comme de la garance, du pastel, de la gaude, du safran, du chardon-bonnetier, &c.

La nature, toujours prodigue envers l'homme, a multiplié autour de lui les arbres, les arbrisseaux ; les uns pour décorer & faire le charme de son habitation, les autres pour fournir à ses besoins. C'est à lui à diriger & non

pas à contrarier la nature dans l'aménagement de ses forêts, dans la plantation des arbres à bois blanc, dans la conduite des arbres fruitiers, soit à noyaux, soit à pepins; enfin dans la culture de la vigne, qui se plaît si bien sous le ciel tempéré de la France. Tel est, en abrégé, le tableau des objets qui sont du ressort de l'*agriculture pratique*.

A quoi serviront à l'homme les récoltes les plus abondantes & les plus précieuses, s'il ne sait pas les conserver pour les besoins, & assurer leur durée pour prévenir les années de disette? L'*agriculture économique* doit venir à son secours. Ici elle prépare les greniers, les étuves, pour la dessication des grains, & perfectionne leur mouture. Là, elle dispose les cuves, les tonneaux, pour soustraire aux vicissitudes de l'atmosphere, cette liqueur bienfaisante qui répare les forces de l'homme, & qui flatte agréablement les houpes nerveuses de son palais: delà naît la comparaison des différentes méthodes de faire le vin, le cidre, le poiré, la biere, &c. de retirer de ces liqueurs, chargées du principe sucré, ces esprits ardens qui sont presque incorruptibles. Ici sous des cylindres, sous des pressoirs de différens genres, les huiles d'olive, de noix, de navette, de pavot, de lin, &c. coulent à grands flots. Là, une ménagere prépare le beurre, façonne les fromages, tandis que, d'un autre côté, sa compagne suit le travail de ce peuple laborieux qui fournit le miel, la cire, & l'hidromel. Ici, sous un toit rustique, ce ver ori-

ginaire de Chine, & naturalisé, pour ainsi dire, dans nos climats, prépare la matiere de ces tissus précieux que le luxe a rendus nécessaires. Là, l'humble brebis se laisse dépouiller de sa toison, pour fournir à l'homme de tous les états, le vêtement le plus chaud & le plus sain. Malheur à celui dont l'ame froide & apathique voit avec indifférence cette multiplicité de travaux!

Il s'agit actuellement de faire connoître la méthode adoptée par les auteurs, pour remplir ce canevas, & comment ils en réunissent toutes les parties pour en composer un livre élémentaire. 1°. Chaque mot est présenté sur toutes les acceptions dont il est susceptible, & discuté dans tous les points. Afin de ne pas sortir des exemples déja cités, prenons le mot *greffer*. Il y a plusieurs manieres de greffer qu'il faut développer; il y a un choix à faire dans les sujets qu'on destine à la greffe, enfin une saison à observer. Comme plusieurs auteurs ont déja écrit sur la greffe, on compare & on discute leurs méthodes; on dévoile leurs erreurs, ou leurs contradictions, enfin, on fait connoître en quoi ils se rapprochent ou s'éloignent de la nature. Ce n'est pas tout; il y a plusieurs pratiques avantageuses, éparses dans différentes provinces, & dont on n'a jamais parlé, qu'il est important de rassembler & de publier, afin de ne rien laisser à desirer sur cet article, & composer un traité sur la greffe, qui fixe le point où cette partie de la science agronomique en est restée. Ce traité doit en-

core offrir de nouvelles vues, de nouvelles expériences à tenter pour reculer les limites de l'art de la greffe. Ainsi, lorsqu'on parle de greffer tel ou tel arbre, en particulier, il suffit d'indiquer si la greffe doit être pratiquée ou à *œil dormant*, ou en *flûte*, ou en *couronne*, &c. & celui qui ignore la valeur de ces dénominations, n'a qu'à recourir au mot *greffe*.

Un dictionnaire n'est pas susceptible d'extrait; aussi nous contenterons-nous d'en citer quelques articles qui nous paroîtront les plus utiles, & pouvoir donner une idée suffisante du travail & des talens de M. l'abbé Rosier.

Avance fonciere. L'auteur en distingue deux sortes, les *avances primitives*, exigées par la nécessité; & les *avances secondaires*, exigées par la prudence.

Les premieres comprennent l'achat des bœufs, chevaux, mules, vaches, moutons & brebis; des harnois, des instrumens aratoires, machines de transport, gages & nourritures des domestiques, &c.

» On estime, dit-il, dans la Beauce, que » les *avances primitives*, pour faire valoir une » métairie de deux charrues, excedent la somme » de 6000 liv.; dans ces avances générales ne » sont point comprises celles des vaisseaux vi- » naires, celles que le propriétaire est obligé » de faire pour meubler & disposer la maison » qu'il doit habiter. Que sera ce donc, si pour » se loger il est contraint de bâtir! c'est le cas » de dire que dans toute acquisition, il faut » acheter les folies des autres; & dans ces cir-

» constances, ne pas perdre de vue le conseil
» donné par Caton : *Achetez d'un bon maître,*
» *il y a de l'avantage à acquérir un domaine en*
» *bon état. Bien des gens croient que l'on gagne*
» *à acquérir d'un propriétaire négligent, à cause*
» *qu'il vend moins cher; ils se trompent : l'acqui-*
» *sition d'un bien délabré est toujours un mauvais*
» *marché.* Ecoutons encore Columelle : *Le champ*
» *doit être plus foible que le laboureur; si le fonds*
» *est plus fort, le maître sera écrasé.* «

» Que conclure de ces préceptes fondés sur
» l'expérience ? que tout homme sensé doit,
» en achetant, mettre en ligne de compte les
» avances primitives qu'il sera obligé de faire.
» Il y a plus, toute parcimonie en ce genre
» est ruineuse ; les bons marchés écrasent,
» parce qu'on ne vend bon marché que ce qui
» est mauvais. Achetez donc les meilleurs ani-
» maux, les meilleurs outils ; ne plaignez pas
» les gages aux bons serviteurs, & n'en ayez
» pas d'autres; un valet paresseux est toujours
» trop salarié ; un mauvais animal mange au-
» tant qu'un bon, tous deux sont des êtres à
» charge, & ils nuisent aux autres. «

» *Les avances secondaires* ou *avances de pré-*
» *voyance*, sont aussi indispensables que les pre-
» mieres. Supposons qu'un homme vive sur le
» produit de son domaine, & que ce produit
» soit son unique ressource, que deviendra-t-il
» si une gelée tardive détruit dans un instant
» les plus belles apparences d'une récolte en
» vin, si une grêle ravage ses bleds & ses
» vignobles, si une épizootie fait périr ses bes-

» tiaux, si un incendie consume ses bâtimens » & ses provisions? Il ne sera pas moins tenu » à payer les impositions royales, les gages de » ses valets, les frais de leur nourriture; de » pourvoir aux réparations des bâtimens, aux » ravages des eaux, à l'entretien des fossés, &c. » Que doit donc faire un propriétaire sage & » prudent? Diminuer sa dépense, jusqu'à ce » qu'il ait acquis en avance le revenu d'une » année : sans cette précaution il végétera avec » peine; les inquiétudes, les chagrins; le créan- » cier dont l'œil est toujours ouvert, assailli- » ront sa porte; toutes ses opérations seront » gênées, ses animaux mal nourris, les valets » insolens, parce qu'ils seront mal payés : en » un mot, tout ira mal. Combien ne s'écoulera- » t-il pas d'années avant que ce propriétaire, » dénué d'avances secondaires, soit au pair! & » si deux mauvaises années se succedent, n'est-il » pas entiérement abymé? Le commerce ne se » soutient que par la liberté, & l'agriculture » par les avances. «

Rien de plus juste que les préceptes contenus dans cet article; & l'on sent la nécessité des *avances primitives & secondaires*; ces deux dénominations sont claires & équivalent à celles que d'autres écrivains ont imaginées; mais on regrette de n'y pas trouver une autre espece d'*avance*, que des philosophes, qui les premiers ont compris & enseigné la science économique, ont appellé *avances foncieres*; il étoit d'autant plus nécessaire d'en parler, que la plupart des écrivains affectent de n'en point parler, ou même

en ignorent la nature & la néceſſité d'y avoir égard dans toutes les ſpéculations & les raiſonnemens ſur les biens que l'agriculture fait valoir.

Ces *avances foncieres* ſont repréſentatives, ou des dépenſes du défrichement, ou du prix de l'acquiſition, leſquelles conſtituent le titre *de proprieté*; il eſt évident qu'un propriétaire doit avant tout, retirer, non-ſeulement l'intérêt de ces *avances foncieres*, mais encore une ſomme proportionnée aux frais d'entretien & d'amélioration, qui ſont des charges de la propriété. C'eſt faute d'avoir égard à cette eſpece d'avance, que la plupart des écrivains qui ont traité de la valeur des fonds & de l'impôt, ont commis des erreurs ſi groſſieres & ſi contraires au droit ſacré de la propriété.

Le mot *avenue* contient des réflexions qui ne ſont pas moins juſtes qu'utiles.

» Que de terrein perdu & ſacrifié pour des » avenues, dans les environs de Paris & près » des grandes villes! on donne tout à la dé» coration, tandis qu'il eſt ſi facile de réunir » l'agréable à l'utile. Les grands, à l'imitation » du prince, les petits à l'imitation des grands, » en un mot preſque tous les propriétaires veu» lent aujourd'hui avoir des avenues, & ſou» vent un cinquieme ou un quart d'un petit » domaine eſt employé à lui donner un air de » grandeur; c'eſt ſur ce ſol perdu que l'impôt » devroit peſer, puiſque ces avances privent » la ſociété des productions qu'on étoit en droit » d'attendre du terrein qu'elle occupe. Tel eſt » l'effet d'un luxe deſtructeur. «

» Si on ſubſtituoit au tilleul, au maronnier-» d'inde, dont le bois n'eſt d'aucun uſage, à » l'exception de quelques petits ouvrages au » tour, le chêne, le noyer, on auroit à la » longue une avenue utile & agréable ; il eſt » même poſſible de diriger les branches du » dedans de l'allée, de maniere à lui faire » décrire le cercle, & former une voûte im-» pénétrable aux rayons du ſoleil. J'ai vu des » avenues plantées en chêne, produire le plus » bel effet, & celles plantées en noyer donner » du fruit en abondance. Ces arbres ſont uti-» les, & une ſotte vanité les a proſcrits, en » raiſon de leur utilité. «

» Si l'avenue eſt plantée en ormeaux, le » vice eſt encore plus grand, les racines de » cet arbre iront dévorer la ſubſtance des bleds » à plus de quinze ou vingt toiſes ; la charrue » aura beau chaque année morceler les raci-» nes, chaque brin pouſſera de nouvelles tiges. » Un ſeul coup-d'œil ſur les terres voiſines » des grands chemins, dont les plantations ſont » en ormeaux, ſuffit pour convaincre de la » vérité de ce que j'avance. «

Qu'il nous ſoit permis d'ajouter ici que ces plantations coûtent des frais conſidérables au gouvernement, qui n'en retire aucun profit ; ce faſte, cet air de magnificence que préſentent les avenues d'ormes, devroient-ils balancer l'utilité que retireroient les propriétaires & cultivateurs des terreins voiſins des grandes routes, ſi elles étoient plantées en arbres fruitiers à haute tige ; ceux-ci ne coûteroient pas

plus & n'exigeroient aucun entretien, parce que les habitans du canton qui en retireroient les fruits, pourroient être chargés des remplacemens. Le voyageur y trouveroit un meilleur abri contre la chaleur, & un remede contre la soif ou la faim; à chaque pas il béniroit l'attention bienfaisante qui auroit pourvu à ses besoins; il ne voit au-lieu de cela, que les traces de la puissance qui le rabaisse à ses propres yeux, & d'une pompe stérile qui l'attriste & l'ennuie.

Le mot *avoine* présente quelques résultats, ou neufs, ou utiles, dont nous allons profiter.

On peut conclure des principes de notre auteur, relativement aux terreins qui conviennent à l'avoine; 1°. qu'il n'y a aucune économie à sacrifier de bonnes terres pour sa culture; 2°. qu'elle appauvrit beaucoup la terre; 3°. que les terreins légers lui conviennent si la saison est favorable; 4°. que sa récolte est médiocre dans les terres argilleuses, à moins que l'année ne soit seche; 5°. que lorsqu'on veut semer sur un sol pauvre, il vaut mieux labourer à plusieurs reprises que d'*écobuer*; 6°. enfin, que dans toutes les circonstances quelconques, il est essentiel d'enterrer le chaume aussi-tôt après la récolte, & d'enterrer les herbes aussi-tôt après qu'elles ont passé la fleur, afin de multiplier le terreau, ou terre végétale.

L'avoine étant pas moins sujette au *noir* & au *charbon* que le froment, M. l'abbé Rosier conseille de la faire passer par la chaux avant de

la femer, & il indique une précaution qui nous paroît indifpenfable, fi on veut être fûr d'une récolte abondante ; c'eft de paffer par l'eau toute la femence avant de l'*échauler ;* le grain bien formé & bien nourri fe précipite au fond, c'eft celui-là qu'il faut confier à la terre ; le mauvais reftera fur la furface de l'eau, il faut le lever avec de larges écumoires, le laiffer fécher, & le donner aux animaux de baffe-cour ; fans cette manipulation on eft obligé de jetter en terre une très-grande quantité de grains, parce que la moitié de la femence eft nulle.

Cela vient d'un abus contre lequel l'auteur s'éleve avec raifon. Sous prétexte que l'avoine, à fon point de maturité, s'égraine facilement, & laiffe échapper une partie de fes grains ; on la coupe dès que la couleur des tiges eft changée du verd au blanc, ou au jaune très-pâle, c'eft-à-dire, avant fa parfaite maturité ; & il en refulte cette quantité confidérable de grains légers & fans fubftance nutritive qui furnagent fur l'eau, & font moins pefans que le bon grain.

» Les avoines coupées un peu vertes, ref-
» tent couchées fur la terre, afin de s'impré-
» gner de la rofée, des pluies, &c. ; le grain
» fe charge d'humidité, fe gonfle, renfle, pa-
» roît bien nourri, pefant, & il ne contient
» prefque que de l'eau ; c'eft la raifon pour
» laquelle les avoines nouvellement battues font
» nuifibles aux animaux. «

On reconnoît que l'avoine eft dans fa parfaite maturité, lorfque fes feuilles font com-

plettement fanées, & que la couleur de sa tige est d'un jaune doré; le moyen le plus simple & le plus naturel de perdre le moins de grains qu'il est possible, est de faire très-promptement la récolte, & de préférer l'usage de la faucille à celui de la faulx, qui a le désavantage de couper par sacades.

Voici quelques observations, qu'il est bon que ceux qui achetent ou font le commerce des avoines, ne perdent jamais de vue.

» Le propriétaire qui vend le grain d'avoi-
» ne, dont la paille a été un peu verte, trompe
» l'acheteur; & l'acheteur est volontairement
» sa dupe, si avant de conclure le marché, il
» n'a pas fait l'épreuve de l'eau; elle lui ap-
» prendra au juste combien une mesure donnée
» renferme de bons grains, & combien de
» grains vuides. Ce n'est pas tout, il faut re-
» mettre la conclusion du marché à quelques
» jours après, emporter avec soi une poignée
» de grain, la peser en arrivant au logis, &
» la laisser quelques jours au soleil: cette épreuve
» dissipera l'eau surabondante qui *ballonoit* le
» grain, & indiquera, en le pesant de nouveau,
» la différence réelle de ses deux états; dès-
» lors on sera assuré de la quantité du grain
» qui doit se trouver dans une mesure. Com-
» bien de vendeurs arrosent leur avoine quel-
» ques jours avant de la livrer! combien d'a-
» cheteurs la trouvent bonne, parce qu'elle est
» pesante! «

L'article *beche* nous a paru devoir mériter la plus grande attention, d'après les avantages

que cet inſtrument a ſur la charrue, ſuivant l'auteur ; il faut l'entendre lui-même.

» En dix jours de tems (d'après les réſul-
» tats d'une expérience, citée par M. l'abbé
» Roſier), une homme beche une meſure de
» de terre de 256 toiſes quarrées, en ſe ſer-
» vant de la beche d'un pied pour la culture
» ordinaire. «

» Il réſulte, pour le cultivateur, des avan-
» tages ſans nombre du travail à la beche;
» 1°. le tiers de ſon terrein n'eſt pas ſacrifié
» en prairies deſtinées pour la nourriture des
» animaux. «

» 2°. La premiere dépenſe eſt de 40 à 50
» ſols par beche, tandis que l'achat des che-
» vaux, ou des mules, ou des bœufs eſt
» ruineux. «

» 3°. Une beche peut ſervir au moins deux
» ans, en la faiſant travailler, tandis qu'il faut
» compter de l'autre côté, & l'intérêt de la
» miſe en argent, pour l'achat des chevaux, &c.
» & la diminution de leur prix lorſqu'ils vieil-
» liſſent, & leurs maladies, & leurs ferrures,
» enfin leur perte ſeche lorſqu'ils meurent. «

» 4°. L'achat des harnois, des inſtrumens
» aratoires, forme encore une valeur à ajou-
» ter à la premiere, ainſi que celle de leur
» dépériſſement; enfin tous ces objets raſſem-
» blés montent à 16300 livres, d'après le
» compte préſenté dans le *Dictionnaire encyclo-*
» *pédique*, pour exploiter un domaine de 500
» arpens. Je conviens qu'il feroit impoſſible,
» dans la majeure partie de nos provinces,

» de faire travailler à la beche une si grande » étendue de terre; mais cela ne feroit pas » impossible dans les pays de plaines, situés » au bas des montagnes. Les montagnards des- » cendent dès que les travaux sont finis, & » passent, autant qu'ils le peuvent, leur hi- » ver dans les pays bas, ou dans les grandes » villes; c'est ce qui attire à Paris, à Lyon, &c. » ces nuées d'Auvergnats, de Limosins, d'ha- » bitans des Cévennes, du Rouergue, envi- » ron 12 ou 1500 Lucquois en Corse, &c., » c'est le cas de les attirer dans les campagnes, » ainsi qu'on le pratique dans les plaines du » Forez, du Beaujollois, &c. «

» 5°. Depuis le moment que la récolte est » levée, jusqu'à celui où l'on jette le grain » en terre, on donne au moins six labours, » & une seule façon à la beche suffit, & vaut » mieux que douze labours; il suffit de pas- » ser une bonne herse sur le grain ensemencé. «

» 6°. Avec le secours de la beche la terre » ne repose jamais; une année elle donne du » froment, & souvent, lorsque le bled est » coupé, on seme des raves; l'année suivante » on seme des choux, des raves, des oignons, » des courges, des melons, du chanvre, du » bled-sarrasin, &c. Si on craint que la terre » soit épuisée, que l'on jette un coup-d'œil » sur les récoltes de la plaine du Forez, sur- » tout le territoire qui borde le cours du Rhône, » depuis Lyon jusqu'à 10 ou 15 lieues plus » bas, & on ne dira plus que l'on épuise la » terre. «

» 7°. Le produit des récoltes eſt frappant ; » les terres de ma famille étoient autrefois » labourées avec des bœufs, elles donnoient en » ſeigle, année commune, de 5 à 7 pour un, » & la terre reſtoit une année en jachere ; » mais depuis que la beche a ameubli cette » terre, l'année de grain produit ordinairement » de 10 à 15 en froment, pour un, & ce » qu'on appelloit autrefois, *année de repos*, » fournit deux petites récoltes ; *il eſt donc clair* » *que la beche a triplé le produit.* «

On n'a rien à dire contre un fait, ſur tout quand un homme auſſi bien & auſſi avantageuſement connu que M. l'abbé Roſier, l'annonce publiquement ; au lieu donc de faire de vains & inutiles raiſonnemens pour le contredire, nous nous bornerons à inviter tous les cultivateurs qui s'intéreſſent aux progrès du premier des arts, à faire des eſſais en grand à cet égard, pour conſtater de plus en plus une expérience qui ne peut manquer d'influer ſur la proſpérité publique.

Les mots *bétail*, *beſtiaux*, forment un traité complet qu'il faut lire dans l'ouvrage même; pour en faire ſentir l'utilité, nous indiquerons ſeulement ici la marche que l'auteur a ſuivie ; il diviſe cet article en trois chapitres, qui ſont eux-mêmes ſubdiviſés en pluſieurs ſections.

Chapitre premier. Des végétaux propres à la nourriture du bétail. *Sect. premiere.* Des arbres & arbuſtes utiles à la nourriture du bétail. *Sect. ſeconde.* Des herbes propres à leur nourriture. *Sect. troiſieme.* Obſervations ſur la maniere de

conſerver les végétaux deſtinés à leur nourriture. *Chap. ſecond.* Vues générales ſur l'entretien domeſtique du bétail. *Sect. premiere.* Des avantages de l'entretien domeſtique. *Sect. ſeconde* Objections contre l'entretien domeſtique, & réponſe à ces objections. *Sect. troiſieme.* Du ſoin du bétail dans les étables. *Sect. quatrieme.* De la bonté & de la multiplicité des engrais, produite par l'entretien domeſtique. *Chap. troiſieme.* De l'uſage du ſel pour le bétail. *Sect. premiere.* Eſt-il avantageux de lui en donner? *Sect. ſeconde.* De la maniere de lui en donner.

L'article bled contient une hiſtoire du froment. L'auteur penſe que c'eſt une eſpece de gramen due à la culture. M. l'abbé Poncelet a eſſayé de reconnoître, par la dégénération, s'il pourroit ramener notre froment à ſon état primitif. Après l'avoir ſemé il en a coupé les premieres tiges encore très-peu élevées; ces tiges ſe ſont multipliées. Il les a encore coupées de nouveau; elles n'ont point ceſſé de croître & de multiplier; enfin il a recommencé ſi ſouvent cette opération, que les tiges extraordinairement multipliées n'étoient pas plus groſſes que celles du gramen ou chiendent ordinaire. Il a conſervé pendant deux ans ce grain dégénéré, ſans être certain qu'il fût devenu ou biſannuel ſeulement ou vivace. Il vouloit, après cette dégénération bien conſtatée ramener par la culture ce même froment à ſon état de perfection, mais des circonſtances particulieres ne lui ont plus permis de ſuivre ſon expérience. M. l'abbé Rozier la répete actuellement,

lement, & il en rendra compte à la fin de cet ouvrage.

Il traite ensuite dans le même article du développement de la végétation & des principes du bled; il en donne l'anatomie d'après M. Poncelet, qui a porté un génie véritablement observateur dans cette partie de la physique. (*)

L'article *bœuf* n'a que quinze pages, mais on y trouve un détail sur tous les articles que l'on devra consulter dans les différentes parties de ce dictionnaire.

Il en est de même de l'article *bois* & de celui de *botanique* : celui-ci contient une histoire de la botanique en général, & celle des jardins botaniques.

Les deux plus fameux comme les deux plus anciens, sont ceux de Suede & de Paris. Rudbek, célebre botaniste Suédois, fut le fondateur de celui de Sthockholm : il y établit des démonstrations; on y accourut; on se plut à l'entendre. Le roi de Suede encouragea ces commencemens. Ce jardin s'agrandit insensiblement, & il est devenu un lieu de délices sous la direction du fameux Linné; mais son principal mérite est d'y avoir vu naître le systême ingénieux & savant adopté maintenant dans toute l'Europe.

François premier cultiva les sciences en gé-

(*) *Histoire-naturelle du froment*, &c. vol. in-8vo. A Paris, chez Desprez, imprimeur, rue Saint-Jacques. 1779. Voyez le journal de *juin* 1780, page 99--121.

néral, mais les plantes l'occuperent & l'amuserent spécialement. Henri IV eut un jardin considérable, dont il confia le soin à Jean Robin, qui l'enrichit d'un grand nombre de plantes très-rares. Louis XIII accorda à M. de la Brosse, son médecin, l'établissement d'un jardin de botanique dans le fauxbourg S. Victor. Ce médecin en fut le fondateur & l'intendant. En 1640 l'on commença à y faire des leçons publiques de botanique, & Vespasien Robin en fut le démonstrateur. Après la mort de M. de la Brosse, ce jardin fut négligé jusqu'à M. Fagon, qui s'attacha à lui donner un nouveau lustre, comme au lieu qui l'avoit vu naître. Ce fut de son tems que des voyageurs botanistes furent envoyés dans différente régions pour ramasser & apporter en France toutes les plantes étrangeres qu'ils pourroient trouver. Mais ce jardin, sous M. le comte de Buffon & M. de Jussieu, a pris des accroissemens considérables, & M. le comte de Buffon fait travailler actuellement à en doubler l'étendue.

A l'article *bouillon*, terme que M. Schabol a introduit dans le jardinage, on trouve la recette d'un *bouillon*, propre à guérir la plus grande partie des maladies des arbres, plantes, &c.

» Prendre pour un seul bouillon plusieurs » seaux d'eau, les verser dans un baquet, & » y jetter ce qui suit : crotin de cheval, la » valeur d'un demi-boisseau, lequel doit être » mis en miettes avec les mains & pulvérisé, » crotins de mouton pulvérisés aussi deux fois

» une plaine main; boufe de vache, environ » un demi-boiffeau, laquelle doit être bien dé» layée avec les deux mains; terreau gras & » fiente de vache, un demi-boiffeau. «

» Il faut, 1°. commencer par bien battre » & mêler le tout enfemble, puis le jetter » dans le baquet, & avec les mains le dé» layer; 2°. faire un baffin autour de l'arbre, » & non pas autour du tronc, dont la fonc» tion principale n'eft pas de pomper, mais de » recevoir & contenir les fucs; faire le baffin » en-deçà, environ à fept ou huit pouces du » tronc, ôtant la terre jufqu'aux premieres » racines, & verfer le tout dans la foffe; & » comme au fond du baquet il en refte tou» jours, le bien nettoyer avec les mains, & » répandre le tout dans la foffe; 3°. quand » l'imbibition eft faite, remettre la terre, afin » que rien ne s'évapore, & faire ainfi à tout » ce qui en a befoin, arbres, arbuftes, plan» tes en caiffes & en pots, réitérer fi un pre» mier bouillon ne fuffit pas; le même a lieu » pour les orangers malades. «

On eft affuré, ajoute M. l'abbé Rofier, de guérir, par le moyen de ce bouillon, une quantité de maladies des plantes & des arbres, telles que la jauniffe, le blanc, ou le mûrier au pêcher, les effets & les accidens caufés par la cloque, par les vents roux, &c.; mais il eft bon d'obferver que le bouillon ne produit rien fur les arbres épuifés & minés.

On trouve à l'article *bouleau* un avertiffement utile pour les jardiniers. M. le Blond,

dans sa *Pratique du jardinage*, dit que le bouleau ne souffre aucune vermine ou insecte sur ses feuilles, &c. & cependant il est démontré qu'on y en compte de vingt cinq à trente especes très-distinctes. L'auteur releve cette erreur, parce que plusieurs écrivains ont conseillé, d'après l'assertion de M. le Blond, l'infusion des feuilles de bouleau pour chasser les chenilles. Il en est de cette propriété comme de celle qu'on attribue à l'aune.

A l'article *bouquetin* on trouve une invitation utile. On raconte des effets merveilleux du sang de bouquetin ; d'autres disent que c'est un préjugé populaire. Cette diversité d'opinion conduiroit presque au pyrrhonisme sur les propriétés des substances qu'on regarde comme médicinales. Il seroit à souhaiter que la *société royale de médecine*, établie à Paris, s'occupât d'un nouvel examen de ces substances ; l'ouvrage est trop étendu pour un seul particulier ; des savans, des médecins aussi éclairés que ceux qui la composent peuvent seuls l'entreprendre, & ce seroit un des plus grands services que cette société, pleine de zele, pût rendre à l'humanité ; le voile du charlatanisme tomberoit & la vérité paroîtroit dans tout son jour.

On trouve souvent dans cet ouvrage des expériences nouvelles ; par exemple, celles des boutures d'olivier que l'auteur a eu occasion de faire depuis qu'il est établi près de Béziers.

La bouture simple, c'est-à-dire, qui n'avoit ni bourrelet ni morceaux de vieux bois, a

poussé bien moins que les autres, & il en est péri un plus grand nombre.

La bouture qui tenoit à une petite portion de vieux bois, a mieux réussi en tout genre que la premiere, & moins que la troisieme, c'est-à-dire, que la bouture armée de son bourrelet formé par la ligature; celle-ci a plus complettement prospéré que les deux premieres, & celle qui, outre la ligature, avoit encore un peu de vieux bois, a mieux réussi que toutes les autres. L'auteur invite les lecteurs à répéter ces expériences sur cet arbre & sur plusieurs autres, & prie ceux qui se livrent à ces essais d'avoir la bonté de lui communiquer leurs résultats.

On y trouve aussi dans cet article les expériences de M. Bonnet de Geneve, qui prouvent que les feuilles peuvent se métamorphoser en plantes. Il a pris un vase plein d'eau, couvert avec une petite planche trouée ou avec deux lieges, &c. C'est par ces différens trous que l'on fait entrer le petiole ou la queue de la feuille à la profondeur de quelques lignes dans l'eau.

Les feuilles du haricot ont commencé à jetter des racines dix à douze jours après avoir été plongées dans l'eau. Ces racines sont sorties de presque tous les points de la surface du petiole; elles étoient nombreuses, assez longues, simples & blanches; il y avoit lieu de penser, que des feuilles si enracinées vivroient long-tems; cependant elles ont passé au bout d'une semaine environ. L'auteur a essayé d'en

transplanter dans des vases de terre, mais elles n'y ont fait aucun progrès.

Quoique ces expériences soient jusqu'à présent plus curieuses qu'utiles, elles confirment la théorie des boutures, c'est-à-dire, la présence des mamelons ou petits boutons répandus sur toute la surface intercutanée des arbres & jusques dans le petiole des feuilles; car personne ne doute, & l'expérience journaliere le prouve, qu'un brin de baume des jardins, ou menthe, &c. mis dans l'eau, y pousse des racines & y végete, & que la plante ainsi formée, enterrée ensuite, continue à y végéter comme celle qui est venue de graine.

A l'article *brouette* on trouve la description de celle qui fut imaginée par le célebre Pascal, & qui est, pour ainsi dire, inconnue dans la majeure partie des provinces méridionales; mais on y trouve aussi la description d'une brouette à deux roues, & M. Rozier rapporte des expériences de M. Munier sur la comparaison des deux brouettes.

Le *cacao & le café* sont décrits fort au long dans ce second volume; l'auteur y joint des conseils pour les amateurs du café sur la maniere de le brûler & de le préparer. Il conseille de faire le café à la grecque; c'est la meilleure de toutes les méthodes: pour cela il faut mettre dans une chausse un peu claire la quantité de café réduite en poudre qu'on juge nécessaire, & vuider pardessus la quantité nécessaire d'eau bouillante, laisser le tout reposer & le servir très-chaud; si l'on n'a point de chausse,

lorſque l'eau ſera bouillante dans la cafetiere, on y jettera la poudre en la remuant avec une cuillier, & on la laiſſera repoſer près du feu avant de le tirer à clair.

En ſuivant exactement ce procédé, l'on verra ſur la ſurface de la liqueur l'huile ſurnager, & le café ſera aromatiſé; mais lorſque l'on fait bouillir le café, l'huile s'évapore; plus encore quand on fait rôtir le grain à grand feu; le café trop brûlé à un goût amer & fort, & il échauffe prodigieuſement.

La médecine rurale n'eſt point oubliée dans cet ouvrage; on en peut juger par l'article *catarre*, où cette maladie eſt détaillée relativement à ſes cauſes, à ſes ſymptômes & à ſa guériſon.

A l'article *ceriſe* on trouve la maniere de faire le maraſquin de Zara.

Le mot *chaleur* contient des diſſertations ſur les cauſes & les effets de la chaleur naturelle animale ou végétale, de la chaleur atmoſphérique, de celle du fumier. Ces parties purement phyſiques manquoient à la plupart de nos traités d'agriculture, & perſonne n'étoit plus en état de les traiter ſupérieurement que M. l'abbé Rozier, qui prouve depuis près de vingt ans par ſon *Journal de phyſique* & ſes connoiſſances & ſon zele, & qui a déja publié d'autres ouvrages importans pour l'agriculture & la phyſique.

Il eſt à deſirer que cette importante collection n'éprouve aucune contradiction, & ſoit continuée rapidement & avec le même ſoin,

M. l'abbé Rozier aura la gloire d'avoir enrichi la France d'un ouvrage univerſel qui lui manquoit, & de rendre preſque inutiles, une foule d'écrits particuliers qu'on n'eſt pas toujours à même de réunir, de ſe procurer, ou de conſulter.

(*Journal des ſavans; Journal d'agriculture, commerce, finances & arts; Journal* de Paris*; Affiches, annonces & avis divers.*)

ETRENNES aux Sociétés qui ſont leur amuſement de jouer la comédie, ou *Catalogue raiſonné & inſtructif de toutes les tragédies, comédies, des théatres françois & italien, actes d'opéra, opéra-comiques, pieces à ariettes & proverbes qui peuvent facilement ſe repréſenter ſur les théatres particuliers.* A Bruxelles, & ſe trouvent à Paris, chez Bradel, libraire, rue du théatre françois, & à l'Arſenal, cour des céleſtins, 1783.

LES ſociétés qui ſont leur amuſement de la comédie, ſe multiplient beaucoup depuis pluſieurs années; mais peu de perſonnes connoiſſant toutes les pieces ſuſceptibles de figurer ſur ces théatres particuliers, il arrive que celles qu'on y repréſente pour l'ordinaire ſe réduiſent à un petit nombre, & que delà naiſſent bientôt la monotonie & la ſatiété. Les jo-

lies étrennes, que nous annonçons, remédient amplement à cet inconvénient. Elles ont été composées par un amateur distingué qui fait ses délices de jouer la comédie dans son château, où toutes les automnes il rassemble une compagnie nombreuse & choisie. Personne n'a donc été plus à portée de faire des réflexions sur les pieces tragiques, comiques & lyriques qui peuvent s'exécuter en société, ainsi que sur l'effet qu'elles doivent produire. C'est dans cet esprit que le seigneur du château, dont nous venons de parler, a dressé le catalogue raisonné contenu dans ce petit ouvrage. Il est précédé d'excellentes maximes à l'usage des personnes qui veulent s'amuser à jouer la comédie. On trouvera peu de tragédies dans ce petit répertoire, parce qu'il est rare qu'on en puisse représenter dans les sociétés particulieres. Les rôles de celles qui y sont indiquées sont tous agréables pour les femmes. On s'est bien gardé de leur proposer les rôles de *Phedre*, de *Cléopatre* ou autres semblables : on a présumé, avec raison, que ceux de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mérope* les flatteroient davantage. On remarque à l'article de chaque piece admise dans cet utile catalogue, l'effet qu'on doit en attendre, la facilité plus ou moins grande de la représenter sur un petit théatre, le nombre & le genre des rôles, &c. &c. Enfin nous croyons que toutes les personnes qui jouent ou se proposent de jouer la comédie en société, ne peuvent se dispenser de se donner réciproquement leurs étrennes par l'acquisition de cet opuscule très

bien rédigé, & qui leur deviendra abſolument néceſſaire pour la diſtribution des différens emplois, ſoit dans la tragédie, dans la comédie ou dans les pieces lyriques.

On lit avec plaiſir à la ſuite du catalogue quelques *Anecdotes dramatiques de ſociété.* Nous en citerons une des plus ſingulieres. C'eſt l'auteur lui-même qui la raconte. » Le comte Jean » Branicki, grand-général de la Pologne, étoit » dans l'habitude de donner des fêtes ſuperbes » à la St. Jean dans ſon château de Bialiſtock, » ſur les frontieres de Lithuanie. Les perſon- » nes les plus conſidérables qui ſe trouvoient » alors dans le royaume, y étoient invitées, » & j'y fus en 1762 avec le nonce du pape. » Nous y trouvâmes la plus nombreuſe com- » pagnie, & nous y fûmes régalés avec toute » la ſomptuoſité imaginable. Après pluſieurs » chaſſes, promenades, feux d'artifice & bals, » on nous annonça un ſpectacle. Il étoit pré- » paré ſur un théatre dreſſé exprès dans l'o- » rangerie du château, & nous nous y rendî- » mes. Le principal acteur étoit un chanteur » Italien, tenore & bouffon, arrivant de Ruſ- » ſie, qui ſe nommoit *Comparſi.* La repréſen- » tation fut compoſée d'un intermede italien, » dans lequel Comparſi faiſoit le principal rôle, » & le ſecond étoit rempli par une demoiſelle » Polonoiſe, qui avoit une très-jolie voix, » quelque teinture de muſique, mais n'avoit » jamais ſu un mot d'italien. C'étoit au moyen » d'un interprete, que Comparſi étoit parvenu » à montrer le rôle à la demoiſelle. Ils chan-

» toient à eux deux un petit opéra bouffon
» qui ne fut pas abſolument mauvais, au jeu
» de l'actrice près, parce que l'orcheſtre étoit
» bon & que la demoiſelle étoit très-bien faite
» & chantoit agréablement. Cet intermede cou-
» poit les actes d'une comédie françoiſe bien
» extraordinaire, c'étoit le *Tambour nocturne*
» de Néricault Deſtouche. Il n'y avoit dans
» cette piece qu'un ſeul acteur qui ſût un peu
» le françois, c'étoit un *abbé Bohémien*, qui
» étoit auprès du grand-général, en qualité
» de ſecrétaire françois & allemand, & faiſant
» le perſonnage de M. *Pincé*; il avoit appris
» à deux ou trois femmes de chambre de Ma-
» dame la grande-générale, & à quelques offi-
» ciers, à répéter, comme des perroquets,
» des rôles françois, dont ils étoient incapa-
» bles d'entendre un ſeul mot. A voir la façon
» dont ils débitoient leur leçon, j'aurois pu
» m'en douter; cependant je n'en fus bien
» convaincu que lorſqu'après la repréſentation,
» voulant faire compliment aux actrices, je
» trouvai que pas une ſeule ne m'entendoit.

(*Journal* de Paris.)

MÉMOIRES de M. DE GOURVILLE, conseiller-d'état, concernant les affaires auxquelles il a été employé par la cour, depuis 1642 jusqu'en 1698. A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez le Clerc, & chez Barois l'aîné, quai des Augustins, 1782, 2 vol. *in-12.* le premier de 318, & le second de 358 pages, avec une table des matieres.

NOUS ne saurions mieux faire connoître le caractere du héros de ces *Mémoires*, & le rapport qu'ils ont à presque tous les événemens du siecle de Louis XIV, depuis 1642 jusqu'en 1698, qu'en commençant le compte que nous allons en rendre par une lettre du prince de Conti sur M. de Gourville.

» J'ai la tête si pleine de Gourville, dit ce » prince, en écrivant à M. de la Rochefoucault, » que je ne puis vous parler d'autre chose. » Comment? ce diable-là a été à l'attaque des » lignes d'Arras? La destinée veut qu'il ne se » passe rien de considérable dans le monde » qu'il ne s'y trouve; & toute la fortune du » royaume & de M. le cardinal n'est pas assez » grande pour nous faire battre les ennemis, » s'il n'y joint la sienne. Cela nous épouvante » si fort, M. de Candale & moi, que nous » sommes muets sur cette matiere-là. Sérieu-

» sement je vous prie de me l'envoyer bien
» vîte en Catalogne : car comme j'ai fort peu
» d'infanterie, & que sans infanterie ou sans
» Gourville on ne sauroit faire des progrès en
» ce pays ci, je vous aurai une extrême obli-
» gation de me donner lieu, en le faisant par-
» tir promptement, de faire quelque chose
» d'utile au service du roi. Si je manque de
» cavalerie la campagne qui vient, je vous
» prierai de me l'envoyer encore : car, sur
» ma parole, la présence de Gourville rem-
» place tout ce dont on manque. Il est en toute
» chose ce que les *quinclas* sont à la *petite prime*;
» & quand j'aurai besoin de canon, je vous
» demanderai encore Gourville. «

Telle est l'idée que ce grand prince s'étoit faite de l'activité de cet homme véritablement étonnant, de la promptitude avec laquelle son génie lui suggéroit les ressources les plus efficaces dans les circonstances les plus embarrassantes. Le grand Condé, le grand Colbert, Louis XIV lui-même, & presque tous les seigneurs étrangers, le roi d'Angleterre n'en avoient pas une autre idée, & son histoire prouve qu'il sut également mériter & leur confiance & leur estime.

Cet homme, si généralement recherché, & qui eut tant de part à toutes les affaires de son siecle, étoit né cependant dans un état obscur. Il ne s'appella d'abord que Jean Héraut. Après avoir passé quelques mois chez un procureur, il se crut fort heureux de devenir le valet-de-chambre de M. l'abbé de la Rochefou-

cault, & peu de tems après, du prince de Marfillac, qui fut depuis duc de la Rochefoucault. Peu de jours lui fuffirent pour obtenir toute la confiance de ce prince, qui en fit d'abord fon fecrétaire. Paris étoit alors agité par les troubles de la Fronde; & Gourville, fuivant la fortune de fon maître, s'y fignala bientôt. Une des entreprifes qui lui acquirent d'abord de la réputation, fut le projet qu'il forma de délivrer les princes détenus à la Baftille. Déja il avoit gagné plufieurs de leurs gardes : le moment de l'exécution devoit être celui où le gouverneur de Vincennes & prefque tous les officiers de la garnifon fe trouveroient à vêpres.

» Tout étant difpofé pour le dimanche, dit » M. de Gourville, j'allai trouver Madame la » princeffe, qui étoit pour lors à Merlou : » elle m'embraffa tout de bon, & me dit qu'elle » avoit choifi quatre hommes qui devoient me » venir trouver à Paris pour être préfens à » l'entreprife. . . . Ce fut précifément un de ces » quatre qui fit avorter le projet : car ayant » été faifi de peur, il fit femblant d'aller à con» feffe à l'églife de Notre-Dame au péniten» cier; & s'étant accufé d'un vol dont il vou» loit faire la reftitution, il lui donna un pa» quet où il avoit mis quelque argent, & lui » dit qu'il y trouveroit le nom de la perfonne. » Le pénitencier étant rentré chez lui, ouvrit » le paquet, & y trouva écrit : *Dimanche, à* » *trois heures, on doit mettre les princes en li*» *berté; il y a une intelligence dans Vincennes*

» *pour cela.* Le pénitencier alla aussi-tôt porter
» le billet à M. le coadjuteur. «

Le projet fut manqué ; mais la hardiesse avec laquelle il avoit été conçu, donna dès-lors beaucoup de réputation à son auteur, & lui mérita sur-tout les bontés & la confiance du grand Condé. Ce prince, sorti de sa prison, proposa à Gourville une entreprise bien plus hardie encore, puisqu'il étoit question de s'emparer du coadjuteur. Personne n'étoit plus capable que Gourville d'exécuter un pareil projet. Voici comme il raconte lui-même la maniere dont il s'y prit pour en venir à bout.

» Ayant vu à Paris des personnes à qui je
» pouvois me confier, j'appris que le coad-
» juteur alloit tous les soirs à l'hôtel de Che-
» vreuse, dans la rue St. Thomas du Louvre,
» d'où il ne sortoit point avant minuit. L'ayant
» fait observer, on me rapporta qu'il s'en re-
» tournoit toujours par le guichet, & le long
» du quai. A mesure que mes gens arrivoient,
» je les logeois par petites troupes dans des
» cabarets.... Le soir de l'entreprise étant ve-
» nu, j'en fis poster quinze ou seize sur le
» bord de la riviere. Ceux-là étoient destinés,
» deux pour se saisir des laquais qui portoient
» des flambeaux, & pour les éteindre, deux
» pour arrêter le carrosse, deux pour monter
» sur le siege du cocher & pour le tenir, &
» les autres pour empêcher les laquais de des-
» cendre de derriere le carrosse, de peur qu'ils
» n'avertissent de ce qui se passeroit. Moi, je
» devois me présenter à la portiere avec un

» bâton d'exempt, deux hommes à mes côtés, » deux à l'autre portiere avec des armes, & » j'aurois dit que j'arrêtois M. le coadjuteur » de la part du roi; je l'aurois monté derriere » un cavalier, ayant là un cheval tout prêt » que mon valet m'y tenoit. J'avois fait ve- » nir des chevaux à l'autre guichet pour mon- » ter quatre cavaliers que j'avois amenés de » la Rochefoucault, & un cheval en main avec » des bottes pour faire monter M. le coadju- » teur, quand je le jugerois à propos, avec le » cavalier que j'avois destiné pour mettre der- » riere M. le coadjuteur avec un bon coussi- » net & une sangle fort large, & assez grande » pour les embrasser tous deux. Je savois par » un autre cavalier que les autres étoient au » bout du cours. Le tout étant ainsi disposé à » 11 heures, & ayant été averti par l'un des » deux hommes que j'avois mis à la suite du » coadjuteur, qu'il étoit entré dans l'hôtel de » Chevreuse, & qu'il y étoit encore très-cer- » tainement, je comptois déja mon coadjuteur » à Damvilliers. «

Toutes ces précautions se trouverent cependant inutiles : la fortune du cardinal voulut que, sans avoir eu aucune connoissance de la conspiration, il y échappât deux jours de suite, en prenant une route opposée à celle qu'il avoit toujours prise jusqu'alors.

» Mais, dit notre auteur, après que j'eus » rendu compte au prince de toute la conduite » que j'avois tenue, il ne m'en donna pas » moins de louange sur l'ordre de bataille que

» j'avois formé. M. le coadjuteur, ajoute-t-il » ensuite, sur des ouis-dire, me fit faire mon » procès. Je conçois aisément que si quelqu'un » voyoit ses mémoires, il ne pourroit jamais » les croire véritables : les vieux qui ont vu » l'état où étoient les choses dans le royaume, » ne sont plus ; & les jeunes n'en ayant eu » connoissance que dans le tems où le roi a » rétabli son autorité, prendroient ceci pour » des rêveries, quoique ce soient assurément » des vérités très-constantes. «

Cette réflexion devient bien plus nécessaire pour ceux qui ne connoissent Paris que par l'ordre de la police qui y regne.

Jusqu'ici on pourroit ne regarder Gourville que comme le partisan de la Fronde : si nous pouvions le suivre dans toutes ses démarches, & particuliérement dans toutes les circonstances où il fut employé par le prince de Condé, nous verrions qu'il en fut très-souvent le conseil, & sur-tout un des agens les plus actifs, échappant par mille ressources aux persécutions du coadjuteur, secondant avec une promptitude extraordinaire toutes les intentions du grand Condé, soit pour retenir dans son parti les seigneurs que leurs intérêts particuliers faisoient pencher pour le cardinal, soit pour faire trouver au prince les secours dont il manquoit très-souvent, sans cesse en mouvement, ou dans la capitale lorsqu'on le croyoit au fond des provinces, ou dans le fond des provinces lorsqu'il sembloit à peine sortir de Paris, présent à tous les combats, l'ame de toutes les médiations &

de tous les conseils des grands seigneurs dans mille conjonctures dangereuses, trouvant avec une présence d'esprit & une promptitude étonnantes les remedes les plus convenables, toujours cher au parti du prince & toujours estimé & considéré par celui du cardinal. Une des choses qui doivent lui faire le plus d'honneur, c'est la part qu'il eut à presque toutes les réconciliations particulieres des frondeurs avec la cour, & sur-tout à la paix qu'il conclut avec la ville de Bordeaux. Fâchés que la nature d'un extrait ne nous permette point d'entrer dans ces détails, avant de passer à la seconde époque de sa vie, c'est-à-dire, à son entrée dans les finances, & à ses liaisons avec M. de Fouquet, nous ne rapporterons ici qu'une anecdote que le nom du grand Condé rendra intéressante.

Dans une de ses courses militaires, toutes les provisions de ce prince consistoient en quelques paniers de pains auxquels Gourville avoit fait ajouter du vin, des œufs durs, des noix & du fromage.

» Avec ces provisions, dit notre auteur, » nous marchâmes bien avant dans la nuit, & » entrâmes dans un village où il y avoit un » cabaret. L'on y demeura trois ou quatre heu» res ; & n'y ayant trouvé que des œufs, le » prince se piqua de bien faire une omelette. » L'hôtesse lui ayant dit qu'il falloit la tourner » pour la mieux faire cuire, & enseigné à-peu» près comme il falloit faire, l'ayant voulu » exécuter, il la jetta bravement du premier

» coup dans le feu. Je priai l'hôtesse d'en faire » une autre, & de ne pas la confier à cet » habile cuisinier. «

Sans doute les circonstances seules avoient réduit le grand Condé à un repas aussi frugal que celui-là ; mais nous profiterons de cette anecdote pour extraire du même ouvrage un autre fait qui nous indiquera la différence qu'il y a entre le luxe de nos armées & la frugalité qui s'étoit observée jusqu'alors dans les camps.

» Arrivé dans le quartier de M. le marquis » d'Humieres, dit Gourville, je fus bien sur- » pris le soir, quand on lui servit à souper, » de voir que c'étoit avec la même délicatesse » qu'il auroit pu être servi à Paris. Jusques-là » personne n'avoit porté la vaisselle d'argent à » l'armée, & ne s'étoit avisé de donner de » l'entremêts & un fruit régulier ; mais ce mau- » vais exemple en gâta bientôt d'autres, & » cela s'est poussé si loin jusqu'à présent, qu'il » n'y a point d'officiers généraux, de colo- » nels, ni de mestres-de-camp qui n'aient de » la vaisselle d'argent, & qui ne se croient » obligés de faire autant qu'ils peuvent comme » les autres. «

A cet exemple, si pernicieux, notre auteur oppose celui du grand Turenne.

» J'eus l'honneur de dîner avec lui : il n'a- » voit que de la vaisselle de fer-blanc, avec » une grande table servie de toutes sortes de » grosses viandes en grande abondance. Il y » avoit plus de 20 officiers à la grande table, » & encore quelques autres petites ; il y avoit

» des jambons, des langues de bœufs, des cer-
» velas & du vin en quantité. «

Le philofophe qui réfléchiroit fur l'exemple de ces deux généraux, demanderoit peut-être fi le luxe du premier n'a pas été plus nuifible à fa patrie que les victoires du fecond ne lui furent utiles. Mais revenons à Gourville. Nous avons dit que fes liaifons avec M. de Fouquet pouvoient être regardées comme la feconde époque de fa vie. Elle fut auffi celle d'une très-grande fortune, des diverfes commiffions qu'il reçut du furintendant pour faire entrer dans les coffres du roi des fommes très-confidérables, & de plufieurs tracafferies que l'envie lui fufcitoit, & dont il triompha par la fupériorité de fon efprit. Mais ce qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement, c'eft la multitude d'affaires, d'intrigues, de voyages qui fe fuccèdent fans ceffe. On diroit en lifant l'hiftoire, qu'il étoit à la fois l'homme du prince de Condé, du furintendant, du cardinal, de M. le duc de la Rochefoucault, & de la plupart des grands feigneurs de la cour qui paroiffoient tous oublier fon premier état : Louis XIV lui-même l'admettoit à faire fa partie. Toute cette brillante fortune fembloit devoir finir avec la difgrace du furintendant, dans laquelle il fe trouva enveloppé, & dont il trace l'hiftoire. Il fut en effet condamné par le parlement; (*)

(*) M. de Gourville, en arrivant *incognito* à Paris, trouva fon effigie appendue auprès du mur du Palais.

mais ſon génie & les grandes protections qu'il s'étoit faites lui ayant facilité les moyens de paſſer dans les Pays-Bas, il ſembla n'avoir changé que de demeure. Alors commence une troiſieme époque de ſa vie, plus étonnante encore que les deux premieres.

Arrivé à Bruxelles, il y jouit bientôt de toute la conſidération qu'il avoit ſu mériter dans ſa patrie. Ses voyages en Hollande & en Allemagne le font connoître & rechercher du prince d'Orange, du duc d'Hanovre & de différens ambaſſadeurs. Conſulté par celui d'Angleterre, comment la cour de Londres pourroit ſe venger de M. de With, penſionnaire de Hollande, il montre toute la pénétration du miniſtre le plus conſommé dans la connoiſſance des intérêts des puiſſances; & le ſuccès le plus complet démontre combien il a mérité tous les remercîmens que le roi d'Angleterre lui fait de ſes conſeils. Peut-être nos lecteurs feront ils bien aiſes de l'entendre lui-même raconter cette intrigue; mais en la mettant ſous leurs yeux, nous conviendrons que ſi elle dévoile toute la pénétration d'un profond politique, elle n'en offre pas moins au philoſophe un de ces myſteres d'iniquités qui révoltent dans la plupart des grandes intrigues.

» Lorſque la paix fut ſur le point de ſe faire, » dit l'auteur de ces mémoires, nos entretiens » avec mylord Olis rouloient ſouvent ſur ce » que le roi d'Angleterre pourroit faire pour » ſe venger de M. de With, & le détacher de » la cour de France, d'où il tiroit ſa princi-

» pale considération. Il me dit qu'il convenoit
» de ce principe, mais que la difficulté étoit
» de savoir par où y parvenir : je lui deman-
» dai s'il croyoit que le roi d'Angleterre fût
» bien capable de dissimulation, & de garder
» entre S. M. seule & lui mylord Olis un grand
» secret avec tout le reste. Il me dit qu'il croyoit
» le roi son maître capable de tout, s'il pou-
» voit trouver le moyen d'abaisser l'orgueil de
» M. de With. Je lui répliquai que cela étant
» ainsi, il falloit, après la paix faite, feindre
» par beaucoup de démonstrations de vouloir
» oublier tout ce qui s'étoit passé entre lui &
» M. de With, & lier une étroite amitié pour
» l'intérêt des deux nations, sur-tout lui don-
» ner des louanges en quantité, en lui disant
» que le roi d'Angleterre le prioit de lui don-
» ner ses avis dans les occasions, sans atten-
» dre qu'il les lui demandât, fonder cette grande
» liaison sur la puissance de la France & l'am-
» bition démesurée de son roi. J'ajoutai que si
» le roi son maître étoit capable de faire ce
» que je disois, je lui ferois aisément voir que
» cela conduiroit M. de With à sa perte; que
» j'étois fort persuadé que la grande préférence
» que ce dernier avoit pour la France, étoit
» fondée principalement sur l'opinion dans la-
» quelle il étoit d'être irréconciliable avec le
» roi d'Angleterre, mais qu'assurément, si ce
» que je proposois étoit bien conduit, M. de
» With ne seroit pas long-tems sans croire
» qu'il pourroit bien n'être plus dans une si
» longue dépendance du conseil de France;

» que dès les premieres démarches qu'il feroit
» dans cette vue, le roi de France & son
» conseil le trouveroient fort mauvais; .... que
» je n'avois eu l'avantage de voir M. de With
» qu'une fois en ma vie, mais que le connois-
» sant comme je faisois, par le grand soin que
» j'avois pris de l'étudier, j'étois persuadé que
» se croyant fort assuré du roi d'Angleterre,
» il penseroit être en état de donner des mor-
» tifications à la France. Je savois qu'il parloit
» souvent des avantages qu'il avoit remportés
» sur l'Angleterre, & qu'il avoit nécessité la
» Suede & le Danemarck à se tenir en paix,
» après les avoir obligés de la faire; que par
» conséquent, il ne manqueroit pas d'envisager
» que ce seroit un beau fleuron à ajouter à
» sa couronne, s'il pouvoit se trouver en état
» de dire qu'il avoit forcé les François de faire
» quelque chose qu'ils n'auroient pas voulu. «

Ces conseils valurent à leur auteur des remercîmens répétés du roi d'Angleterre, & l'événement montra combien ils étoient mérités. La politique de M. de Gourville se montre de plus en plus, & devient toujours plus étonnante. On le voit, non-seulement dans une étroite liaison avec les duc d'Hanovre, l'évêque d'Osnabruck & plusieurs autres princes, & consulté par eux dans les affaires de la plus grande importance, mais, quoique proscrit en France, consulté, recherché par les ministres de Louis XIV, comme pouvant rendre & rendant en effet à son roi de très-grands services : il est même revêtu dans ce tems du ca-

ractere d'envoyé du roi, & reçoit un plein-pouvoir de traiter pour sa patrie avec les princes de la maison de Brunswick ; phénomene peut-être unique dans l'histoire, & que nous devons attribuer également à la grande opinion que l'on avoit à la cour de ses talens politiques, & à la persuasion que l'arrêt lancé contre lui avoit été peu mérité. On aime à le voir admirer lui même la singularité de sa situation, & s'écrier : *Me voilà donc, mon procès fait & parfait à Paris, plénipotentiaire du roi en Allemagne!* Nous laissons au lecteur le soin de le suivre dans le cours de toutes ses négociations, dont Louis XIV lui témoigna bien des fois sa satisfaction.

De retour en France, sans être cependant relevé de son arrêt, il rapporte aux ministres des connoissances si détaillées sur l'état de la Hollande, que ce furent ces instructions qui déterminerent le roi à la conquête qu'il en méditoit. A peine arrivé à Paris, il est envoyé à Madrid pour y terminer les affaires du prince de Condé avec la cour d'Espagne. Il y paroît, & n'est pas moins recherché qu'à Bruxelles & dans les cours d'Allemagne. Il n'en revient encore qu'après avoir réussi au-delà des espérances du prince, & qu'en rapportant de même aux ministres les instructions les plus essentielles sur les forces de l'Espagne, & sur les vues de la cour de Madrid, qu'après avoir même fait prendre aux grands d'Espagne la résolution de se choisir pour roi le duc d'Anjou. Ces services & une

foule

foule d'autres que nous ne pouvons expofer dans un fimple extrait, augmentoient chaque jour la confidération qu'on avoit pour lui ; mais il n'obtenoit point encore des lettres d'abolition ; & ce qu'il y a peut-être de plus étonnant dans toute fon hiftoire, c'eft qu'après avoir été plénipotentiaire du roi, lors même de fa profcription, très-peu s'en fallût qu'il ne fût contrôleur-général des finances avant fa réhabilitation ; mais toute fon ambition étoit fatisfaite : au lieu de fe donner le moindre mouvement pour faire confirmer le choix que S. M. avoit d'abord fait de lui, il ne fut tranquille que lorfqu'il apprit la nomination de M. le Pelletier.

Madame d'Hamilton, depuis ducheffe de Tyrconel, devant partir pour Londres, dit à M. de Gourville que fa majefté Britannique ne manqueroit pas de lui demander ce qu'il difoit des grands projets qu'elle faifoit pour le rétabliffement de la religion catholique en Angleterre. M. de Gourville la pria de lui dire, en ce cas-là, que fi lui Gourville étoit pape, le roi d'Angleterre feroit déja excommunié, parce qu'il alloit perdre tous les catholiques de la Grande-Bretagne ; qu'il ne doutoit pas que ce ne fût l'exemple de ce qu'il avoit vu faire en France, qui lui fervoit de modele ; mais que cela étoit bien différent ; qu'à fon avis, il auroit dû fe contenter de favorifer les catholiques en toutes rencontres, pour en augmenter le nombre, & laiffer à fes fucceffeurs

le ſoin de remettre peu-à-peu l'Angleterre ſous l'obéiſſance du pape.

Quoique cet homme extraordinaire ſe ſoit peint dans ſes mémoires, il eſt bon de faire connoître ce qu'en penſoient les autres; Gourville, dit M. de Motteville, étoit né pour de grandes choſes : avide d'emplois, touché du deſir de plaire & de bien faire, il avoit beaucoup de cœur & de génie pour l'intrigue; il ſavoit marcher facilement par les chemins raboteux & tortus, comme par les plus droits. Il perſuadoit toujours ce qu'il vouloit qu'on crût, & trouvoit à-peu-près les moyens de parvenir à tout ce qu'il entreprenoit.

Madame de Sévigné, en parlant de la mort du duc de la Rochefoucault, s'exprime ainſi : » Jamais homme n'a été ſi bien pleuré. Gour» ville a couronné tous ſes fideles ſervices » dans cette occaſion, il eſt eſtimable & ado» rable par ce côté de ſon cœur au-delà de » ce que j'ai jamais vu : il faut m'en croire. «

Son zele pour la maiſon de la Rochefoucault ſe fortifia avec l'âge. Un ame vulgaire auroit rougi de ſe trouver avec ceux de qui il avoit reçu le ſalaire comme domeſtique. Il eut le courage de s'élever au deſſus de l'opinion, il fut l'ami de ſes anciens maîtres, qui furent aſſez grands & aſſez juſtes pour l'admettre dans leur familiarité. Jamais particulier ne réunit tant de ſuffrages dans toutes les claſſes de citoyens. Son eſprit naturel n'étoit point déplacé parmi les ſavans. Courtin, Pelletier de Souvré, Saint-Evremont & la célebre *Ni-*

non Lenclos, voluptueux, décens & délicats, ſe glorifioient de ſa ſociété, & ce ſentiment ne ſouffrit aucune altération. Saint-Evremont écrivoit à *Ninon* : faites-moi ſavoir comment ſe porte notre ancien ami Gourville, je ne doute point qu'il ne ſoit bien dans ſes affaires : s'il eſt mal dans ſa ſanté, je le plains. Je ſuis logé avec M. de l'Hermitage, un de ſes parens fort honnête homme, réfugié en Angleterre pour ſa religion. Je ſuis fâché que la conſcience des catholiques ne l'ait pu ſouffrir à Paris, ou que la délicateſſe de la ſienne l'en ait fait ſortir.

La belle *Ninon* lui répondit : M. de Gourville ne ſort plus de ſa chambre, aſſez indifférent pour toutes ſortes de goûts, bon ami toujours ; mais que ſes amis ne ſongent pas à employer, de peur de lui donner des ſoins.

On trouve à la fin de ces mémoires les portraits des miniſtres de ce tems-là, qu'il a tous connus très-particuliérement, & avec la plupart deſquels il vivoit dans une étroite confidence. Ces perſonnes ſont le cardinal Mazarin, M. Fouquet, M. le Tellier, M. le Pelletier, M. de Lyonne, M. Colbert, M. de Pomponne, M. de Louvois, qui ſont tous dépeints avec les traits qui leur ſont propres ; car perſonne n'étoit plus à même de les connoître & de les dépeindre que M. de Gourville.

Ces mémoires ſont écrits avec une ſimplicité de ſtyle & une franchiſe qui juſtifient bien l'eſtime que l'on en a toujours eu, & l'éloge qu'en ont fait de très-grands écrivains. Mis au jour par M. l'abbé Foucher, parent de M. de

Gourville, ils étoient devenus très-rares, lorſqu'il en tomba un manuſcrit entre les mains de l'éditeur, qui nous les donne aujourd'hui; ſon premier ſoin fut de le conférer avec les imprimés; il s'apperçut bientôt que l'abbé Foucher avoit ſouvent ſubſtitué ſes idées à celles de l'auteur : il en cite quelques exemples. Il rétablit donc avec ce manuſcrit, le vrai ſens dans pluſieurs endroits, & réintégra les omiſſions qui étoient aſſez fréquentes.

On ne peut aſſez admirer la conduite d'un homme tel que Gourville, qui par les ſeules reſſources de ſon eſprit, eſt parvenu à jouer un ſi grand rôle ſur le théatre de la politique; au point de devenir l'intime confident de tous les miniſtres, d'être conſulté dans toutes les affaires les plus délicates, de mériter la confiance de ſon roi, de terminer les négociations les plus difficiles, d'être admis dans la familiarité même des ſouverains, & de s'être acquis une telle réputation & une ſi grande conſidération, que l'on ne croyoit rien pouvoir tenter d'important ſans ſon avis, & que le roi d'Angleterre envoyoit juſqu'en France lui demander des conſeils. Quand on conſidere ſa conduite à l'égard des maiſons de Condé & de la Rochefoucault, & ce qu'il fit pour Mde. Fouquet & quantité d'autre perſonnes, il faut convenir que ſon cœur alloit de pair avec ſon eſprit.

(*Journal encyclopédique; Année littéraire; Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

GESCHICHTE der grafen von Gülch, &c. *Histoire généalogique & diplômatique des comtes du pays de Juliers : ouvrage posthume de M. KREMER, historiographe de l'électeur Palatin, mis au jour par M. LAMEY, secrétaire-perpétuel de l'académie de Mannheim.* A Mannheim, de l'imprimerie de l'académie, 1781. Grand *in-4to.* de 214 pag. de texte, & de 264 de diplômes, sans compter les tables & les généalogies.

DES plus anciens comtes de Juliers jusqu'à Guillaume Ier. Une lettre de donation d'une église située à Duren, faite l'an 941, par le roi Othon Ier. au chapitre royal d'Aix, qui l'a communiquée, fait mention d'un comte GODEFROI, qui y dominoit alors. D'autres diplômes indiquent divers GERARDS, comtes de Juliers en 1029, 1081, 1101, 1132, &c.

Des comtes de Juliers dont on sait qu'ils ont reçu l'investiture du Palatin. GUILLAUME Ier., descendant des anciens comtes, fut témoin en 1143 de la confirmation de la fondation du chapitre de Mariegrade, par Arnold, archevêque de Cologne ; de la confirmation des possessions, droits & franchises de l'abbaye de Siegberg, par l'empereur Frédéric Ier. en 1173, & dans la même année de la liberté d'élec-

tion que Philippe, archevèque de Cologne, de la maison des comtes de Wied, accorda au monastere des dames de Rindorp : il assista aussi à la cour pléniere, tenue à Aix-la-Chapelle par le même Frédéric en 1174. Par une suite de son mariage avec Alverade, fille du comte de Molbach, le comté de Molbach & la prévôté ou le protectorat héréditaire du monastere de Villich, non loin de Bonn, lequel est encore aussi un fief du duché de Juliers, passerent dans ses mains. Le comte de Juliers étoit déja un seigneur allié à la maison de Lorraine & autres puissantes maisons.

GUILLAUME II, un de ses fils, son successeur, assista en 1188 à la diete de Mayence, où la grande croisade fut résolue pour reprendre aux infideles la ville de Jerusalem, que le sultan Saladin avoit conquise au mois d'octobre 1187. Guillaume se croisa à l'exemple de l'empereur Frédéric Ier., qui l'envoya en ambassade en 1189 auprès de l'empereur des Grecs, pour en obtenir la liberté du passage de son armée. Il fut avec le comte de Loss, garant de la paix conclue entre le comte de Gueldres & le duc de Limbourg. *Butkens, Trophées de Brabant : preuves, tom. I, pag. 49.* Il eut en 1198 grande part à l'élection de l'empereur Othon, frere de Henri, comte Palatin. Quand les deux freres se brouillerent il demeura attaché à Henri, & parvint à faire couronner à Aix, à la place d'Othon, Philippe, roi de France, qui l'en récompensa d'un bien rapportant par an six cents marcs. *Arnold de Lubec, dans Leibnitz, tom. II,*

pag. 726. Les ſervices des comtes de Juliers envers la maiſon Palatine ſont reconnus dans les lettres d'inveſtiture de 1209.

GUILLAUME III, neveu fraternel de Guillaume II, ſe croiſa en 1211 contre les Albigeois avec Adolf, comte de Berg, & mourut dans cette entrepriſe.

(*) GUILLAUME IV ſon fils, & d'une fille de Valeran II, duc de Limbourg, reçut l'inveſtiture du comte Palatin en 1233, dans laquelle on trouve compriſes les avocaties de Briſche, de Villecge, de Weſlec, de Berchem, de Paffendorf, d'Holwidre, de Munſter, de Greznich, de Vrozhem, de Zulpich, de Dornich, & le comté du Bois, ou comté de Molbach, maintenant Wehrmeiſterey, anciens fiefs mouvans encore du duché de Juliers. Voilà à peu-près vraiſemblablement tous les fiefs alors dépendans du diſtrict de Juliers. Ce qui n'y eſt pas nommé peut être conſidéré comme de nouvelles acquiſitions : ainſi Breiſich étoit de l'Archegau, Vil-

(*) Eſt-il bien conſtant qu'il n'ait régné aucun comte entre Guillaume III & Guillaume IV ; & que Guillaume IV ſoit fils de Guillaume III, mort en 1211? Quel âge avoit donc Guillaume IV quand il fut tué à Aix en 1277? Etoit-il majeur en 1211? & quand Frédéric prit Juliers en 1214? Broſius prolonge la vie de Guillaume, croiſé contre les Albigeois, juſqu'en 1222, ſur la foi de Cæſarius d'Heiſterbach, auteur contemporain, dans ſon douzieme dialogue, & entre lui & celui qui fut tué à Aix, il place encore un Guillaume, mort en 1247.

lich aux ripuaires Allemands, Weſſelich, Bergheim, Pfaffendorf, Holzweiler & Turnich au pays de Cologne; St. Cornelius-Munſter, Greffenich, Vrozheim, & le comté du Bois, dans le Zulpichgau. Guillaume IV prit la croix à Aix avec l'empereur Frédéric II, en 1215. En 1226, l'empereur Henri, à la ſollicitation du duc de Limbourg, & de Valeran de Monjoie ſon frere, (du duc de Limbourg) lui accorda tous les Juifs retirés dans ſes domaines pour en diſpoſer à ſon gré (*). Il fut du nombre des croiſés, envoyés par le pape Grégoire IX, contre les Stedingeois, qu'ils détruiſirent en 1234; mais loin d'adhérer au même pape contre l'empereur Frédéric II, il embraſſa le parti du dernier, fit la guerre au comte de Hoſtade, archevêque de Cologne, intrépide défenſeur du pape, & l'ayant fait priſonnier, le garda neuf mois au château de Niedeke, d'où il ne ſortit en 1242 qu'après avoir acheté ſa liberté, à condition de lever l'interdit du pays de Juliers, d'obéir à l'empereur & à l'Empire; & de ſe conduire dans les démêlés entre ces deux puiſſances ſuivant le conſeil du comte de Juliers, de demeurer enſemble dorénavant alliés étroitement, & de ne faire ni paix ni guerre,

(*) Il y a encore beaucoup de Juifs dans le duché de Juliers, particuliérement à Altenhoven, où ils ont un cimetiere conſidérable avec des pierres ſépulcrales chargées d'épiraphes hébraïques, ainſi que nous l'avons vu ſur le lieu même.

ni aucun traité même avec l'empereur & l'Empire que conjointement. Les habitans de Cologne, mécontens de leur archevêque, avoient élu Guillaume unanimement pour leur avocat armé. Les événemens de la guerre ne lui furent pas toujours également favorables; car l'archevêque de Cologne n'ayant pas persisté long-tems dans son alliance, & s'étant joint à ses ennemis, le duc de Brabant & le comte de Sayn, il lui en coûta à son tour bien des restitutions pour obtenir seulement une trêve en 1244. Les revers n'ébranlerent point sa constance, & quand le pape Innocent IV eut déposé Frédéric, il ne demeura pas moins fidele à cet empereur, & à Conrad son fils, tandis que l'archevêque de Cologne varia au point d'avoir fait mettre le feu à la maison où étoient logés à Neufs l'anti-roi des Romains Guillaume de Hollande, protégé du pape, & le légat du pape même qui échapperent à peine. Voyez Albert de Stade sur l'an 1254, dans Schilter *Rer. Germ.* tom. II, pag. 320.

Pendant l'année d'interregne qu'il y eut entre la mort de Guillaume de Hollande & l'élection de Richard d'Angleterre, le comte de Juliers & l'archevêque de Cologne, en vinrent encore aux mains ensemble. Henri, évêque d'Utrecht, étant accouru au secours de son métropolitain, entra dans le pays de Juliers, y mit le feu en quantité d'endroits, en ramena beaucoup de butin & autant de prisonniers qu'il en voulut faire, défit l'armée de Juliers, & délivra l'archevêque du danger qui le menaçoit. *Chronica*

Johannis de Beka ſur Henri, 38me. évêque, dans l'*Hiſtoriâ veterum epiſcoporum Ultrajectinæ ſedis*, p. 78.

Le magiſtrat & la bourgeoiſie de Cologne, ayant forcé en 1262 le palais archiépiſcopal, & fait priſonnier leur nouvel archevêque Henri de Falkenbourg, qui les excommunia & mit leur ville en interdit, le comte de Juliers avec pluſieurs autres perſonnages, fut choiſi des deux partis pour arbitre de leur différend. La réparation due à l'archevêque fut éclatante. Suivant le jugement arbitral, il fallut que le magiſtrat & la bourgeoiſie allaſſent, nuds pieds & tête nue au-devant de lui juſqu'à Judenbukel, lui demander là pardon à genoux, précédés des trente-ſept principaux chefs marchant deux à deux, ayant leurs épées dans le fourreau ſur le col, & demandant pardon dans la même poſture : que tous reconnuſſent qu'ils avoient mal fait & ſe repentoient. Par le même jugement il eſt ordonné que l'archevêque leur pardonnera ſa captivité & les autres injures qu'il en a éprouvées, & qu'il révoquera ſon excommunication & ſon interdit. Pour plus ample ſatisfaction, dix-huit de ces chefs des mutins, aſſiſterent pendant trois dimanches nuds pieds, tête nue, & la verge ſur le dos, à des proceſſions faites exprès à Liege, à Maeſtricht, à Utrecht, à Aix, & les dix-neuf autres à Bonn, à Munſtereifel, à Kerpen & à Neuſſ, tous demandant publiquement pardon du paſſé.

Quelque humiliant que ce châtiment paroiſſe, il n'empêcha pas l'archevêque de Cologne d'être

fait prisonnier de nouveau, avec la différence qu'il fut pris par le comte de Juliers en combattant l'an 1267, le jour de S. Luc, entre Zulpich & Lechenich, & gardé pendant quatre ans, d'abord à Cologne, & ensuite à Nideke. Bernard de Castineto, nonce du pape, se donna beaucoup de mouvement auprès du comte de Juliers pour obtenir sa délivrance; il lui envoya des députés; ce fut envain; le comte ne voulut rien écouter : c'est pourquoi le nonce l'excommunia avec son fils aîné Guillaume V, qui semble avoir été associé par son pere au gouvernement; le comte de Gueldres & la ville de Cologne. Enfin il fut relâché en 1271, après avoir promis de payer au comte de Juliers 400 marcs; savoir, 100 pour sa dépense à Niedeke, 100 pour la rançon de Thiéri, prévôt de Treves, & 200 qu'il devoit à Valeran, frere du comte de Juliers, & avoir engagé au comte le domaine de Seindorp jusqu'au payement : convention que le pape Grégoire annulla l'année suivante comme extorquée par la force & la terreur, & préjudiciable à l'église de Cologne & à la liberté de l'église.

Il semble que le comte de Juliers ait su profiter de ces conjectures pour augmenter le nombre de ses vassaux, soit en acquérant à prix d'argent de nouvelles inféodations, soit en rendant la liberté à plusieurs prisonniers, à condition de lui rendre hommage & de recevoir de lui leurs terres comme des fiefs dépendans de Juliers. Sigefroi, comte de Wittgenstein, lui soumit de cette maniere sa ville de Lasphe-

par un acte de 1277, auquel son frere Gerard, maître de la maison Teutonique, a mis aussi son sceau. On le remarque, parce que ce Gerard a été omis dans la liste des maîtres de l'ordre Teutonique, insérée au second vol. des *Act. Acad. Palat.* Nonobstant que dans un diplôme de la même année 1277, rapporté pag. 264 de *Gudeni Sylloge, &c.* il en soit fait mention sous le nom de Gerard dit Hirzesberg, maître des maisons & des freres de l'ordre militaire Teutonique en Allemagne, & que dans un autre diplôme de l'an 1274, rapporté dans *Eraths Cod. Dipl. Guedlinburg.* pag. 252, le même soit nommé frere Gerard de Hirsberch, précepteur des freres de la maison Teutonique en Allemagne. Lasphe est encore une ville du Wittgenstein, de laquelle le vieux château de Hirzberg n'est pas éloigné.

Rodolphe de Habsbourg parvenu à l'empire en 1273, conféra en fief au comte de Juliers, à son fils aîné & à ses autres héritiers mâles & femelles les châteaux de Leidberg, de Castere & de Wohringen avec leurs dépendances, dont il avoit acquis la propriété au prix de 3000 marcs. C'étoit un moyen de pouvoir contraindre l'archevêque de Cologne à tenir les engagemens dont le pape l'avoit absous. Indignés de cette absolution, les princes voisins s'unirent ensemble contre l'archevêque, par un traité signé à Deutz en 1276. C'étoient avec le comte de Juliers & son fils aîné, l'évêque de Paderborn comme tuteur du comte de la Lippe, le landgrave de Hesse, les comtes de Berg,

de la Marc, de Sayn, de Naſſau, &c. La mort de plusieurs des alliés affoiblit beaucoup le reſte en peu de tems, car l'évêque de Paderborn mourut au commencement de 1777, le comte de la Mark, paſſant par le Tecklenbourg, y fut ſurpris & bleſſé en trahiſon dans la même année par Hermann de Loss qui le traîna au château de Bredefort où il mourut de ſes bleſſures, & Guillaume IV de Juliers eut auſſi le malheur d'être tué à Aix le 16 mars 1277, avec ſon fils aîné & ſes deux fils naturels.

Guillaume IV, s'étoit introduit à l'improviſte dans la ville d'Aix, ſur les neuf heures du ſoir, avec ſes trois fils, & plus de quatre cens chevaliers, ou pour ſe la ſoumettre en vertu de certaines prétentions ſuivant les uns, ou pour la contraindre par ordre de l'empereur Rodolphle, au payement d'une impoſition ſuivant d'autres, ou ſuivant Butkens, tom. I. liv. IV, pour y exercer ſes droits de préteur ou grand-maire. Auſſi-tôt les bourgeois attroupés percerent les maiſons pour entrer dans la ſienne, d'où ne ſe trouvant pas en ſureté, il couroit ſe refugier chez les dames blanches, quand il fut rencontré par des bouchers qui l'aſſommerent ſans pitié, lui, ſes enfans & ſa ſuite. Aucun n'échappa. Les bourgeois ne firent quartier à perſonne. Valeran de Fauquemont, qu'un pareil ſort arrivé à Cologne, à ſon pere, avoit rendu plus prudent, après avoir eſſayé de diſſuader Guillaume & ſes compagnons de leur entrepriſe, avoit refuſé conſtamment d'entrer avec eux dans la ville, ne voulant pas s'y

faire aussi massacrer. Sigefroi, archevêque de Cologne, ne put contenir sa joie d'être délivré d'un ennemi aussi redoutable que le comte de Juliers; il en rendit solemnellement à dieu des actions de graces, en célébrant lui même dans sa cathédrale avec son clergé, la messe de la délivrance de St. Pierre-aux-Liens: *Nunc scio verè quia misit dominus angelum suum & liberavit me de ore leonis;* & sans perdre de tems, il mit le siege devant Juliers, en ruina le château, & s'empara de tout le pays, excepté Niedeke & Hamback, qu'il ne put réduire.

Guillaume IV, laissa trois fils de Richarde de Limbourg son épouse; Valeran, prévôt d'Aix; Oton, prévôt de Maestricht; & Gerard, seigneur de Castere. Du mariage de Marie, fille de Gui, comte de Flandres, avec Guillaume son fils aîné, tué avec lui, étoient nés deux fils, l'un Guillaume, mort jeune des blessures qu'il reçut dans les guerres de Flandres, le cadet aussi Guillaume, prévôt de St. Servais de Mastricht (*), archidiacre de Liege, & élu archevêque de Cologne, qui se signala aussi dans les guerres de Flandres, & y fut tué devant Douai, par un François, comte de Dammartin, en 1304. Leur mere épousa en secondes nôces en 1282, Simon de Chateauvillain, sire de

(*) Non d'Utrecht, comme le dit M. Kremer, pag 65, apparemment par erreur; il y a *Traject. ad Mosam* dans Brosius, pag. 49, & *Trajectum*, seulement dans le traité avec Aix en 1280.

Luzy. *Voyez dans Duchesne, Genealogia Couciana.*

Valeran & Gerard, aidés du comte de Lofs, du comte de Flandres, beau-pere de leur frere aîné, du duc de Limbourg, du duc de Brabant, & d'un grand nombre d'autres puiffans feigneurs, leurs parens & leurs alliés recouvrerent leurs états. Le pape Martin IV, s'intéreffant auffi pour eux, ordonna à l'archevêque de Cologne de les rendre. Cette reftitution fouffrit d'autant moins de difficulté, que la plupart des places avoient été reconquifes. Par la médiation du comte de Sayn, que les deux partis choifirent pour arbitre, la paix fut conclue à Pinsheim en 1279, entre la comteffe Richarde de Juliers, & fes enfans, d'un côté, & de l'autre côté l'archevêque Sigefroi, à qui la feigneurie de Zulpich, qui venoit de l'églife de Cologne, & le château de Lydeberg furent cédés; les cenfes de Ruding & de Petternich, déclarées rédimibles par l'églife de Cologne, pour 1600 marcs, & le château de Niedeke, tenu par le comte de Juliers en fief mouvant de l'églife de Cologne, fut cédé avec réferve néanmoins du patronage de l'églife de Ste. Marie de Zulpich.

Par la médiation de l'archevêque de Cologne, & de Jean duc de Lorraine & de Brabant, la paix fut auffi fignée à Schoenvorft en 1280, avec la ville d'Aix, à condition qu'elle payeroit quinze mille marcs à certaines échéances: faute de payement au tems prefcrit, l'archevêque de Cologne étoit obligé de fe rendre en ôtage à Reyff, & le duc de Brabant à Maef-

tricht jufqu'à fatisfaction : condition encore qu'elle dépoferoit cent marcs fterlings, pour fonder quatre chapelles, l'une aux dames Blanches, dont elles auroient la nomination, la feconde au monaftere de Burtfcheid, à la nomination des dames de ce monaftere, & les deux autres dans le comté de Juliers, au lieu dont on conviendroit & à la nomination des comtes de Juliers. Ce traité fut notifié par Richarde, comteffe de Juliers, & fes trois fils, qui convinrent auffi d'engager les enfans de GUILLAUME V, quand ils deviendroient majeurs, à accepter cette réconciliation; qu'on leur offriroit alors mille marcs de l'argent payé par la ville d'Aix pour cette compofition; & que s'ils refufoient de les accepter & de fe réconcilier, ils ne feroient aidés des contractans, ni eux ni leurs alliés, & les mille marcs feroient rendus aux Aixois. C'eft ainfi que s'exprime le traité même rapporté fous le N°. CXLIII, par M. Kremer, qui avance fans que nous en voyons le fondement, que la ville d'Aix devoit leur compter ces mille marcs au-delà des quinze mille. On convint dans la fuite que les deux autres chapelles ou autels feroient érigées à Niedeke, lieu de la fépulture des comtes affaffinés; & la comteffe Richarde, avec fon fils Valeran, fit préfent de leur patronage à l'ordre de St. Jean.

Tritheme ajoute que delà eft venu auffi aux comtes de Juliers, le droit de préfenter ou inftituer le prévôt de la collégiale de Notre-Dame d'Aix, & de recevoir le tiers des offrandes

apportées dans cette églife : droits qui appartenoient auparavant au fénat d'Aix. *Chron. Hirsaug.* T. II. pag. 34. La chronique d'Engelhufius dans Leibnitz, T. II. *Rer. Brunfwic.* s'accorde avec Tritheme pour les offrandes, & Jean Gerbrand de Leide, prieur des carmes de Harlem, *Chronic. Belg.* fur l'an 1278, L. XXIV. c. 32. dans Swertii *Rer. Belg.* y ajoute que ces offrandes qu'il porte à la moitié, ont été accordées aux comtes de Juliers, pour protéger les pélerins qui abordent à Aix tous les fept ans : mais le traité de 1280 n'en dit rien.

Valeran, premier comte de ce nom qui ait régné à Juliers, nomma en qualité de prévôt de l'églife de Notre-Dame d'Aix, fon parent Guillaume de Sponheim, à un canonicat de ce chapitre, lequel en avoit pourvu un enfant, qui n'avoit pas même la tonfure. Les provifions accordées par Valeran en 1283, expriment les caufes de la dévolution au prévôt; parce qu'il n'avoit pas été appellé à l'élection, parce que tous les chanoines avoient nommé un incapable, & que lui feul n'avoit pas prévariqué.

La mort de Valaran III, duc de Limbourg, furvenue en 1282, fans qu'il laiffât d'autres enfans qu'une fille du nom d'Ermengarde, qui avoit été mariée à Renauld, comte de Gueldres, produifit une guerre fanglante, dans laquelle le comte de Juliers fut enveloppé. Confidérée comme l'unique héritiere, l'empereur Rodolphe ne fit point difficulté de lui accorder l'inveftiture du duché de Limbourg,

mais avec cette clauſe, qu'en cas que le duc de Gueldres ſon époux lui ſurvécut, il conſerveroit pendant ſa vie, l'uſufruit du duché. Le cas échut dans la même année 1782 par la mort d'Ermengarde.

Alors le comte de Berg Adolphe VIII, couſin germain d'Ermengarde, & ainſi le plus proche agnat de la maiſon de Limbourg, manifeſta ſes prétentions au duché de Limbourg. Outre la branche ducale, il y avoit encore deux autres branches de la maiſon de Limbourg, qui toutes trois ſe réuniſſoient à Valeran II, mort duc de Limbourg en 1226, aïeul de Valeran III, comme la *Table* ci à côté le met ſous les yeux.

Le comte de Gueldres ayant pour lui la diſpoſition éventuelle contenue dans l'acte de l'inveſtiture, accordée par l'empereur à ſon épouſe, ne voulut pas renoncer à cet uſufruit. Dans cette conjecture, le comte de Berg, qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort ſeul pour l'en dépoſſéder, céda au duc Jean de Brabant ſon droit à la ſucceſſion de Limbourg. Delà une guerre qui ne finit que par la fameuſe bataille livrée à Wohringen le 5 juin 1288. Toute la nobleſſe du Rhin & de la Meuſe avoit pris les armes en faveur de l'un ou de l'autre parti. Sigefroi, archevêque de Cologne, à qui il n'étoit pas indifférent d'avoir un voiſin auſſi puiſſant que le duc de Brabant, fut un de ceux qui ſe déclarerent contre lui; mais le duc de Brabant remporta une victoire complette ſur tous ſes ennemis raſſemblés, dans laquelle il fit priſonnier le duc de Gueldres même, tandis

VALERAN II, duc de Limbourg, mort en 1226.

- HENRI II, duc de Limbourg, & comte de Gueldres, m. 1244.
  - ADOLPHE VII, comte de Berg. m.......
    - ADOLPHE VIII, comte de Berg, qui a cédé ses prétentions sur le duché de Limbourg au duc de Brabant.
  - VALERAN III, duc de Limbourg. m. 1282.
    - ERMENGARDE, héritiere de Limbourg qui épousa Renauld de Gueldres, fait prisonnier en 1288 à la bataille de Wohringen.
- VALERAN, Seigneur de Poilevache & Montjoie, m. 1253.
  - VALERAN de Montjoie.
- HENRI I de Luxembourg & La Roche, Marquis d'Arlon, 1279.
  - HENRI II, comte de Luxembourg & La Roche, tué à Wohringen, en 1288.
    - HENRI III, comte de Luxembourg, Empereur, sous le nom d'Henri VII.
  - VALERAN de Luxembourg, seigneur de Ligny, mort en 1288.

que l'archevêque de Cologne fut pris par le comte de Berg. Tous deux payerent cher leur rançon, l'archevêque fut obligé, pour y satisfaire, d'engager au comte de Berg les châteaux & villes de Waldenberg, de Rodenberg, de Wenden, d'Aspel & de Wied, & le comte de renoncer entiérement au duché de Limbourg, consistant encore alors dans les châteaux de Limbourg, de Herve, de Sprimont, de Wassenberg & Duisbourg avec leurs dépendances.

Enfin, en vertu d'un compromis, Philippe-le-Bel, roi de France, dicta les conditions de paix dans laquelle les comtes de Hollande, de Berg, de Juliers, de Cleves, de la Mark, les villes de Cologne & d'Aix, & tous les alliés du duc de Brabant furent compris. Il ordonna au comte de Gueldres les renonciations que nous venons de remarquer, & en même-tems de dégager les châteaux de Dusemborc & de Wassembergue avec leurs appartenances de l'obligation de 1200 marcs dûs au prévôt d'Aix, & de 600 dûs à Gerard de Juliers.

Les comtes de Juliers avoient eu leur part des prisonniers. Salentin d'Isenbourg & Jean de Loewenbergen acheterent leur liberté, le premier en recevant à fief du comte de Juliers dix marcs de ses biens de Heimbach près de Rommersdorf, & le second en relevant aussi du comte de Juliers son château de Reyterstorf avec 50 marcs de revenu. Le duc de Brabant, qui s'étoit rendu maître du château de Wohringen avant la bataille, le fit démolir, du

consentement du comte de Juliers, comme une retraite de brigands, après avoir fait couper la tête à ceux qui s'y trouverent. Le comte de Juliers démolit également le château de Zulpich qu'il avoit pris, & les habitans le reconnurent pour leur seigneur légitime, à quoi l'archevêque de Cologne consentit par un traité particulier.

Pour mieux témoigner son entiere réconciliation, Valeran de Juliers promit d'épouser la fille d'Henri de Westrburg tué à la journée de Wohringen, niece de l'archevêque de Cologne, qui promit de donner 5000 marcs en faveur de cette alliance, en engageant, pour le payement, le château de Wassenberg, engagé à l'archevêque par le comte de Gueldres, pour 8600 marcs, engagement qui avoit été reconnu en grande partie dans l'arbitrage de Philippe-le-Bel : de son côté, le comte de Juliers promettoit d'assurer à son epouse un douaire de 600 marcs de revenu annuel, assis sur Niedeke. Cependant si ce mariage a eu lieu, il ne doit pas avoir été de longue durée, car Marie de Brabant, fille aînée de Godefroi de Brabant, seigneur d'Arschot & de Vieson, se qualifie peu après veuve du comte de Juliers. Suivant Butkens, elle a épousé en 3me. nôces, Robert, vicomte de Beaumont, seigneur de Povance & Château-Gontier.

Adolphe, comte de Nassau, étant parvenu à l'empire en 1292, & manquant d'argent pour faire la dépense de son élection à Francfort, & de sa consécration à Aix, se trouva réduit

à en emprunter aux archevêques de Mayence & de Cologne, & au comte de Juliers. A ce dernier, il engagea pour 1050 marcs la préture impériale d'Aix avec toutes ses appartenances, &, à l'archevêque de Cologne, le château & la ville de Kaiserswerd pendant 15 ans.

La guerre parut prête à s'allumer en 1294 entre Philippe-le Bel, roi de France, & Gui, comte de Flandres. Déja les comtes de Juliers, de Cleves & de Waldek avec leurs gens-d'armes, s'étoient rendus auprès du comte de Flandres leur allié, & il y avoit eu quelques combats qui coûterent la vie aux deux fils de l'aîné de Juliers tué à Aix avec son pere; lorsque le pape Boniface VIII vint à bout d'en arrêter le progrès de ce côté par ses menaces, tantôt envers un parti, tantôt envers l'autre : mais elle eut des suites funestes pour Adolphe qui fut tué en 1298 par Albert d'Autriche son concurrent.

Valeran de Juliers ne fut pas témoin de cette révolution. Au mois de mai 1297, il avoit assisté à Neuss avec l'empereur Adolphe & celui de la Mark, à l'élection de l'archevêque de Cologne, Wikbold de Hoste : il reçut d'Adolphe encore au mois de juin, la faculté de racheter du duc de Brabant, la mairie d'Aix *Officium Villicationis Aquisgrani*, en lui rendant le prix pour lequel elle lui avoit été engagée; mais il n'étoit plus le 24 de décembre de la même année, puisque c'étoit Gerard qui donnoit alors les investitures.

Par l'avénement de Gerard, dernier fils de Guillaume IV, au comté de Juliers, la seigneu-

rie de Castere qu'il avoit eue pour apanage pendant la vie de son frere Valeran, fut réunie à ce comté. Il s'étoit déja montré libéral envers l'église de Cologne, en lui faisant présent du patronage de Hertene, du consentement de sa mere Richarde, de Valeran son frere, & de Mathilde sa sœur, & il avoit cédé pour trois cents vingt-cinq marcs à la même église tous les biens qu'il avoit à Woringen.

L'ancienne maison des comtes de Hollande, s'étant éteinte en 1299 par la mort de Jean comte de Hollande, de Zélande & de Westfrise, Jean II d'Avenne, comte de Haynault, fils d'une sœur de l'empereur Guillaume, comte de Hollande, aïeul du dernier comte Jean, prit possession des états vacans; mais l'empereur Albert les révendiqua comme un fief qui lui étoit dévolu faute de descendans mâles, & fondant sur eux, il fut battu près de Nimegue. Alors suspendant l'espérance de s'agrandir de ce côté, il accorda l'investiture au comte de Haynault, & tourna ses armes contre les archevêques du Rhin, sous prétexte qu'ils troubloient le commerce par les comptoirs qu'ils avoient sur ce fleuve. Gerard suivoit le parti de l'empereur, qui à son couronnement avoit reconnu lui devoir 1500 marcs, & l'avoit nommé son lieutenant ou avocat provincial dans ces contrées. Il est remarquable que Gerard, comme son frere Valeran, étoit parvenu au comté de Juliers, quoique les deux Guillaumes, fils de Guillaume V, leur aîné, tué à Aix, vécussent encore. Il faisoit une pension

viagere de 250 marcs à celui des deux qui étoit prévôt de S. Servais (*), & avoit été proposé par ses partisans pour le siege de Cologne.

Gerard épousa Isabelle, une des quatre filles héritieres de Godefroi de Brabant, seigneur d'Arschot & de Vierson, frere de Jean I, duc de Brabant, tué en 1302 dans la bataille de Courtrai entre les Flamands & les François. Philippe-le Bel, roi de France, qui avoit pour épouse Marie, sœur de Godefroi, laissa jouir Gerard qui lui prêta serment de fidélité, de la part de l'héritage de son épouse située en France.

Il est stipulé dans le contrat de mariage de la princesse Catherine d'Autriche, & Jean, prince héréditaire de Brabant, passé en 1306, que l'empereur Albert donne en dot à la princesse sa fille le château de Kaiserswerd, appartenant à l'Empire, engagé à Gerard comte de Juliers, & rachetable pour 6000 marcs; mais il faut que cet article soit demeuré sans exécution, puisque Kaiserwerd avec ses revenus est échu en 1368 à Rupert II, comte Palatin du Rhin.

Albert ayant été assassiné par son propre neveu Henri de Luxembourg ou Lutzelbourg, dont le pere avoit été tué à la bataille de Wohrin-

(*) M. Kremer dit toujours S. Servais d'Utrecht. La chronique des comtes de Marcâ dans Meibom, tom. 1, pag. 396, dit simplement *Trajectensem*, & dans l'état ancien des églises d'Utrecht, nous ne trouvons point de prévôté de St. Servais : mais il y en a une à Maestricht, qui est un riche bénéfice à la nomination des Etats-Généraux, aujourd'hui possédé par le comte de Geloës, tréfoncier de Liege.

gen;

gen, obtint la couronne impériale en 1308, il étoit proche parent du comte Gerard de Juliers, ayant tous deux le même bisaïeul Valeran II, duc de Limbourg. Leur union politique ne fut pas moindre que celle du sang. A la diete de Spire en 1310, Gerard y accompagna l'empereur, qui le nomme son cher parent *consanguineus*, dans la défense qui y fut faite au comte de Berg, d'accorder aux villes des privileges d'exemption de droits sans l'agrément du chef de l'Empire.

La branche de la maison de Juliers, nommée de Bergheim, qui tiroit son origine de Valeran frere de Guillaume IV, s'éteignit en 1311, & ses biens échurent à leur unique héritier Gerard comte de Juliers. Valeran avoit épousé Mathilde de Mulenarc, dont la mere étoit née comtesse de Hostaden, & sœur de l'archevêque de Cologne du même nom, qui porta son frere le comte Frédéric de Holstaden, dernier mâle de sa maison, à donner en 1246 à l'église de Cologne tout le comté d'Hostaden avec les châteaux d'Are & Hart. Les épouses des comtes de Berg, du seigneur d'Isenbourg & de Valeran, qui étoient les plus proches héritieres, n'approuverent pas cette disposition. L'archevêque préférant l'intérêt de son église à celui de ses parens, leur fit des offres apparemment insuffisantes, qui ne furent pas acceptées, ou ne furent pas réalisées en tout. Car dans un bref de l'an 1255, le pape Alexandre IV se plaint des incendies & du pillage du comte de Berg & du frere du comte de Juliers, qui faisoient

cause commune à l'occasion de leurs dissentions avec l'archevêque de Cologne. Enfin il y eut un accord, en vertu duquel, pour ce qui regarde Valeran de Juliers, il obtint plusieurs biens, en les avouant pour fiefs réversibles à l'église de Cologne, & d'autres mouvans de l'Empire, de l'abbaye de Pruim, du Palatinat du Rhin & du duché de Limbourg.

Après 14 mois d'interregne, la mort de l'empereur Henri VII fut suivie d'une double élection, l'une faite à Sachsenhausen, en faveur de Frédéric, duc d'Autriche: l'autre à Francfort, où l'archevêque de Mayence, celui de Trêves Baudoin, frere du dernier empereur, & son fils le roi de Bohême, choisirent Louis duc de Basse-Baviere. Le comte de Juliers embrassa le parti de Louis, & se joignit à l'archevêque de Treves & au comte de la Mark, pour l'escorter avec plus de quatre mille casques jusqu'à Aix, où il fut couronné par l'archevêque de Mayence; Louis lui accorda les premiers témoignages de sa reconnoissance en lui permettant de racheter de Renauld de Falkenbourg, la mairie d'Aix qui lui étoit engagée. Adolphe avoit accordé la même faveur à Valeran de Juliers, mais il paroît que Valeran n'en avoit point profité. La guerre civile déchira l'Empire. Heureusement pour le pays de Juliers, qu'elle étendit ses plus grands ravages dans la Haute-Allemagne. Sur le Bas Rhin, le parti d'Autriche, composé de l'archevêque de Cologne, des comtes de Gueldres & de la Mark, d'Adolphe évêque de Liege, de Re-

nauld de Falkenbourg, & d'autres grands, étoit occupé à empêcher celui de Luxembourg d'envoyer des secours à Louis. Dès avant la double élection, l'archevêque de Cologne & le comte de Juliers se faisoient la guerre; c'est la raison que l'archevêque allégua pour s'excuser de n'avoir pas assisté à l'élection, & d'avoir chargé l'électeur Palatin de son suffrage. Toujours chagrin de voir Zulpich, depuis 1299, entre les mains du comte de Juliers, il l'assiégea en 1317; mais la garnison soutenue des renforts fournis par le comte de Juliers & l'archevêque Beaudoin, se défendit si vaillamment pendant treize semaines, qu'elle contraignit l'ennemi de le lever, tandis que les Liégeois qui avoient fait une irruption dans le Luxembourg en étoient chassés, & que Renauld de Falkenbourg étoit fait prisonnier par le comte de Juliers.

Quoiqu'on fût convenu à Bacharach d'un commun accord confirmé par serment, qu'on laisseroit en paix les pays du Bas-Rhin, l'archevêque de Cologne viola cette paix, faisant des excursions continuelles sur ses voisins sous des prétextes frivoles. Le comte de Hainaut, qui en avoit été nommé avocat ou protecteur, fut obligé d'assembler une armée contre lui. On lui prit Bruhl, dont il avoit fait une place d'armes pour tenir en bride la ville de Cologne. Bruhl vivement pressé se rendit à l'archevêque Beaudoin, qui ne le reçut à capituler qu'à condition qu'il le livreroit à la merci de la ville de Cologne, à la premiere infraction de la paix. Les bourgeois de Cologne ne

manquerent pas d'avoir bientôt occasion de prouver cette infraction de la part de leur archevêque, & ils promirent à Beaudoin une grosse somme d'argent, s'il vouloit leur abandonner Bruhl pour le démolir ; mais Beaudoin, quoiqu'ennemi capital de l'archevêque, étant lui même archevêque, répugnoit à affoiblir l'église de Cologne, & il ne le leur céda qu'à condition qu'ils le rendroient dans son intégrité, à la paix qui fut conclue dans la suite à Frauenkirchen près d'Andernach.

L'archevêque de Cologne y fut forcé de renoncer au parti de Frédéric, & le comte de Juliers retint ses principales conquêtes sur l'église de Cologne. L'archevêque ayant été trouver Frédéric en 1322, à Schafhouse, Frédéric lui promit de ne faire aucun traité avec le comte de Juliers ou ses héritiers, qu'ils ne lui eussent remis le château de Kaiserswerde, & les villes de Duren & de Reuse, pour les inféoder à l'archevêque. La perte que fit Frédéric de la bataille d'Amphingen près de Muhldorf en Baviere, rendit ses promesses inutiles. Louis victorieux, tenant son rival prisonnier à Trausniz dans le haut-Palatinat, épousa en secondes nôces Marguerite fille de Guillaume, comte de Hollande & de Hainaut. Cette alliance fortifia encore les nœuds de l'amitié entre l'empereur & Gerard, dont le fils aîné Guillaume avoit déja pour épouse Jeanne aussi fille de Guillaume, comte de Hollande & sœur de Marguerite. Ainsi Guillaume VI, qui succéda à Gerard, étoit beau frere de l'empereur Louis.

Gerard avoit accru ſa puiſſance par une bonne économie, en multipliant le nombre de ſes vaſſaux, en quoi conſiſtoit la force des grands ſeigneurs du moyen âge. On trouve dans M. Kremer des détails de cet accroiſſement depuis l'an 1300. Une infinité de poſſeſſeurs de biens allodiaux lui en firent hommage pour en recevoir de lui l'inveſtiture féodale, même de certains ſitués au dioceſe de Munſter. Comblé d'honneurs & de richeſſes, il mourut en 1328 au bout de quarante ans de gouvernement. Le mariage qu'il avoit contracté avec Iſabelle de Brabant, fille de Godefroi de Brabant, ſeigneur d'Arſchot & de Vierſon, ſœur de Marie, épouſe de Valeran de Juliers, frere aîné de Gerard, toutes deux nieces de la reine de France, ne contribua pas peu à ſon agrandiſſement. Il en eut la ſeigneurie de Vierſon en France, dont le premier duc de Juliers fut dépouillé pour avoir ſuivi le parti des Anglois, mais qui fut rendue au duc Guillaume ſecond en 1361, après la mort de ſon pere. La veuve de Gerard ſe retira au château de Caſtere. Gerard en avoit eu pluſieurs enfans, dont on connoît cinq garçons & une fille : les garçons nommés Guillaume, Valeran, Godefroi, Henri, Jean, & la fille Eliſabeth.

Guillaume VIe. comte de ce nom, ſuccéda à Gerard ſon pere. La maiſon de Juliers ſous ſon regne obtint le titre de prince. Il gouverna glorieuſement huit ans en qualité de comte, vingt en celle de marquis, & cinq comme duc.

Valeran devint marguillier de la cathédrale de Cologne & prévôt de celle de Liege : savant personnage que le pape Jean XXII nomma en 1332 à l'archevêché de Cologne, vacant par la mort de Henri de la maison des comtes de Wirnenbourg, quoique le chapitre eût fait choix d'Adolphe, évêque de Liege de la maison de la Mark. Sa nomination causa une grande joie, parce que c'étoit un prince pacifique, au lieu que ses prédécesseurs belliqueux avoient engagé leurs ouailles dans des guerres continuelles. Son regne, qui dura 16 ans & demi, ne trompa point les espérances. Il fit toujours florir dans ses états la tranquillité & l'abondance. S'étant rendu à Paris pour ses affaires domestiques, il y mourut en 1349. Son corps fut renvoyé à Cologne, & solemnellement inhumé dans la chapelle des SS. Anges, par Guillaume de Gennep son successeur.

Godefroi de Juliers, seigneur de Bergheim, eut pour apanage les terres autrefois possédées par la ligne de Juliers dite de Bergheim, avec la seigneurie de Munstereifel. En 1328, il assista au siege de Tongres entrepris par Adolphe, évêque de Liege, & il étoit mort en 1338. On voit son tombeau au milieu de l'église collégiale de Munstereifel. Les seigneuries de Bergheim & de Munstereifel, retournerent par sa mort au comte de Juliers son frere. Il avoit eu d'Elisabeth de Clêves une fille nommée Iolande, qui épousa le comte Frédéric de Leiningen, aïeul du Langrave de Hesse-Leiningen.

Tout ce qu'on sait de Henri, c'est qu'il fut

prévôt de St. André de Cologne, & Bulkens assure que Jean fut tué en duel dans l'abbaye de Stavelo. Leur sœur Elisabeth fut mariée au comte de Sayn. Ce qu'ajoute Bulkens des autres prétendues filles de Gerard, n'est jusqu'à présent fondé sur aucun diplôme & manque de preuves solides.

Cette histoire généalogique & diplomatique des comtes de Juliers ne s'approche pas plus de notre tems, le but de M. Kremer ayant été principalement de débrouiller l'ancienne généalogie. Il s'arrête au moment qu'ils ont été créés marquis & ducs. Ainsi il n'est point question ici des ducs de Juliers. Il ne s'appuie que sur les diplômes. Il n'est pas toujours d'accord avec Brosius, dont le gendre Mappius a publié en 1731, à Cologne, chez Metternich, les annales des comtes, marquis & ducs de Juliers & de Berg en latin : *Juliæ, montiumque comitum marchionum & ducum annal.*, &c. Il ne suffit peut-être pas de fonder une histoire sur les diplômes. Il y a des diplômes qu'il faudroit examiner par l'histoire. Au reste cette histoire de Juliers est suivie d'une pareille des comtes de Berg, dont nous renvoyons la revue à un autre journal.



NOUVEAUX contes de Fées, entremêlés de quelques historiettes amusantes, pour servir de suite à toutes les bibliotheques amusantes, ou de campagne. A Paris, chez Desventes, rue Jacob, hôtel de Danemarck, fauxbourg S. G. & chez Lamy, quai des Augustins. Et à Meaux, chez Paquet, libraire, 1782, 2 vol. *in-8vo.* d'environ 180 pag. chacun. Prix 2 liv. 8 f. brochés, & 3 l. reliés.

LE goût de la frivolité est devenu si général, les faiseurs de contes se sont tellement multipliés, & le nombre de leurs lecteurs s'est augmenté à un tel point, que ce genre d'écrire ne peut manquer d'avoir une très-grande influence sur les mœurs. On ne peut donc, sans être indifférent à l'histoire du cœur humain, refuser son attention à des productions propres à y opérer des révolutions d'autant plus grandes, que l'on y attache moins d'importance; & l'on ne sauroit trop applaudir aux auteurs de ces contes, lorsqu'ils ont l'art de faire tourner au profit de la vertu & de la sensibilité, l'ennui & le goût frivole des lecteurs les plus désœuvrés & les plus dissipés. C'est une justice, qu'il faut rendre à notre âge, que l'on se plaît souvent un peu trop à calomnier & à décrier; on n'a peut-être ja-

mais tant vu paroître qu'aujourd'hui d'ouvrages en tout genre qui semblent se réunir pour reculer les bornes de nos connoissances, étendre nos idées, & multiplier à nos yeux les charmes de la vertu. Soit que nous devions cette heureuse révolution aux soins d'un gouvernement aussi sage qu'éclairé, soit qu'à force de souffler sur le flambeau de la philosophie, il s'en éleve une lumiere qui nous éclaire de plus en plus sur nos devoirs & sur les moyens de nous rendre heureux, il est sûr que la plus grande masse de nos efforts porte sur les moyens de perfectionner également notre raison, notre cœur & notre esprit. Et la preuve de cette vérité, c'est, pour ne pas perdre de vue le sujet de cet extrait, qu'il n'est pas jusqu'aux faiseurs de contes mêmes qui ne mettent tout en usage pour nous rendre meilleurs. On pourroit dire que tant de médecins ne font peut-être que prouver la gravité de la maladie ; mais l'on conviendra aussi que la grande quantité de remedes qui ont tous le même but, nous donne au moins quelqu'espoir de guérison. Après ce long préambule, venons à nos contes.

Ils sont au nombre de douze dans les deux petits volumes que nous annonçons. L'on y trouvera, de la gaieté, de la légéreté, un style vif & coupé, souvent de l'esprit, quelquefois du sentiment, & de tems en tems des pensées nouvelles, ou, si l'on veut soutenir, que *nil novi sub cælo*, de ces pensées qui ne sont que le résultat d'une nouvelle combinai-

ſon d'idées; ou, ſi l'on veut encore, de ces vieilles vérités habillées à la moderne, & ſoutenues ſur les enfans de l'imagination. C'eſt un grand talent que celui de ſavoir plaire en parlant raiſon, & de ſe faire eſtimer en ne faiſant que des contes; & il nous ſemble que c'eſt celui des auteurs de ce joli recueil qui offre des alimens au cœur & à l'eſprit, une honnête récréation aux jeunes gens, & aux perſonnes d'un âge avancé un délaſſement agréable.

Le premier conte de cette bibliotheque amuſante a pour titre : *Les graces de l'ingénuité. Mélanie* eſt née de parens nobles, mais peu partagés des biens de la fortune. Elle a été élevée par une de ſes tantes dont elle eſt tendrement aimée. *Eugénie* apperçut dans le cœur de ſa jeune niece des diſpoſitions tendres qu'elle jugea devoir être un jour dangereuſes à ſon repos. Pour prévenir les malheurs dont elle la croyoit menacée, elle réſolut de la laiſſer dans une ignorance profonde ſur les effets de l'amour, perſuadée qu'en voulant lui donner des préſervatifs contre cette paſſion, elle l'expoſeroit au deſir de la connoître. Sa vigilante précaution alla juſqu'au point de lui laiſſer ignorer le mot méme d'amour. En revanche, elle lui parloit beaucoup de l'amitié; elle lui vantoit les charmes de cet heureux ſentiment, & lui faiſoit ſentir combien il influe ſur le bonheur de la vie. Mélanie avoit quatorze ans, lorſqu'une amie d'Eugénie l'invita un jour à l'accompagner à une de ſes terres où elle de-

voit passer quelque tems : Mélanie fut de la partie. Ce qui lui plût sur-tout dans ce séjour, ce furent les jardins. Un jour qu'elle en parcouroit les avenues, elle vit une porte qui donnoit sur la campagne ; elle l'ouvrit. Un ruisseau ombragé d'un double rang d'arbres, lui paroît une retraite enchantée ; elle s'assied sur le gazon ; la solitude ne l'effrayoit pas ; elle ignoroit qu'il fût des périls pour des personnes de son sexe : avec cette entiere confiance, elle se laissa surprendre par le sommeil. A son réveil, elle voit un aimable jeune homme à ses pieds ; elle veut fuir, la voix de l'inconnu l'arrête. Il l'a trouvée en revenant de la chasse, sa beauté a captivé son cœur ; il lui peint son amour ; Mélanie en est émue, plus son cœur est innocent, plus il se livre aux traits de l'amour ; elle croit ne sentir que de l'amitié, & ne craint pas de témoigner à *Terville* le plaisir qu'elle a à le voir. Obligés de se séparer, Terville lui recommande le secret ; Mélanie voudroit bien rendre sa tante confidente de son bonheur ; mais elle se rend aux raisons de Terville.

Tous les jours les deux amans se rendoient au bord du ruisseau, leur flamme faisoit des progrès ; mais Terville, trop enchanté de l'aimable ingénuité & de l'innocence de Mélanie, fut assez délicat pour ne pas abuser de l'avantage qu'il avoit sur elle.

Cependant la mere de Mélanie arrive à cette campagne avec un jeune comte du voisinage, qui demande sa fille pour épouse. On

en fait la propoſition à Mélanie, qui avoue ingénuément qu'elle épouſera bien le comte ſi ſa mere le veut, mais qu'elle ne pourra jamais l'aimer, parce que Terville a toute ſon amitié. La mere eſt fort irritée; elle fait des reproches à ſa ſœur ſur l'éducation qu'elle a donnée à Mélanie; on veut ſavoir qui eſt ce Terville; mais il ne paroît plus au bord du ruiſſeau, parce qu'il n'y a pas trouvé Mélanie qui n'a pu s'y rendre pendant quelques jours; on ne connoît perſonne de ce nom dans le voiſinage, & l'on préſume que Terville eſt un homme obſcur, indigne de Mélanie. Le comte devient aſſidu, & met tout en uſage pour ſe faire aimer; mais la jeune perſonne, ſenſible aux maux qu'elle lui fait ſouffrir, lui répete toujours, avec douleur, qu'elle aime & qu'elle ne pourra jamais aimer que Terville; contentez-vous de mon eſtime, diſoit-elle au comte déſeſpéré. » Cruelle, répondoit le comte, en » m'offrant la froide ſenſibilité pour dédommagement, vous portez à mon cœur un nouveau trait de déſeſpoir : ce ſont les mêmes » tourmens auxquels vous êtes en proie, qui » cauſent mon malheur; j'y reconnois la vivacité de votre amour pour le trop malheureux Terville. «

» N'enviez pas ſon ſort, reprit Mélanie, eſt-» il malheur ſemblable à celui d'être éloigné » de ce qu'on aime? Terville ne me voit plus, » il ignore ſi je ſuis fidelle. Ah! du moins, s'il » ſavoit les ſoins que je prends pour lui con-» ſerver mon amitié, s'il ſavoit. . . Pardon-

» nez, Monsieur, reprit-elle, en voyant les » marques de désespoir qui échappoient au » comte, l'on ne peut contraindre le senti» ment, j'aime Terville, je l'ai connu avant » vous, avant vous il m'assura d'une tendresse » éternelle; s'il avoit laissé du vuide dans mon » cœur, vous seul, comte, seriez digne de » le remplir, mais..... Mélanie s'arrêta.....

» Achevez, répliqua le comte avec dou» leur; dites que vous ne m'aimerez jamais, » que tout espoir m'est interdit; que je dois » enfin étouffer l'amour malheureux que vous » m'avez inspiré. «

» Ah! sans m'ôter votre amitié, reprit vi» vement Mélanie, soyez assez généreux, cher » comte, pour vous contenter de mon esti» me, je vous l'offre; & s'il étoit une autre » amitié que celle que j'ai pour Terville, je » vous l'offrirois de même... Jouissez de vos » droits sur mes sentimens, & souffrez qu'il » jouisse des siens: que ne vous devrai-je pas. «

Le comte garda le silence. Mélanie, pour exciter sa générosité, lui prodigua mille noms tendres & flatteurs, & mille caresses que l'innocence qui les accompagnoit rendoit encore plus touchantes. » Oui, cher comte, lui dit» elle en serrant ses mains dans les siennes; » oui, je veux vous devoir mon bonheur, il » m'en paroîtra plus grand. Après Terville, » vous serez ce que j'ai de plus cher. «

Le comte désarmé par les graces & l'ingénuité de cette aimable fille, céda enfin à la générosité qu'elle excitoit dans son ame; &

après avoir entendu de sa bouche l'histoire fidelle de son amour pour Terville, il sortit laissant l'esprit de Mélanie flottant entre la crainte & l'espérance. Le lendemain il revint, & invita à une fête qu'il devoit donner à son château, Mélanie, sa mere & sa tante. La premiere personne que Mélanie voit en entrant chez le comte, c'est son cher Terville. Elle jette un cri de joie, & sans contraindre les mouvemens de son cœur, elle s'élance dans les bras de son amant, qu'un pareil transport fait courir au-devant d'elle. Le comte prend les deux amans par la main, & en les présentant à la mere & à la tante de Mélanie, les prie de consentir à leur union. » Ils sont » dignes l'un de l'autre, leur dit-il. Sous le nom » de Terville, reconnoissez le fils du marquis » de Clerval mon frere. «

Il est inutile d'entrer dans une plus grande explication. Le marquis avoit eu des raisons pour prendre pendant quelque temps un faux nom; & les deux amans furent bientôt unis, à la satisfaction des deux familles.

L'historiette dont nous venons d'entretenir le lecteur, a pour but moral de faire voir combien il peut être dangereux d'élever de jeunes personnes dans l'ignorance des pieges que peuvent leur tendre les passions. Le conte suivant a été imaginé pour nous faire adorer dans nos plus grands malheurs les décrets de la providence, & nous montrer combien il peut y avoir d'injustice à murmurer contre le ciel, lors même que nous croyons en avoir le plus grand

ſujet. Il eſt intitulé : *Nahamir* ou *la Providence juſtifié, conte arabe.*

Un petit homme boſſu, borgne, boiteux & manchot, demandoit l'aumône aux portes de Bagdad ; il éclatoit en murmures contre la providence, ſur-tout lorſqu'il voyoit des hommes qui lui paroiſſoient heureux. Cet homme ſe nommoit *Nahamir.* Il fut abordé par un vieillard reſpectable qui avoit entendu quelques-unes de ſes plaintes ; le vieillard le pria de le ſuivre, Nahamir le ſuivit tout en boitant. Ils s'aſſirent ſous un platane, & le mendiant, à la priere du vieillard, lui raconta ſon hiſtoire. Il étoit fils d'un riche marchand de Damas, dont l'opulence avoit paſſé en proverbe ; étant jeune, il avoit une belle taille, il marchoit droit, avoit deux beaux yeux, & deux mains qui en valoient trois pour l'adreſſe & pour la force ; de plus il étoit puiſſamment riche. Le vieillard lui demanda s'il n'avoit pas conçu de l'orgueil de tous ces avantages ; il l'avoua, & continua ſon hiſtoire. Il épouſa une femme jeune, jolie & riche, de laquelle il eut ſix enfans, que la mort lui enleva ; bientôt ſa femme ſuivit ſes enfans au tombeau : après cela il eut une longue maladie, qui le rendit boſſu ; pour avoir quelque tems après paſſé la nuit ſur ſa terraſſe, il ſe releva avec un œil de moins ; il voit de ſa fenêtre deux hommes qui ſe battent dans la rue, il vole à leur ſecours, & ſe caſſe une jambe ; il donne un ſequin à un homme qui lui demande l'aumône, & ce miſérable tire de deſſous ſa robe un ſabre, & lui abat le bras.

Plusieurs banqueroutes diminuerent bientôt sa fortune, au point qu'il ne lui restoit plus qu'un petit bien de campagne, pour lequel il partit, espérant y aller vivre en philosophe; des parens avides & dénaturés, protégés par un coquin de cadi, trouvent le moyen de lui arracher ce dernier debri de sa fortune; & le voilà vieux, infirme, réduit à demander l'aumône, & ne pouvant pardonner au ciel de l'avoir précipité dans un pareil abîme de douleurs.

Voilà donc, mon ami, dit le vieillard, le sujet de tes murmures? Et, de par *Mahomet*, que voulez vous davantage? Vous me paroissez un étrange homme! vieux, bossu, borgne, boiteux, manchot, mourant de faim, ne faudra-t-il pas que je me loue de la providence? — Assurément, tu lui dois des actions de graces sans nombre. — Insultez-vous à ma misere? — Je veux te consoler, & te prouver ton bonheur. — Mon bonheur!... Le boiteux indigné, oublia qu'il n'avoit qu'une jambe, & fit un saut en arriere. — Oui, ton bonheur; entends la vérité, & rends justice à la sagesse éternelle que tu oses accuser. Tu survis d'abord à toute ta famille; voilà la premiere grace que tu reçois du ciel. — Comment, l'existence? — Eh, comptes-tu pour rien d'être? Mais écoute; tu avois dans ton enfance une taille élégante: frémis du sort que t'auroit occasionné ce foible avantage. La femme d'un cadi devoit te voir au Baïram; elle fût devenue amoureuse de toi, t'eût sollicité; tu aurois succombé, & on t'auroit empalé. — Voilà une bosse bien

justifiée, dieu soit loué. Et mon œil gauche, me persuaderez-vous que je suis fort heureux d'en être débarrassé ? — Sans contredit, mon ami; au moment que tu as perdu ton œil, le calife vouloit te faire l'honneur de t'admettre au nombre des glorieux ministres de ses plaisirs. Si tu avois eu tes deux yeux, on te faisoit eunuque; il vaut mieux encore être borgne; qu'en penses-tu ? — A la bonne heure, passe pour mon œil; mais ma jambe, je vous attends-là. — Encore des actions de graces à l'être suprême; te rappelles-tu un précipice où tu te fusses fracassé tous les membres sans ta jambe de bois qui t'a retenu ? — Il est vrai que j'ai quelqu'idée de cet événement. — Quelqu'idée!.... Oh hommes ingrats! à peine vous souvenez-vous des miracles qui s'operent tous les jours en votre faveur, & vous ne cessez de fatiguer la providence de vos plaintes, au moindre accident que vous essuyez. — Accident ? En vérité, voilà bien le nom! vous appellez des accidens tant de revers affreux ? Soit, je vous accorde tout ce que vous voudrez; vous parlez comme le prophete *Ali*, mais comment excuserez-vous mon bras ? Et encore en quelle occasion l'ai-je perdu ? quand je secourois l'indigence. — Aussi le ciel t'a-t-il récompensé amplement, en te privant de ce bras que tu regrettes : tu n'auras pas oublié un certain jour de la fête d'*Hussein*, où l'on t'insulta ? — Je m'en souviens, que n'ai-je pu me venger! — Eh bien, si tu avois eu l'usage de ce bras qui te manque, tu aurois tiré ton sabre ? — En

pouvez-vous douter? — Et tu aurois été percé de mille coups. — Vous êtes un homme bien ſingulier! bientôt vous me ferez croire que je ſuis un des favoris de la providence. Je vous abandonne ma taille, mon œil, ma jambe, mon bras; mais du moins s'il m'étoit reſté ma femme? — Elle auroit trahi ſon honneur, & tu fuſſes tombé dans le déſeſpoir. — Et mes enfans? — Ils devoient entraîner la perte de l'empire. — Et ma pauvreté? — Ta deſtinée, ſi tu fuſſes reſté opulent, étoit de faire un déteſtable uſage de tes richeſſes, d'endurcir ton cœur, de te livrer à tous les excès, à tous les crimes; d'être, en un mot, en horreur au genre-humain. — Le ciel m'a tout ravi; que m'a-t-il laiſſé? — La vertu; tu n'as rien à te reprocher; tu n'as point de remords, tu n'as que des malheurs.... Le vieillard lui mit enſuite la main ſur les yeux; & Nahamir vit d'un ſeul coup-d'œil les maux innombrables qui naiſſent de la plupart des choſes que les hommes regardent comme des biens, & les malheurs affreux qu'eſſuyoient une foule de mortels, & dont il ſe voyoit préſervé. Eh bien, oſe encore te plaindre, s'écria le vieillard; il dit, & ſes rides s'effacent & diſparoiſſent. La majeſté d'un dieu s'aſſied ſur ſon front reſplendiſſant de lumiere; ſa taille s'eleve comme un cedre ſuperbe; de ſes yeux ſortent des éclairs; un ange, en un mot, de la premiere hiérarchie, ſe fait voir dans toute ſa ſplendeur. Nahamir ſe proſterne; l'ange lui dit: ſouffres patiemment; après ta mort, tu recommenceras une nouvelle carriere,

où toutes les félicités t'attendent.... L'ange s'envola, & Nahamir, après avoir murmuré pour la derniere fois, rétourna aux portes de Bagdad, en demandant l'aumône, & remerciant le ciel de tout son cœur d'être vieux, bossu, borgne, boiteux & manchot.

Nous nous bornerons à ces deux contes; les autres ne se font pas lire avec moins de plaisir; ce qui ne peut être que d'un augure favorable pour la suite que l'on nous annonce. Il en paroîtra tous les mois un volume, dont le prix sera de 30 s. broché. Les personnes de province qui voudront les recevoir réguliérement à leur adresse, franc de port, paieront en avance 18 liv. pour une année, ou 9 liv. pour six mois. Ils affranchiront le port des lettres & celui de l'argent.

S'adresser au sieur Bastien, libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg Saint-Germain.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)



Mémoire sur la question : Depuis quand le droit romain eſt-il connu dans les provinces des Pays-Bas Autrichiens, & depuis quand y a-t-il force de loi ? *Qui a remporté le prix de l'académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles, en 1782 ; par M. Ferdinand Rapedius* DE BERG, *écuyer, Amman de Bruxelles. In-4to.* d'environ 300 pages. A Bruxelles, de l'imprimerie de l'académie. 1783.

> Leges ſacratiſſimæ, quæ conſtringunt omnium vitas, *intelligi* ab omnibus debent, ut univerſi præſcripto earum manifeſtius cognito, vel prohibita declinent, vel permiſſa ſectentur ... *Plana enim & facilis ad pronunciandum via patet judici, quoties non eſt illud ambiguum, juxta quod neceſſe eſt judicari.*
>
> D. Martioni leg. novell. lib 4. cod. Anian, pag. 612.

CET ouvrage doit faire ſenſation, au moment où l'empereur s'occupe à réformer, dans ſes états, les abus qui, depuis pluſieurs ſiecles, ſe ſont gliſſés dans l'adminiſtration de la juſtice.

Il n'eſt que trop vrai que les abus de cette adminiſtration rendent, en quelque ſorte, dans toute l'Europe, la juſtice protectrice de l'op-

preffion du fort, puifque la cherté ruineufe & les longueurs accablantes des procédures font que dans le vrai elle n'exifte pas pour le foible, ou que fi elle exifte pour lui, ce n'eft qu'ainfi & de la même maniere que le foleil exifte pour les habitans des zones glacées; que s'il la voit lui tendre fes bras protećteurs, ce n'eft que dans un éloignement qui lui fait défefpérer, avec raifon, de pouvoir atteindre au fanćtuaire de cette divinité bienfaifante.

Or, ces abus qui exiftent par-tout en Europe, & qui n'exiftent au même point dans aucune partie du monde non infećtée des mœurs européennes, où ont-ils pris naiffance?

M. de Berg paroît avoir pris à tâche de démontrer que c'eft précifément l'*adoption du droit romain*, l'ufage de ce droit dans la difcuffion des affaires contentieufes qui a fait germer ces abus, & leur a fait jetter de profondes racines; abus qui, pas plus aux Pays-Bas qu'ailleurs en Europe, n'ont effećtivement aucune origine connue qui foit antérieure en date à cette adoption du droit romain qui s'opéra en Europe du XII au XVe. fiecle.

Le principe configné dans l'épigraphe du mémoire, à l'appui duquel l'auteur entend démontrer, que de toutes les jurifprudences connues, la romaine eft la plus oppofée au but d'une bonne légiflation, ce principe a d'autant plus de force qu'il eft fimple, & à la portée de chacun, qu'il a ce caraćtere facré de la vérité, que tous les fophifmes réunis ne fauroient altérer,

» Les loix sacrées, dit l'épigraphe, qui as-
» treignent tout le monde, qui prescrivent à
» chacun ce qu'il doit faire, & ce qu'il doit
» éviter de faire pour la conservation de sa vie,
» de son honneur, de ses propriétés, doivent
» être *intelligibles* à tous, afin que chacun
» pouvant savoir ce qu'elles prescrivent, cha-
» cun puisse dès lors effectivement éviter ce
» qu'elles lui enjoignent d'éviter, & faire ce
» qu'elles lui permettent de faire. Elles doivent
» être *intelligibles* à tous encore, parce que la
» voie qui doit diriger le juge vers la senten-
» ce, sera unie & facile toutes les fois que
» les regles, d'après lesquelles il doit juger,
» n'auront rien d'ambigu. «

C'est peu que la jurisprudence romaine soit écrite dans une langue, que le peuple ignore, que ses regles soient si volumineuses qu'on ne puisse astreindre le peuple à les lire toutes, & à les retenir, cette jurisprudence a, dès son origine & dans tous les tems, été *mystérieuse & inintelligible pour le peuple Romain même.*

L'auteur ayant posé ces faits & ces principes, en déduit sa réponse à la question proposée, relativement aux douze premiers siecles de notre ere.

» Il ne pouvoit convenir à la politique des
» romains, ni à celle des francs, de prescrire
» aux peuples conquis par leurs armes, le
» droit romain pour regle de conduite dans la
» vie civile, il ne pouvoit convenir aux peu-
» ples assujettis à leurs armes, d'adopter de
» leur gré privé une telle jurisprudence, il est

» invraisemblable qu'elle ait été ni prescrite, » ni adoptée du I au XIIe. siecle, & il est » incroyable dès-lors qu'elle l'ait été, si l'on » ne le démontre; or on ne sauroit démon» trer que jamais du I au XIIe. siecle, cette » jurisprudence ait été ni prescrite pour regle » à aucun peuple des Gaules, ni qu'elle ait » été adoptée par aucun de ces peuples. «

L'auteur entre dans tout le détail nécessaire pour combattre des légions de légistes, qui, pleins de l'opinion de l'excellence de la jurisprudence romaine, n'ont pu se persuader qu'elle n'auroit pas été goûtée & adoptée par-tout & dans tous les tems où elle a été connue.

Il a dû employer & a employé beaucoup d'érudition pour démontrer » que ces auteurs » & le grand *Montesquieu* lui-même, ont eu » tort de confondre avec le droit romain cette » *loi romaine* dont il est fait mention dans l'édit » de Pistes de 864, qui étoit en effet alors » & depuis long-tems, depuis six ou sept sie» cles sans doute, une loi *territoriale* dans plu» sieurs districts des Gaules; & qu'ils n'ont pas » moins eu tort de confondre avec ce *droit* » *romain* cette *loi romaine d'après laquelle l'église* » *entendoit vivre* du IV au IXe. siecle.

Mais comment dans le systême de l'auteur a-t-il pu arriver, comment est-il arrivé que le droit romain, qui n'avoit pu être goûté dans les Gaules sous la domination même des Romains, ni dans le siecle éclairé de Charlemagne, soit devenu, pour ainsi dire, le droit commun de l'Europe peu après sa renaissance au XIIme.

ſiecle, & que depuis lors il ait conſervé la réputation qu'il y a acquiſe?

L'auteur réſoud ce problême dans la 3me. partie du mémoire.

En nous apprenant comment & par quelles cauſes ce droit a acquis dans les Pays-Bas le degré d'autorité qu'il y a obtenu, il nous apprend comment il l'a acquis par-tout ailleurs: voici comment l'auteur s'explique ſur ce point.

» Ce droit *Juſtinien*, enſeigné à *Bologne*, » ſous les auſpices de l'empereur *Lothaire II*, » dès le XIIme. ſiecle; enſeigné vraiſemblablement dès-lors en Allemagne, parut & fut » enſeigné *en France* dès le ſiecle ſuivant; il » le fut à *Cologne*, vers la fin du XIVme. ſiecle; » vers la fin de ce même ſiecle le goût de » l'étude de ce droit fut porté *aux Pays-Bas*; » il y fut publiquement enſeigné au commen» cement du XVme. ſiecle. «

» Une connoiſſance de ce droit y fut dès» lors bientôt aſſez généralement acquiſe; mais » nous ne ſaurions croire que, ni en France, » ni dans les Pays-Bas, les efforts des *uni*» *verſités*, intéreſſées à propager l'opinion de » l'utilité des études qu'elles enſeignent, euſſent » jamais eu l'effet d'y faire acquérir à ce droit » l'autorité qu'il a obtenue, ſans le concours » des circonſtances ſuivantes, ſavoir.....

1°. » Sans le concours des circonſtances qui » en France réunirent les grands fiefs à la cou» ronne; & qui, aux Pays-Bas, réunirent » dans la *maiſon de Bourgogne* les ſouverainetés » des différentes provinces de ces pays. «

2°.

2°. » Sans la politique de la *maison de France*, » adoptée par la branche de *Bourgogne*, dès son » avénement à une portion de ces souverai- » netés des Pays-Bas, qui les fit s'occuper » efficacement du soin de mettre la derniere » main au plan, conçu & suivi avec succès » depuis le XIIme. siecle, de diminuer, d'anéan- » tir cette autorité que la noblesse avoit usur- » pée sous les derniers rois francs de la seconde » race. «

3°. » Si, dans ces vues, la *maison de Bour-* » *gogne* n'avoit, comme celle de France, cons- » tamment suivi le plan d'ôter à cette noblesse » la grande influence qu'elle se trouvoit avoir » encore dans l'administration de la justice. «

4°. » Si, à cette fin, la *maison de Bourgo-* » *gne* n'avoit, dès son avénement à la souve- » raineté des Pays-Bas, conçu & adopté, & si » elle n'avoit exécuté le plan (déja pratiqué » en France :) d'instituer aux Pays-Bas de » *nouvelles cours d'appel*, composées principale- » ment de *gens-de-lettres*. «

5°. » Si à cette même fin encore, & peut- » être dans la vue de faire appercevoir par le » peuple une sorte de nécessité ou de conve- » nance, de confier à des *gens-de lettres*, plu- » tôt qu'à la *noblesse*, les fonctions importantes » du juge; la *maison de Bourgogne* n'avoit, aussi- » bien que la cour de France, *conçu*, adopté, » & suivi le plan de rendre l'étude de la ju- » risprudence moins simple, la connoissance des » loix moins faciles qu'elle ne l'avoit été jus- » qu'alors, d'ajouter conséquemment à la juris-

» prudence poſitive & ſimple des édits des ſou-
» verains & des coutumes, dont l'étude étoit
» à la portée de chacun, une juriſprudence
» ſcholaſtique & abſtraite qui fût à la portée
» des gens-de-lettres ſeulement, & dès-lors
» au-deſſus de la portée d'une nobleſſe qui eût
» cru déroger à ſon état ſi elle ſe fût appli-
» quée à rien de ce qui eût pu la diſtraire de
» la profeſſion des armes, ou l'en détourner. «

» Nous ne trouvons, en un mot, aucune
» vraiſemblance à ce que, ni le mérite quel-
» conque que le droit romain peut avoir en
» lui-même (étant conſidéré abſtractivement de
» ſes effets pernicieux & néceſſaires par-tout
» où il a influé, & où il influera dans la juriſ-
» prudence, dans la diſcuſſion des affaires con-
» tentieuſes, dans les déciſions des tribunaux
» de juſtice,) ni les efforts des univerſités,
» intéreſſées à le préconiſer, euſſent jamais pu
» avoir l'effet de lui faire obtenir aux Pays-
» Bas, l'autorité qu'il y a acquiſe; ſi, conſé-
» quemment à cette politique dont nous venons
» de tracer la marche, la *maiſon de Bourgogne*
» n'avoit conçu & adopté le deſſein d'amalga-
» mer le nouveau droit romain avec le droit
» commun des provinces de ſa domination; &
» ſans la conſtance avec laquelle le gouverne-
» ment, puiſſamment ſecondé par les nouvelles
» cours d'appel, ou les conſeils provinciaux
» ſédentaires, pourſuivit ce plan de réforme
» de l'ancienne juriſprudence durant les XV,
» XVI & XVIIme. ſiecles. «

» Le développement de cette propoſition ſera » l'objet principal de cette 3me. partie. «

» Ce développement nous obligera d'entrer » dans quelque détail ſur l'origine de nos con- » ſeils provinciaux ſédentaires. »

» En rendant compte des rapports eſſentiels » que nous ſemble avoir eu l'établiſſement de » ces cours d'appel avec l'alliage du droit ro- » main à notre ancien droit commun & cou- » tumier, nous ne perdrons pas de vue l'in- » fluence puiſſante & directe du gouverne- » ment, dans cette réforme de la juriſprudence » belgique, ni l'influence des *univerſités*, qui, » ſans doute, ne laiſſerent pas de contribuer, » juſqu'à un certain point, à cette réforme, » par les préjugés *révérentiels* dont elles ſurent » pénétrer leurs écoliers, en faveur de la » compilation juſtinienne. «

Quant au fait *que le droit romain auroit conſervé juſqu'à ce jour en Europe la réputation dont il y a joui du XVe. au XVIIe. ſiecle, l'auteur eſt loin d'en convenir.*

En nous apprenant à quel point de diſcrédit, ce droit eſt tombé dans les tribunaux belgiques, il nous apprend le ſort qu'il a eu partout ailleurs; parce que des raiſons telles que celles que l'auteur allegue, des raiſons puiſées dans la nature même des choſes, ont par-tout les mêmes effets. Ici nous ne ſuivrons point l'auteur, nous aurions trop à copier, nous nous bornerons à exhorter nos lecteurs à lire attentivement dans l'ouvrage même, le développement de l'aſſertion ſuivante, que l'auteur a dû

renvoyer à des notes pour reſtreindre ſon ouvrage dans les bornes convenables & preſcrites aux ouvrages de concours académique.

» Mais enfin, depuis une trentaine d'an» nées, de nouvelles lumieres répandues en » Europe ont fait revendiquer par la raiſon » ſes droits trop long-tems méconnus (*); les

(*) » Le fait de cette révolution opérée dans la ju» riſprudence criminelle des Pays-Bas, eſt notoire & » inconteſtable. Il nous a été permis de le dire, ſans » alléguer d'autre preuve de ce fait que celle de ſa » notorieté, & en prenant pour témoins de ſa vérité, » la majeure partie des tribunaux de ces provinces : » auſſi ne nous attendons-nous pas à le voir conteſté. » Il n'en ſera vraiſemblablement pas de même à l'égard » de l'aſſertion « » que ç'a été *par l'effet des LU-* » *MIERES répandues en Europe depuis le milieu* » *du XVIIIe. ſiecle, & DE L'APPROBATION TA-* » *CITE DU PRINCE, que cette révolution s'eſt opé-* » *rée.* « Car quoique d'une part nous puiſſions, avec » une égale ſûreté, & ſans crainte de déſaveu, fonder » encore la juſtice de cette aſſertion ſur le témoignage » des mêmes tribunaux de juſtice, que nous venons de » réclamer ; elle ſe trouve, d'autre part, trop incon» ciliable avec le ſyſtême de l'utilité du droit romain » dans la pratique, trop diamétralement oppoſée à ce » ſyſtême, pour que ceux qui croient à l'utilité de » l'influence de ce droit dans la diſcuſſion des affaires » contentieuſes, n'en ſoient pas choqués, & ne s'appli» quent pas à la combattre. «

» Comment en effet concevoir à la fois « » que l'in» troduction de l'uſage du droit romain dans la diſ» cuſſion des affaires contentieuſes ait été une choſe » *utile*; & que ce ſoit cependant à *de nouvelles lu-*

» effets d'un preſtige univerſel, qui depuis
» deux ſiecles ſéduiſoit les meilleurs eſprits, ſe
» ſont diſſipés chez les Belges comme ailleurs;
» l'iniquité des principes de la juriſprudence
» romaine, en matiere criminelle, a été ap-
» perçue & ſentie; l'équité du prince l'a dé-
» terminé dès-lors à donner ſon approbation

» *mieres répandues en Europe* qu'on y doive une ré-
» forme preſqu'abſolue, une proſcription preſque géné-
» rale & unanime de ce droit dans les tribunaux, par
» rapport à la diſcuſſion des cauſes *criminelles.* «

» Comment concilier avec le ſuppoſé de l'*utilité* du
» droit romain, dans la diſcuſſion des affaires conten-
» tieuſes, le fait *que ce ſeroit de l'aveu & de l'appro-
» bation tacite du PRINCE* qu'on s'eſt écarté, au
» point que nous l'avons dit, de la loi poſitive par où
» il avoit donné le droit romain pour loi en matiere
» criminelle.

» Cette conciliation eſt impoſſible; ou bien il faut
» convenir que l'eſpece de *proſcription* du droit romain
» en matiere criminelle dont il s'agit ici, eſt une choſe
» bien vue, & qui a été utilement opérée; ou bien il
» faut croire & ſoutenir au contraire; que l'*adoption*
» du droit romain pour regle en matiere criminelle a
» été une choſe vraiment bonne & utile; que la révo
» volution par où l'on s'eſt écarté a été nuiſible; que
» c'eſt l'*erreur*, & non pas la *lumiere* qui a opéré cette
» révolution; que ce n'eſt que prétenduement enfin que
» l'*aſſentiment tacite du prince* à cette réforme pour-
» roit être préſumé. «

» S'il en eſt ainſi, nous ſerons dès-lors convaincus
» d'erreur; nous ſerons convaincus d'avoir dit à tort
» *que c'eſt à de nouvelles lumieres répandues en Eu-*

» tacite à ce que le juge criminel s'écartât de » ces principes, nonobſtant la diſpoſition poſitive de l'édit de 1611. «

Le vœu de l'auteur ſe trouve exprimé dans la loi ſuivante des Viſigohts, qu'on peut croire avoir auſſi été donnée par Charlemagne, & qu'il ſuppoſe avoir été prononcée par les ſouverains modernes des Pays-Bas, par rapport aux provinces & diſtricts auxquels ils n'ont pas donné le droit romain pour loi.

» En n'accordant pas force de loi, (dit-il), » au droit romain ni en *Hainaut*, ni à *Oſ-* » *tende*, ni à *Termonde*, ni à *Bouchaude*; ni

---

» *rope* qu'eſt due la réforme opérée, & qu'*elle l'a* » *été du conſentement tacite du prince.* «

» Comme cependant ce n'eſt pas à nous, mais au » lecteur impartial, à décider ſi ſur ces points nous ſom» mes en erreur ou non; c'eſt à ſon jugement que nous » nous en référons à cet égard; nous nous permettrons » ſeulement, pour preuve de la bonne-foi avec laquelle » nous croyons avoir embraſſé en ceci la vérité, de » ſoumettre à ſa conſidération un petit nombre de ré» flexions ſur les effets que ſemblent avoir opéré l'in» troduction de la juriſprudence romaine en matiere » *criminelle*, & la réforme de cette juriſprudence, & » ſur ceux encore qu'il ſemble qu'on puiſſe eſpérer de » cette réforme. «

» Nous avons inſéré ces réflexions dans une *note*, » (la note 54.)

» En premier lieu, parce qu'elles ſemblent ne pas te» nir eſſentiellement à l'objet du mémoire; en ſecond » lieu, parce qu'elles ne peuvent intéreſſer qu'une partie » de nos lecteurs. « *Note de l'auteur.*

» sous les ressorts des *coutumes* FÉODALES *de* » *Furnes*, de *Courtrai*, de *Termonde*, de *Malines*, de *Brabant* & de *Lothier*; ni sous *Besferen*, pays de Malines; ni dans la province » de *Luxembourg*; ni dans les trois pays d'Outre-Meuse; ni en *Brabant*, sous les ressorts » des coutumes de *Bruxelles*, de *Dieft*, de » *Jodoigne*, de *Hereuthalt*, de *Gheel*, de *Tirlemont*, de *Vilvorde*, de *Lierre*, &c. &c. &c. » Nos souverains sont censés avoir dit, avec » *Chindasuinthe*, roi des Visigoths, & avec » *Charlemagne*, ou son successeur, à tous leurs » sujets des Pays Bas gouvernés par ces différentes coutumes, & aux magistrats à qui » ils confierent le soin & l'autorité de les gouverner : nous permettons, nous desirons » même, que nos sujets s'exercent utilement » à l'étude des loix étrangeres; mais *nous nous* » *opposons à ce qu'elles aient*, dans ces provinces & districts, *aucune influence dans la discussion des affaires contentieuses*, & NOUS L'INTERDISONS; car, quoique la diction en soit » admirable, elles sont infiniment ambiguës & » difficultueuses. A ces causes, & vu qu'il » suffit à la plus parfaite administration de la » justice d'en avoir pesé les regles avec ce » soin scrupuleux, & d'en avoir énoncé le » sens, à voir ce choix de mots & cette netteté d'expression qui caractérisent nos édits, » ceux de nos prédécesseurs, & les coutumes » écrites de ces provinces & districts, que » nous avons approuvées; *nous entendons que* » *nos sujets*, des mêmes provinces & districts,

H 4

» NE SOYENT PLUS VEXÉS, NI INQUIÉTÉS
» DORÉNAVANT, NI PAR LES LOIX ROMAI-
» NES, NI PAR AUCUNES AUTRES LOIX
» ÉTRANGERES. «

» *Alienæ gentis legibus homines* ad exercitium
» utilitatis imbui & permittimus & optamus:
» *AD NEGOTIORUM VERA DISCUSSIONEM*
» *ET RESULTAMUS ET PROHIBEMUS. Quam-*
» *vis enim eloquiis polleant, tamen difficultatibus*
» *hærent. Adeo cum sufficiat ad justitiæ plenitudi-*
» *nem & perscrutatio rationum & competentium ordo*
» *verborum, quæ codicis hujus series agnoscitur con-*
» *tinere, NOLUMUS SIVE ROMANIS LEGIBUS,*
» *SIVE ALIENIS INSTITUTIONIBUS AMODO*
» *AMPLIUS CONVEXARI.* «

C'est de la sorte que l'auteur termine cet ouvrage intéressant, qui obtiendra sans doute une place dans les bibliotheques choisies, tant par rapport à son mérite réel & intrinseque, qu'à cause de la date de sa rédaction, durant cette époque du XVIIIe. siecle, qui nous paroît remarquable par une extrême disette de productions littéraires utiles. Disette à laquelle les encouragemens & la protection accordées par Joseph II au génie & à la culture des belles-lettres, feront sans doute bientôt succéder une utile abondance, de laquelle, dans les Pays-Bas-Autrichiens en particulier, le mémoire dont nous venons de rendre compte, semble être un présage.

AN essay on human liberty, &c. *Essai sur la liberté humaine, par* JEAN ROTHERAM, *maître-ès-arts, recteur d'Hougton-le Spring, vicaire de Seaham, & chapelain du haut rev. seigneur l'évêque de Durham. In-8vo.* Londres, 1782, chez Robson.

LE style de l'ouvrage, dont nous allons faire mention, est élégant & agréable. Le raisonnement peut être compris sans beaucoup d'attention. Mais nous ne pouvons accorder à l'auteur le mérite de l'exactitude. Il est quelquefois subtil en apparence; mais cette subtilité est plutôt verbale que philosophique; & quelque conclusives que puissent paroître ses preuves à un lecteur superficiel, cependant un profond métaphysicien jugera bientôt ce qu'elles sont.

M. Rotheram définit la *liberté* le pouvoir *limité* de la direction de soi-même. Le terme de *limitation* étoit inutile & paroît mal-appliqué. Si le pouvoir d'agir ou les différentes opérations des parties les plus matérielles de notre machine sont limitées, cette restriction ne peut certainement effectuer notre raisonnement sur le pouvoir de l'agent le moins matériel. Si l'ame est libre, & si ses résolutions sont le résultat de ses propres facultés, sans aucune influence antérieure & prépondérante, elle a un pouvoir de direction *illimité* & indéfini, quoique les

effets de cette direction puissent être limités par la construction imparfaite des organes matériels.

La seconde section de cet *essai* traite de la *nécessité*. Nous ferons part ici des propres paroles de l'auteur sur ce sujet.

» De ce qui a été dit, deux preuves résul» tent en faveur de la liberté. 1°. Si nous ne » sommes pas libres, il faut que nous soyons » des agens nécessaires. Si nous sommes des » agens nécessaires, il semble que nous de» vrions connoître intimément la nécessité. Dans » le cas où nous sommes soumis à une con» trainte ou force, nous en avons un vif sen» timent. Dans le cas où nous ne reconnois» sons point notre être comme sujet à une force » ou contrainte, il s'ensuit nécessairement que » nous sommes libres.

» 2°. Nous avons une idée de la liberté, qui » suppose un prototype. Ce prototype n'existe » que dans nous-mêmes; & delà provient une » autre idée ou preuve de notre liberté. «

La premiere de ces preuves est appuyée sur un foible fondement; une foible idée des principes incorporels & de ses effets nous apprendra que nous n'avons pas une connoissance intime de la plupart des choses, qui tiennent réellement place dans le systême humain. Nous ne savons point intérieurement si nous voyons les objets doubles. L'impression ou plutôt le sentiment de cette chose, se perd par l'habitude. Nous ne savons point si les objets que la fantaisie forme dans l'état entre le sommeil & le reveil,

ou en revêrie, font entiérement en nous-mêmes. Nous nous mettons en garde contre la contrainte, si nous sommes attachés à notre chaise; ou nous nous mettons en garde contre l'impulsion, si nous en sommes arrachés. Mais nous ne pouvons toutefois nous défendre des desirs, de l'affection ou des refus de l'aversion. Souvent ils operent d'une maniere insensible, & influent nécessairement sur notre choix & nos refus, lorsque nous n'approfondissons point leurs effets, & que nous n'appréhendons point qu'ils l'emportent sur nos volontés. Le sentiment de notre liberté ne seroit pas toutefois une preuve de son existence, dans l'étendue où notre auteur est disposé à l'accorder. Ce sentiment est tout au plutôt une ligne dans la grande chaîne de la nature, & il peut être nécessaire, suivant l'ordre des choses établi pour la conduite & le bonheur des êtres raisonnables dans l'état présent. C'est peut-être un de ces moyens que la providence a ordonnés pour accomplir ses vues sages & bienfaisantes dans le gouvernement des agens moraux. On n'en peut tirer aucune preuve pour appuyer cette liberté, qui, à quelque degrés, suppose la volonté de l'homme indépendante de toute impulsion étrangere, & autant qu'elle est libre sous ce rapport, autant elle doit être indépendante de la divinité même.

La seconde preuve que l'auteur emploie pour établir sa théorie, n'est d'aucun poids. Il a entendu parler d'idées négatives & de termes abstraits; & il ne fait pas attention que l'*oppo-*

fite d'une idée innée auſſi vive que celle dont nous avons l'exact prototype. Il a ſans doute une idée d'un triangle parfaitement équilatéral, & cependant nous n'en voyons aucun exact mathématiquement. Si le prototype de la liberté n'exiſte réellement que dans nous-mêmes, notre devoir eſt de rechercher l'origine de cette idée, avant de pouvoir tirer quelque concluſion avec l'auteur. Nous voyons, il eſt vrai, la liberté apparente dans tout oiſeau qui vole, & dans tout poiſſon qui nage. C'eſt le devoir de la raiſon de rechercher, ſi cette liberté eſt réelle ou imaginaire.

Les preuves que l'auteur apporte en faveur de la *liberté limitée* ſont priſes d'abord de nos penſées, ſecondement de nos réſolutions & réflexions, ou plutôt de notre apparence de faculté de choiſir. Cet objet eſt fortifié par une recherche ſur l'origine & l'effet des motifs qui ont influence ſur nous. L'auteur jette enſuite un coup d'œil ſur les affaires communes de la vie humaine, & ſur la variété de caracteres, que l'on remarque généralement dans le monde. M. Rotheram traite enſuite des loix divines & humaines, & montre à cette occaſion combien il feroit abſurde d'attacher des récompenſes & des peines à cette conduite, qui eſt néceſſairement déterminée & indépendante de la volonté de l'agent.

Cette theſe a été ſouvent ſoutenue par les défenſeurs de la liberté, & auſſi ſouvent combattue par les avocats de la néceſſité.

L'auteur finit ſon eſſai par un coup-d'œil

ſur la nature & la pente différente des deux ſyſtêmes de liberté & de néceſſité. Voici comme il s'exprime à ce ſujet.

» Si l'homme eſt un néceſſaire agent, alors » tous les plus petits mouvemens de l'ame ne » ſont autre choſe que l'effet curieux de reſ- » ſorts & de leviers, jouant entr'eux & mis » en mouvement par la premiere impulſion » extérieure. L'homme n'eſt alors qu'une par- » tie, mais une partie admirable de la grande » machine de la nature, dont les opérations » ſont totalement différentes de toute autre » machine, & pour cette raiſon, inexplicable » par les principes connus de mathématiques, » pouvant voir intérieurement en lui-même auſſi- » bien qu'au-dehors tout objet extérieur. «

» En ce cas, il eſt totalement incapable d'a- » mélioration; il faut qu'il agiſſe comme toute » autre machine, ſelon qu'il eſt environné ou » qu'il lui arrive d'être touché par d'autres » corps contigus. Alors il n'y a point de vues » grandes & généreuſes; toute envie d'amélio- » ration eſt perdue, & tout deſir d'exceller eſt » éteint. Nous n'avons autre choſe à faire que » de nous aſſeoir & de nous repoſer, & de » nous livrer, comme les Turcs, à une vie in- » dolente & ſans action. «

» Mais ſi nous ſommes libres, combien la » ſcene eſt-elle changée! que de nouveaux mo- » tifs ſe jettent dans l'ame pour la mettre en » action! alors placés au milieu des œuvres du » tout-puiſſant nous contemplons leur harmo- » nie & leur beauté, & nous examinant en

» nous-mêmes avec un sentiment de liberté; » nous sentons la dignité de notre nature, en » comparant avec cette agence nécessaire, qui » circule dans toutes les parties de l'univers, » la liberté naturelle de notre ame. «

» Cette vue nous fait sortir de notre repos, » & nous porte à une vie active. Alors l'im» portance de nos actions est d'abord connue » de notre entendement, nous sentons que nous » sommes susceptibles d'amélioration, & nous » sommes portés à l'émulation dans la course » de la gloire. Nous cherchons & peut-être » nous obtenons la récompense d'une ame qui » approuve, d'un monde qui applaudit, & d'un » dieu plein de bonté & d'indulgence. «

Tout ceci est bon pour la chaire; & nous ne pouvons refuser à M. Rotheram beaucoup d'éloquence *ad captandum vulgus.*

(*Monthly Review.*)



MÉLANGES tirés d'une grande bibliotheque. De la lecture des livres françois. Lettre H h. *Suite des livres écrits en françois sur les arts méchaniques; les statuts & réglemens de ces arts, leur état & leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, 1782.

POUR former le tableau complet des sciences & des arts, tel que l'auteur de ces intéressans Mêlanges nous l'a promis, il lui restoit à parcourir tout ce que nous considérons comme arts méchaniques, & à nous en donner une idée claire, succinte, mais suffisante; c'est ce que, dans ce volume, M. le marquis de P**. vient de faire avec le jugement & la méthode que nous n'avons pu nous empêcher d'admirer dans le cours de cet ouvrage, fait pour entrer dans toutes les bibliotheques. Malgré l'ordre alphabétique que, pour plus de clarté, il a dû choisir, ce n'est point une nomenclature seche des arts & métiers, que présente ce volume; on y trouve l'époque de la formation de toutes les communautés d'ouvriers & de marchands, les plus importans de leurs statuts, leur division, leur réunion, souvent des éclaircissemens sur leurs travaux & les différentes branches de commerce auxquelles ils s'attachent, & des anecdotes piquantes re-

latives à ces objets. On ſent, qu'un pareil livre eſt fait pour être lu, & ne peut être extrait : quoique l'on n'ait pas beſoin d'y être engagé par d'autre motif que celui de ſon utilité, les articles que nous allons en détacher, prouveront que, composé pour inſtruire, il peut auſſi amuſer. Nous prendrons nos citations au haſard.

Les anciens Romains connoiſſoient l'art de battre l'or, & l'on croit qu'ils le tenoient des Carthaginois. Après la ruine de Carthage, tous les lambris du Capitole furent dorés avec de l'or en feuilles, & ce luxe s'étendit juſques dans les maiſons des riches particuliers. Dès 1258 il y avoit à Paris une communauté de batteurs d'or, à laquelle on a réuni dans la ſuite ceux qui pratiquoient l'art de tirer l'or, lorſqu'au ſeizieme ſiecle ce ſecret nous a été apporté de Milan. Les batteurs d'or tirent d'une once de ce métal juſqu'à ſeize cens feuilles. Le tireur d'or force cette matiere précieuſe à envelopper une ſoie avec laquelle elle parcourt un eſpace, pour ainſi dire, immenſe ; mais ce qu'on doit remarquer, c'eſt qu'un lingot d'argent bien doré, ne ceſſe point de l'être tant que le fil peut s'étendre. Tels ſont les fils de nos galons & de nos broderies.

La communauté des *Broſſiers-Vergetiers-Raquetiers* a eu ſes premiers ſtatuts ſous le regne de Charles VIII en 1448. On trouve ce paſſage dans le trente-unieme article de ces réglemens : » d'autant que les maîtres ont, dans l'induſtrie » de leur art, reconnu *le véritable ſecret contre* » *les importunités des maux de tête*, ils feront

» les broſſes qui y ſervent, de bon chien-dent, » bien nettoyé, jetté adroitement ſur pied, » tant gros que délié, pour leur perfection, » *à l'uſage des rois & des reines, fils & filles de* » *France, princes & princeſſes, ſeigneurs & da-* » *mes, & de toutes perſonnes de quelque condition* » *qu'elles puiſſent être ;* les fourniront également » des deux côtés, ſoit les douces ou les rudes, » & les autres qui ſont pareilles des deux bouts, » les lieront proprement ſans nœuds, feront » unies, garnies & fournies à proportion de » leur hauteur, ainſi qu'il appartient, ſous la- » dite peine d'amende, &c. «

Dans le trente-huitieme article, il eſt parlé des broſſes appellées *releve-mouſtaches.*

Ce n'eſt que vers le ſeizieme ſiecle que les dames ont commencé en France à faire uſage des éventails, qui étoient déja connus en Italie & en France, & dont on ſe ſert de toute ancienneté dans l'Orient, aux Indes & à la Chine. Les premiers que porterent nos dames n'avoient qu'un ſeul manche ſurmonté d'un carton léger, pliant, & ordinairement garni de plumes. On en inventa enſuite à branches, avec des peaux peintes, & des papiers, tels qu'on les voit aujourd'hui, & alors l'éventail devint pour le beau-ſexe un meuble néceſſaire & de contenance. Ce fut en 1673 ſeulement que les éventailliſtes furent réunis en communauté.

L'article où il eſt parlé des imprimeurs, libraires & relieurs, n'eſt pas un des moins curieux de ce volume. Bien avant l'invention de l'imprimerie, il y avoit des libraires & des

relieurs, & tous étoient sous la dépendance de l'université; mais depuis les progrès de l'art typographique, la librairie reconnoît pour supérieur le chancelier ou le garde-des-sceaux. » C'est (dit l'auteur) de ce grand officier de » la couronne qu'émanent tous les ordres que » reçoivent les imprimeurs & les libraires, » soit qu'il les leur donne lui-même, ou qu'il » les leur fasse donner par ceux qu'il honore » de sa confiance : c'est lui qui expédie les » privileges, qui accorde ou refuse les permis- » sions particulieres de débiter les livres, soit » qu'ils aient été imprimés dans le royaume » ou qu'ils viennent de dehors, & qui nomme » les censeurs royaux chargés de veiller à ce » qu'il ne s'imprime rien de contraire à la re- » ligion, au gouvernement & aux bonnes » mœurs. Il faut convenir que la direction de » l'imprimerie est une des fonctions les plus » importantes du chef de la magistrature. En » effet, les livres françois, depuis qu'ils se » sont multipliés par l'impression, influent si » fortement sur les idées & la façon de pen- » ser de notre nation, & même sur celle de » toute l'Europe, puisqu'ils sont lus dans tous » les pays qui composent cette partie du mon- » de, que l'on ne peut trop veiller à ce qui » s'imprime en France : en avoir le soin, c'est, » pour ainsi dire, tenir dans sa main les pro- » grès des connoissances en tout genre, le » maintien du bon goût, celui même des grands » principes de la religion, des loix & des » mœurs. Quand on doit s'occuper de pareils

» objets, les moindres actes de complaisance » ou de foiblesse sont dangereux, & l'indiffé» rence seroit coupable. «

On voit dans l'article *Marchande de Modes*, que c'est sous la régence de Catherine de Médicis, que l'ajustement de nos dames a pris une sorte de consistance. Cette reine apporta en France les modes de son pays; Eléonore d'Autriche, seconde femme de François I, & Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX; la premiere, Espagnole, la seconde, Allemande, y joignirent celles propres à leurs patries. Ce fut Marguerite de Valois, la princesse la plus spirituelle & la plus aimable de son siecle, qui, jalouse de plaire & de séduire, développa la premiere dans sa parure, toutes les ressources du goût. Elle imagina de se coëffer tout en cheveux, & se frisa en boucles, entremêlées de pierres & de pierreries. Quelquefois, à l'exemple de ses freres, elle plaçoit sur sa tête, des toques de velours ou de satin, ornées d'aigrettes de plumes ou de diamans. C'est depuis cette époque, que nos modes françoises ont fait fortune dans le royaume; d'où elles ont passé dans le pays étranger, & sont devenues la source d'un commerce extrêmement lucratif, dont le grand Colbert a senti tout l'avantage.

Bien avant le 16e. siecle, il existoit dans Paris une communauté d'*Armuriers-Héaumiers*, qui avoit le droit de fabriquer toutes sortes d'armes offensives & défensives. En 1562, Charles IX les réduisit à la seule fabrique des

armes défensives, objet de travail alors assez étendu, puisqu'aucun cavalier n'alloit à la guerre sans cuirasse, & que plusieurs même étoient encore armés de pied en cap : mais l'usage a si bien changé qu'en 1723, il ne restoit plus que deux maîtres de cette communauté, ce qui engagea, en 1776, à la réunir à celle des *Armuriers-Arquebusiers* établis en 1575, & auxquels Henri III avoit donné le titre d'*Arctiers*, *Arbaletriers*, *Artilliers* & *Artificiers*, parce qu'ils faisoient des piques, lances, bâtons à deux bouts, hallebardes, arquebuses & bâtons à feu. A la fabrique de ces armes passées de mode, ils ont substitué celle des mousquets, des fusils & des pistolets.

Nous trouvons à l'article *Cordiers* une anecdote fort singuliere. Tout le monde connoît quel est le travail de ces ouvriers ; mais peu de personnes savent par quelle raison ils ont pris la conversion de St. Paul pour leur fête. » St. Paul étant allé dans le dessein de combattre les chrétiens, fut arrêté en chemin par » un violent orage, & une voix céleste lui » ordonna de retourner sur ses pas, ce qu'il » fit aussi-tôt : ainsi les cordiers étant obligés » de travailler à *reculons*, ont pris pour pa» tron St. Paul au moment de sa conversion. «

Quoique les *Marchands de chevaux* ne soient point réunis en communauté, comme ils sont assujettis à des ordonnances & à des réglemens assez séveres, l'auteur nous les fait connoître. Une regle à laquelle ils sont astreints, c'est que lorsqu'ils font entrer des chevaux dans Paris,

ils doivent en avertir les écuyers-courtiers de la grande & petite écurie du roi, afin que le grand-écuyer puisse choisir, avant tout, ceux de selle & de carrosse qui peuvent convenir aux écuries de sa majesté, le tout à peine de confiscation des chevaux & de six cents livres d'amende.

Suit l'article des *Maréchaux* qui, dans les anciens statuts de leur communauté, sont qualifiés *Fevres-Maréchaux*, attendu qu'autrefois le mot *Fevre* signifioit généralement tous les ouvriers qui forgeoient le fer & les autres métaux. On trouve dans ces deux articles, indiqués avec clarté & précision, les différentes especes de chevaux, tant étrangers que de France, leurs qualités & les maladies auxquelles ces animaux utiles sont sujets.

Les *Oiseleurs* ou *Oiseliers* étoient autrefois sous la dépendance des officiers des eaux & forêts, qui leur ont donné des statuts, par lesquels il leur étoit ordonné de se rendre aux sacres des rois & à toutes les occasions de réjouissances, & de lâcher des oiseaux en signe de joie & de liberté dans toutes les églises où se passent ces cérémonies. Cet article des anciens réglemens est encor en vigueur.

Qui s'imagineroit que les *Jurés-crieurs*, qui sont les ordonnateurs des convois funebres, & qui y assistent en robe noire, sont les descendans des *Crieurs de vin*, qui autrefois annonçoient dans Paris, que tel bourgeois en avoit de son crû, qu'il vouloit vendre en gros ou en détail? Ils joignoient à cet emploi, celui

de crier les confrairies, d'annoncer les fêtes; & enfin, les enterremens. Cette derniere fonction leur eſt reſtée, & ils n'en ont plus d'autres.

M. le marquis de P**. ayant ainſi parcouru le cercle de tous les arts utiles, ſoit libéraux, ſoit méchaniques, termine ſon volume par l'examen de quelques livres écrits ſur les arts qui ont pour but l'exercice ſi intéreſſant pour la ſanté, & ſur ceux qui n'ont que l'amuſement pour objet.

Après avoir parlé de la gymnaſtique des anciens, il paſſe à l'art de l'eſcrime : on trouvera dans cet article, des remarques concernant les duels juridiques, qui ſont également inſtructives & amuſantes. Si l'on ne conſidéroit la chaſſe comme un exercice utile à la ſanté, elle paroîtroit inſipide, & même ridicule; car il eſt bien plus commode de faire acheter par ſon cuiſinier un lievre ou une perdrix, ou de les faire tuer par ſes gens, que de ne les devoir qu'à quelques heures de peines & de fatigues; mais ſous un autre point de vue, cet exercice a acquis de l'intérêt & une ſorte d'importance; ainſi on lira avec plaiſir, ce qu'en dit l'auteur de ces Mélanges.

Il paſſe enſuite aux jeux qui exigent de l'adreſſe & de la réflexion; & donne l'extrait d'un vieux livre compoſé au quatorzieme ſiecle, & imprimé au ſeizieme, ſous le titre du *jeu des échecs moraliſé;* on y trouve des traits d'une morale frappante.

» Enfin, dit l'auteur de ces Mélanges à la » fin de ce volume, je ſuis venu à bout de

» parcourir une carriere assez étendue; j'ai » voulu offrir aux dames & aux gens du monde, » auxquels mon ouvrage est particuliérement » destiné, des notions légeres, mais claires & » précises, sur ce qui fait le sujet de tous les » livres dont j'ai parlé. Quoique cette petite » encyclopédie doive paroître peu approfondie » aux savans, elle peut être utile pour une » classe de personnes, qu'il suffit de mettre sur » la voie de la science, & auxquelles il est » heureux d'en inspirer le goût. « On ne peut qu'applaudir à ce modeste résumé & aux judicieuses réflexions qui le suivent, & par lesquelles nous terminerons cet extrait.

» On se tromperoit fort, dit M. de P**., » si l'on s'imaginoit que les sciences & les arts » n'ont pas fait de grands progrès pendant le » cours des quinzieme & seizieme siecles; les » volumes que je viens de publier, fournissent » des preuves du contraire. Les arts ont fait » alors deux grands pas; car, 1°. l'on a re» trouvé toutes les connoissances que possé» doient les anciens; nos savans & nos artistes » se les sont rendues propres, par les traduc» ductions & par la pratique : 2°. nos savans » & nos artistes ont été bien plus loin sur un » grand nombre d'articles; c'est au seizieme » siecle qu'ont été posées les bases, d'après » lesquelles, pendant le cours des deux siecles » suivans, on a cheminé à grands pas vers la » perfection. Ne croyons pourtant pas l'avoir » atteinte relativement à la physique. L'expé» rience peut encore nous dévoiler de nou-

» veaux ſecrets de la nature, auſſi importans » que ceux que nous poſſédons; mais il n'en » eſt pas de même en matiere de littérature & » de philoſophie ſpéculative & morale; nous » n'avons plus de découvertes, ni de grands » progrès à eſpérer en ce genre. «

L'auteur s'engage envers ſes lecteurs, à rendre compte dans les volumes ſuivans, de tous les livres d'hiſtoire imprimés juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle; & cette tâche ne peut être mieux remplie que par lui.

(*Journal* de Paris; *Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

PHILOSOPHICAL tranſactions, &c. *Tranſactions philoſophiques de la ſociéte royale de Londres.* Tome LXXI pour l'année 1781, partie II. Londres, chez Davis, 1782.

NOUS avons fait connoître la premiere partie du tome LXXI des *Tranſactions philoſophiques.* (*) Nous en donnons ici la ſuite.

ART. XV. *Nouvelles expériences ſur la poudre à canon, avec des obſervations & des additions pratiques, auxquelles on a ajouté l'expoſé d'une nouvelle méthode de déterminer la vélocité de toute eſpece de projectiles militaires, & la deſcription d'une*

(*) *Eſprit des Journaux,* juillet 1782, pag. 42.

machine

machine très-exacte pour éprouver la poudre à canon ; par Benjamin Thompſon, *écuyer, membre de la ſociété royale.*

Ces expériences furent commencées en 1778, à Stoneland-Lodge, maiſon de campagne du lord George Germaine, & paroiſſent avoir été faites avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. La premiere partie de ce mémoire contient la deſcription de l'appareil, les précautions priſes avant de faire l'expérience, & nombre d'autres particularités, qu'il faut néceſſairement lire dans l'ouvrage, en conſultant les gravures qui l'accompagnent. Nous paſſerons ſous ſilence la partie qui eſt remplie de calculs algébriques, & nous ne ferons connoître que ce qui peut être généralement utile & intéreſſant.

De l'effet que la chaleur communique aux pieces par le tir, produit ſur la force de la poudre.

» J'ai trouvé, dit M. Thompſon, que la » force d'une charge donnée de poudre eſt bien » plus grande, lorſque cette poudre s'embraſe » dans une piece qui a déja été échauffée par » le tir, ou par tout autre moyen, que lorſ» que cette même piece ne l'a point été. Pour » peu que l'on connoiſſe l'artillerie, on doit » ſavoir que le recul de ces ſortes de pieces » de canon eſt bien plus violent après la ſe» conde ou la troiſieme décharge, qu'à la » premiere; & à bord des vaiſſeaux, où il » faut néceſſairement faire attention au recul » des canons, afin d'éviter les accidens funeſ» tes qui pourroient en réſulter, la pratique » de notre marine, &, je crois, de celle de

» toutes les autres nations, a toujours été de
» diminuer la quantité de poudre, après les
» quatre ou cinq premieres bordées ; par exem-
» ple, nos canons de trente-deux livres ſont
» communément chargés de vingt-quatre livres
» de poudre, au commencement d'une action ;
» mais on réduit bientôt la charge à onze li-
» vres & enſuite à neuf livres, & les cartou-
» ches ſont préparées en conſéquence.

» Voici comme on peut expliquer la raiſon
» du degré de force que la poudre acquiert
» dans une piece déja échauffée. Nous ne con-
» noiſſons point de ſubſtance qui ne doive
» être échauffée avant de s'embraſer. La pou-
» dre à canon n'eſt point enflammable, tant
» qu'elle eſt froide.

» On voit ſouvent grand nombre d'étincel-
» les, & de particules rouges d'acier & de
» pierre à fuſil tomber ſur l'amorce, ſans que
» la poudre puiſſe s'embraſer, & l'on peut paſſer
» des grains de poudre à travers la flamme
» d'une chandelle, ſans qu'ils s'enflamment. Ce
» qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que
» ſi l'on laiſſe tomber de gros grains de pou-
» dre, de la hauteur de deux ou trois pieds,
» ſur une plaque de fer rouge, placée de ma-
» niere à former un angle de 45°. avec le
» plan de l'horizon, ces grains rebondiront en
» entier ſans s'enflammer, ou ſans être altérés
» par l'expérience. Dans tous ces cas, le feu
» eſt trop foible, ou la durée de ſon action
» n'eſt pas aſſez longue pour échauffer la pou-
» dre au degré qu'il eſt néceſſaire pour la ren-

» dre inflammable. ---- Comme il faut plus de » tems pour échauffer un grand corps qu'un » petit, il s'enfuit que la poudre en farine eft » plus enflammable que celle qui eft en grains, » & que plus les particules font petites, plus » elles s'enflamment avec célérité. Les mate- » lots écrafent l'amorce après qu'ils l'ont mife » aux canons, parce que, fans cette précau- » tion, il leur feroit difficile d'y mettre le » feu avec une mêche. Si les chaffeurs vou- » loient ufer du même expédient, & amorcer » leurs fufils de poudre en farine, leurs ar- » mes rateroient moins fouvent. «

M. Thompfon fait voir encore d'une maniere très-fatisfaifante que la chaleur d'un canon eft bien plus grande, quand on ne tire qu'à poudre, que quand on tire à un ou plufieurs boulets. On pourroit objecter à l'auteur que les boulets font très-chauds en fortant du canon; on peut remarquer que les balles, tirées d'un fufil à vent ou d'une arbalête, font pareillement chaudes, fur-tout fi elles font tirées contre un corps très-dur & qu'elles aient été fort applaties. Les balles de fufil font toujours chaudes à raifon de la dureté des corps contre lefquels elles font tirées. Si l'on tire une balle fur un corps mou, par exemple, dans l'eau, elle ne fera point chaude; fi au contraire, on tire contre une plaque de fer, ou contre tout autre corps impénétrable, la balle fera mife en pieces, & les morceaux feront prefque en état de fufion. Ce n'eft donc point par le feu, mais par la percuffion que les boulets font échauffés.

Le coulage du métal dans des canons de bronze n'eſt pas non plus une objection contre cette opinion. M. Thompſon obſerve que ce coulage ne prouve rien autre choſe, ſinon que ce métal eſt aiſément rongé, & détruit par le feu qui prend à la poudre. Dans ce cas, on ne peut ſuppoſer que le métal ſoit entiérement fondu.

» A force de tirer on agrandit bientôt la » lumiere d'un fuſil; quand il a ſervi long- » tems, il eſt néceſſaire d'en rétrécir la lumiere, » en y ſoudant ce qu'on appelle un grain. » Dans les meilleures pieces, la lumiere eſt » garnie d'or, & l'on remarque qu'elle ré- » ſiſte ainſi long-tems, ſans éprouver d'alté- » ration. On ſait cependant qu'il faut moins de » chaleur pour fondre l'or que le fer; mais » l'or n'eſt point altéré par l'eſprit de nître, ni par » l'eſprit acide qui ſort du ſoufre, au lieu » que le fer eſt rongé par l'un & l'autre. A » mon avis, voilà la ſeule raiſon pourquoi une » lumiere garnie en or, eſt beaucoup plus » durable qu'une de fer. Néanmoins il ſemble » que le fer eſt plus durable que le bronze. » Peut-être trouvera-t-on que l'acier, ou quel- » que autre métal de bas prix pourra rempla- » cer l'or; par ce moyen on épargnera la » dépenſe qu'occaſionne l'uſage de ce précieux » métal, & pour lors cette découverte ſeroit » généralement utile. «

» Ceci nous mene à un remede très-facile » & très-efficace aux défauts reconnus depuis » long-tems dans toute eſpece de canons de

» bronze; ſavoir, le *coulage de leurs lumieres.* » En effet ſi celles-ci ſont garnies de fer, il » n'y a point de doute qu'elles ne durent auſſi » long-tems que celles des canons de fer; & » ſi l'on découvroit que l'acier ou tout autre » métal, ſoit ſimple ou composé, répondit en- » core mieux à cette fin que le fer, on pour- » roit s'en ſervir au lieu de ce dernier. Je » crois même qu'on pourroit faire uſage de » l'or, en l'employant de maniere que la dé- » penſe n'en fût pas conſidérable, en même tems » qu'il eût aſſez d'épaiſſeur pour réſiſter très- » long-tems à la force de la flamme. «

D'un grand nombre d'expériences faites pour ſavoir l'effet de la compreſſion de la poudre dans la chambre d'un canon, M. Thompſon tire la concluſion ſuivante; ſavoir, que » la » poudre qui entre dans une piece de canon » ou dans un fuſil doit être fort bourrée, & » que ſi elle eſt preſſée à un certain degré, » elle augmentera la vélocité du boulet. On » ſait en général que le recul des fuſils ſe fait » plus ſentir quand la charge eſt preſſée, que » lorſqu'elle ne l'eſt pas. On ne peut mieux » prouver que la compreſſion augmente la » force de la poudre. «

La nouvelle méthode de M. Thompſon pour éprouver la poudre eſt très-ingénieuſe; mais ſa longueur nous empêche de lui donner place dans notre analyſe. Il faut recourir à l'ouvrage même.

Art. XVI. *Mémoire concernant une apparence lumineuſe dans le ciel*; *par* M. Tibere Cavallo, *de la ſociété royale.*

Ce phénomene, qui semble différer de l'aurore boréale, a été observé le 27 mars 1781, vers neuf heures & demie du soir. D'abord il ressembloit à une lumiere pâle, qui insensiblement devint plus vive jusqu'à environ dix heures; alors elle forma un arc lumineux de l'orient à l'occident. Tel est le compte qu'en rendirent à M. Cavallo ceux qui l'avoient vu. Mais à dix heures il sortit pour l'observer lui-même. Alors ce phénomene parut un arc de 7 à 8 degrés, s'étendant toujours de l'orient à l'occident. Sa partie occidentale atteignoit l'horizon; mais la partie orientale se terminoit à environ 50 ou 60 degrés au-dessus de l'horizon, auquel il étoit presque perpendiculaire.

M. Cavallo nous apprend que la blancheur de cet arc étoit beaucoup plus forte que celle d'aucune aurore boréale qu'il eût observée; ce qui la distinguoit de l'aurore boréale, c'est qu'elle éclipsoit les étoiles devant lesquelles elle passoit, que sa lumiere ou plutôt son apparence blanche n'étoit point fixe, & que sa direction étoit d'orient en occident.

ART. XVII. *Mémoire concernant un tremblement de terre arrivé à Hafodunos, proche d'Enbigh; par* M. Jean Lloyd, *écuyer, de la société royale.*

Ce tremblement a été ressenti le 29 août 1781, entre huit & neuf heures du matin.

ART. XVIII. *Mémoire concernant la chaleur de l'eau dans le Gulf-Stream; par* Charles Blagden, *docteur en médecine.*

Le Gulf-Stream eſt le courant conſtant & rapide, qu'on obſerve le long de la côte de l'Amérique-Septentrionale, du nord & de l'eſt. On ſuppoſe que c'eſt l'effet des vents, qui ſouflant de l'orient dans le golfe du Mexique, y occaſionnent un gonflement d'eau au-deſſus du niveau de la mer. En conſéquence, l'eau s'écoule par l'endroit où elle trouve moins de réſiſtance; ſavoir, par le golfe de la Floride, avec une violence qui produit, à une diſtance très-grande, un courant ſenſible. Comme tous les vaiſſeaux qui partent de l'Europe pour une des provinces méridionales de l'Amérique-ſeptentrionale, doivent traverſer ce courant, & en être conſidérablement endommagés dans leur trajet, tout ce qui eſt relatif à ce phénomene devient un objet auſſi intéreſſant pour l'homme de mer que curieux pour le philoſophe.

On remarque que la chaleur du Gulf-Stream eſt plus forte que celle de la mer qui l'environne, l'eau gardant toujours une grande partie de la température qu'elle a acquiſe ſous la Zone-Torride. M. Blagden conclut de ſes obſervations que le Gulf-Stream, vers le trente-troiſieme degré de latitude nord, & le ſoixante-ſeizieme de longitude oueſt de Greenwich, au mois d'avril, étoit pour le moins de ſix degrés plus chaud que l'eau de la mer qu'il traverſe.

ART. XIX. *Mémoire concernant l'apparence du ſol en ouvrant un puits à Hanby en Lincolnshire; par* Sir Henri C. Englefield, *baronnet.*

Art. XX. *Observations astronomiques; par* Nathaniel Pigott, *écuyer, de la société royale.*

L'auteur observe que les cartes des côtes britanniques sont pleines de fautes, & qu'elles doivent être corrigées.

Art. XXI. *Extrait d'un journal d'observations concernant le barometre, le thermometre & la plage, à Lyndon en Rutland, 1780; par* Thomas Backer, *écuyer.*

Art. XXII. *Calculs concernant les accidens & les morts qui arrivent à la suite des accouchemens, & la proportion entre les enfans mâles & femelles, les jumeaux, les productions monstrueuses, & les enfans morts-nés, tirés des rapports des sages-femmes, consignés dans le dispensaire-général de Westminster, avec un essai pour fixer la chance de la vie à ses différentes périodes, depuis l'enfance jusqu'à l'âge de 26 ans, & la proportion entre les nouveaux-nés & le reste des habitans de Londres; par* M. Robert Bland, *docteur en médecine.*

Les particularités que l'auteur cite relativement aux objets ci-dessus mentionnés sont prises d'un registre du dispensaire de Westminster, depuis son institution en 1774, jusqu'à présent. Dans ce registre il a exactement marqué 1°. l'âge de plusieurs femmes accouchées; 2°. le nombre des enfans qu'elles ont mis au monde; 3°. le sexe des enfans; 4°. le nombre des enfans qu'elles ont conservés; 5°. le lieu où elles sont nées, ainsi que celui où sont nés leurs maris; 6°. les accidens qui ont accompagné ou suivi l'accouchement; 7°. le sexe des enfans dont elles sont accouchées; 8°. le nombre des

jumeaux ou tri-jumeaux; 9°. le nombre des enfans défectueux ou monstrueux; 10°. le nombre des enfans morts-nés, & de ceux qui sont morts quatre ou cinq semaines après leur naissance, (quand l'auteur a pu en avoir une connoissance exacte.)

D'après ce registre, M. Bland a dressé plusieurs tables, qui, avec les observations qu'il y a ajoutées, sont dignes d'attention.

ART. XXIII. *Mémoire concernant un enfant qui a eu la petite-vérole dans le sein de sa mere; par* M. Guillaume Wright, *docteur en médecine.*

ART. XXIV. *Histoire naturelle d'un insecte qui produit la laque; par* M. Jacques Kerr.

ART. XXV. *Exposé d'un phénomene observé à l'isle de Sumatra; par* Guillaume Masden, *écuyer.*

Ce phénomene arrivé au mois de novembre 1775, étoit une quantité prodigieuse de poissons volans à la surface de la mer.

ART. XXVI. *Expériences sur l'or, faites à l'observatoire de Macfarlane, appartenant au college de Glasgow; par* Patrik Wilson, *maître-ès-arts.*

Dans le cours de ces expériences, M. Wilson rapporte un fait digne de remarque. Il a découvert que l'esprit ardent a la vertu de dissoudre la neige & de produire avec elle une liqueur rafraîchissante.

ART. XXVII. *Théorie générale pour mesurer l'angle sous-tendu par deux objets, dont l'un est observé par rayons après deux réflexions de surfaces planes, & l'autre par rayons allant directe-*

ment à l'œil du spectateur; par George Atwood, *maître-ès-arts de la société royale.*

Art. XXVIII. *Mémoire sur l'*Ophidium Barbatum Linnæi; *par* Auguste Broussonet, *docteur en médecine.*

Ce poisson est communément de 8 ou 9 pouces de long. On le trouve dans la Méditerranée, & dans la mer Adriatique.

Art. XXIX. *Mémoire sur l'utilité de laver les troncs d'arbres, par* M. Robert Marsham, *de Stratton, de la société royale.*

Art. XXX. *Idées relatives à l'usage qu'on peut faire des sinus, tangentes, &c. naturelles & logarithmiques, dans la résolution numérique des équations, par* Guillaume Wales, *de la société royale.*

Art. XXXI. *Expériences sur la faculté qu'ont les animaux de produire le froid, lorsqu'ils sont placés dans certaines circonstances; par* Adair Crawford, *docteur en médecine.*

C'est une découverte faite dans notre siecle, que les animaux ont en certaines circonstances la faculté de conserver une température modérée, placés dans un air environnant trop échauffé.

Art. XXXII. *Mémoire sur une comete; par* M. Herschel, *de la société royale.*

L'habileté de l'auteur comme astronome est déja connue.

Art. XXXIII. *Lettre de* M. Joseph Willard, *au rev. docteur* Maskelyne, *astronome du roi, concernant la longitude de Cambridge, dans la Nouvelle-Angleterre.*

ART. XXXIV. & dernier. *Exposé de quelques expériences faites avec le thermometre, contenant, 1°. des expériences relatives au froid produit par l'évaporation de différens fluides, avec une méthode pour purifier l'éther. 2°. Des expériences relatives à l'expansion du mercure. 3°. Description d'un barometre thermométrique; par* Tibere Cavallo, *de la société royale.*

(Critical review.)



MÊLANGES.

DE L'HISTOIRE DES NATIONS SAUVAGES.

Des lumieres que l'antiquité nous fournit sûr ce sujet.

L'HISTOIRE de l'espece humaine n'embrasse qu'un petit nombre de générations & de siecles; le reste du genre-humain & du tems est absolument perdu; mais dans ce cercle étroit de l'histoire, de toutes parts cette vérité se montre, que toutes les affaires humaines ont eu un commencement. Semblables à ces grands fleuves qui ne sont à leur source que de foibles ruisseaux, les nations les plus distinguées par les arts & par les loix, n'ont été dans leur origine que de foibles peuplades. Encore aujourd'hui, à travers les révolutions du tems & les fictions de la vanité, on distingue les premiers pas de leur enfance, & la route obscure & pénible qui les a conduites lentement à la grandeur.

Si j'ouvre l'histoire sacrée, j'y vois commencer le genre-humain par un seul homme & une seule femme. Deux personnes sont mises

en possession de toute la terre; quelques lignes plus bas, leur postérité, réduite de nouveau en une seule famille par une grande révolution du globe, lutter contre les dangers & les besoins avec l'inexpérience d'une espece qui vient de naître : enfin, plusieurs siecles après on voit encore les nations les plus respectables de la terre, prendre leur origine dans un petit nombre de familles qui faisoient paître leurs troupeaux dans de vastes déserts.

La Grece même, cette superbe Grece, que sa mythologie & ses loix, ses arts & ses victoires, ont fait briller dans l'histoire des hommes d'un éclat & d'une gloire qui la rendent l'admiration & le modele de toutes les nations civilisées, la Grece a été peuplée d'abord par des tribus errantes. Les Lycurgue & les Alcibiade, les Epaminondas & les Socrate ont eu des sauvages pour ancêtres. L'orgueil même de leur historien a trahi le secret de leur origine, en célébrant avec faste des victoires remportées sur des bêtes féroces, des découvertes qui supposent l'enfance de la société.

Il faut que l'Italie ait été divisée dans l'origine entre une foule de nations foibles & sauvages, puisqu'une poignée de brigands a pu s'établir en sûreté le long des rivages du Tibre; qu'un peuple borné encore à un sexe jouoit déja le rôle de nations, & commençoit son histoire. Pendant plusieurs siecles, Rome, du haut de ses murs, voyoit tous ses ennemis. Rome a eu autant de peine dans son enfance à étendre l'enceinte de ses murailles, qu'elle

en a eu dans sa vieillesse à resserrer ses frontieres. Quoique supérieure à chacun de ses ennemis en particulier, on la voit s'établir au milieu d'eux comme une horde scythe ou tartare qui fixe son domicile & pose ses tentes. Ce chêne qui a couvert l'univers de son ombrage, n'est d'abord qu'une humble plante, qu'on ne peut distinguer qu'avec peine des ronces & des bruyeres qui tâchent de l'étouffer.

Lorsqu'en descendant l'histoire, nous rencontrons ensuite les Gaulois & les Germains, nous trouvons encore sur eux l'empreinte d'une condition toute semblable. Les anciens habitans de la Grande-Bretagne, lors de l'invasion des Romains, avoient beaucoup de traits de ressemblance avec les habitans actuels de l'Amérique-Septentrionale ; ils ignoroient l'agriculture ; ils peignoient leurs corps ; ils se couvroient en hiver de peaux de bêtes.

Telles ont été les mœurs primitives de tous les peuples connus ; tel est le portrait de l'homme, que l'histoire place au-devant de toutes les annales. C'est dans les faits que ces âges reculés nous ont transmis, dans ces premieres mœurs, dans ces premiers traits des nations que nous devrions chercher à découvrir le caractere originel & propre de l'espece humaine ; mais nos procédés sont bien différens : au-lieu, comme la raison l'exige, de déduire des faits toutes nos conjectures, c'est des conjectures au contraire que nous déduisons tous les faits. Tout ce qu'il y a de bon en nous, nous l'attribuons à nos arts, à nos découvertes ; nous ne voulons

rien devoir à la nature. Nous peignons l'homme ſauvage privé de toutes nos vertus, & nous croyons l'avoir peint en entier. Pleins de l'idée que nous ſommes les modeles de la civiliſation & de la politeſſe, par-tout où nous ne rencontrons pas notre reſſemblance, nous ne daignons pas fixer un regard. Il n'y a que nous que nous trouvions dignes de notre curioſité; d'ailleurs, nous avons encore la prétention de tout deviner par les cauſes; & parce que nous croyons connoître la nature de l'homme, nous nous perſuadons ſavoir, ſans qu'on nous l'apprenne, tout ce qu'il peut être dans toutes les circonſtances poſſibles. Eſſayons donc de deviner ce qu'il eût été ſi, avec les mêmes organes, par exemple, on l'eût placé ſur un autre globe; ſi une terre naturellement fertile, prévenant tous ſes beſoins & même tous ſes deſirs, il n'avoit eu rien à diſputer à ſes ſemblables. O philoſophe, reconnois la folie de tes conjectures ſavantes! Tu veux tout voir dans les cauſes, & tu ne vois pas que le plus léger changement dans une ſeule ſuffit ſouvent pour changer l'influence de toutes les autres.

Mais ne tranſportons pas l'homme ſur un autre globe; obſervons-le ſeulement dans les forêts, & lorſqu'il eſt encore auſſi ſauvage que ſa demeure. Je le vois nud, pauvre, groſſier, étranger à toutes les diſtinctions des rangs & des perſonnes. Eh bien! en le voyant dans cet état, qui pourroit conjecturer que nud il ſera joueur, qu'au milieu de ſes égaux il connoîtra la fierté, que pauvre & groſſier, il ſera vain

& recherchera la parure? Qui pourroit imaginer qu'au milieu des forêts, il aura toutes les folies & tous les ridicules de nos villes? Et si le mépris que nous affectons pour lui nous rendoit assez hardis dans nos conjectures pour lui supposer nos vices, quel seroit le philosophe assez pénétrant pour deviner que, sans sortir de ses bois, le sauvage peut avoir nos talens & nos vertus; que sachant à peine articuler des sons, il peut être éloquent, que ses premieres affections de haine & d'amour seront des sentimens sublimes par leur énergie; que dans la chasse d'un animal aussi rusé que lui, il montrera autant de finesse, de jugement, de sagacité, d'esprit qu'un disciple de Locke ou de Newton dans la recherche des vérités les plus abstraites, qu'enfin il puisera souvent dans la nature seule plus de grandeur d'ame que l'homme civilisé dans les institutions des plus sublimes législateurs?

Ce sont-là pourtant des traits qu'on retrouve dans toutes les annales qui nous ont été transmises par tous ceux qui ont été à portée de voir, d'étudier & de peindre l'homme dans son état primitif; & si nous rejettons la déposition de ces témoins, si nous accusons d'infidélité le crayon de ces premiers peintres, quels autres témoins appellerons-nous donc? quels autres peintres consulterons-nous? Il ne faut donc plus en rien croire; il ne faut donc plus en parler.

Si l'on doit se défier des conjectures que nous hasardons sur des faits très-éloignés, avec quelles

précautions encore ne doit-on pas recevoir les traditions domestiques de chaque peuple? Ces histoires ne sont jamais contemporaines des faits qu'elles racontent; elles n'ont été écrites que dans les âges suivans, & ne sont la plupart que des conjectures & des fictions établies sur un fonds imaginaire. Le caprice & la vanité de chaque génération y ajoutent de nouveaux embellissemens & de nouveaux mensonges; & lorsqu'elles ont passé ainsi à travers plusieurs siecles, elles conservent bien moins les traits & la couleur des âges dont elles parlent, que de ceux qu'elles ont traversé pour arriver jusqu'à nous. La clarté qu'elles répandent sur l'histoire n'est pas cette lumiere vive, pure & abondante, réfléchie directement d'un miroir qui rend en entier & avec fidélité tous les objets dont il a reçu les images, mais la lueur foible & confuse de ces rayons rompus & divergens qui prennent la forme des corps opaques d'où il rejaillissent à mes yeux. Les traditions fabuleuses, long-tems répétées par le peuple, prennent l'empreinte de son caractere à force d'errer sur ses levres grossieres & ignorantes; mais alors même, quoique mêlées d'absurdités, elles émeuvent encore le cœur, elles enflamment encore l'imagination; & lorsque l'éloquence & la poésie s'en emparent, que la poésie y répand ses charmes & ses couleurs, & l'éloquence, ses mouvemens, alors elles peuvent à-la-fois éclairer l'esprit & enflammer les passions; mais telles que les loix séveres de l'histoire permettent de les présenter, dépouillées de tous ces orne-

mens, dans la groſſiéreté de la tradition primitive, elles ſont également incapables d'intéreſſer & d'être utiles.

Il ſeroit abſurde ſans doute d'employer le poëme de l'iliade ou celui de l'odyſſée, les légendes d'Hercule, de Théſée & d'Œdipe, pour faire poids comme autorité dans l'hiſtoire de l'eſpece humaine ; mais cependant on peut les citer avec raiſon pour faire voir quels étoient les ſentimens & les occupations des ſiecles dans leſquels ont été compoſées ces fables, & pour caractériſer le génie d'un peuple qui en étoit ſi fortement épris, dont elles rempliſſoient l'imagination, dont elles animoient les diſcours.

C'eſt ainſi que, par le contraſte le plus ſingulier, tandis que l'hiſtoire ſe tait ou ment ſur le génie des nations, c'eſt la fiction ſeule qui parle & qui dit la vérité. C'eſt ainſi que la mythologie grecque, en faiſant connoître les caracteres de ſes différens auteurs, eſt parvenue à éclairer tout un âge qui, ſans le ſecours de cette lumiere, ſeroit demeuré enſeveli avec tant d'autres dans l'abîme ténébreux de l'antiquité. Il eſt vrai que la ſupériorité des Grecs ne brille nulle part avec plus d'éclat que dans le recueil de leurs fictions, que dans l'hiſtoire de tous ces héros fabuleux, de tous ces poëtes, de tous ces philoſophes, de tous ces grands rois, dont les actions, inventées, embellies par des imaginations enthouſiaſtes de vertu & de génie, électriſoient tout un peuple, & plaçoient à l'origine de leur hiſtoire civile & politique,

les modeles les plus ſublimes dans tous les genres & pour tous les ſiecles.

On ne peut douter qu'il n'ait été très-heureux pour les Grecs que leur fable ait été grecque. Par ce moyen, déja reçue comme tradition, déja devenue populaire, elle ſemoit partout où elle paſſoit les germes de raiſon, d'imagination & de ſentiment dont tant de beaux talens s'étoient plû à l'enrichir. Par-là, les étincelles des plus grands génies rejailliſſoient ſans ceſſe, & retomboient directement ſur l'imagination du peuple; & au beſoin, les paſſions du poëte & de l'orateur, courant d'eſprit en eſprit, comme un rapide incendie, enflammoient en un moment l'eſprit national.

Mais une mythologie empruntée, mais une littérature étrangere, mais une littérature privée de l'intérêt inſtructif des alluſions nationales, une littérature orgueilleuſe, qui ne ſe mêle jamais parmi le peuple, qui ſe borne à parler à l'imagination ou à la mémoire de quelques ſavans dans des cabinets ſolitaires, ne ſauroit exercer une grande influence; elle peut même tromper ſa deſtination, borner la raiſon qu'elle veut étendre, corrompre le cœur qu'elle prétend épurer, & mettre le bel-eſprit à la place du bon eſprit.

Des poëmes que nous traduiſons avec beaucoup de peine & de travaux dans nos écoles, étoient chantés par le matelot à ſon bord, par le paſteur en conduiſant ſon troupeau; ils faiſoient aimer à ces hommes ſimples la ſimplicité de leur vie; c'étoit un plaiſir, mais non

pas un mérite de les chanter; chez nous c'eſt une ſcience, un titre pour la vanité; ils ont introduit dans les écoles l'amour-propre & la pédanterie, qui, des écoles, ſont paſſés dans le monde.

La plus grande influence peut-être de notre ſavoir, c'eſt d'avoir en quelque ſorte découragé l'eſprit national. Comme pour former notre littérature nous avons pillé les tréſors littéraires de pluſieurs nations qui, dans le tems où nos ancêtres rampoient encore dans la barbarie, portoient déja ſur leur tête altiere la couronne de tous les beaux-arts; nous avons pris à ces peuples, avec les richeſſes de leur génie, le mépris qu'ils avoient pour nos ancêtres; & de-là cette opinion humiliante que les peuples modernes deſcendus des Gaulois & des Germains, ne pouvoient pas avoir d'eux-mêmes plus d'imagination, d'eſprit & de ſenſibilité que leurs peres; que tous les germes des talens ſeroient encore aſſoupis chez eux, ſi les Grecs & les Romains n'étoient venus les éveiller; que nous ſerions encore dans les forêts, ſi les anciens n'avoient bâti pour nous tout l'édifice de la ſociété. Les premiers Romains & les Gaulois nos ancêtres, étoient également caractériſés par le mépris des richeſſes, l'amour de la patrie, une audace ſublime contre les dangers, une patience incroyable contre les douleurs, par toutes ces vertus enfin qui ſont peut-être les traits les plus univerſels du caractere de tous les peuples dans le premier degré de la civiliſation; & cependant, choſe

étrange! les historiens de Rome, qui ont été les peintres des Gaulois comme des premiers Romains, ont flétri dans nos ancêtres ce qu'ils ont admiré dans les leurs; ce qu'ils ont loué comme la simplicité des tems heroïques dans les Romains, ils l'ont décrié comme l'ignorance & la grossiereté de la barbarie dans les Gaulois. En traçant le même tableau de mœurs par les faits, ils croyoient en changer les couleurs, parce qu'ils en changeoient les mots; mais c'est dans les faits que sont les couleurs ineffaçables.

Ce sont cependant les historiens Grecs & Romains qui ont décrit, de la maniere la plus instructive & la plus intéressante en même-tems, ces antiques tribus dont nous descendons. Ces sublimes & ingénieux écrivains n'ignoroient rien de la nature humaine; ils surent en recueillir jusqu'aux moindres traits. Leur infatigable pinceau la poursuivit, la saisit, la peignit sous toutes les faces, dans toutes les attitudes, dans toutes les conditions qui lui sont propres. Ils furent mal secondés, il est vrai, par leurs successeurs. Engagés la plupart dans la profession monastique, & confinés à l'ombre des cloîtres, ils s'attacherent à ramasser dans toute la poussiere de l'antiquité les faits qui ne peignent que les jeux du hasard, & laisserent perdre ceux qui représentent le génie & le caractere des nations. Ces moines, soit par le genre, soit par l'objet, soit par le style de leurs compositions, étoient incapables de montrer l'homme dans la moindre scene de

la vie humaine. Ils penſoient que narrer des faits, c'étoit écrire l'hiſtoire, & que l'hiſtoire étoit complette lorſqu'on avoit fait ſuccéder les événemens & les princes en les plaçant avec exactitude dans un ordre chronologique; lorſqu'enfin on n'avoit rien omis, ſi ce n'eſt ces traits caractériſtiques du cœur & de l'eſprit humain, ſans leſquels l'hiſtoire eſt morte, & ne ſauroit ni éclairer ni plaire.

Auſſi quittons-nous volontiers les annales de nos ancêtres à l'endroit où Tacite & Céſar les ont quittées; auſſi, depuis cette époque juſqu'à celle où le ſyſtême de civiliſation que nous avons pris commence à ſe former, toute hiſtoire n'eſt-elle peut-être qu'un vaſte déſert, où on ne rencontre ni un événement ni un homme qui doive arrêter nos regards. Ce n'eſt pourtant pas que je prétende conclure de-là que l'Europe moderne ait fourni moins de matériaux, moins de ſcenes intéreſſantes à l'hiſtoire; je la crois digne très-ſouvent au contraire d'intéreſſer ſes pinceaux.

Mais les écrivains, d'ailleurs habiles, qui ont fait l'inventaire des faits de ces ſiecles, en ont mal connu le caractere. A force de travaux & de recherches, ils ſont parvenus à peupler d'événemens ce vaſte déſert de l'hiſtoire, à réunir les ſiecles civiliſés aux ſiecles barbares, mais ils en ont mêlé & confondu les traits. Tous les mots & tous les noms qui peignent l'état préſent du genre-humain, ils les ont tranſportés dans les ſiecles qui ont précédé notre ſituation actuelle. Eſt-il étonnant qu'avec

ces couleurs fausses ils aient produit des tableaux aussi dépourvus d'intérêt que de vérité?

Lorsque nous allons puiser dans leurs écrits l'instruction qu'ils nous promettent, nous rencontrons à tout moment certains faits particuliers qui démentent les termes généraux dont l'écrivain s'est servi pour représenter l'état des mœurs. Ils appliquent, par exemple, les noms de roi & de noble aux familles des Tarquins & des Cincinnatus; mais Lucrece, suivant eux-mêmes, prenoit soin du ménage avec ses femmes, & Cincinnatus mettoit la main à la charrue.

Les dignités & les places de la société civile ont porté en Europe, il y a bien des siecles, les mêmes noms qu'elles portent aujourd'hui; cependant nous trouvons dans l'histoire d'Angleterre, qu'un roi étant réuni avec sa cour pour célébrer une fête, un proscrit entra soudain dans la salle, & voulut s'asseoir à la table; que le roi lui-même se leva aussi-tôt pour l'en chasser; que le roi & le brigand se battirent, & que le roi fut tué. Un chancelier & un premier ministre dont on envioit la magnificence & le luxe, avoit chaque jour ses appartemens jonchés en hiver de foin & de paille, & en été de feuillages verts. L'état alors fournissoit au roi même de la paille fraîche pour former son lit. Des traits de cette nature sont des touches vigoureuses, sont des raccourcis hardis qui expriment tout un siecle & révelent toute une nation. L'imagination qui, trompée par des expressions générales,

avoit placé les monarques & les sujets à de grandes distances les uns des autres, les rapproche & les confond dans une familiarité grossiere ; & le tableau du siecle prend le caractere qui lui est propre.

Thucydide, malgré les préjugés de sa nation contre les peuples qu'elle nommoit barbares, étoit persuadé que c'étoit dans les mœurs de ces peuples qu'il falloit étudier les anciennes coutumes de la Grece.

Quant aux Romains, ils ont pu voir les images de leurs ancêtres dans les portraits qu'ils ont faits des nôtres. Si un jour une peuplade arabe ou quelque horde tartare, renonçant à la liberté, la laissant dans leurs forêts, se déterminoient à entrer dans la carriere de la civilisation : Si quelques tribus américaines, échappant aux glaives & aux poisons de l'Europe, venoient à se faire des loix & des mœurs civilisées, ces Tartares, ces Arabes & ces Américains trouveroient dans la suite des siecles le tableau de leur état primitif : dans les ouvrages de nos voyageurs, nous connoissons assez bien l'état actuel du genre-humain.

Mais nos lumieres n'éclaireront pas seulement l'avenir ; leur éclat se replie, pour ainsi dire, sur les tems passés, & en dissipe les ténebres.

Le tableau de la situation présente des Américains, est pour nous un miroir fidele qui nous réfléchit la situation primitive de nos ancêtres. Quelle difference pourroit en effet distinguer un ancien Germain, un ancien Breton,

ton, quant au corps & à l'efprit, quant aux mœurs & aux opinions, d'un fauvage Américain qui, comme eux, un carquois fur le dos & la flêche à la main, erre en liberté dans les forêts, &, comme eux encore, eft condamné par un ciel également févere & capricieux à fubfifter par la chaffe.

N'oublions donc jamais que c'eft dans la condition préfente des peuples encore fauvages, que nous devons regarder la condition de nos ancêtres, qui étoient des fauvages auffi. Nous devons procéder à cet égard comme nous procéderions fûrement fi dans un âge avancé, fi à l'extrêmité de la carriere nous voulions connoître au jufte le chemin que nous avons fait dans la vie. Nous irions (car ce feroit notre unique reffource) étudier les enfans jufques dans les bras de leurs meres; nous les fuivrions quand ils defcendroient du berceau, & chaque pas qu'ils traceroient alors devant nous, nous répéteroit quelques-uns de ceux que nous aurions tracés nous-mêmes fans avoir pu les remarquer quand nous étions au même âge.

(*Mercure* de France.)

LETTRE sur l'usage des carrosses.

MESSIEURS,

IL paroît chaque année une quantité presque innombrable d'almanachs, & chacun d'eux a ses partisans. L'Almanach de Liege, le Messager boîteux, les Etrennes mignones, sont recherchées avec empressement par une foule de personnes. On connoît le foible des femmes-de-chambre pour les almanachs chantans : moi j'ai une prédilection particuliere pour celui de Gotha. Il est bien imprimé, proprement relié, occupe peu de place, & contient beaucoup de choses, des choses même vraiment curieuses & instructives. Entre plusieurs articles de ce genre; mon petit almanach de cette année présente l'histoire des carrosses. Pour conformer ma lettre à la briéveté des articles ordinaires de votre journal, je vais vous en donner seulement un précis; peut-être ne déplaira-t-il pas à vos lecteurs. Le nom de carrosse ou coche, en allemand *Kutsche*, tire, à ce qu'on prétend, son origine d'un village de Hongrie autrefois nommé *Kotsen*, & aujourd'hui *Kitsen*, où le roi Mathias Corvin auroit inventé cette voiture. On lit dans l'histoire de l'empereur Charles V, que dans ses attaques de goutte, il avoit coutume de dormir dans une voiture hongroise. Remarquez que l'ancien mot

allemand *Gutſche* ſignifioit *lit de repos.* Parmi les préſens que l'ambaſſadeur de l'empereur Ladiſlas V, roi de Hongrie & de Bohême, offrit en 1457 à la reine de France, ſe trouvoit un char, qui attira l'admiration de tout Paris. Un ancien auteur qui en parle, dit qu'il étoit *branlant & moult riche*, d'où l'on pourroit conclure que cette voiture étoit déja ſuſpendue à des ſoupentes.

Le ſyſtême féodal retarda pendant long-tems l'uſage des carroſſes. Les ſeignenrs des fiefs étoient trop intéreſſés à ce que leurs vaſſaux fuſſent toujours prêts à les ſervir à cheval, pour ne pas s'oppoſer à l'introduction de ces voitures. Jules, duc de Brunſwick, défendit en 1588 à tous les gentilshommes ſes vaſſaux de ſe ſervir de carroſſes : » C'eſt avec bien de la » douleur & du chagrin, leur dit-il, que nous » nous ſommes apperçus depuis quelque tems » que l'uſage louable, mâle & courageux de » monter à cheval, armé de toutes pieces, » s'eſt non-ſeulement affoibli, mais même en» tiérement perdu dans nos principautés, com» tés & ſeigneuries. Il faut en chercher prin» cipalement la cauſe dans l'habitude qu'ont » pris nos vaſſaux, ſerviteurs & parens, jeu» nes & vieux ſans diſtinction, *de fainéanter* » *& de ſe faire traîner en carroſſe.* «

A l'époque où fut compoſé le fameux roman de Lancelot, maîtres & valets, hommes & femmes, eccléſiaſtiques & laïques, montoient à cheval ou ſur des mulets, & les femmes, ainſi que les moines, préféroient la monture

des ânesses, comme étant la plus commode. Le ministre se rendoit à la cour à cheval, & cet animal retournoit sans conducteur à l'écurie; un palfrenier le ramenoit à la cour pour reprendre son maître. On voyoit devant tous les palais, hôtels-de-ville & édifices publics des marchepieds pour aider aux cavaliers à monter à cheval. Il n'étoit pas rare de voir des personnes de la plus grande distinction assises derriere leurs écuyers, & un palfrenier conduisoit la haquenèe. En 1534, la reine Eléonore & les princesses assisterent à paris à une cérémonie religieuse, montées sur des haquenées blanches. Notre Henri IV avoit coutume de monter à cheval, & quand il craignoit la pluie, il portoit derrière lui un large manteau.. Dans le cérémonial papal, il n'est fait mention ni du carrosse ni cocher de S. S., mais du cheval & du mulet du pape. Le cheval doit être blanc, doux & paisible; on doit présenter au pape une escabelle à trois marches pour y monter.

L'infante d'Espagne, Marie, avoit en 1631 un carrosse de verre, dans lequel deux personnes seulement avoient place. Quelqu'admiration que produisît cette voiture, on sent bien qu'elle ne sauroit être comparée pour l'élégance aux carrosses que l'on construit aujourd'hui à Paris. Du tems de François Ier., l'on n'en comptoit que trois dans cette capitale; l'un appartenoit à la reine; le second à la belle Diane de Poitiers, & le troisieme à René de Laval, que sa grosseur excessive empêchoit de marcher & de monter à cheval.

L'invention des carroſſes de louage ou de remiſe eſt en quelque ſorte d'origine françoiſe. Environ l'an 1680, un certain Nicolas Sauvage, imagina de tenir des carroſſes & des chevaux toujours prêts à louer. Cette invention plut aux Pariſiens, & comme cet homme demeuroit à l'hôtel St. Fiacre, on a donné ce nom aux voitures de place, à ceux qui les conduiſent & à leurs propriétaires.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal* de Paris.)

---

*LETTRE de M. HARDUIN, ſecrétaire de l'académie d'Arras, aux rédacteurs de l'*Eſprit des Journaux, *ſur un point d'orthographe, pour répondre à la critique de M.* Courtalon, *inſérée dans le volume de janvier dernier, page 265.*

MESSIEURS,

SELON M. Courtalon, je montre beaucoup de zele pour le *z*, dans une lettre aux auteurs du *Journal de Paris*, que vous avez fait reparoître au mois d'août 1782. Il faut que M. Courtalon ait lu cette lettre avec bien de la précipitation; car j'y dis préciſément le contraire de ce qu'il me fait dire. J'y avance que l'académie françoiſe, avant la derniere édition de ſon dictionnaire, donnée en 1762, terminoit indiſtinctement par un *z* les ſecondes perſonnes ſimples des verbes, comme *vous chantez*,

vous venez, *vous aimez*, & les pluriels des fubftantifs, des adjectifs & des participes en *é*, comme *beautez*, *aînez*, *vous êtes aimez*. Mais j'ajoute que dans cette derniere édition, l'académie a fait un changement à fon ortographe, en écrivant avec une *s*, *beautés aînés*, *vous êtes aimés*, & en réfervant le *z* pour les fecondes perfonnes fimples; changement très-raifonnable, puifqu'il fert à mieux diftinguer le fens & la qualité des mots.

Je rapporte à la vérité que, dans un comité tenu à l'académie, il y a environ 80 ans, un membre de l'affemblée, parmi différens prétextes qu'il allégua pour maintenir l'orthographe, ufitée jufqu'alors, fuppofa qu'il étoit plus aifé de former un *e* fimple fuivi d'un *z*, qu'un *e* accentué fuivi d'une *s*; mais je n'ai pas prétendu adopter fon fentiment : je penche même à croire que la main fe prête plus facilement à tracer la terminaifon *és* que la terminaifon *ez*; & c'eft peut-être delà que vient la méthode abufive, confervée par tant de gens, d'écrire *vous chantés*, *vous aimés*, au lieu d'écrire *vous chantez*, *vous aimez*, comme on le fait généralement aujourd'hui dans l'imprimerie. Je dis *confervée;* car, quoique j'aie donné le nom d'ancienne orthographe à celle que l'académie françoife employoit avant 1762, en mettant par-tout le *z*, on voit de très-vieux manufcrits, où fe trouvent fréquemment *vous chantés*, *vous aimés*, &c. & j'en connois dont les auteurs ou copiftes n'ont fait ufage du *z* en aucun cas.

M. Courtalon finit ſes obſervations par une idée extraordinaire qu'il dit avoir vue quelque part, mais qui n'eſt pas moins nouvelle pour moi. Il approuve qu'on écrive *vous aimez, vous chantez*, en parlant à pluſieurs perſonnes; mais il voudroit qu'on écrivît *vous aimés, vous chantés*, en parlant à une ſeule. Lorſque, par une politeſſe bizarre, inuſitée chez les Latins, on a cru devoir employer dans notre langue le pluriel pour le ſingulier, on n'a pas entendu dénaturer les mots, & effacer les marques du pluriel. D'ailleurs le ſens de la phraſe fait voir aſſez clairement ſi l'on adreſſe la parole à une ſeule perſonne ou à pluſieurs. Je ne ſais au reſte pourquoi M. Courtalon s'imagine que l'*s* convient mieux que le *z* au ſingulier; mais ſi cela étoit, il devroit, d'après ſon ſyſtême, mettre le ſigne qu'il affecte au vrai pluriel, juſques dans le pronom dont le verbe eſt précédé, & écrire, quand il s'agit de plus d'une perſonne, non *vous aimez*, mais *vouz aimez*. Il me ſemble que de pareilles innovations ſont bien loin de pouvoir être adoptées, d'autant plus que ce ſeroit tomber en partie dans la confuſion qu'on a voulu éviter, en diſtinguant très-ſagement, par l'emploi du *z* ou de l'*s*, les ſecondes perſonnes des verbes & les noms ou participes; deux eſpeces de mots de nature fort différente, quoiqu'on les prononce abſolument, ou à-peu-près, de la même façon.

J'ai l'honneur d'être, &c.

TRADUCTION d'un discours en vers adressé par CHARLE-QUINT *à* PHILIPPE SECOND, *en lui remettant le gouvernement des Pays-Bas; par M.* RHYNIRS FEITH. *Piece qui a remporté la médaille d'or de la société poétique de Leyde, en 1782.*

VOUS que le ciel destina à ceindre le diadême, & qu'il appella au pouvoir dangereux du trône. Vous, à qui mes débiles mains vont remettre aujourd'hui, en présence du peuple, le pouvoir suprême sur les contrées libres de la Belgique; quelle que soit l'espérance que j'aie pu concevoir de votre jeunesse; quelles que soient les vertus qu'on ait vu briller en vous dès l'âge le plus tendre: la démarche que vous allez faire, ô mon fils! est grande; elle demande tous vos efforts. L'éclat du trône éblouit facilement nos yeux, & ce n'est que rarement que la vérité perce à travers mille flatteurs. Toute la grandeur d'un héros est trop foible encore pour un monarque. Les dangers auxquels vous allez être exposé, exigent donc que, d'après ce que je dois à une longue expérience, je vous enseigne tout ce qui peut contribuer à votre bonheur & à celui du peuple. C'est le dernier *devoir* que *je dois* à mon amour & à ma gloire, avant que je quitte la puissance souveraine; c'est pour la derniere fois que je fais entendre ma voix du trône. — Soyez donc attentif au conseil que je vais vous donner.

Ma mémoire auroit dû vous être chere, quand

même ce n'eût été que par ma mort que ce riche héritage eût paſſé entre vos mains dans cet état brillant & proſpére où je l'ai porté; mais aujourd'hui que je vous abandonne par un choix libre, un ſceptre que le droit & la nature m'autoriſent à conſerver juſqu'au tombeau; aujourd'hui que je vais élever votre jeuneſſe à ce degré de gloire, que vous ne devrez qu'à mon ſeul amour pour vous, je crois avoir le plus juſte droit à votre reconnoiſſance. Oui, vous avouez ce droit, mon fils, & ce ſont vos larmes qui me l'atteſtent. Soyez vertueux! méritez l'amour de vos ſujets, & qu'ils puiſſent ſe réjouir de votre grandeur & de leur félicité! Voilà tout ce que j'attends de vous; — voilà la ſeule marque que je demande de votre gratitude.

Ou bien, aurois-je moins à eſpérer de votre cœur? -- Je le vois, la rougeur couvre votre front! -- Oui, j'en conviens, cette idée doit vous offenſer. Je vais faire, ô mon fils, un ſacrifice dont à peine on peut citer un exemple; un ſacrifice qui vous impoſe les devoirs les plus ſacrés. Juſtifiez ma conduite! -- Votre propre intérêt l'exige, & c'eſt la ſeule récompenſe que prétend mon amour. L'univers qui, dans ce moment, tient les yeux fixés ſur nous, applaudira alors à cette confiance, dont vous aurez ſu vous rendre digne; & le Belge, aſſis à l'ombre de votre trône, oubliera bientôt un débile vieillard, pour admirer un jeune héros: tandis que je goûterai le plus doux fruit de mon affection, en voyant jouir d'un bonheur inaltérable, & vous-même & le peuple le plus vertueux qui habite la terre.

Ce n'eſt point une aveugle préoccupation qui dicte le jugement que je porte. Le Belge eſt di-

gne de toute votre estime ; & quoique ce soit sur le sol qui le nourrit, que je vis pour la premiere fois le jour, ce n'est-là que la plus foible source de mon amour pour lui. Toutes les vertus qui rendent l'homme estimable germent dans son cœur. Pouvant se rendre redoutable, il préfere d'être utile. Modéré dans le bonheur, il est également calme & tranquille dans l'adversité. Son ame droite, simple & integre, ignore le mensonge & le parjure. Sans orgueil, sans faste, sobre, franc, généreux, il est tout-à-la-fois prudent & circonspect. A une patience opiniâtre, il unit un travail constant. Fidele à la religion de ses peres, il chérit ses légitimes maîtres aussi long-tems qu'ils respectent eux-mêmes la justice & les loix. Mais malgré sa constance à supporter l'injure, chaque Belge devient bientôt un lion qui veille à la cause publique, dès qu'on ose attenter à ses droits. Le nom sacré de la liberté est gravé dans tous les cœurs ; & ce peuple préfere une glorieuse mort à une vie marquée par l'ignominie ; & si jamais la tyrannie cherchoit à l'opprimer, on le verroit bientôt combattre, succomber & mourir. --- Mais en conservant une ame libre. Tel est le caractere du Belge ; tel il a été dans tous les siecles. Toujours on l'a cru libre, lors même qu'un pouvoir arbitraire donnoit des fers au reste de l'univers ; & tandis que Rome subjuguoit le monde entier, le Belge seul fut l'ami de Rome. La main du tems détruit les empires, mais cet amour de la liberté ne cessera jamais d'enflammer son cœur ; quoiqu'il reconnoisse à la vérité, un maître, il ne frémit pas moins à la seule idée de la servitude ; & le prince qui le premier osera penser à devenir son tyran, telles vertus qu'il ait d'ailleurs, trouvera aussi tôt un

ennemi dans chaque Belge. O Philippe! ô mon fils! des larmes s'échappent, malgré moi, de mes yeux. Malgré le lustre du trône, il n'en est pas moins entouré d'une nuit de dangers & de malheurs, & son plus grand éclat même n'est qu'une vaine ombre. N'est-ce pas assez, grand dieu! que les princes soient des hommes; faut-il encore qu'une troupe de vils esclaves & de lâches adulateurs cherchent à tromper leur ame facile? Hélas! leur langage corrompt aisément la vertu la plus pure, & leur basse flatterie est sans doute la plus grande épreuve que le ciel impose aux monarques. Mon fils! que leurs discours ne séduisent point ton ame. Celui qui est un traître envers sa patrie, peut-il aimer son prince? Quel que soit le zele dont son cœur paroisse enflammé, il tient de la même main & l'encens & le poignard. Si jamais tu osois écouter leurs perfides conseils..... La liberté ne manqueroit pas de trouver bientôt un défenseur; & le citoyen qui combat pour la liberté ne craint ni le fer, ni le feu : lui seul vaut une armée entiere, & sa mort même est un triomphe! L'amour de la patrie le soutient dans toutes ses actions, & la conscience de sa vertu fait naître par-tout des roses sur ses pas. Le regard d'un tyran ne peut le détourner de son devoir, & quand mille dards, à la fois, menaceroient son sein, le salut de ses concitoyens sera toujours l'objet le plus cher à son cœur. De quel malheur qu'il puisse être menacé; quand les gouffres de l'enfer seroient ouverts devant lui, il ne manquera pas de trouver un appui dans le regard des braves Belges, dans le ciel & dans sa vertu. Réunissez ensemble toute votre puissance; couvrez la mer de vos vaisseaux; que l'orient & l'occident fléchissent sous vos loix; donnez des fers

au monde entier; que la ſpoliation, le viol, le feu, le meurtre précédent par-tout vos pas; tous les efforts de votre courroux & de votre tyrannie viendront s'abattre à vos pieds. De chaque goutte de ſang que votre cruauté pourra répandre, il verra naître une innombrable légion de héros reconnoiſſans; --- enfin il triomphe. --- L'ambition reçoit ſon juſte châtiment, & l'on maudit le tyran en ſecouant ſes fers!

Voilà le ſort certain réſervé à la tyrannie. Vous me voyez frémir! --- Mais que cette crainte ne vous effraie point, mon fils! Je connois votre cœur; c'eſt à votre vertu que je confie aujourd'hui le trône. J'attends tout de cette vertu, --- & cependant --- je tremble, ô Philippe! Jamais la crainte n'eut d'empire ſur mon ame; jamais un vain ſonge n'allarma mon eſprit; & cependant c'eſt un ſonge qui trouble aujourd'hui ma tranquillité. Son image erre encore ſans ceſſe autour de moi, & ſon ſeul ſouvenir me fait treſſaillir d'horreur! Une profonde nuit couvroit toute l'étendue de la Belgique. Une douce aurore ne vint point diſſiper ces ténebres; aucune clarté ne frappa mes yeux, que la ſombre & funeſte lumiere, qu'on voyoit errer par-tout dans les champs & dans les villes, des torches odieuſes & fétides, préparées avec la cervelle & la graiſſe des victimes humaines (*). La tyrannie effrénée parcouroit la contrée, accompagnée

---

(*) Cette expreſſion *avec la cervelle & la graiſſe des victimes humaines* révoltera ſans doute le lecteur François. On ſait que ces mots ne ſont rien moins que nobles dans la langue françoiſe; mais comme ils ont beaucoup d'énergie en hollandois, & qu'il n'a pas été poſſible de les remplacer par d'autres, on a penſé devoir les conſerver.

d'une troupe de boureaux, à qui elle diſtribuoit les horribles inſtrumens du ſupplice & de la douleur. Par-tout la mort précédoit leurs pas; & tous étoient guidés par le deſir de la rapine & de la dévaſtation. Je vis le fanatiſme ſe baigner dans le ſang des citoyens, en ſe faiſant un devoir du meurtre & une gloire de ſes forfaits! L'enfant, le vieillard, le riche, le pauvre, tous ſubirent également le même ſort; & aucune ville, aucun hameau n'échappa à leur fureur : la Belgique entiere ne fut bientôt plus qu'un échafaud! Ici j'entendis de triſtes gémiſſemens & des cris du déſeſpoir s'unir au bruit des armes & aux ſifflemens des flammes; là je vis un époux chéri, accuſé ſans être entendu, cruellement égorgé ſous les yeux de ſa femme; & enſuite cette jeune épouſe, une roſe à peine épanouie, percée du même poignard qui fumoit encore du ſang de ſon mari; plus loin j'apperçus une jeune vierge violée ſur le corps mutilé de ſa mere, ou foulée ſous les pieds dans le ſang qui ruiſſeloit de ſes plaies. C'étoit en vain que le langage muet de l'enfant encore à la mamelle, imploroit la pitié de ces barbares. Je les vis le regarder d'un œil farouche & l'arracher des bras de ſa mere pour l'écraſer contre le mur ou ſur la terre. Les temples de dieu, des cités entieres, réduits en cendres; & par-tout les droits des citoyens gémiſſans violés. Mille clameurs lamentables s'élevoient juſqu'au ciel! Le ruiſſelement du ſang & des larmes, les imprécations de l'honneur outragé, les gémiſſemens de l'innocence, les grincemens du déſeſpoir, la voix de l'humanité, ne formoient enſemble qu'un ſeul cri. --- Ce cri monta juſqu'au trône de l'éternel, & ſon terrible accent frappa ſon oreille. Une ſainte frayeur s'empare des eſprits

céleſtes. Il fait ſigne --- auſſi-tôt l'ange exterminateur deſcend vers la terre, & ſa foudre frappe l'auteur de tant de calamités. Il chancelle -- ſent la main de dieu, & grince des dents, en oſant le défier encore. -- Le ſéraphin ſe ſaiſit de lui, & l'arrache de ſon ſiege. -- Il frémit & s'anéantit devant le trône du tout-puiſſant. -- Je m'approche --- que vois-je, grand dieu! --- C'eſt vous-même, ô mon fils! Rendu inſenſible par la frayeur, & l'ame pénétrée d'un trouble mortel, je ſens mes moites cheveux ſe dreſſer ſur ma tête, & je m'éveille en pouſſant des cris de douleur!... Hélas! ce ſonge affreux s'eſt évanoui, mais ſon image terrible ſe préſente encore ſans ceſſe à mes yeux! & quelle que ſoit l'eſpérance qui, dans ce moment, flatte mon cœur, il m'oblige à vous rappeller de nouveau votre devoir, & à vous recommander le bonheur du Belge. Chériſſez-le tendrement; méritez l'amour de tous les citoyens, & puiſſiez-vous être à la fois la gloire des grands & l'objet de l'adoration du peuple. Que ſes loix, que ſa liberté, que ſes droits ſoient ſans ceſſe l'objet de vos ſoins; que jamais l'orgueil ne vous faſſe oublier cette premiere vertu du ſouverain; le vrai bonheur étant incompatible avec l'ambition. La félicité du prince & celle du peuple ſont unies par des liens étroits. Souvent l'oubli d'un ſeul devoir enfante plus de maux que la politique la plus éclairée ne peut en extirper en pluſieurs ſiecles. La conſcience ne ſe laiſſe pas facilement ſéduire par une vaine gloriole : qu'elle ſoit toujours votre premier guide ſur le trône. Que jamais la religion ne ſorte de votre cœur; c'eſt elle qui nous apprend à unir la vraie vertu à la véritable grandeur; & le prince qui, par ſon exemple, enſeigne la ſoumiſſion à la foi, la rend l'appui

du trône & le plus ferme soutien du peuple. Que la religion vous console encore dans cès momens où tout nous abandonne, & où la pourpre royale même ne flatte plus nos yeux; dans ces momens où une seule larme, que l'amour arrache au peuple, est plus précieuse pour le monarque que toute la splendeur du trône; dans ces momens terribles enfin, où les maîtres de la terre, au milieu de leur majesté, respectent en tremblant la voix de celui qui les gouverne tous; & que les vaines grandeurs échappent pour jamais à leurs regards complaisans: malheur à celui qui, jusqu'alors, a tardé à reconnoître son devoir!

Voilà, mon fils! en quoi consiste votre véritable intérêt: apprenez à le connoître & à le trouver. Malgré le langage séducteur de l'adulation, qui ne cherchera qu'à fasciner vos yeux par l'éclat des conquêtes & de la suprême puissance, ces biens ne pourront jamais vous procurer qu'une gloire aussi foible que périssable. Jamais, vous ne trouverez le vrai bonheur hors de vous-même: craignez dieu, régnez par la justice, & ce bonheur sera à vos pieds.

Recevez, mon fils! ce sceptre; & quelque soient les projets que vous puissiez former, n'oubliez jamais le dernier conseil que je vous donne: il ne manquera pas de vous conduire à la gloire. Que celui dont la main gouverne tout daigne exaucer mon dernier vœu, en fixant pour toujours dans la Belgique la vertu & la liberté! Et si un jour, fatigué du fardeau de la suprême grandeur, vous voulez chercher dans la retraite le bonheur & la tranquillité, que le ciel vous accorde alors un fils chéri, que ses vertus fassent respecter, & qui

ſoit digne de vous, du trône & de ce peuple; afin que vous puiſſiez lui céder la couronne avec autant de joie que j'en goûte moi-même, dans ce moment, à vous l'abandonner.

Hanc nitimur, hanc tuemur.

LETTRE d'un amateur au rédacteur du Mercure *au ſujet des nouveaux caracteres de M. DIDOT.*

MONSIEUR,

JE ne déciderai point ſi les efforts & les ſuccès de M. Didot dans l'art de l'imprimerie, méritent le ſuffrage & les applaudiſſemens peut-être exagérés qui lui ont été prodigués. Les bornes d'une lettre ne me permettent pas non plus de mettre ſous les yeux du public l'examen comparatif de ſes chefs-d'œuvre, avec ceux des ancien artiſtes qu'il croit laiſſer ſi loin derriere lui. Je pourrois cependant aſſeoir mon jugement ſur des principes aſſez certains pour préſumer, que le rang où il peut être placé avec juſtice, eſt encore éloigné de celui où ſes maîtres en cet art ont fleuri & fleuriſſent encore en Angleterre, en Hollande, en Italie & en Eſpagne. Mais, Monſieur, je vous demande la permiſſion de n'être pas en tout de votre avis, ſur le jugement que vous portez des nouveaux caracteres qu'il vient de graver, ou plutôt de faire graver; d'abord je n'ai point *remarqué*, comme vous, *que depuis Fran-*

çois Ier. jusqu'à nos jours, la gravure typographique n'avoit fait aucun pas de plus vers la perfection. L'inspection des caracteres de Garamond, si justement estimés, me laisse très-peu de choses à desirer; & si j'étois assez *connoisseur* pour pouvoir prononcer, je hasarderois de dire que les caracteres de Baskerville, à l'exception de quelques lettres, dont le goût arbitraire tient au génie de sa nation, me paroissent l'œuvre de gravure typographique la plus parfaite que nous ayons encore vue. Tel étoit jusqu'à présent mon sentiment sur les progrès & l'état de perfection de cet art, lorsqu'une note que vous avez insérée à la page 81 de votre *Mercure* de janvier, m'a fait naître la curiosité d'examiner les rares productions que vous y annoncez, qui sont, dites-vous, *d'une beauté & d'une perfection dont rien n'a approché jusqu'ici*, & telle qu'il vous paroît *impossible d'aller plus loin*, & que vous pensez devoir *fixer les dernieres limites de l'art.* Mais quel a été mon étonnement lorsqu'en jettant les yeux sur un extrait du *Poëme des jardins*, sur le prospectus des peintures antiques, exécutés avec ce même caractere, j'y ai vu des lettres maigres, allongées, sans aucune espece de bonne proportion, & contraires aux regles connues & reçues jusqu'à présent! donnez-vous donc la peine, Monsieur, de comparer ces caracteres, hauts, maigres & gigantesques, cet espace irrégulier & désordonné entre les lignes & même entre les lettres, avec les caracteres des Garamond, Grand-Jean, Fournier, Baskerville,

Bodoni, que le bon goût, des principes certains & des regles invariables, ont toujours guidés dans la coupe & l'approche des lettres & dans le blanc des corps.

C'eſt en vain que l'auteur de caracteres auſſi vicieux prétendroit y *accoutumer nos yeux* ; leur enſemble, loin de plaire & de repoſer la vue, papillotte & la fatigue ; & on cherche toujours à s'en dédommager ſur les anciens types qui la récréent ſi fort par la beauté de leurs proportions, & *s'il eſt impoſſible à l'auteur de ceux ci d'aller plus loin*, je penſe qu'il ne lui eſt pas encore réſervé de fixer les limites de cet art.

MÉLANGES touchant les artiſtes & les arts en Allemagne.

ARTICLE Ier. *Sur M. Chodowieki.* Le mémoire de la vie & de l'œuvre de M. Chodowieki, inſéré au cinquieme cahier des Mêlanges de M. Meuſel, imprimés à Erfurt, chez Keyſer, n'y étoit pas d'abord deſtiné. Voici comment il y a été mis. Madame Hezel, née Schwabe, à Ilmenau, ayant eu deſſein de publier une feuille périodique pour le beau-ſexe, pria M. Chodowieki, de lui envoyer ſa vie & le catalogue de ſes gravures pour y être placés. Les occupations de M. Chodowieki, ne lui ayant pas permis de la ſatisfaire promptement, ſa feuille périodique étoit finie, quand elle a reçu ce qu'elle avoit demandé. Pour n'en pas priver le public, elle l'a envoyé à M. Meuſel, qui l'a admis dans

ses Mêlanges. C'est sous ce point de vue d'un travail fait pour les dames, & non pour les artistes, qu'il faut parcourir cette vie & ce catalogue, sur lesquels M. Chodowicki promet de plus amples mémoires, dès qu'il aura le loisir de les écrire. Tout l'œuvre de M. Chodowicki, détaillé ci-devant dans les Mêlanges de M. Meusel, étoit composé de 338 articles. En 1780, il l'a augmenté de 42, particuliérement des portraits du banquier Scheel, du général Belling, & du prédicateur Ludke ; & de vignettes pour l'apocalypse de Lavater, pour la vie de la comtesse Casimire de la Lippe-Detmold, princesse d'Anhalt, pour la tragédie de Jean Calas par Weisse, pour les calendriers de Berlin, de Goettingen, de Lauenbourg, &c. En 1781, il y a ajouté 15 articles connus de nous, entre lesquels le portrait de Guillaume Tell, & beaucoup d'autres que nous ne connoissons point encore : toutes gravures exécutées avec son talent ordinaire.

II. *Sur la famille Tischbein.* Le Mercure allemand en a fait mention au mois de mai 1781 ; mais ce qu'on en va dire d'après M. Hock de Hanau, est prétendu plus exact. Le talent de la peinture & de la méchanique paroissent héréditaires dans cette famille. 1°. Jean Conrad, très-habile menuisier, a eu trois enfans peintres, Jean Henri, à Cassel, & des deux autres, un à Paris, & le dernier à Dresde.

2°. Jean Valentin alla de bonne-heure à Darmstadt, où il peignit d'abord des tapisseries & ensuite des portraits auprès de M. Fiedler, peintre de la cour ; mais ce fut à Cassel, chez Fries, qu'il se forma le plus. Il y peignit en perspective, & y fut en même tems architecte & décorateur. Il a laissé deux fils : Louis, qui

ayant demeuré cinq ans à Rome, & quelque tems à Paris, avec une pension du Landgrave, est passé en qualité d'architecte en Russie, où il a fait il n'y a pas long-tems, un modele de salle de spectacles, qui lui a valu un présent de mille roubles : & Frédéric qui doit à la générosité du prince de Waldeck, d'avoir été entretenu sept ans en France & en Italie ; il a eu l'honneur de faire à Naples le portrait de la reine, qui le chargea de le porter à l'impératrice Marie-Therese sa mere. Après son retour de Vienne, le prince de Waldeck l'a pris à sa cour aux appointemens de cent louis d'or par an avec le logement.

3°. Jean, dès sa premiere jeunesse, montra de la disposition à la méchanique, apprit à bien travailler en ivoire & en cuivre, & devenu méchanicien à Marbourg, il a laissé deux fils, Christian, peintre en Pologne, & George, méchanicien à Gotha.

4°. Jean-Antoine, quitta les études auxquelles on l'avoit appliqué, alla à Francfort, où il peignit des tapisseries, & delà à Paris, sans la moindre protection, enfin à Hambourg, où il est resté. Il y a érigé une école de dessin, & a publié une introduction à l'art de peindre, qui est courte & très-estimée.

5°. Jean-Henri, peintre célebre, duquel le *Deutsche Museum* a donné une bonne notice avec le catalogue d'une partie de son œuvre ; sa fille Amélie, mariée à M. l'assesseur d'Apel, a mérité par son habileté en peinture, d'être nommée de l'académie de peinture & de sculpture de Cassel.

6°. Jean-Jacques, ayant commencé par apprendre à peindre des tapisseries à Cassel, chez Zimmermann, s'est appliqué depuis à peindre des animaux. Il demeure maintenant à Lubec.

7°. Antoine-Guillaume, a appris chez ſon frere Valentin, d'où il eſt allé en Hollande. Après avoir paſſé quelque tems dans les principales villes du Rhin & du Mein, il s'eſt fixé à Hanau, où il eſt peintre de la cour & membre de l'académie de deſſin. Il fait des portraits même en mignature, avec beaucoup de ſuccès. On voit que peu de familles ſont auſſi heureuſes & auſſi fécondes en artiſtes eſtimables, que celle de Tiſchbein.

III. *Sur M. Schaumann, très-habile artiſte de Nuremberg, en figures de cire en relief ou en boſſe.* Il eſt des artiſtes, dont les amateurs doivent aimer à étendre la célébrité à cauſe de leur excellence dans leur genre. Tel eſt M. Jean-Charles Schaumann, que l'almanach allemand de 1781, à l'uſage des curieux de la lecture théologique, & de l'hiſtoire ſavante de la patrie, *Almanach fur freunde der theologiſchen lekture und der gelehrten vaterlandſgechichte*, a fait particuliérement connoître. La figure qu'il a faite en boſſe de la feue épouſe de M. le conſiſtorial de Welſer, d'après la gravure de M. Moeglich, vanté dans le même almanach, mérite l'admiration. Il n'avoit jamais vu cette dame, & il n'a eu pour modele que ſon portrait en taille-douce, gravé par M. Moeglich, qui ne l'avoit pas vue davantage : cependant la reſſemblance même pour les couleurs a été jugée parfaite. M. Schaumann a également exécuté depuis le portrait de Philippe Melanchton, en cire colorée au naturel, d'après la gravure en acier du fameux Albert Durer, & la gravure en bois de Luc Kranach, qui lui ont été fournies par M. Strobel, paſteur à Woehrd, poſſeſſeur d'un recueil précieux d'images & autres figures qui repréſentent ce ſavant coopérateur de Luther. M. Schaumann ayant

aussi figuré en même tems Luther en bosse, afin que Luther & Melanchton puissent servir de pendant l'un à l'autre, M. Strobel a acheté ces deux morceaux pour les joindre à sa collection. Il seroit fort à desirer que des personnes opulentes occupassent continuellement M. Schaumann, à des ouvrages dignes de l'emploi de ses talens, pour qu'il ne soit pas réduit comme une infinité d'artistes, à ne faire que des choses de vil prix pour en avoir un prompt débit.

Dans la description du cabinet de M. le docteur Silberrad, que nous a donnée M. de Murr dans ses raretés des villes de Nuremberg & d'Altdorf, *Merkwurdigkeiten der staedte Nurnberg und Altdorf*, il a omis un ouvrage de cire en relief, représentant d'un côté le même M. Silberrad, & de l'autre, ses armoiries, l'un & l'autre sous verre & parfaitement exécutés par M. Schaumann.

Cet artiste fait aussi toutes sortes d'animaux & de fruits de cire. Souvent on a servi sur des tables de seigneurs, des grappes de raisin, des abricots, des oiseaux rotis & autres comestibles, qu'on a pris pour des fruits naturels & des mets préparés à la cuisine, l'illusion n'ayant pu être dissipée que par l'attouchement : tant la nature étoit bien imitée. Sans doute qu'un artiste aussi ingénieux, mérite d'être recommandé, encouragé & récompensé.

IV. *Sur les couleurs.* La richesse de la nature est inépuisable dans les couleurs. Il y en a une infinité, mais leurs degrés, infiniment petits, échappent à nos yeux. Avant que M. Prange eût donné son dictionnaire de couleurs, *Farben Lexicon*, Leonario da Vinci, Mrs. Schaeffer, Schiffermuller, Mayer & Lambert avoient déja fait de savantes expériences sur les couleurs ma-

térielles. Ce dernier avance qu'une vue bien aiguiſée peut diſtinguer juſqu'à trente-deux degrés d'une ſeule couleur, par exemple, du noir au blanc. Mais M. Prange n'en admet que ſeize. Sous cette diviſion moins tenue, leur différence eſt plus ſenſible aux yeux, & il eſt plus facile de leur donner à chacune un nom ſyſtématique. Suivant ce ſyſtême, l'œil compte aſſez diſtinctement 4800 ſortes de couleurs mêlangées. M. Prange les a réduites en cinquantes tables, chaque table contenant quatre-vingt-ſeize couleurs, & chaque couleur repréſentée au naturel, étant numérotée depuis un juſqu'à 4800. Sans doute qu'il faut y avoir l'œil exercé pour bien appercevoir tant de nuances. L'exercice en ce genre eſt comparable aux lunettes de l'aſtronomie, au moyen deſquelles on découvre beaucoup d'étoiles imperceptibles à une vue commune.

V. *Sur les inventions de Mrs. Oeberg, Wagner & Bauer en muſique.* M. Oeberd, facteur d'orgues du roi de Suede, a imaginé une maniere d'adapter à tous les claviers un *forte* & un *piano* auſſi-bien qu'un *creſcendo* & un *diminuendo*. L'académie de muſique de Stockholm, ayant jugé l'invention nouvelle & d'uſage, a fait préſent d'une médaille d'or à ſon auteur. Preſque au même-tems, M. Wagner, facteur d'orgues à Dreſde, a donne, comme une nouvelle invention, ſon clavier royal; & M. le conſeiller Bauer de Berlin, une nouvelle maniere de *forte-piano* qu'il nomme *creſcendo*. La figure de ce forte-piano, eſt une pyramide de huit pieds & demi de haut, de trois pieds de large & de 18 pouces de profondeur. La monture eſt de fil de fer. Le clavier a cinq octaves, ſe laiſſe toucher facilement. Au moyen de deux jeux qu'on gouverne avec le pied, on produit huit changemens

qui vont du ton doux de la harpe & du luth jusqu'au *fortissimo* le plus perçant.

Si ces inventions ou perfectionnemens ne paroissent tels qu'à leurs auteurs ou sont sans utilité, il n'est pas juste de leur déférer son admiration. Celle d'Oeberg, de garnir le clavier de cuir d'Angleterre au-lieu de plumes, a été déja annoncée, il y a plusieurs années, par un Italien, & oubliée aussi-tôt; parce que, loin d'être aussi avantageuse que les inventeurs se l'imaginent, ces nouveautés engendrent souvent plus d'embarras que d'utilité.

Il y a apparence que l'académie de musique de Stockholm n'avoit pas une idée juste du méchanisme de nos instrumens ordinaires & de son effet. C'est communément au moyen d'un registre que l'organiste obtient & fait taire à son gré les crescendo, diminuendo, forte, pianissmo, &c. quelques planchettes couvertes de papier, d'étoffe, de cuir ou de taffetas tendu qui peuvent s'élever & s'abaisser à-peu-près comme des treillis de jalousies, rendent ce service. Cela peut être bon comme changement, mais ce n'est pas là un vrai forte-piano. C'est au virtuose à le trouver à l'instant sous ses doigts & à l'appliquer juste à chaque son particulier, comme à tout le clavier, quand il le faut. Un organiste inexpérimenté qui ne sait pas opérer cette diversité de sons avec ses doigts, comment les feroit-il sortir avec ses pieds d'une machine criarde! On demande d'un habile joueur d'orgues qu'il produise les sons les plus doux par la maniere dont il appuie sur les touches, & que, de l'extrême douceur, il sache également monter tout-à-coup, ou par tous les degrés, à toute la force possible.

Le clavecin royal est annoncé publique-

ment

ment par son auteur, dans la *Bibliotheque critique de musique* de M. Forkel, tome 3. Cet instrument qui imite le son de la basse, est composé de martinets de bois. Il a huit octaves. Le corps sonore est couvert d'un taffetas. Au surplus, ce clavecin, dont la description est très-longue, n'est nouveau que de nom, & il avoit été proposé par un des premiers virtuoses qui vivent encore.

Le crescendo de Berlin est de la même étoffe. Comment peut-on avoir besoin des sons de la harpe & du luth pour le produire?

VI. *Sur le célebre joueur de flûte Liebeskind, de la cour d'Anspach.* George Gotthelf Liebeskind est né le 22 novembre 1732 à Altenbourg. Son pere, habile joueur de basson, fut appellé à Baireuth par le margrave Frédéric, ami des artistes & des arts. Le jeune Liebeskind n'avoit que huit ans quand il suivit son pere à Baireuth, & dès ce tems, il avoit déja beaucoup d'habileté pour le basson, mais il témoigna encore plus de disposition pour la flûte, essayant continuellement de jouer sur la flûte, avec toute la perfection possible, les airs qu'il se contentoit de jouer passablement sur le basson. Frédéric, ayant été informé de l'application de ce jeune homme, voulut l'entendre. Ce prince, qui jouoit lui-même de la flûte, lui commanda de s'y attacher uniquement, & le prit à sa chapelle pour le troisieme joueur de flûte.

Sur ces entrefaites le Clair, joueur de flûte François, bouffi de ses talens, vint à Baireuth. La cour étoit alors à son château de plaisance de Kaiserhammer. Frédéric y fit venir le fier flûteur pour l'entendre & le faire entendre à son épouse. Il manda aussi en même tems Liebeskind à qui il dit: il y a ici un joueur de flûte

François : oserez-vous bien vous mesurer avec lui ? Liebeskind lui repartit avec vivacité & confiance : oui, Monseigneur ! Tous deux ayant joué, le François applaudit au jeune Allemand avec un ris forcé. La princesse, dont l'œil d'aigle pénétroit jusqu'au fond du beau, aima mieux les sons impétueux du jeune Allemand tout de feu, que l'allure réguliere & froide du François, & elle résolut sur le champ de profiter des offres que Quanz, son compatriote, lui avoit faites de lui former un éleve. Frédéric annonça lui-même au pere du jeune homme, que la princesse, qui l'avoit préféré au François, avoit résolu de faire les frais de l'envoyer achever de se perfectionner auprès d'un des plus grands maîtres. Il en écrivit à Quanz qui promit d'initier cet éleve sans retardement dans tous les secrets de l'art.

Liebeskind alla trouver Quanz en 1756, à Postdam. Quanz lui faisant jouer un solo nouveau pour éprouver son talent, lui trouva beaucoup de pensées & de manieres qui lui étoient propres, & lui dit : Vous avez fait une ample provision dans laquelle il y a à choisir & à mettre en ordre en son tems. Au bout de trois jours il le conduisit à Berlin, où il le remit à Lindner, autrefois son éleve, alors premier joueur de flûte de la chapelle royale : brave homme qui donna tous les jours deux heures de leçons à Liebeskind qui en parle encore avec les sentimens de reconnoissance & d'estime dûs à ses soins & à ses talens. Lindner, d'un caractere vif & impétueux, aimoit les mouvemens prompts, & jouoit avec une vîtesse extraordinaire. Il connoissoit parfaitement le méchanisme de l'art, particuliérement l'usage de la langue, & il ne cachoit rien à Liebeskind. Un jour il

voulut essayer la vîtesse de son éleve, & la comparer avec la sienne en jouant ensemble un allégro. Après avoir fini, l'éleve répéta seul le même concert avec encore plus de vîtesse ; en sorte que Lindner lui dit avec étonnement : nous ne ferons plus assaut de vîtesse ensemble.

En 1757, Quanz revint à Berlin, le roi étant allé à la guerre. Dès ce moment il prit Liebeskind avec lui, & lui donna lui-même longtems deux heures de leçons par jour ; mais il ne s'en tint pas-là, & content du jeune homme il les prolongea bientôt, & ils ne se quittoient point. Quand le bonheur veut qu'on ait pour maître un ami, avec lequel on demeure & on vit familiérement, le progrès est facile & rapide. C'est dans les conversations & la société continuelle qu'on prend les plus instructives de toutes les leçons : on y leve ses doutes, on y éclaircit ses idées, on y fait des remarques fréquentes & importantes, & ce n'est guere que de cette maniere qu'on peut espérer de parvenir à approcher de la perfection, M. Liebeskind ne se rappelle jamais le souvenir de ce commerce intime & de cette communication sans réserve de son maître Quanz, sans en être pénétré jusqu'aux larmes. Avant son départ pour retourner à Baireuth, en 1759, Quanz lui déclara qu'il ne vouloit rien prendre du prince pour ses leçons, tant à cause qu'il en étoit assez récompensé par leurs fruits, que pour ne pas trop augmenter la dépendance de son éleve : trait de grandeur qui annoblit le caractere de Quanz & honore sa mémoire.

Quanz produisoit volontiers son éleve, qui eut quelquefois l'honneur de jouer dans de petits concerts chez la reine, & d'y accompagner le chant. La séparation pour toujours de Quanz

& de Liebeskind, se fit sans se dire adieu, comme ils en étoient convenus, pour éviter la grande émotion que cette scene eût pu produire sur l'un & l'autre. La veille ils souperent ensemble sans en parler; au lever de table Quanz frappa dans la main de Liebeskind en lui souhaitant une bonne nuit, & ils ne se virent plus.

Le margrave Frédéric craignant pour Liebeskind quelque accident de la part des embaucheurs des armées de l'empereur, à travers desquelles il devoit passer, lui envoya un passeport de sa main, qui lui fut utile en plusieurs rencontres; car il a six pieds de haut & est d'une taille en tout bien proportionnée. A son arrivée à Baireuth la princesse n'étoit plus; mais le prince lui accorda la même protection. Les deux principautés ayant été réunies en 1769, par la mort de Frédéric Christian, il suivit la chapelle de la cour à Anspach. Passionné pour plaire à son prince, il s'appliqua par un exercice continuel, sur-tout pendant les premieres années, à se surpasser lui-même, s'il étoit possible; à peine accordoit-il deux heures par jour à la promenade ou à la société. Quelquefois en été il s'est exercé depuis six heures du soir jusqu'à cinq heures du matin sans être surpris du sommeil. Un musicien qui n'auroit pas été aussi dévoué à son art, n'y auroit pas pu employer tant de veilles : aussi les connoisseurs impartiaux conviennent que Liebeskind est parvenu à un degré de perfection presque inaccessible à tout autre pour le même instrument. Depuis qu'il réside à Anspach, la duchesse de Wirtemberg l'a plusieurs fois fait venir à son château des environs de Baireuth, pour y passer des semaines entieres, & y jouer tous les jours en sa présence. Elle en a fait assez de cas pour

l'avoir fait peindre en 1778, par M. Mai, & avoir placé ſon portrait dans la ſalle du concert entre ceux de Benda, de Graun, de Haſſe, de Quanz, & d'autres fameux muſiciens.

M. Liebeskind ne compoſe point, mais il fait à propos aux pieces de muſique les changemens que la flûte exige : il a un fils âgé de 15 ans qui joue déja avec une grande légéreté, & joint à cet art l'étude des ſciences.

VII. *Sur Chriſtophe Gottlied Schroeder, organiſte de la principale égliſe de Nordhauſen.* M. Chriſtophe Gottlieb Schroeder, né en 1699, à Hohnſtein en Saxe, apprit aſſez la muſique de ſon pere, pour avoir été accepté dès l'âge de dix ans en qualité d'enfant de chapelle par M. Schmidt, alors maître de la chapelle royale de Dreſde. Son habileté reconnue à toucher du clavecin, lui ouvrit promptement les entrées des orgues du palais, & des égliſes de Ste. Croix & de Ste. Sophie. Sa réputation ſe conſolidant, il fut requis par pluſieurs bonnes maiſons d'enſeigner leurs enfans à jouer du clavecin. Comme il arrivoit ſouvent que le clavecin avoit beſoin non-ſeulement d'être accordé, mais encore empenné, il ſongea à en bannir les plumes peu durables, & à leur ſubſtituer de légers martinets ou des reſſorts avec les garnitures convenables pour en détruire le bruit. Cette penſée lui vint en voyant Pantaléon Hebenſtreit jouer de l'inſtrument à cordes de boyaux de ſon invention, avec des bâtonets comme le pſaltérion. Il obſerva que ſuivant qu'il étoit frappé plus fort ou plus foiblement, il rendoit des ſons plus forts ou plus foibles, d'où il conclut qu'il étoit poſſible d'imaginer un inſtrument à clavier dont on pourroit rendre à ſon gré les ſons plus ou moins forts.

Il n'étoit pas aussi facile d'exécuter cet instrument que de le concevoir. Il falloit un ouvrier intelligent. Enfin il s'adressa à un jeune compagnon tabletier, son parent, qui entreprit ce travail dans ses heures de loisir, avec la permission de son maître, & fit une caisse ou buffet en forme de parallelle-pipede de quatre pieds de long & six pouces de large, contenant un double modele garni de six touches, trois en devant & trois en arriere, dont les unes frappoient les cordes du bas en haut, & les autres du haut en bas avec une grande facilité, & produisoient des sons forts ou foibles de divers degrés. Ce double modele démontroit la possibilité d'obtenir d'un instrument à clavier des sons forts ou foibles, selon son plaisir; il restoit à l'exécuter en grand. Les facultés de l'artiste n'y pouvoient suffire. Heureusement M. Schmidt voulut bien parler de cette invention au roi de Pologne, qui ordonna à l'artiste de venir lui montrer son double modele. Ce fut en 1721, que Schroeder obtint cet honneur. Le roi promit de faire exécuter proprement en grand, par un habile faiseur d'instrumens, le modele dont les martelets frappoient de bas en haut. Schroeder toucha plusieurs fois du clavicorde & du clavecin à la table du roi, & pour l'y arrêter on lui promit une pension, mais avec des obligations qui ne lui convinrent pas. Il quitta Dresde sans qu'on lui rendît son modele.

Depuis l'année 1717 jusqu'en 1719, il avoit étudié en théologie à Leipzig par ordre de sa mere. Depuis 1719 jusqu'en 1721, il copia de la musique pour Lillo, Italien, fameux compositeur à Dresde. La curiosité de voir les pays étrangers pour y faire connoissance avec les plus célebres musiciens, le porta à accompagner le

baron de Zeidlitz dans ſes voyages en Hollande, en Angleterre, & aux principales cours d'Allemagne. De retour d'Angleterre en 1724, il alla voir l'univerſité d'Iena, par amour pour les beaux-arts. Il y fut chargé de faire des leçons ſur l'orcheſtre de Mathiſon, & des conférences mélopoétiques, ce qui dura juſqu'en 1726, qu'il fut appellé à Minden en qualité d'organiſte & compoſiteur, place qu'il échangea en 1732 pour la pareille à Nordhauſen.

En revenant d'Angleterre, Schroeder apprit qu'on ſe glorifioit à Dreſde d'avoir inventé un inſtrument à clavier, auquel on donnoit le nom de forte-piano, qui produiſoit des ſons forts ou foibles au gré du joueur. Cette nouvelle fut cauſe qu'il mit ſous les yeux de ſes amis les deſſins de ſon invention & l'hiſtoire du modele qu'il avoit laiſſé à la cour de Dreſde. Pluſieurs faiſeurs d'inſtrumens s'étoient déja donnés pour inventeurs du forte-piano : enſorte que Schroeder ſe croyant permis de révendiquer ſon invention contre ces uſurpateurs, publia en 1738 une lettre à M. le profeſſeur Mitzler, dans laquelle il fait voir qu'il eſt le ſeul inventeur de ce forte-piano : ſur quoi voyez la *Bibliotheque de muſique* de Mitzler, 3me. volume, en allemand, *Mitzlers muſicaliſche bibliothek*, pages 474-476. Dans la ſuite Schroeder reçut une lettre d'un faiſeur d'inſtrumens de Dreſde, qui lui mandoit tenir de ſon frere au ſervice du comte de Vitzthum, que le comte avoit obtenu un modele qu'il diſoit avoir été laiſſé pour quelques années à la cour de Dreſde, par un muſicien qui étoit diſparu ſans qu'on ſût s'il vivoit encore : qu'on avoit eſſayé d'en appliquer l'invention au clavier, & que de-là vient le forte-piano vanté.

Schroeder a mis en muſique des vers de Neu-

meister, de Rambach, de Scheibel, & aussi de sa propre poésie; comme les sept paroles de Jesus-Christ, & plusieurs autres pieces pour des réjouissances, des dédicaces d'églises, &c. Il a joint la théorie à la pratique, témoins les ouvrages suivans sortis de sa plume :

Epistola gratulatoria de musicâ Davidicâ & Salomonicâ, 1726 & en allemand.

Lettre à M. Mitzler, 1726.

Jugement du musicien de Scheib, 1746, 1747, 1752.

Du nombre & de la position des intervalles de musique, 1752.

Jugement du systême des intervalles de musique de Teleman, 1753.

Lettre à l'auteur des lettres critiques touchant Sorgen, *organiste de Lobenstein*, 1763.

Pensées sur l'écrit insultant de M. Sorgen *contre* M. Marburgs, 1763.

Description de l'instrument de son invention dont nous avons parlé, 1763, avec 2 fig.

Instruction sur la basse générale, avec une notice des écrits qui en ont traité, 1763.

Différens petits traités de musique insérés dans les Annonces de Goettingen *& ailleurs.*

On en a en manuscrit une méthode de perfectionner l'orgue & de produire le forte-piano & divers autres tons sans regître.

VIII. *Sur les graveurs Sadler.* Les gravures de Raphaël Jean & Gilles de cette famille, occupent leur place dans les grandes collections de gravures. Ils étoient originaires des Pays-Bas, d'où ils passerent à la cour de Munich. Jean Sadler y obtint en 1588 une pension de 200 florins, comme graveur de l'électeur, mais avant la fin de 1595 il étoit retourné de Munich à Bruxelles.

Raphaël Sadler, graveur, fut attaché en 1604 au ſervice de l'électeur de Baviere, par une penſion de 105 florins par an, & il recevoit de plus 10 florins par planche des ſaints de Baviere dont Kager & Mayer, tous deux d'Augsbourg, fourniſſoient les deſſins.

Raphaël Sadler le jeune, fut adjoint à ſon pere pour l'aider à graver les ſaints de Baviere, & fut ſix ans à cet effet penſionnaire de la même cour.

Daniel Sadler, ſculpteur, demeuroit à Munich, en 1614. On ignore s'il étoit de la famille des graveurs.

Philippe Sadler, graveur, travailloit à Munich, en 1626, 1627 & 1629.

Jean Sadler le jeune, étoit à Munich en 1633 & 1652. En 1636 il demanda le paiement de la vierge d'Alten-Oetting, qu'il avoit gravée, & les arrérages d'un capital de deux mille florins qui lui étoient dûs depuis 1631, ce qu'il obtint, le paiement de la vierge ſur le pied de 18 florins. Ce qui rend cet article des Sadlers intéreſſant, eſt ſon exactitude, étant tiré des actes de baptême & regiſtres de la cour.

IX. *Sur le ſculpteur Poehler d'Arnſtadt & ſes ouvrages.* Que le talent demeure ſans récompenſe, cela eſt commun; mais qu'il ne ſoit pas même eſtimé, c'eſt le comble du chagrin & du découragement pour l'artiſte. La richeſſe & l'honneur ſont les deux reſſorts des travaux des hommes : ôtez ces reſſorts, la machine n'a plus de mouvement. Il faut qu'un artiſte ſoit doué d'un courage bien extraordinaire pour s'élever au milieu du beſoin & du mépris, ces deux ennemis mortels des arts, à un haut degré de perfection & ſurpaſſer tous les autres de ſon genre. Tel

eſt néanmoins Poehler, preſque inconnu à l'âge de 70 ans à ſes propres concitoyens.

Jean-Frédéric Poehler eſt né en 1713 à Arnſtadt, où ſon pere étoit meûnier & charpentier. Juſqu'à l'âge de ſept ans qu'il commença d'aller à l'école, ſon eſprit ſembla ſommeiller; rien de ce qu'il voyoit chez ſon pere ne pouvoit l'exciter; mais ayant vu à l'école ſes camarades s'amuſer à faire toute ſorte de figures informes avec du papier, il prit du goût à ce jeu, & ne connut bientôt plus d'autre amuſement; cependant deſtiné à ſuivre la profeſſion de ſon pere, il l'accompagna au travail, quand il fut devenu aſſez fort pour l'aider, & il vivoit content dans ſon état. Ayant appris de ſon pere l'uſage de la pierre rouge dans les ouvrages de charpente, il s'en ſervit encore dans ſes momens de relâche à eſſayer de deſſiner tous les objets qui s'offroient à ſa vue. Ils n'étoient pas fort diverſifiés. C'étoient des maiſons, des arbres, des oiſeaux, des quadrupedes. Ses figures n'avoient ni proportion, ni juſteſſe, ni goût; mais il acquit par l'habitude une facilité merveilleuſe à les tracer promptement. La connoiſſance qu'il fit de chaſſeurs à Ichterſhauſen, village du pays de Gotha, où il alla demeurer avec ſon pere, augmenta ſes idées. Il n'avoit encore apperçu que des animaux domeſtiques: ils lui en montrerent de ſauvages qu'il s'empreſſa de figurer. Il y prit tant d'attachement qu'il ne traçoit plus que des chiens & des pieces de gibier, & que c'eſt encore à préſent ce qu'il imite le mieux.

Il avoit quatorze ans, quand le commiſſaire Jacobi ayant remarqué ſa paſſion pour le deſſin, lui fit préſent de deux feuilles de deſſins, repréſentans un homme & une femme avec la divi-

ſion de leurs proportions. Le jeune homme enchanté d'en apprendre une régularité qu'il ne connoiſſoit point, les copia un ſi grand nombre de fois, qu'il l'auroit fait à la fin les yeux bandés. Il compara ces proportions avec celles des perſonnes vivantes, & ſûr de leur exactitude, il les obſerva dorénavant dans toutes ſes figures. Puis concluant avec raiſon que toutes les créatures avoient auſſi leurs proportions déterminées, il les étudia dans chaque animal qu'il pouvoit ſe procurer, & il les grava profondément dans ſa mémoire. Cette étude lui rendit l'œil ſi juſte, qu'il ſuffit bientôt qu'il eût vu un objet extraordinaire une ſeul fois pour le deſſiner avec la derniere exactitude long-tems après. Cependant il ne ſavoit encore ce que c'eſt qu'échelle & perſpective, & il ſentoit bien lui-même qu'il lui manquoit quelque choſe pour repréſenter les objets dans toutes les grandeurs & ſous les divers points de vue. Quant à ſon pere, borné au méchaniſme groſſier de ſon métier, il n'avoit aucune idée du deſſin, & regardoit ceux de ſon fils comme des jeux d'enfant qui ne méritoient point d'encouragement.

Le fils ayant entendu dire qu'un jeune homme de ſon voiſinage apprenoit à deſſiner ſuivant les regles de mathématique, eut la curioſité de voir ce que c'étoit, & ne ſe donna point de repos, qu'il n'en eût obtenu la permiſſion d'emporter avec lui ſon livre de deſſin pour quelque tems. Avec quelle avidité il en parcourut tous les théorêmes & les problêmes ! Ce fût pour lui un jour nouveau ; il y prit les premieres idées des échelles, de la perſpective & des autres élémens de l'art, & comprit que ſans ces connoiſſances il lui étoit impoſſible de faire de grands progrès : c'eſt pourquoi il pria auſſi-

tôt son pere de lui donner un maître de dessin; ce qu'il n'en obtint pas sans peine. Enfin, il alla prendre les leçons de Meil, statuaire à Arnstadt, qui ne l'occupa que de petites choses, dont il fut si dégoûté qu'il revint bientôt à son métier chez son pere.

Il avoit rapporté néanmoins de chez Meil, quelque idée de la ciselure. Cette partie de l'art lui parut plus agréable & plus commode que le dessin, parce qu'il pouvoit s'en occuper à toute heure & à tous momens, & même à la promenade sans beaucoup d'attirail, & que par son relief elle satisfait plus l'imagination & approche plus de la nature que le simple dessin. Son succès dans quelques essais l'enhardissant, il se mit à ciseler toute sorte de figures, & particuliérement des morceaux de chasse, à quoi il prenoit un plaisir particulier.

Le duc Frédéric III, qui alloit quelquefois à son château d'Ichtershausen, ayant entendu parler du talent de ce jeune homme, ordonna à Strasbourg son architecte, de le prendre auprès de lui pour le former à quelque chose de régulier. Strasbourg y consentant, demanda 150 thalers pour s'en charger. Le duc les accorda: mais la chambre des finances y mit tant de difficultés, que la bienveillance du duc demeura sans effet à l'égard du jeune Poehler, qui ayant atteint seize ans, parcourut la Basse-Saxe & une partie de l'Allemagne en qualité de compagnon charpentier. Lorsqu'il revint au bout de deux ans à Ichtershausen, le duc qui y passoit encore quelque tems, s'étant informé de lui, on lui fit voir des pieces de son travail. Elles lui plurent au point, que voulant décidément qu'il apprît l'art du statuaire suivant les regles, il le plaça chez Geliert, statuaire à Grosreppach, qui

fit marché pour 50 thalers, que le duc accorda.

Dès les premieres leçons, le maître & l'éleve virent qu'ils s'étoient mépris tous deux, l'éleve ne trouvant dans son maître qu'un misérable bousilleur, à peine capable d'être un simple tailleur de pierre, & le maître découvrant à sa confusion, que non-seulement son éleve ne pouvoit rien apprendre de lui, mais qu'au contraire il étoit en état de lui donner à lui-même des leçons. Il suffit de connoître les hommes pour juger qu'ils ne se purent long-tems souffrir. L'amour-propre du maître étant blessé, il chercha plus à étouffer le talent de son éleve qu'à le faire valoir, & l'éleve se faisant une conscience d'employer aussi mal son tems, & l'argent du duc, retourna chez son pere au bout d'un mois.

A vingt ans, la profession de son pere lui déplut, parce qu'elle le détournoit trop de son goût favori. Ainsi il prit le parti de s'engager dans la compagnie des gardes du prince de Schwarzbourg à Arnstadt, où il pourroit disposer à son gré de la meilleure partie de son tems. Même au corps-de-garde, quand il n'étoit pas en sentinelle, il s'occupoit à sculpter.

Il y avoit dans la même compagnie un habile menuisier, qui ayant présenté au prince Gonthier, pendant son séjour à Arnstadt, quelques souricieres d'un travail ingénieux, en reçut un présent. Cet exemple animant Poehler, il fit un cerf & quelques autres bagatelles, qu'il donna au porte-arquebuse du prince, pour les lui présenter. Peu de jours après, le prince connoisseur, amateur & protecteur des sciences & des arts, le fit venir, s'informa qui il étoit, le loua, lui fit une gratification de douze thalers, & lui commanda quelques manches de coûteaux & autres petits ouvrages de corne de cerf. Le même

jour, il fut appellé auprès de la princesse, qui lui fit aussi une gratification, & lui commanda quelques morceaux de chasse & quelques bordures. Il s'en acquitta à leur satisfaction, & eut aussi l'honneur de travailler pour le prince Christian, frere du prince régnant, auprès duquel ayant été mandé de nouveau, il y trouva Thiele, fameux peintre de paysages, alors au service de la cour de Schwarzbourg, avec lequel il eut un long entretien sur la maniere dont il s'étoit servi pour être devenu aussi habile, & avoir surmonté toutes les difficultés. Il s'expliqua comme il put, ignorant les expressions techniques. Heureusement pour lui, on le jugea sur ce qu'il savoit faire, non sur ce qu'il ne savoit pas dire. Thiele finit la conversation en lui demandant s'il se trouvoit en état de dessiner un chien de chasse, qui se tenoit dans l'appartement. Au lieu de répondre, Poehler prit sa pierre rouge qu'il portoit toujours avec lui, & sur un morceau de papier qui étoit sur la table, il dessina le chien si vîte & si juste, que le prince & le peintre en demeurerent étonnés. Le prince lui promit d'avoir soin de lui, & s'il vouloit en apprendre encore davantage, qu'il pourvoiroit à tout ce qui lui seroit nécessaire.

Poehler qui ne desiroit rien tant, supplia le prince de ne point différer ce témoignage de sa bienveillance, & Thiele épris du jeune soldat appuya sa priere, en assurant le prince qu'il en auroit du contentement. Il fut résolu de l'envoyer se perfectionner à l'académie de Dresde, après que le prince s'en seroit servi encore quelque tems. Dans cet intervalle, Thiele lui donna par pure affection plusieurs leçons de dessin, & sur la théorie de l'art. Qu'on juge de sa joie; mais qu'elle fut courte! Trois mois après, Thiele alla

en Saxe en qualité de peintre de la cour de Dreſde, & le prince de Schwarzbourg changea de diſpoſition envers Poehler, auquel il annonça qu'il vouloit le garder auprès de lui, & qu'il n'iroit point à Dreſde. Le prince craignoit que le roi de Pologne, informé de ſes talens, ne le retînt, & croyoit d'ailleurs que l'étude de la nature ſuffiſoit maintenant à Poehler, & que celle d'une académie lui étoit inutile.

Poehler de ſe déſoler. Sa modeſtie lui faiſoit deſirer plus d'inſtruction. Le prince qui ne pouvoit ſe réſoudre à l'éloigner de ſa perſonne, conſentit ſeulement à le mener avec lui au château de Sondershauſen, où il entretenoit un ſtatuaire appellé Doernberg, qui lui donneroit des leçons pendant quelque tems. Doernberg l'ayant éprouvé, déclara au prince en homme d'honneur qu'il ne pouvoit rien enſeigner à un artiſte auſſi habile. Cependant à l'inſtance du prince, il le prit avec lui pour trois ans. Doernberg eût été plus qu'homme, s'il ne fût pas devenu bientôt jaloux des talens de ſon éleve pour le deſſin & la ſculpture en bois, & de la faveur particuliere dont le prince l'honoroit. Il chercha à s'en débarraſſer. Le prince lui en fournit l'occaſion en exigeant qu'il permît à Poehler de l'accompagner à la chaſſe, & dans d'autres petits voyages, même de travailler pour lui. Sur quoi Doernberg repréſenta au prince, que quand il avoit accepté un éleve, le travail qu'il en attendoit lui ſeul, faiſoit partie de ſes honoraires. On ne put s'accorder; le marché fut rompu; & Poehler reſta encore ſans maître. Le prince le prit à ſon ſeul ſervice, le logea au château dans l'appartement même de Doernberg; ce qui ne pouvoit qu'être incommode aux deux artiſtes, le nourriſſoit, l'habilloit, l'entretenoit de tout,

lui donnoit un florin par semaine, sans compter les présens extraordinaires, & lui payoit en outre chaque ouvrage en particulier. Sa bibliotheque & son cabinet lui étoient ouverts à toute heure.

Ayant découvert quelque part quatre grands dessins de chasse de Jean-Henri Ross, il les trouva avec raison si beaux qu'il ne se lassoit point de les étudier jour & nuit, & qu'il les copia quantité de fois. Ils fortifierent encore son goût particulier pour les pieces de chasse dont il fit un grand nombre pour le prince, qui en étoit si charmé, qu'il les montroit comme des chef-d'œuvres aux étrangers dont sa cour n'étoit jamais vuide. Non-seulement Poehler accompagnoit le prince à ses châteaux de chasse, pour mieux observer la nature des animaux sauvages dans leur état de vie & de liberté; mais le prince avoit ordonné à tous ses chasseurs de le conduire avec eux quand il le desireroit, & de ne lui rien cacher. C'est-là qu'il a pris connoissance de toutes les attitudes de ces animaux qu'il a si vraiment exprimées. On l'a vu suivre un cerf pendant un mois entier, pour le surprendre dans une posture qu'il vouloit observer.

Tout rioit à Poehler quand la mort lui enleva son illustre & unique appui. Le prince Henri, son successeur, ne le congédia pas; mais il ne fit point cas de son talent. Poehler en eut un chagrin si sensible qu'il demanda son congé & l'obtint sans difficulté. Le duc Ernst-Auguste de Weimar lui fit proposer d'entrer à son service; Poehler ne voulut entrer au service de personne. Il s'est retiré à Arnstadt, où il vit à sa maniere, séparé des autres hommes qui méconnoissent son mérite: par bonheur qu'il se suffit à lui-même. Il ne va voir presque personne; mais quicon-

que a besoin de lui, en est bien reçu sans compliment. Il s'habille proprement comme un homme du commun, ne suit point les modes, se promene seul, & s'occupe continuellement de son art. Ses ouvrages contribuent à orner des appartemens en plusieurs cours d'Allemagne. Il y en a à Berlin, à Weimar, à Gotha, à Erfurt, même en Angleterre. Voici quelques prix de ses pieces.

Des figures humaines de 6 à 7 pouces de hauteur, en bois de tilleul.	1 thaler.
En corne de cerf ou en os.	1 ducat.
Des cerfs ou autres quadrupedes & pieces de chasse, chaque figure de 4 pouces de hauteur.	1 thaler.
Les plus grandes figures ou compositions, plus cheres à proportion.	
Une collection de 140 pieces d'oiseaux indigenes, la piece.	12 gros.
44 papillons de bois peint d'après nature, chaque piece	8 gros.
94 vers & autres insectes en bois peints aussi d'après nature, chaque	6 gros.

Cet habile artiste a en manuscrit & en dessins, un ouvrage de 42 figures du cerf, représenté dans autant de différentes situations. Chaque figure coûte 4 thalers avec l'explication de l'auteur. On peut les voir toutes chez lui à Arnstad. On peut aussi s'adresser, pour en obtenir, à M. Timme, chez Keyser, imprimeur à Erfurt.

X. *Sur une exposition de tableaux à Cassel.* On sait que le landgrave de Hesse-Cassel a fondé à Cassel une académie de peinture & de sculpture qui prospere. Tous les ans, le jour de l'anniversaire du prince, on expose au public les ouvrages de ces arts qui sont jugés dignes

des regards des connoiſſeurs. Entre les 138 articles expoſés le 5 mars 1781, le public a remarqué avec des yeux de préférence

Un Alceſte mourant, tableau de cinq figures de grandeur naturelle, peint par M. le directeur & conſeiller Tiſchbein; & du même, un jeune Hercule aſſis, appuyé ſur ſa maſſue, ayant à ſes pieds le lion de Nemée mort.

De M. Henri-Guillaume Tiſchbein, membre de l'académie, réſidant à Rome, une copie de la Sainte-Famille de Raphaël; un jeune Hercule entre la Volupté & le Plaiſir, original; un Chriſt, couronné d'épines : copie de Guercino, &c.

De M. le deſſinateur Kobold, un tableau allégorique repréſentant la Peinture & la Sculpture avec leurs attributs.

De M. le graveur Weiſſe, un deſſin d'Apollon d'après M. le conſeiller Tiſchbein, &c.

De M. Pforr, un payſage avec des chevaux & du bétail; & un manege, &c.

De Mde. la comteſſe Chriſtiana de Solms-Laubach, ſon propre portrait en profil, deſſiné en rouge & en noir avec une propreté & une délicateſſe admirable.

De Mde. de Stockhauſen & des Dlles. Schroeder & Ewald, différens deſſins qu'on trouveroit beaux, quand même ils viendroient d'autres mains que de celles des dames.

De Mde. la conſeillere de Schmerfeld, un très-joli payſage dans le goût de Claude Lorrain, peint à l'huile.

De Mde. la fille-aînée de M. le conſeiller Tiſchbein, épouſe de M. l'aſſeſſeur d'Apell, trois beaux deſſins d'après ſon pere.

De M. Boettner de Caſſel, réſidant à Rome, qui a remporté en 1780 le prix de peinture à

l'académie de Parme, une Vénus avec le petit Cupidon; & deux enfans de payſans d'Italie.

De M. Kleinſteuber de Caſſel, un tableau dans le goût flamand, repréſentant un peintre aſſis devant ſon chevalet: il l'a envoyé du Mecklenbourg où il ſéjourne à préſent.

De M. Waage de Goettingen, maintenant à Rome, Noë, ſacrifiant après le déluge, copie du Pouſſin; & Agrippine avec ſes enfans pleurant ſur l'urne qui renferme les cendres de ſon époux: deſſin original.

A l'égard des ouvrages de l'académie de ſculpture, on a diſtingué un enfant de marbre blanc, pleurant la perte d'un oiſeau, par M. le profeſſeur Nahl le jeune; Apollon, les neuf Muſes & Hercule avec l'hydre, par Mrs. les freres Heyd; quelques figures académiques, modelées d'après nature, par M. Koener; deux enfans, repréſentans la Peinture & la Sculpture en argile, &c. par M. Kuhl l'aîné; une tête d'une des filles de Niobé, &c. par M. Wolf; un Hercule, une divinité de riviere & diverſes figures académiques, par Mrs. Kuhl le jeune, Bruhl & Audibert. Pluſieurs autres ouvrages mériteroient encore d'être nommés avec leurs auteurs.

XI. *Sur François Hamilton, peintre de la cour électorale de Baviere.* La famille d'Hamilton, originaire d'Ecoſſe, eſt connue dans l'hiſtoire des arts. On recherche les tableaux de Jacques, de Philippe-Ferdinand, de Jean-George, de Charles-Guillaume & d'Antoine-Ignace, tous du nom d'Hamilton. Il n'y a que François d'Hamilton qui ſoit preſqu'oublié, quoiqu'il ait peint avec ſuccès pour Maximilien-Emanuel, électeur de Baviere, qui en étoit ſatisfait. Pluſieurs de ſes tableaux qui ont été placés dans les galeries de Schleisheim & de Nymphenbourg, flattent

toujours agréablement les yeux. On voit par les papiers de la chambre des comptes de la cour électorale, qu'il y jouiſſoit d'une penſion de 1500 florins en 1682. Les malheurs de la guerre le firent renvoyer avec la plupart des artiſtes, penſionnaires de Maximilien-Emanuel. Il ſe retira à Augsbourg, & il ne paroît point qu'il ſoit retourné à Munich, où le prince d'ailleurs ne réſidoit plus, ayant été gouverneur de Bruxelles juſqu'en 1702. L'électeur regnant Charles-Théodore a raſſemblé à Munich, dans la gallerie neuve les tableaux qui étoient à Schleisheim. On y voit entr'autres de François d'Hamilton un loup qui déchire un chevreau, tandis qu'un corbeau & une pie attendent ce qu'il voudra bien leur en laiſſer. Il peignoit des animaux & des payſages. Voyez la deſcription de la galerie de Schleisheim en allemand, N°. 8 & 521, &c.

XII. *Sur les ſervices rendus, par M. de Mechel à la galerie de tableaux de l'empereur à Vienne.* M. de Mechel fut d'abord chargé par la cour impériale, de compoſer une deſcription des tableaux qui furent transférés en 1776 & 1777, de l'ancien Stallburg au Belvedere, & augmentés de pluſieurs du garde meuble de l'empereur & de la ſucceſſion des jéſuites d'Anvers. Pendant qu'il y travailloit on forma un plan de changemens & d'agrandiſſemens qui fut agréé en 1779, & auquel il dut ſe conformer. Son ouvrage étoit fort avancé, quand de nouvelles richeſſes acquiſes par la mort du prince Charles de Lorraine, & par le changement de réſidence du duc Albert de Saxe & de l'archiducheſſe ſon épouſe, auxquels les ameublemens précieux du palais de Presbourg, devenoient inutiles, donnerent encore lieu à de nouveaux

arrangemens. On tira de Presbourg au-delà d'une centaine de tableaux des plus grands maîtres, tels qu'un grand morceau d'hiſtoire de Verhagen, deux autres de Véroneſe, une belle copie faite par Jean Rupert du beau tableau des martyrs de Durer de 1508, un portrait de fille par Mieris, un bas-relief de Gerard, la bataille de Hochkirchen du profeſſeur Brand, deux payſages de Rubens & Teniers, deux vues de la Pegna. Il arriva de Bruxelles une magnifique ſainte Famille de Rubens, une agréable vue de Corneille de Cornt, un tableau de Mieris repréſentant Démoſthene avec Laïs, un de Berghen repréſentant des beſtiaux, & un grand nombre de deſſins de Poelenburg, Terburg, van Baalen & autres.

La diſpoſition de toutes ces pieces dans l'ordre & le jour le plus convenables en divers appartemens, après le bouleverſement que la quantité des augmentations a occaſionné, la rédaction, laréviſion & les additions du catalogue, le ſoin des nouveaux arrangemens du palais de Presbourg, les meſures priſes pour la conſervation des tableaux qui y reſtent, & l'impreſſion de ſon catalogue, ont beaucoup occupé M. de Mechel, ſur-tout en 1780 : l'empereur, à ſon retour des Pays-Bas, a approuvé tout ce travail, ordonné qu'il n'y fût plus fait de changement, & pour témoigner encore plus ſa ſatisfaction à M. de Mechel, ſa majeſté impériale lui a fait préſent d'une ſuperbe tabatiere avec le chiffre de ſon nom en diamans ſur un fond émaillé, & d'une ſomme d'argent conſidérable ; ce qui fait le ſecond préſent dont elle a daigné le récompenſer.

XIII. *Sur quelques artiſtes de la Suiſſe Allemande.* La partie de la Suiſſe où l'on parle

allemand, & même toute la Suisse, a des artistes renommés. Les Bernois prétendent que les vues de leur Aberli, surpassent tout ce qu'on a jamais vu en ce genre sans même excepter les exemplaires enluminés des *Coulpi phlegræi* du célebre Hamilton. Ses deux nouvelles vues, environ de moitié plus grandes que les dix précédentes, sont celles qu'il a intitulées, *Vue de Cerlier & du lac de Bienne*; & *vue d'Yverdun prise à Clindy* : elles coûtent ensemble enluminées un louis d'or neuf, & ne se vendent point séparément : il n'y a que lui & M. Rieter de Winterthur son ami qui soient capables de les enluminer si supérieurement. Ce sont de superbes morceaux.

La *Vue des Bains du Gourninguel*, dessinée d'après nature & gravée par Marquard Wocher, le fils, en 1779, dans le goût de celles d'Aberli, fait beaucoup d'honneur à ce jeune artiste qui n'a pas vingt-deux ans. Il est né à Seckingen d'un peintre à portraits estimé, duquel les amateurs recherchent aussi ses paysages en gouache. On doit louer encore la *Vue de la chûte du Rhin près Schaffhausen....* gravée à l'eau forte par Trippel, peintre de Schaffhausen, de la valeur d'un demi-louis, soit lavée à l'encre de la chine & au bistre, soit enluminée avec toutes sortes de couleurs. On peut joindre à ces estampes la *Vue de la Vallée de Chamouny* par Charles Hackert de Geneve, gravée & enluminée d'une maniere approchante de la gouache, du prix d'un demi-louis. *Le retour du soldat Suisse dans son pays*, dessiné & gravé à l'eau forte par M. Freundenberger & *la petite famille Suisse* du même, méritent de n'être pas négligés, non plus que *les Glacieres* de Wagner.

Il y a à vendre pour trois louis d'or une

épreuve bien conſervée du rare portrait du bourguemaître Sixt de Rembrand. Ce prix ſemblera bien modéré à quiconque a lu dans le catalogue raiſonné des gravures de Fuesſling, pag. 149, que la pareille s'eſt vendue à Paris huit cens livres. On peut s'adreſſer pour cet achat à M. Meuſel à Erlang.

M. Fuesſli a publié en cinq volumes l'hiſtoire des artiſtes de la Suiſſe avec leurs portraits : ouvrage unique en ſon genre & bien au-deſſus de la miſérable rapſodie imprimée en 1780, à Berlin, ſous le titre de *Abbildungen berumhter gelehrten und kunſtler Deutſchlands*, c'eſt-à-dire, portraits des ſavans & artiſtes célebres d'Allemagne, avec une notice abrégée de leur vie & de leurs ouvrages.

XIV. *Sur divers ſujets.* Les intéreſſés à la mémoire du chevalier Antoine Raphaël-Mengs, premier peintre du roi d'Eſpagne, né à Auſſig en Bohême, & mort à Rome, trouveront à ſe ſatisfaire, 1°. dans le recueil de ſes œuvres, publiées par don Nicolas de Azara, chevalier de l'ordre de Charles III, & ſon agent & procureur-général en cour de Rome, ſuperbement imprimées en 1780 à Madrid, en 454 pag. in-4to. y compris la vie de 50 pag., à l'imprimerie royale de la gazette, avec ce titre eſpagnol, *Obras de D. Antonio Rafael Mengs, &c.*, dédiées au roi, précédées du portrait de l'artiſte, fait par lui-même, & gravé par Carmona, accompagnées de ſa vie, compoſée par M. d'Axara, & ſuivies d'un catalogue des ouvrages qu'il a faits en Eſpagne : 2°. dans ſon oraiſon funebre lue le 11 mai 1780 à Rome dans la ſalle d'Arcadie, par M. l'abbé Amaduzzi, profeſſeur de littérature grecque dans l'archi-college de Sapience, imprimée en italien, avec ce

titre : *Discorso funebre in tode del Cavaliere Antonio Raffaele Mengs ;* 3°. dans un autre éloge italien, imprimé à Milan en 1780, in-8vo. de 86 pag., sous ce titre : *Elogio historico del Cav. Ant. Raf. Mengs, con un catalogo dell opere da esso fatte in Milano.*

Le catalogue des chef-d'œuvres des arts rassemblés dans la galerie du prince de Lichtenstein à Vienne, avoit été publié en italien en 1767 par M. Fanti ; mais les changemens & les augmentations de cette galerie depuis ce tems l'avoient mis hors d'usage : c'est pourquoi l'inspecteur de cette galerie, M. Dalinger, en a rédigé avec l'aide de M. l'abbé Luchini un nouveau, plus exact, écrit en françois, & magnifiquement imprimé en 1780 aux dépens du prince, à Vienne, chez Trattner, grand in-8vo. de 18 feuilles, sous ce titre : *Description des tableaux & des pieces de sculpture que renferme la galerie de son altesse François Joseph, chef & prince régnant de la maison de Lichtenstein, &c.* Une circonstance rend ce catalogue bien précieux, c'est qu'il ne se vend point, & que le prince en fait des présens aux amateurs.

M. Bosler, demeurant à Spire, inventeur d'une machine propre à imprimer les notes de musique, non-seulement plus proprement & plus promptement, mais encore à meilleur marché qu'au passé, après l'avoir utilement éprouvée à Spire pendant un an & demi, en a encore étendu l'usage à force d'y réfléchir. Il s'en sert pour imprimer les vieilles écritures de différens caracteres les plus difficiles, & dont la grande variété empêche de les imiter tous dans les imprimeries : comme les alphabets étrangers, les abréviations des diplômes, &c. Ce seroit une belle occasion de donner au public le *Lexi-*

con

con Tironianum de M. le ſecrétaire privé de Lichtenberg de Gotha. On a des épreuves de l'invention de M. Boſsler, qui conſiſtent dans les alphabets perſans & phéniciens bien exécutés, ayant ce titre en tête : *Un nouveau eſſai d'imprimer toutes les ſortes de caracteres vieux, étrangers & hiéroglyphes, par l'inventeur de la nouvelle imprimerie de muſique Boſsler, conſeiller de S. A. S. le margrave régnant de Brandeb., &c., à Spire.*

On peut compter au nombre des artiſtes qui méritent d'être plus connus qu'ils ne le ſont, M. le profeſſeur Bœumgen de Duſſeldorf, qui a inventé toutes ſortes d'ornemens de papier, comme conſoles & urnes, d'une blancheur éclatante & ſi ſolides qu'elles peuvent tomber à terre ſans être endommagées ; il en a auſſi de peints & de dorés ; M. le profeſſeur Heſſ, auſſi de Duſſeldorf, qui publie les pieces de l'œuvre de Rembrand, qui n'ont point encore été gravées ; M. le chanoine Hardy, qui a fait à Cologne des ouvrages de cire & des mignatures incomparables, par exemple, Séneque mourant, en cire ; M. Odenthal, qui fait à Cologne toutes ſortes de figures d'argile, qui réſiſtent aux mauvais tems ; M. Metz, de Cologne, maintenant en Angleterre avec ſon fils & ſes filles qui y peignent avec ſuccès : le pere eſt un habile peintre en fleurs.

En même-tems que l'académie des arts s'eſt ranimée à Augsbourg, il s'y eſt formé une ſociété particuliere, compoſée des principaux bourgeois, laquelle a pour but de perfectionner les arts & métiers qui ont beſoin de la connoiſſance du deſſin, comme ceux d'orfevre, de ſerrurier, de carroſſier, de menuiſier, de charpentier, &c. Dans cette vue elle a établi deux profeſſeurs,

l'un d'architecture & de perspective, M. Habermann; & le second est M. Riedeb pour les autres arts, dans lesquels on ne peut faire de progrès qu'à la faveur du dessin. On n'y reçoit aucun éleve qu'il n'ait au moins douze ans, qu'il ne sache les premiers principes du dessin, qu'il ne paie d'avance 15 kreutzers par mois, ou environ douze sols & demi de France. Les leçons ne se donnent que les dimanches & fêtes hors le tems du service divin. On a choisi ces jours pour n'ôter aucun moment de travail aux jeunes gens qui n'ont point d'autre moyen de subsister. De plus la société s'est procuré les meilleurs livres touchant les arts, & se procurera les meilleurs modeles en tout genre pour les exposer aux yeux des artistes & des ouvriers, & les exciter à les imiter. Elle en a déja acquis un certain nombre, particuliérement un Christ au sépulchre, de Betel, & les trois figures de femmes telles qu'on les voit à la fontaine d'Hercule d'Augsbourg, qui sont d'une beauté grecque. Déja 64 éleves fréquentoient ces écoles il y a environ un an. On distribuera des prix à ceux qui se distingueront. Cet établissement est dû sur-tout au zele de M. Paul de Stetten, juge supérieur, & de M. le bourguemaître Mulbach.

Il s'est aussi formé à Francfort-sur-le-Mein, avec la protection du magistrat, une école de dessin dirigée par M. Coentgen, pour les jeunes gens des deux sexes, qui a déja distribué l'année derniere des prix consistans en médailles d'or & d'argent, qui avoient été accordées pour cet objet par l'académie de Mannheim. Mrs. Brentano, Johannot & Bunsen, & les demoiselles Grunelius, Guaita & Bernus, ont remporté ces prix

Quiconque va à Francfort pour y voir les chef-d'œuvres des arts, doit s'y préparer par la lecture des *Nachrichten* de Hugen, comme celui qui va à Nurenberg, par la *Beschreibung*, de Murr.

Le baron d'Erthal, frere de l'électeur de Mayence, a fait présent à l'académie de Mayence de son recueil d'estampes, estimé au moins cent mille florins.

On demande s'il existe des figures certaines d'Euclides & d'Archimede, soit sur des médailles, des pierres gravées ou autrement, où les trouver? ont-elles été dessinées?

On vante beaucoup les 16 figures qui ornent la bible de Seiler, imprimée à Erlang en 1781, toutes de l'invention du fameux Roder, de Berlin, & gravées par Kruger & Meil. Un exemplaire de cette bible ne coute qu'un thaler 6 gros.



POÉSIES FUGITIVES.

L'ORAGE CALMÉ.

FABLE ALLÉGORIQUE.

Un orage effrayant obfcurciffoit les cieux,
Et de débris couvroit la terre.
Sous les coups redoublés du plus affreux tonnerre,
L'arbre fe dépouilloit de fes fruits précieux.
Enlevés de leurs nids par les vents furieux,
Les oifeaux égarés redemandoient leur mere:
Leur mere trembloit pour les jours
D'une famille à fon amour fi chere,
Et craignoit qu'en terre étrangere,
Ils n'allaffent périr, privés de fon fecours.
De difette & de deuil, cet orage en fon cours,
Menaçoit la nature entiere.
Quand le foleil, d'abord pénétrant d'un rayon
La fombre épaiffeur de la nue,
Des mortels, par degrés, vient réjouir la vue;
Puis, bientôt dégageant en entier l'horizon,
Rend le jour & le calme à la terre éperdue.
Soudain chacun lui veut élever des autels:
On voit, dans les vallons qu'éclaire fa préfence,
L'encenfoir à la main, accourir les mortels.
Mais cet aftre, payé de fa douce influence
Par le bien éclatant qu'en reçoit l'univers,
Renvoie à JUPITER, dont il tient fa puiffance,
Les honneurs qui lui font offerts.

*Par M. l'abbé A**.*

AU MINISTRE PACIFICATEUR.

GRAND homme, c'eſt ainſi que la France te nomme,
Grand homme qu'ont formé les leçons d'un grand
homme,
Tu viens donc effacer ſoixante ans de revers,
Et rendre au nom François l'amour de l'univers !
Tu fais luire pour nous des jours plus beaux encore
Que ceux dont Richelieu n'entrevit que l'aurore.
Mazarin, des lauriers de Lens & de Rocroi,
Couronna, dans Munſter, l'enfance de ſon roi.
Mais s'il fit admirer ſa ſcience profonde,
S'il lut dans l'avenir : il dévaſta le monde ;
Il enfla ſon éleve au lieu de l'éclairer,
Et de la ſoif de l'or ſe laiſſa dévorer.
Sans avoir ſes défauts, tu montres ſon génie.
Il diviſa l'Europe & tu l'as réunie.
Tel eſt donc l'aſcendant que donne la vertu !
On s'étonne aujourd'hui de t'avoir combattu.
La ſuperbe Albion ſigne avec allégreſſe
Le pacte deſiré que dicta la ſageſſe,
Et de la Delaware aux ſources de l'Indus,
La paix va rapprocher les peuple confondus.
C'eſt ainſi qu'achevant une carriere immenſe,
Les globes lumineux roulent dans le ſilence.
Leur mouvement échappe à l'œil obſervateur
Et n'annonce pas moins leur éternel auteur.

Par M. le marquis DE XIMENEZ.

AU MÊME.

La Fayette, Crillon, d'Eſtaing & Rochambeau,
De leurs concitoyens ont mérité l'hommage;
La victoire a cent fois, du laurier le plus beau,
  Orné leur front & leur image.
Eh! que ne doit-on pas à ces vaillans guerriers,
Qui ſouvent dans les cours, immolés à l'envie,
Dans l'eſpoir de cueillir de ſtériles lauriers,
Pour défendre nos biens ont prodigué leur vie?
Peut-on, ſans être ingrat, oublier leurs bienfaits?
  Que dans le temple de mémoire
  Le tems, en gravant leurs hauts faits,
Préſente à nos neveux l'exemple de leur gloire!
Mais ce miniſtre heureux, qui, ſage en ſes travaux,
Des bords de la Tamiſe aux rivages du Tibre,
Sait, en fixant les droits de vingt peuples rivaux,
  Maintenir entre-eux l'équilibre,
Qui du repos du monde eſt le plus ferme appui;
Cet illuſtre mortel dont les mains triomphantes
  Viennent enfin de fermer aujourd'hui
Du temple de Janus les portes frémiſſantes;
Qui par tout aſſurant la liberté des mers,
A la fois ſimple & grand, plein de gloire & modeſte,
  Vient de verſer ſur l'univers
  Des tréſors de la paix l'influence céleſte:
Voilà le vrai héros de qui l'humanité
Doit chérir à jamais l'auguſte bienfaiſance;
  Et qui, ſemblable à la divinité,
Par le bonheur commun fait ſentir ſa puiſſance!
C'eſt en le béniſſant qu'on doit le célébrer.
  Que ſes deux fils, (*) ſa ſuperbe eſpérance,

(*) M. le vicomte & M. le chevalier de V.... l'un

Par des bienfaits pareils cherchent à s'illuftrer !
S'il eft beau de venger la France,
Il eft encor plus doux de s'en faire adorer.
Ah ! fi ces vils ferpens que l'envie a fait naître,
Vouloient, par ces complots fi communs à la cour,
Priver d'un tel appui les fujets & le maître,
Que fa feule vertu, produite au plus grand jour,
Dans l'ombre au même inftant les faffe difparoître,
Ainfi que ces vapeurs qui, du fond des marais,
S'exhalent pour troubler l'air pur que l'on refpire;
Et que l'aftre du jour, dont l'éclat les attire,
Dans la fange auffi-tôt fait rentrer pour jamais.

Par M. BLIN DE SAINMORE.

IMITATION

D'UN MORCEAU DE CLAUDIEN.

HEUREUX qui dans fon champ demeurant à l'écart,
Sans crainte, fans defirs, fans éclat, fans envie,
Dans l'uniformité paffa toute fa vie;
Et que le même toît vit enfant & vieillard !

Jadis il a bondi fur ce même rivage,
Où fon corps épuifé fe repofe aujourd'hui;
Il folâtroit dans fon jeune âge,
Sur ce même bâton qui devient fon appui.

Non loin de fa demeure eft une forêt fombre,
Dont avec fa jeuneffe il vit croître le plant :

---

capitaine de dragons; & l'autre officier aux gardes françoifes.

Et ce chêne touffu qui lui prête son ombre;
    Dans ses jeunes mains fut un gland.

A son char vagabond la fortune légere
    Ne le tint jamais enchaîné :
De climats en climats il ne s'est point traîné,
Pour chercher le bonheur & trouver la misere.

Son verger pour sa table offre d'assez bon fruit;
Il trouve assez de goût à l'eau de sa fontaine;
    Et même à la ville prochaine
La curiosité ne l'a jamais conduit.

L'ouvrage & le repos remplissent ses journées;
De l'histoire de Rome il ne s'informe pas;
    Et pour supputer les années,
Il compte les moissons & non les consulats.

Par les tributs divers que la saison lui donne,
Sans le secours d'un livre, il divise les ans;
    Aux fleurs il connoît le printems,
    Et les fruits lui marquent l'automne.

Par M. le chevalier DE B**.

Aux auteurs du journal de Paris, *en leur envoyant les vers à M. Maréchal.*

Auteurs de ce charmant journal
Nommé le journal de la ville,
O vous! qui malgré maint Zoïle
Dont le dépit est sans égal,
Prouvez, d'une voix éloquente,
Que votre feuille est, tour-à-tour,
Utile, autant qu'intéressante :
Vous, qui souvent le même jour

Rendez une actrice immortelle,
Frondez une piece nouvelle,
Offrez des vers faits pour l'amour.
Vous qui toujours nous faites lire,
Rangés sur le même feuillet
Raimonde à côté de Zaïre;
Janot, Oreste & *Bagnolet* :
Vous, vous dont la feuille chérie,
Est semblable à la jeune fleur,
Qui chaque matin embellie,
Enchante par sa douce odeur;
Daignez recevoir, sans rigueur
Ces vers ci-joints, vers que mon cœur
Fit pour rendre hommage au génie.

A M. Sylvain Maréchal, après avoir lu le recueil de contes Pastoraux : intitulé, l'Age-d'Or.

QUAND tu peins avec complaisance
Cet âge-d'or, cet âge heureux,
Qu'Ovide, en vers harmonieux,
Nous retrace avec élégance;
De ton luth les sons séducteurs,
Pénetrent notre ame contente;
La vertu que ta muse chante,
En te lisant passe en nos cœurs.
Le goût fait animer ton style,
L'amour prépare tes pinceaux,
Et l'on retrouve en tes tableaux
Cette touche heureuse & facile
Qui distinguoit de leurs rivaux
Gesner, Théocrite & Virgile.

Par M. Mayeur de St. Paul.

LE REPENTIR.

MUSE : alte-là! j'abjure l'épigramme.
Ne peux-tu donc m'inſpirer d'autres chants?
Comme un forçat j'ai langui ſur ma rame :
Qu'ai-je gagné? la haine des méchans.

Si d'un pédant je peins le lourd mérite,
Damon ſe croit déſigné dans mes vers.
Que je perſiffle un rimeur hypocrite,
Cléon me lance un regard de travers.

D'un mot plaiſant, ſi je force à ſe taire
Ces plats grimauds, toujours ſi contens d'eux;
Qui vont traînant leur honte héréditaire,
Damis ſoutient qu'un ſot & lui font deux.

Chantons plutôt la candeur, la ſcience,
La modeſtie avec tous ſes attraits;
Et ces Meſſieurs, du moins en conſcience,
Ne croiront plus qu'on faſſe leurs portraits.

Par M. MASSON DE MORVILLIERS.

ÉPITRE A M. BLANCHARD,

Sur ſon Bateau volant.

MON cher Blanchard, je vous devine;
Vous voleriez aſſurément,
Si vous eſpériez de l'argent,
Pour voir jouer votre machine.

Ce fait là me paroît tout clair,
Mais comme en doute on le révoque,
Répondez-moi sans équivoque:
Là, volerez-vous.... en plein air?
La promesse est un peu hardie,
Si vous prétendez la tenir;
Sinon, l'on doit en convenir,
Vous poussez loin la comédie.
Moi, je veux bien le supposer,
Quoique ce ne soit pas trop sage;
Je vous crois homme à tout oser,
Et vous souhaite bon voyage.
Petit papillon libertin,
Allez, du Pérou jusqu'à Rome,
Avec vos ailes de moulin,
Etendre l'empire de l'homme.
Aux fiers condors (*) allez ravir
De l'éther l'empire nocturne,
Allez reconnoître à loisir
Les planetes jusqu'à Saturne,
Qu'un jour nous irons conquérir.
Les plus turbulens Alexandres
Désormais naîtront parmi nous,
Pour ne plus manquer, grace à vous,
De mondes à réduire en cendres.
Mais non : je crois que par bonheur
Vous êtes assez philosophe
Pour ne point servir la fureur
De brigands de pareille étoffe;
Et sûrement votre bon cœur
Sauvera d'une catastrophe
De bonnes-gens qu'apparemment

(*) Oiseaux prodigieux du Pérou, les plus grands des volatiles. Si les Romains les eussent connus, jamais l'aigle n'eût été honoré du titre de roi des airs.

Dieu, de peur de quelque apostrophe,
A logés au bord du néant.
Cependant, je sens qu'on peut croire,
Que, qui compte au premier bon vent,
Voler au temple de mémoire,
Se résoud difficilement
A sacrifier tant de gloire.
Eh bien! volez: mais par égards,
Cosmopolite débonnaire,
Ne servez que le dieu des arts,
Et non le démon de la guerre.
Comme on dit que dans l'univers
Tous les jours s'éteint le génie,
Et qu'on n'en met plus dans nos vers
Qu'avec grande parcimonie,
Prométhée auguste & nouveau,
Au soleil prenez votre course;
Puisque c'est-là qu'en est la source:
Rallumez-y notre flambeau.
Avant de franchir l'atmosphere,
Souvenez-vous bien en passant,
Qu'il vous faudra subtilement
Nous escamoter le tonnerre;
Qui, tout en effrayant l'enfant,
Donne des vapeurs à la mere.
Alors beaucoup mieux que Franklin,
Qui ne l'a vu que dans la nue,
Qand il sera dans la cornue,
Nous saurons ce qu'il est enfin.
Sur-tout, rival des fils d'Eole,
Pour mettre à fin ce beau roman,
Vers la lune, sur ma parole,
Prenez le plus rapide élan;
Allez demander à Saint-Jean
Qu'il vous remette votre fiole (*).

(*) Arioste, chant 34.

Les Aſtolphes, les Gullivers,
Les Bergeracs (*) & leurs ſemblables,
Quoiqu'ils aient parcouru les airs,
Ne vous ſeront point comparables.
Mais ſi vos plans ſont des travers;
Si vous alliez de l'empirée,
Tout au travers de l'univers,
Tomber dans la plaine azurée:
Car enfin, il faut tout prévoir;
Si quelque Sylphe, au cœur bien noir,
Piqué de l'audace nouvelle,
Doucement, pour vous faire cheoir,
Venoit vous dévisser une aile:
Vous tomberiez.... je ne ſais où,
Et cette gaîté criminelle
Joûroit à vous rompre le cou.
Viſez-vous à l'honneur bizarre
D'aller boire le flot amer,
Pour baptiſer, nouvel Icare,
De votre nom un coin de mer?
Alors, avec ma façon franche,
Je vous dirois: mon cher Blanchard,
Ce deſir vous vient un peu tard;
Nous avons déja la mer Blanche....
Sans doute, s'il n'eſt pas nouveau
De voir ſur l'onde des nacelles,
Au milieu des airs un bateau
Flattera nos jeunes cervelles.
Mais quand votre art réuſſiroit,
Avons-nous ſi grand intérêt
Que chaque homme ait ſa paire d'aîles?
Quand tout amant ſeroit l'Amour,
Quand tout filou ſeroit Mercure,
Ne verrions-nous pas chaque jour,

(**) Les hommes volans de Cyrano de Bergerac.

Malgré porte, malgré serrure,
Piller nos filles & notre or ?
Tel qui des airs se verroit maître,
Pour s'introduire auroit encor
La cheminée & la fenêtre.
Ma foi ! s'il faut parler raison,
Mon féal, je commence à croire
Qu'un tel projet n'est pas trop bon :
Consultez la fable & l'histoire,
Votre art, si j'ai bonne mémoire,
A constamment porté guignon.
Vous souvient-il de Pyrénée, (*)
Et du magicien Simon, (**)
Et du fou B***. (***)... Oh ! non :
Je crains pour vous leur destinée.
Prenez au moins, on le permet,
Pour traîner votre batelet,
Ou le pégase ou l'hyppogriffe,
Du bon Denis l'âne apocriffe,
Ou la jument de Mahomet.
Car, remarquez bien, je vous prie,
Que, pour ce trajet hasardeux,
Il faut être bête ou génie ;
Et le premier lot, je parie,
Ne seroit pas le pis des deux.
Je vois votre argument frivole ;

(*) Il se cassa la tête en volant après les muses. *Métam. liv. 5.*

(**) Il se cassa les jambes en faisant contre S. Pierre assaut de vol en présence de Néron.

(***) Le comte de B***., fou que tout Paris a connu. Il demeuroit, ai-je appris dans la société, il y a 30 à 40 ans sur le quai des Théatins. Il se fit des aîles pour voler du haut de sa maison aux Thuileries : mais en traversant la riviere, il tomba dans un bateau où il se cassa le bras.

Un peu de honte vous retient,
Et vous préſumez qu'il convient
D'être eſclave de ſa parole.
Donnez moins à la gloriole;
La vie eſt fort bonne à garder :
Voudriez-vous la haſarder
Pour une vaine cabriole ?
En volant, ſoit dit entre nous,
Vous tombez avec votre gloire;
Reſtez, ſi vous voulez m'en croire,
Et laiſſez-la tomber ſans vous.

Par M. le comte RAIECKI.

A Mademoiſelle AURORE.

A OLERON, *le 1er. février 1783.*

L'ON dit & répete toujours
Que vous faites, charmante Aurore,
Par vos regards éclorre
Les feux des plus beaux jours :
Comme tout ſe tient & circule,
Bientôt Aurore, on le prédit,
Sera le tendre crépuſcule
Qui commence une heureuſe nuit.

Par un abonné Eſpagnol.



A LA LAITIERE DE M. GREUZE,

*Tableau original (*) du cabinet de M.**.*

D'OU vient cette jeune laitiere?
Si j'en crois ſon air ſatisfait,
L'humidité de ſa paupiere,
Le doux effort de ſon corſet,
C'eſt au village de Cythere
Que la petite a pris ſon lait.
Heureux l'ami, ſûr de lui plaire,
Qui vient avec elle de faire
Le joli chemin qu'elle a fait!
---Repoſe-toi.... De ta figure
Ranime le jeu languiſſant;
Le repos ſuit le mouvement;
C'eſt une loi de la nature.
Si ta levre a plus de carmin,
Tes yeux ont bien moins d'étincelles,
Ta tête penche ſur ton ſein,
Tes genoux ſoutiennent ta main,
Et ſur eux-mêmes tu chancelles.
Un poids ſemble arrêter tes pas
Dans une molle contenance:
Mais tout nous dit que ce n'eſt pas
Le fardeau de ton innocence.
Des voluptés le ſouvenir
Laiſſe à ta bouche leur ſourire;

(*) Ce tableau eſt un des plus voluptueux & des plus ſéduiſans qui ſoient ſortis de la main d'aucun peintre: du moins eſt-ce ainſi qu'en ont jugé tous ceux qui l'ont vu.

Sur ton front je me plais à lire
La langueur qui suit ce plaisir
Que ton abandon nous inspire.
Pour la beauté qui te verra
Si fatiguée & si jolie,
A la fois elle rougira
De pudeur & de jalousie.

Par M. de CHOISY.

ANECDOTE SUR LE PORTRAIT DU ROI.

On avoit peint Louis dans sa magnificence,
En long manteau royal, & le sceptre à la main.
Frappé de l'appareil du jeune souverain,
Chacun admiroit en silence;
Mais, sous la majesté, voyant cet air humain,
Et ces traits, si touchans, qui font la ressemblance,
Un courtisan disoit : j'aurois trouvé meilleur,
Qu'au-lieu d'exprimer sa puissance,
Cette pompe, cette grandeur,
On eût rendu sa bienfaisance,
Mieux montré son ame & son cœur,
Et qu'on l'eût peint de préférence,
Entouré de ses bons amis.
Y pensez-vous, répond Damis?
Ce seroit une extravagance;
Et si dans le tableau, le peintre les eût mis,
On y verroit toute la France.

Par M. GUYÉTAND.

LE PROCUREUR AFFAIRÉ

MESSIRE Harpon, ardent à chicaner,
Se lamentoit de n'avoir point d'affaire :
Un procureur veut toujours besogner.
Foin de l'état de nos célibataires,
Dit maître Harpon! il me faut décliner
Devant Hymen, prendre femme jolie,
Et ferai lors abondante moisson.
Si fait le fire : il épouse un tendron
Au doux regard, à la mine jolie.
Depuis ce tems, quand à Messire Harpon,
Quelque quidam des affaires s'enquête :
Oh! répond-il, demandez à Marton;
J'en ai, ma foi, bien pardessus la tête.

*Par M. N***.*

LA PATIENCE A L'ÉPREUVE.

UN soir d'hiver, dieu fait comme il gêloit,
Ivre & demi, Vincent cherchoit son gîte;
Et le bon homme à qui le pied trembloit,
Tomboit souvent, bien qu'il n'allât pas vite.
Il tomba tant, qu'enfin il en fut las;
Les F., les B., s'échappoient de sa bouche;
En maudissant mille fois le verglas,
Sur les cailloux le voilà qui se couche.
A ses côtés, un sien ami passant,
Le reconnoît, & lui dit avec zele :
Comment! c'est toi! que fais-tu là, Vincent?
— Ce que je fais? moi, j'attends qu'il dégele.

Par M. PONS DE VERDUN.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie Françoise.

DANS ſon aſſemblée du 16 janvier de cette année, l'académie a décerné aux *Converſations d'Emilie*, ouvrage de Mde. d'Epinay, le prix annuel fondé par un citoyen anonyme, en faveur de l'ouvrage le plus utile à la ſociété. Ce prix eſt une médaille d'or de la valeur de 1200 liv. le concours eſt ouvert dès-à-préſent pour celui du même genre qu'elle adjugera au mois de janvier 1784.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Musée de Paris.

Séance pour la rentrée le 21 novembre 1782.

Le muſée a tenu cette ſéance dans les ſalles qu'il vient de faire arranger dans la rue Dau-

phine, & dont la principale eſt conſtruite entiérement à neuf. L'aſſemblée étoit brillante & nombreuſe.

Le préſident (M. Court de Gebelin) l'ouvrit à 5 heures par un diſcours où il rendit compte de cet établiſſement, des cauſes honorables qui avoient obligé la ſociété à changer de local, & à conſtruire cette nouvelle ſalle, de l'activité & du zele avec lequel chacun s'y étoit prêté; il finit par quelques réflexions ſur les avantages d'une ſociété de cette nature, qui réunit toutes les branches des ſciences & des beaux-arts, & dont on ne trouve des modeles nulle part, pas même chez les anciens.

M. Frincanot lut enſuite une diſſertation ſur l'agriculture & le commerce.

M. Paſtoret, un morceau de poéſie ſur l'union qui doit régner entre la magiſtrature, la philoſophie & les arts.

M. du Carlat, ſur la géographie phyſique.

M. de Nogaret, le Sabre, conte en vers, ſur un événement arrivé à Verſailles.

M. le baron de Cloots, ſur les Juifs conſidérés comme commerçans.

M. Paſtoret, pour M. Bérenger d'Orléans, poëme ſur le bonheur ſimple.

M. Lefevre de Villebrune, une diſſertation contre la doctrine des ſtoïciens & du ſuïcide.

M. l'abbé Cordier, vues du muſée.

Dom Berthereau, anecdote orientale, ſous l'empire des Abbaſſides.

M. Vielh, vers ſur le retour du printems.

M. Garnier, la fête de *Minerve*, en vers, accompagnée de chants.

M. Couasnon, ſculpteur du roi, ayant fait apporter après ces lectures le buſte du roi pour en faire préſent au muſée, le préſident dit un mot ſur les avantages d'avoir ſous les yeux les portraits des grands hommes, & ſur-tout des princes qui ont fait le bonheur de leurs ſujets, & qui ſont la gloire de l'humanité; il finit par des vœux pour la proſpérité du monarque dont on venoit de recevoir le buſte, qu'il eût la ſatisfaction de goûter pendant le plus long regne la gloire d'avoir donné à l'univers une paix ſans laquelle ne peuvent proſpérer les états, encore moins les ſciences & les arts.

M. Girard de Lourmarin, ſecrétaire du roi, fit enſuite paſſer au préſident les vers ſuivans qui exciterent un applaudiſſement univerſel, & dont on demanda la répétition.

Pere de ſes ſujets, roi juſte, ferme & ſage,
Voulant toujours le bien, cherchant la vérité,
Corrigeant les abus, détruiſant l'eſclavage,
Reſtaurateur de l'ordre & de la liberté,
LOUIS SEIZE ſera ſurnommé, d'âge en âge,
L'ami de la juſtice & de l'humanité.

Si les rois pouvoient être témoins de ſcenes auſſi intéreſſantes, ils trouveroient bien plus léger le poids de leur auguſte couronne.

On fit auſſi préſent de quelques ouvrages au muſée, entre leſquels le préſident fit une mention honorable de l'hiſtoire de la maiſon de *Beaumont*, par M. l'abbé Brizard, & de la nou-

velle traduction de l'iliade en deux volumes, par M. Marcadé I. des L. O., & par M. de Launay, M. D. R.

Après ces diverſes lectures & annonces, MM. les directeurs de la muſique du muſée ont exécuté une ſymphonie à grand orcheſtre.

MM. de la muſique de M. le comte d'Albaret, accoutumés à intéreſſer le public, ont exécuté avec applaudiſſement les morceaux ſuivans :

M. Adrien a chanté le morceau d'*Iphigénie*, qui commence ainſi : *Au nom de la patrie*, muſique de M. Gluck.

MM. le Jeune & freres Rouſſeau ont exécuté pluſieurs airs variés en trio, de leur compoſition.

MM. le Jeune, Adrien & Rouſſeau aîné ont chanté le trio de *Félix*, ou l'Enfant-Trouvé.

M. Adrien a chanté un air Italien.

Mademoiſelle le Bœuf, de l'académie royale de muſique, a chanté l'air de la *Fauſſe-Magie*, qui commence par ces mots, *Comme un éclair*.

M. Neveu a exécuté pluſieurs morceaux fort intéreſſants ſur le forte-piano.

M. de Verd, de la muſique de MONSIEUR, a exécuté un concerto de cor-de-chaſſe.

Tel eſt le détail de cette ſéance qui a duré plus de cinq heures : auſſi le préſident crut devoir la terminer en témoignant au public, combien la ſociété étoit ſenſible à ſon indulgence & à ſon attention ſoutenue.

SÉANCE du 16 janvier 1783.

M. Cailhava, préſident en exercice, a ouvert la ſéance par l'éloge de feu M. l'abbé de Reyrac, correſpondant du muſée.

M. Court de Gebelin, préſident honoraire perpétuel, a lu un ſecond mémoire ſur *la danſe oblique des anciens ;* il a expliqué en particulier l'objet & l'origine orientale des trois modes de la muſique grecque, appellés *lydien*, *dorien* & *phrygien*, faiſant voir leurs rapports avec la danſe oblique & avec les trois ſaiſons de l'année égyptienne.

M. Vielh a donné la traduction en vers libres de la premiere élégie *de Tibulle.*

M. Beguillet, ſon introduction à l'*Hiſtoire de la conquête des Gaules par Jules Céſar.*

M. l'abbé de Cournand, un des ſecrétaires du muſée, a lu un morceau *ſur les abeilles*, & un autre *ſur les Lapons*, tous deux en vers de quatre ſyllabes.

M. Paſtoret, des *Réflexions ſur le danger de l'éloquence au barreau.*

M. Vielh, un commencement de traduction en grands vers de *la Forêt de Windſor*, de Pope.

M. l'abbé Brizard, la ſuite de ſes mémoires ſur *Henri IV.*

M. le Changeux, diverſes fables en vers.

M. l'abbé Cordier de Saint-Firmin, a annoncé, 1°. l'expoſition par M. Couaſnon, ſculpteur du roi & aſſocié libre du muſée, du buſte de M. le Noir, lieutenant-général de police, &

du bufte de M. l'abbé Vogler, correfpondant du mufée; 2°. le préfent du bufte de Santeuil, fait au mufée par M. l'abbé Mulot, prieur de S. Victor & membre de la fociété.

Le concert a commencé enfuite par une fymphonie de *Toefchi*.

Melle. le Bœuf a chanté un air italien.

M. Neveu a exécuté un trio de piano-forte de fa compofition.

M. Ozi, de la mufique de madame de Monteffon, un concerto de baffon.

Mademoifelle le Bœuf a chanté une feconde fcene italienne.

M. Soler a exécuté un concerto de clarinette.

M. Murgeon a chanté une ariette italienne.

M. Miroir a exécuté fur le piano-forte, pour fa réception au mufée.

Le concert a fini par l'ouverture d'*Iphigénie*.

Cette féance a été auffi nombreufe, auffi brillante & non moins applaudie que celle du 21 novembre. Si cette fociété continue à fe perfectionner, elle deviendra auffi utile que célebre.

(*Journal de littérature, des fciences & des arts.*)

III.

ACADÉMIE royale des fciences de Paris.

Le 22 décembre dernier, l'académie eut l'honneur de préfenter au roi & à la famille royale le volume de fes mémoires pour 1779, avec les

les arts de la voilure & du layetier. Les académiciens reçus depuis un an, & qui furent présentés au roi en même tems, sont M. Monge, professeur royal d'hydrodynamique ; M. Coulomb, officier au corps royal du génie ; M. Mechain, astronome de la marine ; M. Buache, premier géographe du roi, & M. Barthès, premier médecin du duc d'Orléans.

M. l'abbé Rochon, de la même académie, eut aussi l'honneur de présenter au roi un recueil de mémoires de mécanique & de physique, en un volume in-8vo.

(*Journal encyclopédique.*)

I V.

Société royale de médecine de Paris.

La société a élu au scrutin, dans sa séance tenue au Louvre le 29 novembre dernier, M. Tillet, chevalier de l'ordre du roi, de l'académie royale des sciences, &c., pour remplir la place vacante dans la classe d'associés-libres, par la mort de M. Duhamel. Elle a élu, le même jour, pour remplir celle qui vaquoit par la mort de M. Gaubius, M. Van-Swinden, professeur de médecine à Groningue, lequel lui a été proposé par la société médicale de La-Haye, pour la représenter dans l'association qu'elle a contractée avec celle de Paris. S. Maj. a nommé M. Tillet & M. Van-Swinden, aux places vacantes.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

ACADÉMIE des sciences, arts & belles-lettres de Châlons-sur-Marne.

L'académie propose pour sujet du prix qu'elle adjugera dans son assemblée publique du 25 août 1784, *les moyens de perfectionner l'éducation des colleges.* Les mémoires écrits en françois ou en latin seront envoyés francs de port à M. Sabathier, secrétaire-perpétuel de l'académie, avant le premier mars 1784.

(*Mercure de* France.)

V I.

ACADÉMIE royale des belles-lettres de la Rochelle.

Le prix que l'académie avoit proposé pour l'éloge d'Anne de Montmorenci, duc & pair, grand-maître, connétable de France & premier ministre de François I & François II, fut adjugé dans sa séance du 26 juillet de l'année derniere, à deux discours composés par deux avocats de cette ville. L'*accessit* a été donné à madame de Château-Renault. C'est ainsi que M. de Seignette, secrétaire de l'académie, s'exprime sur l'ouvrage de cette dame. — » La digne » émule des panégyristes de Montmorenci, à » laquelle on pourroit appliquer ce que Virgile » a dit de Pentesilée : — *Audetque viris concu-* » *rere virgo*, a pris pour devise cette maxime

» de le Laboureur: *Quand on écrit l'histoire, il » faut dire la vérité.....* Nous devons publier » à sa gloire que son discours n'annonce pas » seulement un esprit cultivé & accoutumé à » réfléchir & à comparer ses idées, mais en- » core de la force & de la grandeur d'ame; » elle s'est mise au-dessus de certains préjugés à » la mode qui auroient sans doute retenu la » plume de quelques-uns de nos écrivains phi- » losophes; elle a eu le courage d'élever sa » voix en faveur de la vertu austere, des bons » principes & de la saine doctrine. A ces avan- » tages, elle réunit encore le mérite d'un style » simple & pur, beaucoup de pensées fines » & délicates, des morceaux également bien » vus & bien touchés, particuliérement celui » de nos guerres civiles. Mais sa péroraison sur- » tout efface celle de ses rivaux; elle est tout- » à-la-fois ingénieuse, éloquente & sublime, » pleine d'ame, d'intérêt & de sentiment (*).

(*Mercure* de France.)

VII.

Académie de Goettingen.

Dans l'assemblée de l'académie royale des sciences du 14 décembre, M. le professeur

(*) Cet éloge historique d'Anne de Montmorenci, par madame Château-Regnault, se trouve à Paris chez M. Moutard, imprimeur-libraire de la Reine, de Madame, & de madame la comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, in-8vo. Prix 36 sols.

Meister lut un mémoire en réponse à la question : *Si l'origine des montagnes peut être expliquée par le changement de l'axe de la terre & les mouvemens des eaux qui s'en sont ensuivis.* Parmi les différentes hypotheses employées pour expliquer la constitution actuelle de la surface de notre globe, & particuliérement l'origine des montagnes, on ne doit pas la derniere place à l'hypothese qui admet que l'axe de la terre a changé de situation, & par conséquent les eaux de place : hypothese qui n'est pas néanmoins sans difficultés. Sur-tout M. de Luc en forme deux que M. Meister cherche à lever, quoiqu'enclin d'ailleurs à souscrire aux hypotheses de M. de Luc, appuyées de preuves & de vraisemblances, suivant lesquelles les principales inégalités de la surface de la terre résultent des volcans & des espaces engloutis.

On accorde que l'axe de la terre puisse changer de situation, & qu'il en puisse provenir des montagnes; mais, d'un côté, où est la preuve que ce changement ait réellement eu lieu ? & de l'autre côté, auroit-il suffi pour produire d'aussi hautes montagnes ? M. Meister s'attache aujourd'hui à prouver seulement que le changement est réel, & il renvoie l'autre partie à une autre séance.

Il seroit injuste d'exiger des mémoires historiques d'un événement très-ancien, & qui a dû laisser peu de témoins, s'il a surpris subitement ; mais en supposant qu'il se soit opéré peu-à-peu, en ce cas l'axe de la terre a pu depuis des siecles se replacer dans l'état naturel

dont il feroit forti par quelque accident ; & le genre-humain a eu le tems d'oublier fa cataftrophe & de la ranger parmi les fables. Cependant il y a des obfervateurs qui foutiennent que ces changemens fe font continués prefque jufqu'à notre âge, & que même ils fe continuent encore. M. de Luc fe montre oppofé à cette opinion. Il paroit bien ne pas révoquer en doute les changemens furvenus dans l'obliquité de l'écliptique ; mais cela n'appuie, felon lui, que l'hypothefe des changemens furvenus dans l'axe du mouvement diurne feulement. Il eft donc en contradiction avec ceux qui prétendent avoir remarqué que les pôles ont auffi changé de place, & en même-tems les climats de latitude ; prétention qu'il dit n'être étayée d'aucune obfervation de différence dans la hauteur des eaux, & il tient à cet égard le filence des phyficiens & des habitans de la terre pour plus décifif que l'affirmation contraire des aftronomes. Suivant les loix du mouvement il fe repréfente l'eau qui environne la furface du corps terreftre comme un morceau de globe elliptique autour du petit axe duquel fe fait le mouvement journalier de la terre ; alors le corps dur doit s'élever en plufieurs endroits bien au-deffus de la furface des eaux, & en d'autres ne la pas atteindre.

Eft-ce que chaque pays n'a pas fes traditions effroyables de déluges ? & les obfervations faites par les aftronomes de petits changemens de l'axe de la terre font-elles toujours à méprifer ? C'eft ce que M. Meifter s'occupe à

difcuter dans la partie mathématique de fon mémoire.

Dans la même affemblée M. Heyne a lu un mémoire qui lui a été envoyé par M. Henfler, médecin du roi de Danemarck & de la ville d'Altona, fur la maladie des femmes mentionnée dans Hérodote, & le Κεδματα d'Hippocrates. Le docteur Henfler travaille à une hiftoire critique de la maladie vénérienne qui a paru en Europe à la fin du 15e. fiecle. Il en prend occafion de remonter à une ancienne maladie pareille, dont il parcourt les fymptômes & les accidens avec les lumieres d'un favant qui connoît tous les médecins Grecs. Comme fon ouvrage doit être publié dans peu de tems, nous nous contenterons de remarquer qu'il entend par cette maladie un flux opiniâtre des parties naturelles que les Scythes avoient gagné à la prife d'Afcalon par leurs débauches avec des femmes attachées au fervice du temple de Vénus. L'affoibliffement provenant de cet écoulement qui fe communiquoit, & leur habitude d'être affis continuellement à cheval les efféminoit entiérement. Les fréquentes faignées au col augmentoient encore leur molleffe, en forte qu'ils tomboient dans un tel égarement d'efprit qu'ils fe croyoient des femmes. Il compare cette explication avec celle du premier volume des *Commentationes* de M. le confeiller Heyne. Le mot Κεδμα fi mal entendu des nouveaux traducteurs d'Hippocrate, fignifie, fuivant M. Henfler, & au témoignage des anciens médecins & des paffages d'Hippocrate, qu'il con-

ſronte, un écoulement de quelque partie que ce ſoit, mais particuliérement des parties inférieures, & dans un ſens étroit des ulceres des jointures de la hanche qu'on nommoit *bubones & inguina*, & enfin des écoulemens & ulceres des parties de la génération. M. Henſler conjecture que la maladie phénicienne dans Hippocrate eſt un ulcere de cette ſorte qui a été mal traité ; car Hippocrate ne paroît point avoir connu l'éléphantiaſis à laquelle on la rapporte.



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le 14 janvier, on a donné la premiere représentation de la reprise d'*Atys*, paroles de Quinault, remis en musique par M. Piccini.

Cette représentation eut lieu avec un concours très-nombreux de spectateurs, attirés par la réputation du compositeur de la musique, & par les changemens qui avoient été annoncés. Ces changemens consistent dans les ballets qui tous ont été refaits; & dans le dénouement du poëme, changé dans une partie essentielle, puisqu'*Atys* & *Sangaride*, dont précédemment la mort terminoit la piece, sont actuellement rendus à la vie. On a applaudi les morceaux qui avoient été goûtés lors des premieres représentations, mais singuliérement le sommeil d'*Atys*, plusieurs morceaux des rôles d'*Atys* & *Sangaride*, & celui de *Cybelle* presqu'en entier. Le défaut capital auquel les changemens ne paroissent pas avoir remédié, est le peu d'intérêt. On a paru révolté, comme aux premieres représentations, de l'atrocité de

la vengeance de *Cybelle*, que tout le monde ſait être ſurnommée la *Bonne Déeſſe*. Sa clémence, qui n'eſt pas amenée avec aſſez d'adreſſe, ne produit pas l'effet que probablement on s'en étoit promis.

(*Journal de* Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le lundi 20 janvier, on a donné pour la premiere fois, le *Roi Léar*, tragédie en cinq actes, par M. Ducis.

Le théatre anglois de M. de la Place, & la traduction de *Shakeſpéar*, par M. le Tourneur, ont pu donner à ceux de nos lecteurs qui ne connoiſſent point la langue angloiſe, & qui s'occupent des nouvelles de notre littérature, une idée de l'ouvrage qui a ſervi de modele à la nouvelle production dont M. Ducis vient d'enrichir notre théatre. Nous deſirerions néanmoins pouvoir donner ici l'analyſe de la piece originale, pour la ſatisfaction de ceux de nos abonnés qui n'ont pas lu les ouvrages de M. de la Place & de M. le Tourneur; mais les bornes de ces articles ne nous permettent pas de faire aujourd'hui la comparaiſon des deux tragédies, & nous la remettrons à un tems où les matieres moins abondantes nous laiſſeront l'eſpace néceſſaire pour cet objet. Nous dirons ſeulement que ſi la tragédie de Shakeſpéar eſt étincelante de beautés ſublimes, elle peut être en même-tems conſidérée comme un chef-d'œuvre d'inconduite & d'extravagance. M. Ducis

s'est emparé du fonds de la piece angloise, en a changé la marche, & en a disposé les situations à sa maniere. Il a pris à Shakespéar tout ce qu'il en pouvoit prendre de relatif aux conventions de notre scene, en lui faisant subir les modifications dont le sujet est susceptible, & dont les spectateurs François sont jaloux. Voici quelle est en substance la fable de M. Ducis.

Le roi Léar a marié deux de ses trois filles, & a partagé son royaume entre elles deux. Elmonde, la troisieme, calomniée par ses sœurs, n'a éprouvé de la part de son pere que des injustices & des chagrins ; elle a même été contrainte à fuir. Les deux aînées n'ayant plus rien à attendre du roi, font éclater la plus noire ingratitude, l'accablent d'outrages, & le chassent enfin de son palais. Errant, fugitif, persécuté par ses remords, succombant sous le poids de l'infortune, le malheureux prince perd la raison. Il arrive dans un bois épais, où il est accueilli par un orage. C'est dans ce même bois qu'Elmonde a trouvé un asyle ; c'est-là qu'elle retrouve son pere réduit à l'état le plus affreux, & qu'elle cherche à lui donner toutes les consolations dont elle est capable. *Quint*, ancien ministre de Léar, & son ami fidele, a deux fils, dont l'un est l'amant aimé d'Elmonde. Ces deux fils ont formé le projet de punir l'ingratitude des enfans de Léar, de les chasser du trône, & d'y rétablir ce prince infortuné. Ils sont assez heureux pour réussir dans leur projet ; mais Léar remet la couronne à sa fille,

& consent qu'elle épouse celui des deux fils de Quint dont elle est aimée, & qui a le plus contribué à sa vengeance.

On a reproché à cet ouvrage de n'être pas clair dans son exposition, d'être trop compliqué dans sa marche, & d'être forcé dans son dénouement. Nous osons assurer que ces trois reproches sont fondés; néanmoins nous assurerons aussi que cette nouvelle production de M. Ducis mérite tout le succès dont elle jouit: parce qu'elle porte avec elle un intérêt très-puissant; que le tableau d'un pere & d'un roi, réduit à la plus affreuse misere, par l'ingratitude de ceux dont il a fait le bonheur, & secouru par ceux même qu'il a outragés, offre un spectacle très attachant, & fait pour parler à toutes les ames sensibles. Il y a d'ailleurs de l'adresse & du talent dans les moyens que l'auteur a employés pour annoblir la folie de Léar. Rien de plus difficile, à notre avis, que de saisir la nuance qui convient à un personnage tragique, tel que Léar, & d'intéresser pour un fou. M. Ducis a vaincu ces difficultés. Le moment où le roi paroît avoir oublié le rang qu'il a tenu, tous les événemens de sa vie, si ce n'est peut-être qu'il *fût pere*, est un moment déchirant. En un mot, on trouve dans la piece des morceaux de détail très-pathétiques, quelques-uns qui avoisinent le sublime, d'autres qui sont très-négligés, des vers durs, des inversions fatigantes pour l'oreille, de l'exaltation dans les idées, & presque par-tout une sensibilité profonde & entraînante. L'auteur a été

appellé à grands cris : il a paru, & a reçu en personne, les applaudiſſemens du public.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le jeudi 22 novembre, on a donné la premiere repréſentation de la *Nouvelle Omphale*, comédie en trois actes & en proſe, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Beaunoir, muſique de M. Floquet.

Preſque tous nos lecteurs connoiſſent, ſans doute, le conte de Sénecé, qui a pour titre : *Camille*, ou *la maniere de filer le parfait amour.* C'eſt ce conte agréable, quoiqu'un peu long, qui a fourni l'idée de la *Nouvelle-Omphale.* Dans le conte de Sénecé, la ſcene ſe paſſe au tems de Charlemagne ; le mari de Camille eſt jaloux ; un enchanteur lui fait préſent d'une figure de cire blanche, dont la couleur doit ſe conſerver pure ſi Camille eſt ſage, & devenir noire ſi elle eſt infidelle.

Un étourdi qui ſe faiſoit connoître,
Par ſes grands airs, pour homme écèrvelé,
Et qu'à la cour on nommoit petit-maître ;
Vieux ſobriquet qui s'eſt renouvellé,

gage tous ſes biens contre le mari de Camille, qu'il ſaura plaire à celle-ci, & la rendre volage. Il part du camp de Charlemagne, arrive, fait ſa déclaration, ſe laiſſe enfermer dans une tour, ſous l'eſpérance d'un rendez-vous, y eſt retenu & obligé de filer une quenouille pour

n'y pas mourir de faim. Après avoir été ainsi joué, bafoué & ruiné de tous ses biens, le fat est promené dans le camp de Charlemagne une quenouille au côté. Dans la comédie dont nous parlons, la scene est placée sous le regne de Henri IV. Il n'y a ni jalousie, ni figure de cire, ni enchanteur, & la punition du petit-maître n'est pas, à beaucoup près, aussi dure que dans le conte, puisqu'il revient de son erreur, fait l'aveu de ses torts, continue d'être l'ami de M. de Montandre, (c'est le nom du mari) & que Camille le nomme son chevalier. Tout ceci excepté, la marche de la comédie est à-peu-près celle du conte, & il est trop connu pour que nous entrions dans des détails plus étendus.

Le plus grand reproche que l'on puisse faire à l'auteur de cet ouvrage, c'est d'avoir cherché un sujet qui n'étoit réellement pas propre au théatre, qui n'étoit susceptible que d'un très-petit intérêt, & dont le dénouement devoit être tout-à-la-fois brusqué & prévu par le spectateur. Un autre reproche assez grave, est celui qu'ont fait en général les gens du monde au but de cet ouvrage, qui en effet n'est point moral. On a vu avec peine sur la scene françoise un jeune fat arriver chez son ami & de son propre aveu, dans l'intention de séduire sa femme. Si les mœurs privées deviennent tous les jours plus mauvaises, au moins faut-il que les mœurs publiques soient bonnes, ou le paroissent. Au reste, le style de cette comédie est facile est naturel, quel-

quefois un peu négligé ; le dialogue eſt vrai, vif & preſſé : en un mot, on peut préſumer qu'avec un ſujet plus heureux l'auteur auroit eu un ſuccès plus décidé. La muſique fait honneur à M. Floquet ; quoique peut-être on puiſſe lui reprocher un ton trop uniforme. Quelques morceaux ont de l'eſprit & de la grace. Les accompagnemens nous ont paru quelquefois un peu chargés ; mais ils ſont d'un très-bon ſtyle, & annoncent un compoſiteur eſtimable. La *finale* du ſecond acte a fait un plaiſir univerſel, & nous la regardons en effet comme un excellent morceau de muſique.

Jamais auteurs n'ont été demandés d'une maniere plus bruyante ni avec plus d'opiniatretés. Un acteur eſt enfin venu annoncer qu'on les avoit cherchés long-tems ſans pouvoir les trouver.

Le vendredi 20 décembre, on a donné la premiere repréſentation d'*Anaximandre*, piece en un acte & en vers.

Anaximandre aime Aſpaſie, ſa pupille ; mais il rougit d'aimer, & cache ſoigneuſement ſa foibleſſe. Il ne peut néanmoins la diſſimuler à la ſœur d'Aſpaſie, qui vient à bout de lui arracher ſon ſecret. Elle lui conſeille de ceſſer d'être dur & bruſque, s'il veut parvenir à plaire ; elle l'engage à acquérir des talens, même de ceux qu'on peut nommer frivoles, & lui fait prendre une leçon de danſe. Anaximandre eſt ſurpris dans cette occupation par Aſpaſie, & ſon amour-propre en eſt humilié.

Cependant, un oracle a déclaré qu'Anaximandre ne plairoit à l'objet de sa tendresse qu'après avoir sacrifié aux Graces. Anaximandre obéit, & il en résulte dans toute sa personne un changement si extraordinaire, qu'Aspasie le méconnoît. Il profite de son erreur pour l'éprouver, & prend auprès d'elle le ton & le langage d'un nouvel adorateur. On peut juger de sa joie quand sa pupille lui répond qu'elle préféreroit Anaximandre à tous les amans qui pourroient lui offrir leurs hommages. Il tombe à ses genoux, se fait connoître, & l'épouse. La sœur d'Aspasie a aussi un amant qui devient son époux, du consentement d'Anaximandre.

L'auteur a pris quelques idées de ce petit ouvrage, dans une romance de M. François de Neuf-Château, qui porte le même titre, & que l'on trouve dans un des Almanachs des muses. C'est un essai dramatique très-heureux, & qui annonce un homme fait pour se distinguer. L'intérêt en est foible, mais la marche prouve de l'intelligence, de la connoissance du théatre & de la justesse dans les idées. Le style a de la grace & de la facilité; quelquefois il péche par de la foiblesse, mais les tâches en sont légeres. L'auteur a été vivement demandé; & le sieur Raymond est venu annoncer que l'auteur étoit absent. On a demandé son nom: c'est M. Andrieux, jeune homme de vingt-deux ans.

Le jeudi 9 janvier, on a donné, pour la premiere fois, *Isabelle & Fernand*, ou l'*Alcade*

de Zalaméa, comédie mêlée d'ariettes, en trois actes & en vers, musique de M. Champein.

Isabelle, fille d'un riche fermier, est aimée du jeune Fernand ; mais elle a le malheur d'inspirer de l'amour à un jeune officier, qui, après avoir fait éclater d'abord des sentimens honnêtes, finit par se déterminer à faire enlever Isabelle, au moment même où le pere de la jeune personne vient d'être nommé alcade. Fernand arrache sa maîtresse des mains du ravisseur, qui est arrêté & conduit devant l'alcade. Là, il propose de réparer, en épousant Isabelle, le tort qu'il a fait à son honneur. Ce moyen de conciliation désespere Isabelle & Fernand, qui se voient sur le point d'être punis de la faute d'un imprudent. Néanmoins, comme l'honneur de la fille du fermier n'a point été compromis publiquement, le pere se laisse fléchir, couronne les vœux des jeunes amans, & pardonne même au ravisseur, en faveur de son repentir. Nous n'avons point parlé d'un jeune fils du fermier qui vient d'embrasser l'état militaire, dont le rôle n'est pas dénué d'une espece d'intérêt, & qui jette quelquefois de la gaîté dans l'ouvrage ; non plus que d'un vieil officier-général, dont le personnage pouvoit être plus intéressant & plus utile à l'action. Il y a encore d'autres rôles qui ne sont pas assez importans pour que nous en parlions, si nous en exceptons toutefois celui de Clairette, qui devient très-agréable par la maniere dont Mme. Dugazon le joue & le chante.

Cet ouvrage eſt imité de l'eſpagnol de *Calderone de la Barea.* L'original eſt intitulé : *le Viol Puni.* Il en a été fait pluſieurs imitations françoiſes ; une ſeule mérite d'être citée. Nous en allons parler, quand nous aurons dit quelque choſe de celle dont nous venons de donner l'analyſe.

Un ſujet tel que celui-ci ne devoit point être traité dans un ouvrage lyrique. Les ſacrifices que le poëte eſt obligé de faire au muſicien, afin de ne point donner aux ſcenes trop d'étendue, le privent d'une partie des développemens qu'exigent les ſujets d'une certaine importance, & toutes les reſſources, tout le génie d'un muſicien ne pourront jamais ſuppléer à ces détails heureux, par leſquels l'écrivain philoſophe déploie, ſous les yeux du ſpectateur, la connoiſſance qu'il a acquiſe des paſſions & des regles de ſon art. C'eſt vraiſemblablement à cette cauſe qu'il faut attribuer le peu d'intérêt que l'on a trouvé dans *Iſabelle & Fernand*, malgré les idées fraîches, les jolis détails qui s'y rencontrent, & qui annoncent que l'auteur eſt un homme d'eſprit. M. Collot d'Herbois a traité ce ſujet tout différemment, & s'eſt quelquefois écarté de l'auteur Eſpagnol, afin de ne point révolter les ſpectateurs François par des mœurs qui leur ſont étrangeres, & par des tableaux trop révoltans. Dans tout le reſte, il a imité *Calderone*, & l'on peut aſſurer qu'il l'a ſouvent embelli. Il a, comme l'auteur d'*Iſabelle*, changé le viol en un enlevement ; mais il a fait du raviſſeur un amant

aimé de sa fille de *Crespo ;* il a donné un grand caractere à ce fermier devenu alcade ; il a fondu le personnage de don Lope dans des nuances successives de brusquerie, de bonhommie, de loyauté & de comique. Le moment où le ravisseur est sur le point d'être puni suivant la rigueur des loix, & où don Lope, jaloux des prérogatives de son état, ordonne à ses soldats de faire main-basse sur les paysans qui vont exécuter les ordres de l'alcade, est un des plus beaux que nous connoissions au théatre. L'aveu que vient faire Isabelle, de son amour pour don Louis, afin de l'arracher à la mort, couronne très-heureusement le tableau qui le précede, & amene le dénouement avec autant d'intérêt que de vérité. Cet ouvrage, qui est représenté avec succès sur les théatres de province, porte pour titre : *le Paysan Magistrat.* Il pourroit obtenir le même succès à Paris, sur-tout si l'auteur en retranchoit quelques plaisanteries un peu basses, soignoit davantage son style, & faisoit disparoître quelques longueurs capables d'en diminuer l'intérêt.

La musique d'Isabelle & Fernand est de M. Champein. On peut reprocher à ce jeune compositeur de travailler trop vîte, & d'abuser de sa facilité. On remarque dans ses compositions des réminiscences fréquentes, de la négligence, des répétitions de traits & de motifs. On voit encore qu'il ne se donne pas toujours le tems de réfléchir sur les moyens qu'il adopte. Par exemple, le fils de l'alcade est représenté

par Mlle. Dufayel, & l'air que chante ce jeune homme, pour exprimer l'amour qu'il a pour l'état qu'il vient d'embraſſer, eſt accompagné par des timballes, des trompettes, avec un fracas d'orcheſtre aſſourdiſſant. Certainement ſi M. Champein avoit fait un peu d'attention à la nature de l'organe qui devoit ſervir d'inſtrument à cet air, il n'auroit pas fait uſage d'un accompagnement auſſi bruyant. Nous pourrions porter plus loin nos obſervations ſur la muſique de cet ouvrage, mais nous nous en abſtiendrons, parce que nous ſommes très-éloignés de vouloir décourager M. Champein, & que l'intérêt que nous prenons à ſon talent eſt la ſeule cauſe de notre ſévérité. Nous le prions d'en être perſuadé. On a fort goûté la romance chantée au premier acte par Mme. Trial, & la chanſonnette chantée au ſecond par Mme. Dugazon. Quelques autres morceaux ont été auſſi fort applaudis ; mais nous n'en ſommes pas moins autoriſés à croire que ſi M. Champein veut obtenir des ſuccès durables, il faut qu'il approfondiſſe davantage ſes motifs, qu'il en varie les différentes expreſſions avec ſoin, & qu'il s'occupe, non pas de faire beaucoup, mais de bien faire.

Cent fois ſur le métier remettez votre ouvrage.

Ce précepte ne regarde pas moins les muſiciens que les poëtes.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris.)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

*Article très-intéressant pour les alchymistes; extrait de l'*Universal magazine.

» Les recherches alchymiques sont regardées depuis long-tems comme des visions ridicules. Il paroît cependant que la pierre philosophale n'est point une chimere; & on doit au moins suspendre son jugement après avoir lu la brochure qui vient d'être publiée sous ce titre : *Relation de plusieurs expériences faites sur le mercure, l'argent & l'or, à Guilford, en mai 1782, dans le laboratoire de James Price, M. D. F. R. S.* Ces expériences faites en présence des témoins les plus respectables, levent tous les doutes sur cet objet. Le docteur Price ne s'attribue point ici le mérite de la découverte, puisqu'il assure que Raimond Lulle & Jean-Baptiste Porta avoient ce rare secret. Nous ajouterons seulement que nous présentons l'article

ſuivant à nos lecteurs, comme un fait plus curieux qu'utile; car le docteur Price nous apprend dans ſon introduction, que la matiere qui opere ce changement extraordinaire des métaux lui a coûté tout l'or & l'argent qu'elle a produit; qu'il ne pourroit s'en procurer d'autre que par un procédé également long, ennuyeux & pénible; qu'il a d'ailleurs éprouvé récemment que ce travail a des effets ſi pernicieux pour la ſanté, qu'il n'eſt pas tenté de l'entreprendre de nouveau. «

» A la premiere de ces expériences, furent préſens le révérend M. Anderſon, eccléſiaſtique réſidant près de Guilford, très-verſé dans la philoſophie expérimentale, & ſur-tout dans ſes branches chymiques; le capitaine François Groſe, connu avantageuſement par ſon goût pour l'antiquité, par ſes recherches & par ſes ouvrages; M. Ruſſel, un magiſtrat du lieu familiariſé par ſes fonctions avec tout ce qui regarde les métaux précieux, & inſtruit de tous les procédés employés par les artiſtes pour en aſſurer la valeur dans le commerce, & l'enſeigne D. Groſe. Tous les ingrédiens & tous les inſtrumens employés dans l'expérience, à l'exception de la poudre de projection, furent fournis & apportés par ces meſſieurs. Le principal ingrédient fut une demi-once de mercure, achetée par le capitaine Groſe, chez un apothicaire de la ville; elle fut miſe dans un petit creuſet de Heſſe fourni par M. Ruſſel, ſur un flux dont les matieres avoient été apportées & examinées par la compagnie, qui fit

préalablement l'inſpection du mortier dans lequel elles furent broyées. Avant que le creuſet fût placé ſur le feu, un demi-grain d'une certaine poudre, de couleur d'un rouge foncé, fourni par l'auteur, fut ſoigneuſement peſé par M. Ruſſel, & ajouté aux autres ingrédiens par M. Anderſon. «

» La premiere circonſtance remarquable & en effet merveilleuſe, fut qu'un quart-d'heure après qu'on eut jetté ce demi-grain de poudre, & qu'on eut placé le creuſet ſur le feu, la compagnie obſerva que quoique le creuſet fût devenu rouge, le mercure ne montra aucun ſigne d'évaporation, ni même d'ébullition. Le feu ayant été élevé à un très-haut degré, une baguette de fer fut plongée dans la matiere contenue dans le creuſet, & les ſcories qui adhérerent à la pointe, en ayant été détachées & montrées à la compagnie, furent trouvées être remplies de petits globules d'un métal blanchâtre, que l'auteur fit obſerver ne pouvoir être du mercure, qui avoit évidemment été fixé dans cette forte chaleur, mais devoir être une ſubſtance intermédiaire entre le mercure & un métal plus parfait. M. Ruſſel jetta alors dans le creuſet une petite quantité de borax qu'il avoit apporté. La matiere fut conſervée dans un violent feu rouge & blanc, pendant environ un quart-d'heure. Le creuſet ayant été enſuite retiré, refroidi & rompu, on trouva au fond un globule de métal jaune qui, réuni à de plus petits globules détachés des ſcories, fut mis dans une balance exacte;

& pesé soigneusement, il donna le poids juste de 10 grains. Ce métal fut, en présence de la compagnie, mis dans une bouteille qui fut bouchée & scellée du sceau de M. Anderson, pour être soumis à un examen ultérieur, quoique tous ceux qui étoient présens fussent déja persuadés que c'étoit de l'or. «

» Le sceau ayant été reconnu & levé le lendemain matin en présence des mêmes témoins auxquels s'étoit joint le capitaine Austen, le gros globule fut pesé hydrostatiquement, & sa gravité spécifique, comparée à celle de l'eau, fut estimée à-peu-près de 20 à 1. Ce même globule qui pesoit 9 grains un quart, fut alors battu & réduit en lame platte. M. Russel qui l'examina à la maniere dont les artistes vérifient les métaux destinés au commerce, déclara que c'étoit de l'or aussi bon que le grain d'or des raffineurs, & qu'il acheteroit tout or semblable à celui qu'il venoit d'examiner au plus haut prix exigé pour l'or le plus pur. La moitié de cette plaque ayant été envoyée au docteur Higgius, il en a, dans sa réponse à l'auteur, certifié la pureté. D'autres essais furent faits avec l'autre moitié. Ayant été dissoute dans de l'eau régale, une partie de la solution donna avec l'alkali volatil un précipité qui fut trouvé être de l'or fulminant. Une autre partie étant mêlée avec de l'étain, donna une couleur cramoisie, de laquelle, avec une cuisson convenable, on forma le pourpre de Cassius. Une troisieme portion mêlée avec de l'æther vitriolique, lui fit prendre la couleur jaune que

donnent les ſolutions de l'or, & par l'évaporation offrit de légeres rayures pourprées, qui parurent en divers endroits ſur le jaune. Enfin le titre de ce métal à la qualité de véritable or, ne parut pas pouvoir être conteſté. «

» Dans la ſeconde & la troiſieme expériences faites l'une & l'autre avec le plus grand ſoin & toutes les précautions pour éviter juſqu'au ſoupçon de la poſſibilité d'être trompé, on produiſit un métal blanc par la projection ſur le mercure, d'une petite quantité de poudre blanche fournie par l'auteur. La fixation du mercure ne fut pas moins remarquable; lorſque le creuſet eut rougi au feu, toute la compagnie vit ce fluide immobile au fond, ſans bouillir ni fumer. Ce phénomene fut obſervé dans la ſeconde expérience; il arriva dans la troiſieme, que par quelque délai accidentel, le mercure avoit commencé à bouillir; mais l'ébullition ceſſa auſſi-tôt qu'on eut jetté deſſus la poudre blanche, & elle ne reparut plus, même quand le creuſet & le mercure eurent acquis la plus grande chaleur. «

» L'argent produit dans ces deux expériences, fut tellement perfectionné dans les deux ſuivantes, la quatrieme & la cinquieme, ou tranſmué par la jonction d'une très-petite quantité de poudre rouge qui y fut jettée pendant qu'il étoit en fuſion, qu'il fut trouvé par l'eſſai qu'en firent MM. Pratt & Dean, eſſayeurs-jurés à Cheapſide, contenir de l'or de la plus grande pureté dans la proportion du huitieme de ſon poids. «

La

La 6e. expérience fut faite le 15 mai dernier, en présence de sir Philippe Norton Clarke, du docteur Anderson, du capitaine Grose, du docteur Spence, de l'enseigne Grose & de M. Hallamby ; elle fut répétée plusieurs fois devant M. Anderson, le docteur Spense & l'enseigne Grose. Une personne de la compagnie prit deux onces de mercure dans un vase placé dans le laboratoire, & contenant environ douze livres de ce métal fluide, destiné à diverses expériences. Ces deux onces furent mêlées dans un mortier avec une goutte ou deux d'éther vitriolique. Sur ce mercure, qui étoit très-brillant & d'une fluidité remarquable, on mit à peine un grain de poudre blanche avec laquelle on le broya pendant environ 3 minutes. En penchant ensuite le mortier comme pour en verser le mercure, & en le remettant dans son assiette, il fut observé que ce fluide avoit acquis une telle densité, qu'il ne couloit qu'avec peine, & même point du tout ; il sembloit faire masse. Ayant été passé à travers une étoffe, il resta un amalgame d'une consistance solide, & de laquelle, en la plaçant sur un charbon de bois, on chassa le mercure qui n'avoit point été fixé, à l'aide de la flamme d'une lampe dirigée par un chalumeau. Il resta alors un morceau du beau métal blanc, que tous les essais prouverent être de l'argent. Son poids est de 18 grains. Mais comme il étoit resté beaucoup de ce métal dans le mercure déja passé, on l'en sépara, & on en trouva encore 11 grains, qui joints aux 18 en formerent 29 d'argent

obtenu des deux onces de mercure ; l'accroiſſement en proportion de la poudre, étoit de 28 à 1.

» La ſeptieme & la huitieme expériences furent faites en préſence des lords Onflow, King & Palmerſtone, ſir Robert Barker, ſir N. Clarke, baronnets ; MM. O Manning, Anderſon, Pollen, Robinſon, Clerks, le docteur Spence, Will-Mann Godschal, Will-Smith, Will Godschal junior, écuyers, MM. Gregory & Ruſſel. Nous paſſerons la ſeptieme expérience, dans laquelle la poudre blanche de l'auteur fut employée & produiſit quarante fois ſon poids en argent, en en jettant un ſeul grain ſur du mercure tiré, comme dans le précédent eſſai, du vaſe placé dans le laboratoire. Nous expoſerons ſeulement ici les particularités les plus eſſentielles de la huitieme expérience, dans laquelle l'auteur employa ſa poudre rouge, & qui fut faite le 25 mai dernier. Il faut obſerver que dans cette occaſion, comme dans les précédentes, la compagnie prit toutes les précautions pour n'être point trompée, & que M. Price avoit exigé lui-même toute ſon attention à cet égard. «

» Un flux composé de charbon de bois & de borax fut mis dans un petit creuſet anglois ; & dans un petit creux pratiqué par l'impreſſion du doigt, au milieu de ce flux, on mit une demi-once de mercure, qui fut peſée par un des aſſiſtans. Un demi-grain de la poudre rouge de l'auteur y fut jetté par le lord Palmerſtone. Le creuſet ayant été couvert d'un couvercle

pris, comme le creuſet, parmi un grand nombre d'autres, fut placé ſur le feu & entouré de charbons allumés. Quand le creuſet eut acquis une chaleur rouge, le couvercle fut retiré; le mercure fut vu dans un état tranquille ſans fumer ni bouillir, & il continua dans cet état quand il fut lui-même complettement embraſé. Le couvercle ayant été replacé, le feu fut graduellement augmenté & porté au plus haut degré. Le creuſet reſta à ce feu blanc pendant trente minutes; il fut alors retiré, refroidi & rompu. On trouva au fond un globule de métal que le coup fit tomber, & qui fut trouvé remplir exactement le creux fait au flux qui étoit vitrifié. Pluſieurs autres petits globules étoient répandus parmi les ſcories attachées aux côtés du creuſet. On en diſtribua des fragmens aux perſonnes préſentes qui les demanderent. Le plus gros globule dont on a parlé, & qui étoit au fond du creuſet, ainſi que l'argent produit dans l'expérience précédente par la projection de la poudre blanche, fut mis entre les mains des eſſayeurs, qui certifierent que l'un étoit de l'or & l'autre de l'argent parfaitement purs. «

» Un court détail de deux expériences ſemblables faites le mardi ſuivant 28 mai, ſur une plus groſſe maſſe, & devant quelques-uns des mêmes témoins, termine cette ſinguliere & curieuſe relation. «

» Douze grains de poudre blanche, obſerve l'auteur en finiſſant, ont produit ſur 30 onces de mercure, au-delà d'une once & un quart ou 600 grains de métal blanc fixe, ou d'argent,

comme l'essai l'a démontré, ce qui est en proportion de 50 à 1. Et deux grains de poudre rouge sur une once de mercure, ont produit deux dragmes ou 120 grains de métal teint & fixe ou d'or, c'est-à-dire, soixante fois le propre poids de la poudre. «

» Ces dernieres portions d'or & d'argent, ajoute l'auteur, aussi-bien qu'une partie du produit des premieres expériences, ont été présentées au roi, qui a bien voulu donner des témoignages de son approbation. «

» Telle est la substance du procès-verbal des expériences produites par l'auteur, pour démontrer la certitude de la transmutation du mercure en or & en argent, & de la transmutation de ce dernier en or, par l'addition d'une très-petite quantité d'une poudre inconnue. Cette découverte chymique est sans doute intéressante & curieuse; mais la maniere dont l'auteur y est arrivé, mourra probablement avec lui, puisqu'il n'a pas jugé à propos de la communiquer à ses lecteurs. «

Observations.

Les noms & les qualités des témoins, les circonstances des phénomenes décrits avec précision, la dégradation du mercure, ou si on l'aime mieux, la réduction de ses parties les plus métalliques en or, ou en argent, nous semble devoir arrêter un instant l'attention des savans qui cultivent la chymie métallurgique. Nous pensons qu'ils distingueront le récit de cette transmutation, d'avec celle qui fut faite à Prague en 1648, par l'empereur Ferdinand III, ainsi que celle de six millions d'or que Raimond Lulle fit à la tour de

Londres, pour Edouard, roi d'Angleterre. A l'occasion de ces faits, nous obſerverons qu'avant Staahl, les chymiſtes attribuoient au ſoufre tous les phénomenes que préſentent les travaux de la métallurgie; ce grand homme ſe ſaiſit de cette ſubſtance, la décompoſa, en fit une analyſe exacte, & recompoſa le ſoufre avec toutes ſortes de matieres. Malgré la révolution & les changemens qu'a occaſionnés le génie chymique de Staahl, ſes ſucceſſeurs étoient bien éloignés de ſoupçonner (avant la découverte de M. Cheel) que l'acide de ce même ſoufre, en ſe modifiant avec la terre animale, produiroit une matiere qui s'enflamme par le ſeul contact de l'air, & qui eſt capable de produire des effets auſſi incendiaires que ceux que l'hiſtoire nous raconte du feu grégeois. Tout le monde a entendu parler de la fameuſe coupe d'émeraude que poſſede la république de Gênes; M. de la Condamine a obſervé que ce précieux vaſe étoit parſemé de petites bulles; cependant la grandeur énorme de cette coupe, qui a plus de 14 pouces de diametre, ſon origine, les bulles obſervées par l'illuſtre la Condamine, ont été, pour les ſavans de tous les pays, & auroient vraiſemblablement été pour long-tems un problême inexplicable, ſi M. Croharé, chymiſte de Mgr. le comte d'Artois, en fondant les émeraudes, n'en avoit donné la ſolution. Ces exemples, ainſi que beaucoup d'autres que nous aurions pu rapporter, doivent nous engager, comme l'a obſervé l'auteur de l'*Univerſal-Magazine*, à ſuſpendre notre jugement ſur les faits extraordinaires, opérés, ſoit par la nature, ſoit par le génie des hommes (*).

(*Mercure* de France.)

(*) Nous ne doutons pas que ces expériences n'enga-

I I.

Extrait d'un mémoire ſur les extraits de régliſſe, lu à la ſéance publique du college de pharmacie, de l'année 1782; par M. de la Planche.

Après avoir rappellé les inconvéniens qui réſultent de l'uſage journalier que l'on fait des médicamens préparés dans le commerce, M. de la Planche en fait une application particuliere à l'extrait de régliſſe, improprement appellé *ſuc* ou *jus de régliſſe.* Il fait enſuite une courte deſcription de la racine d'où l'on tire cet extrait, & des qualités qu'elle doit avoir pour être choiſie.

» Quand on veut, dit-il, obtenir un bon » extrait de régliſſe, on prend la racine ſeche, » on la ratiſſe, autant pour la nettoyer de la » pouſſiere qui la ſalit, que pour la dépouiller » de ſa pellicule griſe qui donne à l'eau une » teinture orangée-foncée, & qui ne contient » qu'un corps extracto-réſineux non ſucré. «

» On épuiſe cette racine par l'eau bouillan-

---

gent bien des curieux à parcourir la bibliotheque alchymique; nous leur indiquerons en paſſant un ouvrage récent dans ce genre : *Diſcours philoſophique ſur les trois principes, animal, végétal & minéral, ou la clef du ſanctuaire philoſophique*, par Sabine Stuart de Chevalier. A Paris, chez Quillau l'aîné, rue Chriſtine, au magaſin littéraire par abonnement. 2 vol. in-12. prix 6 liv. broché, au lieu de 12 qu'ils ſe ſont vendus d'abord.

» te, jufqu'à ce qu'elle n'ait plus de goût. On » filtre la liqueur, on la fait évaporer au bain-» marie dans un vaiffeau d'étain ou d'argent, » jufqu'à confiftance d'extrait bien cuit. «

Cet expofé fimple eft fuivi de réflexions très-judicieufes, & qui annoncent le praticien confommé fur l'état des menftrues que l'on doit employer pour faire les extraits; fur le degré de chaleur convenable relativement à la dureté, foit réelle, foit apparente du corps dont on veut retirer les parties extractives; fur la maniere de perfectionner un extrait par la filtration, par une évaporation lente & bien ménagée, afin de ne point communiquer au produit de l'opération un goût d'empireume; fur la confiftance des extraits, &c. ce qui établit une grande différence entre les extraits préparés en grand, & ceux pour lefquels des pharmaciens inftruits apportent toutes les précautions requifes.

» L'extrait de régliffe, fait avec foin, eft » brun, d'une faveur agréable & fucrée; il a » un certain goût piquant, mais qui ne prend » point à la gorge, & n'a aucune âcreté. «

» Il fe diffout entiérement dans l'eau; étendu » fur du papier blanc, il y laiffe une belle » teinte jaunâtre; mêlé avec l'efprit de vitriol, » il prend une couleur orangée, & il exhale » une odeur légere, fugace & très-fenfible d'ef-» prit de fel. Il communique à l'eau-forte une » belle teinte rouge; mêlé, par la trituration, » avec l'alkali fixe, il laiffe échapper une » odeur d'alkali volatil bien diftincte, & même

» plus ſenſible que ne l'eſt celle d'eſprit de ſel
» dégagé par l'acide vitriolique. «

» Pour juger de la différence qui ſe ren-
» contre entre un extrait de régliſſe bien pré-
» paré & poſſédant les qualités que nous ve-
» nons d'annoncer, & celui que l'on tire du
» commerce, il ne faut que jetter les yeux
» ſur les détails ſuivans. «

» En Eſpagne, où la régliſſe croît abondam-
» ment, on ſe ſert de racines qui ne ſont ni
» nettoyées, ni mondées; on emploie une cha-
» leur conſidérable & capable de dénaturer les
» principes de la plante, non-ſeulement par
» une trop forte ébullition, mais encore par
» la longueur du tems que l'on met à réduire
» la liqueur en conſiſtance d'extrait, le goût
» d'empireume ne manque point de s'y com-
» muniquer. «

» La couleur noire de cet extrait, la teinte
» couleur de ſuie qu'il laiſſe ſur le papier, les
» grains noirs qu'on y rencontre, ceux qu'il
» dépoſe au fond de l'eau dans laquelle on
» l'a diſſous, annoncent qu'il eſt très-voiſin de
» l'état d'"extrait brûlé. «

» Si l'on coupe des tranches de cette prépa-
» ration on y apperçoit, même à l'œil, des
» raclures de cuivre rouge qui ont été déra-
» chées des vaiſſeaux dans lequel on l'a faite,
» par les ſpatules de fer qui ſervent à la re-
» muer. «

» Ces portions de cuivre en très-grand nom-
» bre, des débris de feuilles, de paille, des
» grains ſablonneux laiſſent au fond de la diſ-

» solution dans l'eau un dépôt de près de deux
» onces par livre. «

» Si l'on filtre, & que l'on évapore la dis-
» solution, l'extrait qui en résulte, étendu sur
» une glace, & délayé avec un peu d'eau,
» laisse briller des parcelles de cuivre qui ont
» passé à travers le filtre, & qui restent unies
» à l'extrait. «

» L'acide vitriolique n'en dégage point d'es-
» prit de sel, & l'alkali fixe ne fait nullement
» appercevoir l'existence de l'alkali volatil;
» mais l'une & l'autre de ces substances déve-
» loppent une odeur frappante d'empireume.
» Ainsi le sel ammoniac, dont ces deux réac-
» tifs démontrent évidemment la présence dans
» l'extrait de réglisse bien fait, n'existe plus
» dans celui du commerce. Ce sel, auquel est
» dû sans doute le léger piquant que nous avons
» observé être joint à la saveur sucrée, est
» un correctif naturel du goût fade attaché à
» cette saveur, & doit lui donner intérieure-
» ment une sorte de qualité fondante que nous
» laissons à la médecine le soin d'apprécier. «

M. de la Planche finit son mémoire par réfuter l'objection que pourroient faire ceux qui prétendent purifier l'extrait de réglisse du commerce. Il prouve que l'on peut tout au plus masquer son goût âcre par le sucre & les aromates, mais que rien ne peut lui enlever sa qualité brûlée & empireumatique, ce qui le rend très-échauffant, ni lui rendre le sel ammoniac qui en est détruit, ni remédier enfin aux particules cuivreuses qui passent même à

O 5

travers le filtre ; inconvénient très-dangereux, & qui suffiroit lui seul pour faire conclure avec M. de la Planche, que l'on doit rejetter à jamais un médicament aussi infidele.

(*Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*)

III.

PRÉCIS des observations météorologiques faites à Bruxelles pendant l'année 1782, par M. le baron DE POEDERLÉ.

L'année 1782 a été d'une température si singuliérement variable que les physiciens & les cultivateurs pourront me savoir quelque gré, peut-être, du précis que je vais en donner : les vicissitudes d'une année ont trop d'influence sur la végétation en général pour ne point intéresser toutes les parties de l'état par le plus ou le moins d'abondance qui peut en résulter dans les choses de premiere nécessité ; cette raison seule est donc plus que suffisante pour m'engager à ce précis météorologique, d'autant que je tâcherai d'y faire marcher ensemble l'observation du tems & celle de la végétation.

Cette année concourroit avec les années 1706, 1725, 1744 & 1763, relativement à la période lunaire de 19 ans, & toutes ces années, dit le P. Cotte, sont marquées, dans les *Mémoires de l'académie de Paris*, pour avoir été froides, humides & tardives ; j'ai remarqué, avec ce même savant, que la température froide qui a concouru avec la lune de février de cette année, a été la même en 1763 pendant la lune de janvier.

Mois de Janvier.

La température de ce mois a été très-humide & douce : la liqueur du thermometre n'eſt deſcendue que quatre fois au-deſſous du terme de la congélation; la végétation n'a point été interrompue pendant tout le mois, au point que mon jardinier m'a apporté des laitues qui avoient pommé en pleine terre où elles avoient été plantées pour paſſer l'hiver.

Les vents les plus dominants ont été le ſud-oueſt & l'oueſt.

Les 2 & 23, le plus grand degré de chaleur de 8 degrés & demi de dilatation, & le 12, le plus grand degré de froid de 2 degrés de condenſation : la différence a donc été de 10 degrés & demi, la chaleur moyenne de 4 degrés 3 dixiemes, & le froid moyen de 1 degré 1 dixieme.

Le 13, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 6 lignes 3 quarts; & le 29, la plus petite de 27 pouces 1 ligne & demie : la différence, entre ces deux termes, a été de 1 pouce 5 lignes 1 quart.

Il y a eu 20 jours où il eſt tombé de la pluie & 4 de la neige.

Les 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 16, 17, 18, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 & 30, le tems a été des plus variables en pluie ou en neige & en vents très-violens.

Le 9, le vent a été impétueux du ſud-oueſt, le 20, de même, & toujours du même rumb; mais le 26 il a ſoufflé du ſud-ſud-oueſt avec impétuoſité & pluie continue juſqu'à 10 heures du matin; dès cette heure-là il a gagné inſenſiblement le nord par l'oueſt, & l'ouragan eſt

devenu furieux par un vent de nord très-variable & très-froid : à 7 heures du soir, l'air étoit assez calme & le ciel beau.

Brouillard plus ou moins grand, durable ou répandu les 2, 13, 15, 16, 18, 20 & 30.

* Les papiers publics nous ont annoncé le froid excessif de Pétersbourg, où le mercure descendit, dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, jusqu'au 36me. degré de condensation, au thermometre placé à la tour de l'église de la citadelle; ce froid extraordinaire, qui succéda à la température chaude qui avoit régné jusqu'à la fin de décembre, produisit une épidémie, dont plus de 50 mille personnes furent attaquées à-la-fois depuis les premiers rangs jusqu'aux derniers; cette maladie consistoit en un gros rhume, accompagné d'oppression de poitrine, de grands maux de tête & d'accès de fievre catarrale, elle n'étoit point dangereuse, & très-peu de personnes en moururent : ce rhume épidémique s'est répandu dans tout le nord de l'Europe, & s'est manifesté ici dans le mois de juin : nous en parlerons au précis météorologique du mois de juillet.

MOIS DE FÉVRIER.

La température de ce mois a été très-froide & assez seche; la liqueur du thermometre est descendue 23 fois au-dessous du terme de la congélation.

Les vents les plus dominans ont été le sud-ouest & l'est-nord-est.

Le 27, le plus grand degré de chaleur de 9 degrés & demi; & le 16, le plus grand degré de froid de 10 degrés 3 quarts; le 17, le froid n'a été que d'un demi-degré moins fort : la

différence a donc été de 20 degrés 1 quart, la chaleur moyenne de 3 degrés 3 dixiemes, & le froid moyen de 4 degrés.

Le 17, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 5 lignes & demie, & le 5, la plus petite de 27 pouces 5 lignes 1 quart : la différence, entre ces deux termes, a été de 1 pouce & 1 quart de ligne.

Il y a eu 4 jours où il eſt tombé de la pluie & 6 de la neige.

Les 1, 2, 4, 5, 6, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 20, 21, 24 & 27, belles journées, mais froides : celles du 15, 16, 17 & 18 ont été d'un froid rigoureux. (Le P. Cotte a inſéré le précis que je lui en ai envoyé dans le *Journal de phyſique* du mois d'octobre 1782, pag. 254 & 255.) Le 15, dès les 11 heures du matin, le ciel eſt devenu ſerein & le vent violent & des plus piquans de l'eſt-nord-eſt, le 16 & le 17 de même, quoique moins violent. A Paris le degré de froid a été obſervé au-delà de 10 degrés, & à Montmorenci, le P. Cotte m'a mandé de l'avoir obſervé le 17, de 11 degrés au thermometre au mercure, & de 10 degrés 7 dixiemes à celui à l'eſprit-de-vin.

Les ſept derniers jours du mois ont été aſſez variables, ſoit en vent violent, ſoit en pluie, & le 23 il a même été impétueux dans la ſoirée & dans la nuit.

Les 1, 14, 15, 18 & 28, il y a eu du brouillard, & le 19, il a été doux & très-grand.

* Le grand froid s'étoit fait reſſentir à Coppenhague dès le 8, & avoit continué juſqu'au 16, avec tant de violence que les poſtes furent forcées de faire uſage de traîneaux, ce qui n'étoit pas arrivé depuis 1776 : le 19, il fut ſi extraordinaire, à Lisbonne, que de mémoire d'homme

on ne se souvenoit point d'en avoir eu un pareil, & la neige si abondante que, dans quelques endroits, il en étoit tombé jusqu'à deux pieds; on craignoit pour les orangers & pour les vignobles; il tomba aussi beaucoup de neige à Constantinople.

Mois de Mars.

La température de ce mois a été très-humide & très-froide : la liqueur du thermometre est descendue 9 fois au-dessous du terme de la congélation.

Les vents dominans ont été le sud-ouest & l'ouest-sud-ouest.

Le 30, le plus grand degré de chaleur de 12 degrés, & le 24, le plus grand degré de froid de 4 degrés : la différence a donc été de 16 degrés, la chaleur moyenne de 5 degrés 2 dixiemes, & le froid moyen de 1 degré 1 dixieme.

Le 1, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 3 lignes 1 quart, & le 22, la plus petite de 27 pouces : ainsi la différence, entre ces deux termes, a été de 1 pouce 3 lignes 1 quart.

Il y a eu 13 jours de pluie & 9 de neige.

Le brouillard a été plus ou moins durable ou répandu les 1, 2, 3, 4, 6, 16, 17, 20, 21 & 22.

Le vent a toujours été très-froid, très-grand, violent & même impétueux.

Le 8, pluie vers le jour, de 8 à 11 heures du matin grêle ou grande neige, vent violent, à 9 heures & demie éclair vif avec grand coup de tonnerre, l'explosion s'est faite au-dessus & au centre de la ville, dès les 2 heures du soir; le reste de la journée a été très-pluvieux avec

vent impétueux, de 10 heures du soir jusqu'au 9, vers le jour l'ouragan a été furieux avec quelques grains de pluie & du sud-ouest à l'ouest, le tems a été assez beau de 10 heures du matin à 4 heures du soir dans la journée du 9, mais après il y a eu de violens grains de pluie & de vent; cet ouragan du 8 au 9 a duré 22 heures sur mer, & y a été furieux; les 13, 14 & 15, tempête furieuse dans la Manche, elle y a causé beaucoup de naufrages.

Dans la nuit du 11 au 12 vent impétueux par reprises, & dans la journée grains de pluie avec coups de vent très-violens, de même dans la nuit du 12 au 13 avec grains de pluie, de neige & de grêle qui ont duré pendant toute la journée du 13; même tems le 14.

Les journées des 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 & 28, ont été extrêment variables en grandes pluies & neiges avec vent plus ou moins violent.

Dans la nuit du 28 au 29 le vent a été impétueux avec pluie qui a duré, avec reprises, jusqu'à 1 heure du soir.

La journée du 31 a été pluvieuse, vers les 6 heures du soir orage mêlé de forte ondée de pluie & de grêle, de tonnerre & d'éclairs.

* Le 16, on mandoit du Nord, & notamment de Copenhague, que, depuis huit jours, il neigeoit & geloit, comme au plus fort de l'hiver : cette température s'est fait ressentir jusqu'ici, sur-tout lorsque le vent souffloit de l'est au nord.

** On n'a commencé que le 20 à voir des bouquets de violettes dans nos rues.

*** Le 25, j'ai vu de grandes volées de mouettes (que le vulgaire appelle improprement hirondelles de mer,) dans les prairies entre le côteau de Shcarbeck & la Senne; le gros tems

fur mer & les inondations doivent être la caufe qui les avoit amenées fi avant dans les terres.

Mois d'Avril.

La température de ce mois a été humide & très-froide.

Les vents dominans ont été le nord-eft & l'eft-nord-eft.

Le 24, le plus grand degré de chaleur 17 degrés 3 quarts, & le 30, le plus grand degré de froid 1 quart de degré; la glace cependant a eu plus de deux lignes d'épaiffeur : la différence a donc été de 18 degrés, & la chaleur moyenne de 7 degrés 8 dixiemes.

Le 30, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 1 ligne 3 quarts, & le 2, la plus petite de 26 pouces 9 lignes & demi : ainfi la différence, entre ces deux termes, a été de 1 pouce 4 lignes 1 quart.

Il y a eu 11 jours de pluie & 3 de petit brouillard.

Le vent a été très-froid, pendant ce mois, & très-fouvent grand ou violent.

Les 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 15 & 19 journées affez belles, mais froides : elles ont été belles & chaudes les 20 & 24; douces & belles les 21, 22, 23 & 25.

Journées grifes & très-froides pour la faifon les 26, 27, 28, 29 & 30.

Le 1, vers le midi le vent eft devenu très-violent jufqu'à 3 heures, enfuite impétueux avec pluie jufqu'à 9 heures du foir, le barometre à cette heure-là étoit à 26 pouces 11 lignes, mais pendant toute la nuit l'ouragan a été furieux avec pluie, auffi le 2, à 7 heures du matin le barometre étoit-il à 26 pouces 9

lignes & demie : le P. Cotte l'a obſervé, ce même jour, à 5 heures du matin, à Montmorenci à 26 pouces 8 lignes 3 douziemes.

Le 7, à 5 heures du ſoir petite nuée d'orage du nord-eſt au ſud-oueſt avec tonnerre & éclairs & peu de pluie : le 11, ſur les 6 heures du ſoir grand orage, à Vienne en Autriche, après une chaleur exceſſive, quoiqu'il eût gelé, ce même jour & la veille, aſſez fort, puiſque pluſieurs perſonnes étoient encore en peliſſe dans les rues.

Les 11 & 15, gelée blanche, le 13 journée variable en grains de pluie, de grêle & de coups de vent violens, & le 16 journée pluvieuſe & froide.

* J'ai vu, le 19, quelques hirondelles; le 20 j'ai entendu chanter la *fauvette à tête noire* pour la premiere fois : aucun oiſeau, pour ainſi dire, ne chantoit encore vers la fin du mois, & la nature paroiſſoit auſſi morte qu'au mois de février; le roſſignol & le coucou s'étoient, cependant, fait entendre dans des endroits bien abrités; le 25 j'ai vu les premiers martinets noirs.

** La végétation languiſſoit, les abricots étoient perdus; les colſats n'ont commencé que vers le 20 à entrer en fleurs; on ne ſavoit ſemer les mars, &c.

MOIS DE MAI.

Du 13 au ſoir, juſqu'au 27 novembre au ſoir, les obſervations ont été faites, en ma terre de Saintes en Hainault, à quatre lieues ſud-oueſt de Bruxelles.

La température de ce mois a été froide & exceſſivement humide.

Les vents ont dominé du ſud-oueſt & de l'oueſt-ſud-oueſt.

Le 28, le plus grand degré de chaleur 23 degré 1 quart, & le 1, le moindre de 1 degré 1 quart; la glace, ce jour-là, a été d'une ligne d'épaiſſeur : la différence a donc été de 22 degrés & la chaleur moyenne de 10 degrés 9 dixiemes.

Le 25, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 3 quarts de ligne, & le 17, la plus petite de 27 pouces 2 lignes, & demie : ainſi la différence, entre ces deux termes, a été de 10 lignes 1 quart.

Il y a eu 22 jours de pluie & 1 de neige.

Les 8, 9, 12, 13 & 20, journées aſſez belles & froides : mais celles des 3, 11, 14, & 28 ont été belles & chaudes.

Le 5, vent violent & froid, & dès les 4 heures du ſoir juſqu'au lendemain pluie aſſez forte.

Les 6, 7, 10, 15, 19, 22, 23, 25, 27, 29, 30 & 31, journées très-pluvieuſes, variables, preſque toujours froides avec vent violent.

Le 7, journée très-pluvieuſe & auſſi froide qu'au mois de février, il eſt même tombé de la neige fondue à 6 heures du matin.

Le 14, dans la ſoirée pluie & tonnerre de loin dans le ſud & le ſud-eſt du château; encore tonnerre de très-loin le 15 dans la ſoirée; le 16 journée aſſez froide & orageuſe, des coups de vent violents ou impétueux avec tonnerre & pluie.

Le 17, journée pluvieuſe par repriſes avec vent impétueux & ouragan furieux juſqu'au 18, dont la journée a été aſſez variable.

Le 21, journée exceſſivement pluvieuſe; le 24 vent impétueux avec grains de groſſe pluie;

le 29 même vent & tonnerre de loin dans l'après-midi.

Les 1 & 3 fortes gelées à glaces.

Les 4 & 5 grande aurore-boréale, quoique le ciel fût couvert, le 5, il faisoit clair, comme si la lune eût été sur l'horizon.

* La végétation étoit retardée d'un mois sur l'année moyenne, & la verdure languissoit, les feuilles de la plupart des arbres avoient à peine la moitié de leur grandeur, les oiseaux chantoient peu & se taisoient quelquefois deux ou trois jours de suite, tant le tems étoit mauvais pour la saison.

Mois de Juin.

La température de ce mois a été seche & très-chaude à commencer du 9.

Les vents dominans ont été le sud-ouest & l'est-nord-est.

Le 18, le plus grand degré de chaleur de 27 degrés 1 quart, le 26 il a été de 27 degrés, & le 3, le moindre de 7 degrés 1 quart : la différence a donc été de 20 degrés, & la chaleur moyenne de 16 degrés 6 dixiemes.

Le 23, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 2 lignes & demie, & le 10, la plus petite de 27 pouces 5 lignes 3 quarts : ainsi la différence entre ces deux termes, a été de 8 lignes 3 quarts.

Il n'y a eu que 5 jours où il est tombé de la pluie.

Les 3, 4, 5, 7 & 8 assez belles journées, mais encore froides, le 7, il y a même eu une petite gelée blanche.

Il y a eu 19 très-belles journées fort chaudes, les 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19,

20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29 & 30 : la liqueur du thermometre eſt montée, ces jours-là, de 20 & demi, 21 & 3 quarts, 22 & demi, 23 & demi, 24 & 1 quart, 25 & 3 quarts, 26 & demi, 27, & 27 & 1 quart degrés; la chaleur a été exceſſive & accablante les 18 & 26.

Du 15, au 19 le ciel a été très-ſerein, & la chaleur ſe tempéroit par le vent d'eſt-nord-eſt aſſez grand, de même du 21 au 26, mais le ciel moins ſerein.

Le tonnerre s'eſt fait entendre le 10, à différents intervalles; le 11 entre midi & 1 heure & à 4 heures du ſoir, une ferme & deux maiſons ont été brûlées par la foudre ce jour-là, à Hérine; le 18, & cet orage, quoique peu conſidérable, a brûlé une ferme à Rebecq : les 19 & 20, mais de très-loin; le 26 de loin, la nuée étoit d'un aſpect effrayant, auſſi l'orage a-t-il été furieux, avec une très-groſſe grêle & des coups de tonnerre violens à Andenne entre Namur & Huy ſur la Meuſe.

Il y a eu de grands orages dans pluſieurs endroits; le 11, à Vienne en Autriche, le 10, dans le Senonois en France, le 18 à Londres, où la foudre eſt tombée en pluſieurs endroits avec des accidens variés, &c.

Le vent a été quelquefois violent & même impétueux les 10 & 11, dans la nuit du 9 au 10 il y a eu ouragan dans l'océan, & la rade de Breſt même en a ſouffert.

Les 7, 19, 20, 21, 25 & 27 brouillard ſec, plus ou moins durable ou répandu quelquefois avec odeur de mer, ſemblable à celle qu'exhalent les brumes : ces brouillards qui ſont très-ſouvent les agens néceſſaires au développement de cette quantité de chenilles, dont le nombre ſemble augmenter par le mauvais air qu'ils appor-

tent, où par le bon qu'ils corrompent, ont diminué considérablement l'abondance de fruits qu'on espéroit avoir.

* La chaleur & la sécheresse avoient, en quinze jours, changé la campagne, la verdure & les jardins, mais toutes les productions y étoient retardées de plus d'un mois; la fénaison n'a commencé à se faire que vers la fin du mois; & les premiers colsats n'ont été coupés que dans les derniers jours.

Mois de Juillet.

La température de ce mois a été très-chaude & seche jusqu'au 27 inclusivement.

Les vents dominans ont été le sud-ouest & l'ouest-sud-ouest.

Les 16, 22 & 23; le plus grand degré de chaleur de 26 degrés & demie, & le 18, le moindre de 10 degrés : la différence a donc été de 16 degrés & demi, & la chaleur moyenne de 17 degrés 3 dixiemes.

Les 30 & 31, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 1 ligne 3 quarts, & le 29 la plus petite de 27 pouces 6 lignes & demie : ainsi la différence entre ces deux termes, a été de 7 lignes 1 quart.

Il y a eu 8 jours où il est tombé de la pluie.

26 belles journées, très-chaudes, les 13, 14, 15, 25, 26 & 27, la liqueur du thermometre est montée ces jours-là à 22 & 3 quarts, 23, 23 & demi, 24 & 1 quart, & 25 & 1 quart degrés; mais les 16, 22 & 23, le degré de chaleur a été de 26 degrés & demi, & le 24 de 26 degrés; aussi, ces quatre jours-là, la chaleur a été excessivement chaude.

Le 14, dans l'après-midi, nuées orageuses dans

le ſud-eſt & dans l'oueſt-nord-oueſt; le 16, dès les 9 heures du ſoir, grands éclairs, peu élevés ſur l'horizon, dans le ſud-ſud-oueſt (il s'eſt élevé en Picardie du 16 au 17 ſur les 11 heures du ſoir, & du midi, un orage accompagné d'une grêle de la groſſeur d'un œuf & du poids de deux onces, avec un vent furieux qui dévaſta tout ſur une étendue de ſix lieues de long ſur deux de large.)

Le 27, mêmes éclairs à l'horizon & du ſud à l'eſt.

Le tonnerre a grondé le 6 dans la ſoirée, de très-loin, & du ſud à l'oueſt; le 7, à différens intervalles, mais toujours de fort loin dans le ſud; le 12 encore de très-loin entre 4 & 6 heures du ſoir & du ſud-oueſt au ſud-eſt; le 17 de loin, à 5 heures du matin & du ſud à l'oueſt; le 23 de très-loin entre 6 & 8 heures du ſoir dans l'oueſt; le 24, auſſi de très-loin vers les 2 heures du ſoir & dans le nord; le 29, à différentes repriſes & de loin dans l'oueſt-nord-oueſt, cette journée a été fort pluvieuſe par pluies d'orage; mais le 26, vers deux heures du matin, il s'eſt élevé un grand orage, du ſud à l'eſt-nord-eſt & au nord-oueſt, mêlé d'éclairs vifs & continus avec tonnerre & peu de pluie, l'exploſion la plus proche de mon château de Saintes a été de 7 à 8 ſecondes, cet orage a été conſidérable & fort étendu dans tout ce pays-ci, & dans la nuit du 25 au 26 à Paris & environs : ce même jour au ſoir, il y a eu un orage affreux & une tempête violente à Rochefort, port royal de France.

Ce grand orage du 26 a changé le tems entiérement & l'a rendu humide & froid de trop ſec & de trop chaud qu'il étoit, la végétation s'y eſt ranimée, les prairies, les prés qui étoient

brûlés par l'intensité de la chaleur & de la séchereſſe reprirent leur verdure, ainsi que les potagers, dont les productions touchoient au moment d'être détruites par la même cause & par la multitude de chenilles & autres insectes qui pulluloient chaque jour ; la santé même s'est ressentie des bons effets de ce changement, & les maladies, sur-tout l'épidémie catarrale ou *rhume-russe*, qui commençoient à prendre quelque consistance, & qui auroient pu se compliquer, cesserent, pour ainsi dire, subitement, comme on le verra ci-après.

La maladie russe ou du nord, ou l'influence, ou enfin la grippe, a régné pendant ce mois & le précédent : elle avoit commencé en Russie dès le mois de janvier, elle s'est répandue dans tout le nord de l'Europe, dans l'Autriche, la Hollande, les provinces de ce pays ci, &c. elle s'est fait sentir même à bord des vaisseaux, surtout de ceux qui avoient croisé dans les mers du Nord ; ce catarre épidémique ou affection catarrale, a dû venir de l'air, & avec cette différence qu'elle s'est manifestée dans nos provinces, pendant l'été & sans presque de danger ; on a paru l'attribuer aux pluies abondantes du printems de cette année, qui ont établi dans l'air une température humide & froide : cependant le moment où elle a régné le plus dans nos provinces, a été celui de toute l'année où la chaleur & la séchereſſe se sont fait sentir avec le plus de violence, & cette grande chaleur & cette extrême séchereſſe n'ont duré que du 9 de juin au 27 de juillet inclus. Les gens de la campagne commencerent, du moins dans ma terre, à s'en ressentir dans le courant de juillet; les uns crachoient du sang & avoient un accablement général ; d'autres avoient mal à la gorge, la lassitude étoit si forte

& si marquée dans les uns, qui devoient abandonner souvent l'ouvrage de la journée qu'ils avoient commencée, heureusement que le grand orage du 26 de juillet, changea le tems qui devint humide & froid, & c'est à cette température que nous sommes redevables de la cessation de cette épidémie qui se seroit compliquée au point de devenir dangereuse, sur-tout à la campagne, où les travaux de la moisson & la mauvaise nourriture dont se sustente ordinairement la classe des moissonneurs, relâchent beaucoup plus les corps ; d'ailleurs ces gens, continuellement exposés aux intempéries de l'atmosphere, sont bien plus dans le cas d'éprouver ces différens états de l'air ; aussi plusieurs m'ont-ils plus d'une fois annoncé ces changemens par l'impression qu'ils leur faisoient, & particuliérement cette année pendant les mois de juin & de juillet, qui m'ont dit souvent qu'il y avoit quelque chose de mal-sain dans l'air ; je serois porté à croire, avec M. Hoffman, que pour avoir quelques connoissances sûres dans ce genre, il faudroit consulter tous les corps sensibles & organisés.

* Dès le 18, on a commencé à faucher les seigles.

** La sécheresse étoit terrible, mandoit-on à la fin de ce mois, en Turquie, en Autriche &c.

MOIS D'AOUT.

La température de ce mois a été très-humide & assez froide.

Les vents ont dominé du sud-ouest & l'ouest-sud-ouest.

Le 16, le plus grand degré de chaleur de 22 degrés & demi, & le 31, le moindre de 6 degrés

grés 3 quarts : la différence a donc été de 15 degrés 3 quarts, & la chaleur moyenne de 14 degrés 8 dixiemes.

Le 31, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 1 ligne, & le 8, la plus petite de 27 pouces 3 lignes 3 quarts : la différence, entre ces deux termes, a été de 9 lignes 1 quart.

Il y a eu 20 jours de pluie & feulement 8 belles journées.

Les 3, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 18, 28, & 30, ont été des journées très-pluvieufes.

Le vent a été très-fouvent violent, & les 8, 14, 15, 17, 18, & 28, il a été impétueux, & dans la nuit du 12 au 13 ouragan.

Le tonnerre a grondé 8 fois, prefque toujours de loin : mais le 2, vers les 4 heures du foir, l'explofion la plus proche du château a été à peine d'une feconde & demie dans le nord-nord-oueft : le 21, il s'eft élevé un violent orage de l'oueft au nord-eft & à l'eft, il a duré depuis 10 heures du foir jufques vers minuit, les éclairs étoient continus & effrayants, & les coups de tonnerre plus ou moins forts, l'ondée de pluie étoit des plus groffes, & le coup de vent des plus impétueux; l'orage s'eft divifé, en approchant de chez moi; quelques villages, comme Rebecq, Quenaaft, &c. à peu de diftance du mien ont été grêlés; il a été affez répandu, & plufieurs endroits en ont fouffert, il y a eu nombre d'arbres abattus &c. Le 22, de 8 heures du foir à minuit, éclairs continus dans le fud-eft, peu élevés fur l'horizon; quelques jours après, on m'a mandé de Baftogne, que le 23, vers une heure du matin, un violent orage, accompagné d'une grêle confidérable, y avoit caufé, ainfi que dans les environs, un très-grand dommage.

* On a commencé à couper les froments dans les premiers jours du mois, & dès le 11, ceux qui étoient coupés ou encore sur pied, ainsi que les seigles, ont commencé à germer par la durée des pluies; ce tems pluvieux, si contraire aux récoltes, étoit salutaire pour nous & pour la végétation, en général, qui changea subitement de face.

MOIS DE SEPTEMBRE.

La température de ce mois a été froide, seche jusqu'au 16, & ensuite humide.

Les vents ont dominé de l'est, de l'est-nord-est & du sud-ouest, & ont été souvent très-violents, sur-tout les 9, 17, 23, 24, 27 & 29.

Le 2 & 26, le plus grand degré de chaleur, de 22 degrés, & le 26, le moindre de 5 degrés & demi : la différence a donc été de 6 degrés & demi, & la chaleur moyenne de 13 degrés 8 dixiemes.

Le 2, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 3 lignes & demie, & le 19, la plus petite de 27 pouces 3 lignes 3 quarts : ainsi la différence entre ces deux termes, a été de 11 lignes 3 quarts.

Il y a eu 11 jours de pluie; 17 belles journées, avec un ciel très-serein & vent frais les 5, 6, 7, 8, 9 & 10.

2 fois du brouillard grand & répandu, & 2 fois peu élevé.

2 fois ouragan : du 18 au soir au 19 au matin, il a été très-violent, & du sud au sud-ouest; il en a été de même de celui du 29 au 30; le premier a été terrible sur mer & a occasionné un nombre considérable de naufrages sur nos côtes & celles de Hollande.

Le tonnerre a grondé 2 fois : le 17, le vent ayant été très violent & la journée belle, entre 10 & 11 heures du soir, il s'eſt élevé un grain violent, mêlé de très-groſſe pluie, de tonnerre & de grands éclairs, cette nuée d'orage s'eſt diviſée en approchant de chez moi, ainſi qu'il arrive très-ſouvent, & vers minuit, l'orage a été grand à Bruxelles, avec tonnerre, éclairs & grêle aſſez forte : le 23, la journée ayant été belle & le vent encore violent, vers les 4 heures du ſoir & entre 5 & 6 heures, nous avons eu deux nuées d'orage de l'oueſt à l'eſt, mêlées de grands coups de vent, de grande pluie, de tonnerre & d'éclairs.

Les 12 & 15 gelée blanche.

Les 2 & 30 aurore boréale, la premiere avec jets rouges & blancs.

Les 22 & 28 dans la ſoirée, éclairs dans le ſud-eſt du château.

* La ſemaiſon qui commence pour l'ordinaire, vers la fin de ce mois, n'a pu ſe faire qu'imparfaitement, & les labours qui reſtoient à finir, de même : cette conſtitution d'air, contraire à la maturité des fruits, ſpécialement ceux à pépins & d'eſpeces tardives, à la récolte des mars qui finiſſoit & à la ſemaiſon, étoit très-bonne aux potagers & aux prairies tant naturelles qu'artificielles.

MOIS D'OCTOBRE.

La température de ce mois a été très-humide & froide.

Les vents les plus dominants ont été le ſud-oueſt & l'oueſt-ſud-oueſt.

Le 3, le plus grand degré de chaleur de 13 degrés 1 quart, & le 14, le moindre d'un demi-

degré : la différence a donc été de 12 degrés 3 quarts, & la chaleur moyenne de 7 degrés 7 dixiemes.

Les 18 & 27, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 4 lignes 1 quart, & le 11, la plus petite de 27 pouces 3 lignes 3 quarts : ainsi la différence entre ces deux termes, a été de 1 pouce une demi-ligne.

Il y a eu 19 jours de pluie, les journées des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 19, 21, 22, 23 & 29, ont sur-tout été très-pluvieuses.

9 journées assez belles.

7 fois du brouillard.

Les 14 & 25 gelée à glaces : les 17 & 24 forte gelée blanche.

8 jours de vent violent : le 2, ouragan ici, les 2 & 3, la tempête a été des plus violentes par le vent d'ouest, de nord-ouest & de nord sur la côte de Biscaye & partie de celles de France; on mandoit le 4 du port de St. Sébastien, que la mer y avoit été furieuse : dans la nuit du 29 au 30, encore ouragan, ainsi que du 30 à 10 heures du soir au 31 dans la matinée, alors il a diminué insensiblement.

Le 1, aurore boréale tranquille; le 8, elle a été plus grande avec jets jusqu'au zénit, & s'étendant de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest.

Le 31, vers les 6 heures du soir, grande pluie avec éclairs vifs & tonnerre de loin de l'ouest à l'est.

* Le tems extrêmement humide & froid de ce mois, empêchoit de semer & d'achever les labours, les bleds semés levoient mal & pourrissoient en terre en partie, les plantes à salade & autres qu'on avoit réservées pour en tirer graine, pourrissoient aussi, & les pêches tardives tomboient de l'arbre pâteuses & sans goût; enfin

les fruits d'hiver, comme poires & pommes ne pouvoient mûrir.

Mois de Novembre.

* *Du 27 au soir les observations ont été faites à Bruxelles.*

La température de ce mois a été très-humide & très-froide. Les vents ont été variables, mais le nord-est & l'ouest-sud-ouest ont été les plus dominans.

Les 13 & 16, le plus grand degré de chaleur de 7 degrés, & le 28, le plus grand degré de froid de 6 degrés & demi : la différence a donc été de 13 degrés & demi, la chaleur moyenne de 3 degrés 4 dixiemes, & le froid moyen de 1 degré 5 dixiemes.

Le 14, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 8 lignes & demie, & le 3, la plus petite hauteur de 27 pouces 3 lignes & demi : ainsi, la différence entre ces deux termes, a été de 1 pouce 5 lignes.

Il y a eu 13 jours de pluie & 10 de neige.

11 journées variables en pluie ou neige fondue.

2 jours de vent impétueux, les 1 & 3.

2 jours de vent violent, les 2 & 6.

9 journées assez belles.

8 fois du brouillard plus ou moins répandu.

Le 5, gelée blanche.

Gelée à glaces, les 2, 7, 8, 9, 12, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 & 29.

Le 7, grande aurore boréale.

Le 12, la journée a été belle, mais dès les 2 heures & demie du soir, il s'est élevé du nord un grand brouillard, qui m'a empêché d'observer le passage de la planete de Mercure sur le disque du soleil, auquel je m'étois préparé.

* Les mêmes causes du mois précédent subsistoient pour empêcher la semaison, & la campagne paroissoit nue, au-lieu que dans cette saison, les semis de bled lui donnent un air de verdure, les lievres, ne trouvant pas d'abri dans la plaine, se tenoient dans les bois & dans les hayes, les plantations d'arbres, toujours préférables avant l'hiver, se faisoient mal ou plutôt ne pouvoient se faire, sur-tout dans les terres argilleuses, fortes, froides & qui retiennent l'eau; il en étoit de même pour le travail à faire dans les jardins : en un mot, le tems s'opposoit complettement aux travaux de la campagne.

MOIS DE DÉCEMBRE.

La température de ce mois a été froide & seche.

Les vents dominans ont été l'ouest & l'est-nord-est.

Le 26 le plus grand degré de chaleur de 6 degrés 3 quarts, & le 11, le plus grand degré de froid de 2 degrés 3 quarts : la différence a donc été de 9 degrés & demi, la chaleur moyenne de 3 degrés 5 dixiemes, & le froid moyen de 7 dixiemes de degré.

Le 19, la plus grande hauteur du barometre de 28 pouces 7 lignes & demie, & le 15, la plus petite de 27 pouces 6 lignes 1 quart : ainsi la différence, entre ces deux termes, a été de 1 pouce 1 ligne 1 quart.

Il n'y a eu que 5 jours où il est tombé de la pluie, encore a-t-elle été peu considérable, excepté le 14 & le 30, & 1 jour de neige assez abondante.

14 fois du brouillard plus ou moins grand & répandu.

22 journées sombres & seches.

6 journées assez belles.

Gelée à glaces les 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16 17 & 23.

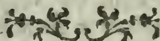
Le vent n'a été violent que le 14 de minuit au matin, mais souvent très-froid.

Le 19, à 7 heures du soir, ciel serein avec un petit halo autour de la lune.

* Ce mois ayant été plus sec, plusieurs fermiers se sont déterminés, vers la fin, à faire ensemencer les terres qu'ils avoient dû abandonner à cause du tems pluvieux des mois précédens, on a aussi pu reprendre les plantations d'arbres & autres ouvrages de la campagne.

Cette année 1782 a eu 181 jours où il est tombé de la pluie ou de la neige, & 184 jours secs; les mois les plus humides ont été ceux de janvier, de mars, de mai, d'août, d'octobre & de novembre, & les plus secs, ceux de juin, de juillet & de décembre.

Enfin, le précis assez circonstancié que je viens de donner de cette année, pourra intéresser l'histoire de la météorologie, de la médecine & de l'agriculture.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Récit d'un événement extraordinaire arrivé à St. Seine-sur-Vingeanne, la nuit du 7 au 8 octobre, 1782.

PIERRE Beuchon, laboureur à St. Seine-sur-Vingeanne, âgé d'environ 40 ans, infatigable dans les travaux de son état, homme de probité, d'un commerce doux, bon mari & bon pere, étoit attaqué depuis près de 3 ans d'une maladie qu'on a qualifiée d'épilepsie; les accès qu'il en a ressentis ont été si différens, enfin si funestes & si incroyables, que le détail peut en être intéressant.

Les premiers dont on s'apperçut arriverent en 1778. Ce malade n'éprouvoit que des foiblesses qui lui faisoient perdre connoissance; il se plaignoit auparavant de sentir dans l'estomac un corps qu'il avoit envie de vomir, & le sang se portoit à la tête. Cette maladie fut consultée: on ordonna au laboureur du repos, des saignées, de la diete, & de ne pas coucher avec

ſa femme : ſon état ne lui permettoit point de prendre le premier de ces remedes ; le ſecond & le troiſieme furent aſſez bien ſuivis, & le quatrieme ne fut point obſervé.

Ces accès étoient 3 à 4 mois à revenir ; en s'éloignant de leur commencement, ils acquirent plus de force ; & au lieu de ſe terminer par des foibleſſes, ils parurent tenir des convulſions. Le malade faiſoit quelquefois des courſes & tenoit des propos vagues qui avoient tous un caractere d'ambition ; notamment, au commencement du mois d'octobre dernier, en labourant, il ſe plaignoit de ce qu'une de ſes filles qui tenoit les cornes de ſa charrue, ne les enfonçoit pas aſſez, & de ce qu'elle ne trouvoit point une bourſe cachée, diſoit-il, dans ce champ ; étant rentré chez lui, il dépava avec ardeur ſon écurie pour la même cauſe.

Cette idée l'affecta pluſieurs jours de ſuite. Le 7 octobre, il eut pluſieurs de ces accès qui tous n'annonçoient rien de dangereux ; ſa femme, craignant qu'ils ne ſe renouvellaſſent la nuit, engagea le frere du malade à coucher avec lui, afin de l'empêcher de ſortir, ſi cette envie lui prenoit. Il ſe coucha d'aſſez bonne heure avec tranquillité ; à minuit, il s'éveilla ou parut s'éveiller, & voulut ſe lever ; ſon frere lui dit qu'il n'étoit pas tems d'aller à l'ouvrage, qu'il falloit encore dormir. Sans l'écouter, le malade ſortit du lit ; ſon frere voulut l'y retenir ; auſſitôt il ſe retourna avec une fureur qui ne ceſſa qu'avec lui, après avoir été trop ſanglante & trop funeſte ; d'une main, il l'écorcha depuis le

dessus de la tête jusqu'au bas du visage, de maniere que tous les ongles avoient fait leurs traces; de l'autre, qu'il avoit portée au cou, il l'étrangloit; ce frere fit un effort & se débarrassa. Alors le furieux s'évada en chemise seulement, fut chez sa mere, qui demeuroit fort loin, la trouva au lit, l'embrassa tendrement & lui dit: *Je vais combattre des bataillons, mettre tout à feu & à sang; dieu m'a ordonné de tout tuer, & le diable m'a promis des forces; je vais massacrer mon frere & mettre le feu dans sa maison, pour détruire sa femme & ses enfans.*

Au moment de cette évasion, le frere, qui savoit que M. Foulon, curé du lieu, en imposoit à ce malheureux, courut le prier de venir le ramener à la raison, ce qui réussissoit ordinairement.

La mere, allarmée de l'état & des propos de Pierre Beuchon, envoya sa servante chez le fils menacé, pour l'avertir du danger qu'il couroit; cette fille n'arriva pas la premiere; ce forcené ayant enfoncé la porte, avoit déja pris sa belle-sœur aux cheveux, l'avoit frappée avec violence, & d'un coup de poing dans l'estomac, l'avoit renversée par terre; la croyant morte, il l'abandonna; entendant un enfant qui crioit, il prit le berceau & le jetta dans la rue; il s'élança aussi-tôt sur ce pauvre petit; & le tenant, il disoit: *Le tuerai-je, ne le tuerai-je pas?* Dans ce moment arriva la servante, qui voulut s'emparer de l'enfant & le sauver. Cette fille fut victime de son zele: elle fut terrassée à coups de pierre, de maniere qu'on ne pouvoit distin-

guer aucun trait de ſon viſage; elle perdit connoiſſance & parut ſeulement reſpirer 15 à 16 heures encore. Pendant qu'il aſſaſſinoit cette pauvre fille, la mere de l'enfant reprit un peu ſes ſens, le ramaſſa, rentra chez elle, & s'y enferma le mieux qu'elle put.

Pierre Beuchon, en ſortant de chez lui, fut ſuivi par une de ſes filles d'environ 12 ans, qui l'obſervoit dans ſes courſes. Cette jeune fille le voyant aſſommer la ſervante de ſa grand'mere, s'approcha & le tira par la chemiſe pour le détourner; ſentant quelqu'un derriere lui, il ramaſſa des pierres & les lui jetta; en la pourſuivant, il lui fit faire le tour de l'égliſe; elle n'évita la mort que par une prompte fuite, & en ſe cachant derriere des arbres.

Le curé, qui avoit été averti des meurtres par un ſecond avis, accourut dans ce moment, une lanterne à la main, accompagné du marguillier & du maître-d'école : ſon chemin étoit celui où Beuchon cherchoit ſa fille : le forcené fut intimidé à la vue de ſon paſteur, & à l'inſtant ſe ſauva du village de St. Seine-l'Egliſe dans celui de St. Seine-les-Halles, dans lequel il habitoit. Le curé continuant ſa route, trouva la ſervante de la mere Beuchon, baignée dans ſon ſang; il la fit porter chez ſa maîtreſſe; où il lui adminiſtra les ſecours ſpirituels qu'elle put recevoir.

Beuchon, arrivé à St. Seine-les Halles, commence une ſcene plus ſanglante encore : il va frapper à la porte d'une de ſes tantes infirme & d'un grand âge, chez laquelle étoit une de

ſes filles d'environ ſept ans ; il terraſſe cette vieille femme, la frappe à la tête, & la laiſſe pour morte. Sa fille, qui s'étoit ſauvée dans la rue, y fut jointe, renverſée & foulée aux pieds. Une voiſine charitable profita d'un moment d'éloignement de ce malheureux pour ramaſſer la petite & la porter dans ſa maiſon, dont elle ferma la porte. Beuchon y revint auſſitôt; & ne pouvant y pénétrer, il y lança par la fenêtre une grêle de pierres; de-là il rentra chez lui. Sa femme, qui ignoroit ce qui s'étoit paſſé depuis ſon abſence, & qui avoit la fievre, étoit reſtée au lit; le voyant arriver, elle lui adreſſe la parole; auſſi tôt ce furieux s'arme d'un chenet, prend ſa femme par les cheveux & la traîne dans la rue. Cette femme, dans un auſſi grand danger, appelle à ſon ſecours; ſes deux valets y accourent; les coups qu'ils reçoivent les font fuir & ſe cacher.

A ſes cris, Pierre Petit-Fourg, âgé de 24 ans, voiſin & filleul de cette malheureuſe, vole à ſon ſecours & a le courage & la généroſité d'expoſer ſa vie pour ſauver celle de ſa marraine; il ſe précipite ſur le forcené, lui arrache le chenet, tire de ſes mains cette femme. Elle fut relevée par le petit frere & la ſœur de ce jeune homme, qui l'emporterent chez eux : elle avoit reçu pluſieurs coups à la tête qui lui avoient fait des bleſſures très-dangereuſes; elle a été conduite à l'hôpital de Dijon, où elle a été trépanée avec ſuccès, & l'on eſpere de la guérir.

Pendant ce tems-là Pierre Petit-Fourg lutta corps-à-corps avec le furieux Beuchon ; voyant

la femme en sûreté, il songea à soi-même, appella à son secours; mais personne n'arrivant, il chercha à se débarrasser, ce qu'il parvint à faire après avoir reçu quelques blessures légeres. Son pere, âgé d'environ 60 ans, & infirme, entendit son fils de son lit; il se leva & fut à sa voix le plutôt possible; au moment où il arriva, ce fils venoit de s'échapper, & Beuchon couroit après; le pere entendant marcher devant lui, suit celui qu'il croit être son fils; Beuchon l'entend, revient sur ses pas, le renverse d'une pierre, lui ouvre le crâne en trois endroits, & lui casse l'épaule gauche; ce malheureux pere est mort six jours après.

Les cris des Petit-Fourg avoient réveillé les voisins, qui se disposoient à sortir; mais Beuchon, au milieu de la nuit la plus obscure, où l'on ne voyoit pas à 4 pas, paroissant seul jouir de la vue comme en plein jour, joignant une légéreté inconcevable à cette nyctalopie, alloit rapidement d'un bout de la rue à l'autre, quoiqu'elle fût très-longue, atteignoit avec des pierres dont il étoit toujours muni, ceux qui sortoient de leurs maisons & qui n'appercevoient pas celui qui les leur lançoit. Des attaques de cette especes intimiderent les habitans; ils fermerent leurs portes, pour ne sortir qu'au jour.

Beuchon s'étant apperçu que sa femme avoit été conduite chez les Petit-Fourg, vint à la porte, qu'il vouloit enfoncer; mais voyant qu'il le tentoit vainement, & appercevant par la fenêtre sa femme auprès du feu, entourée de

ceux qui l'avoient ſecourue, il lança par cette fenêtre une grêle de pierres qui bleſſerent grièvement la mere & la fille Petit-Fourg.

Enfin 15 perſonnes au moins ont été tuées, bleſſées ou atteintes des coups de ce furieux dans moins de trois quarts-d'heure. Il diſparut avant le jour; mais comme on ignoroit ce qu'il étoit devenu, on étoit dans les plus vives inquiétudes, on craignoit le renouvellement de ſcenes auſſi tragiques. Les craintes ne ſe diſſiperent que le 26 octobre, à la vue de ſon cadavre, que la riviere avoit charrié auprès de la forge, ce qui fait croire qu'il s'eſt noyé la nuit même de ſes meurtres. Il laiſſe 6 enfans, dont la plus grande a 15 ans, & une femme entre la vie & la mort.

Le récit de cet événement pourroit peut-être paroître incroyable, ſi les témoignages très reſpectables de M. le Gouz de St. Seine, premier-préſident du parlement de Bourgogne, de Mme. ſon épouſe & de leur famille, dans la terre deſquels il s'eſt paſſé pendant leur ſéjour, ne lui donnoient pas toute l'authenticité poſſible. Ce magiſtrat & ſa famille ont ſignalé dans cette occaſion leur charité & leur humanité envers les malheureux bleſſés.

En rendant ce récit public, on n'a pas eu l'intention de ſatisfaire une oiſive curioſité; mais on eſpere que la poſſibilité de voir, dans les mêmes circonſtances, ſe renouveller des ſcenes auſſi affreuſes, engagera à ſe défier des plus foibles marques d'aliénation, lorſqu'elles ſuccéderont à des attaques d'épilepſie. L'imbé-

cillité est ordinairement la suite des accès réitérés de cette maladie. Le fait qu'on vient de raconter prouve qu'ils peuvent être suivis d'une frénésie terrible. C'est un nouveau motif pour surveiller les malheureux qui sont sujets aux accès épileptiques, & pour leur porter tous les secours que la charité conseille, & que l'intérêt public exige.

(*Journal encyclopédique.*)

II.

Sur l'abus des liqueurs spiritueuses.

Messieurs,

Vous trouverez plus bas ma profession de foi, relativement à l'eau-de-vie comme boisson. Quoique je m'attende à rencontrer beaucoup d'incrédules, cependant un grand motif, celui de l'utilité générale, me détermine & m'engage à vous prier de donner de la publicité à cette lettre, en l'insérant dans votre journal.

Dans un pays où l'on se plaît à accumuler les alimens pour le seul plaisir de manger, il n'est pas étonnant que l'on ait cherché les moyens de précipiter le plus promptement possible ces mêmes alimens, pour en débarrasser l'estomac & le remplir de nouveau. Les spiritueux ont paru assez propres à cet effet, parce qu'ils ont la propriété de confire une partie des alimens, & de faciliter l'expulsion de toute la masse alimentaire, en donnant à

l'eftomac un degré de ton plus confidérable. Ces fpiritueux, j'entends ceux que l'on fert fur la table, peuvent être divifés en trois claffes : les liqueurs proprement dites, l'eau-de-vie, & les ratafiats domeftiques. Ces derniers font certainement beaucoup préférables aux deux autres ; mais on a ceffé d'en faire ufage, parce que l'on a trouvé les premieres plus agréables, plus favoureufes & plus promptement digeftives. Le tems a fait connoître l'infalubrité & le danger des liqueurs ; prefque tout le monde a renoncé à leur ufage. Il n'en eft pas de même de l'eau-de-vie ; cette liqueur traîtreffe devient de plus en plus à la mode, & les hommes à qui cette boiffon plaît, ne manquent pas de prétextes pour fatisfaire leur goût, & s'en diffimuler le danger. Le plus grand argument qu'ils oppofent confifte à dire, que l'eau-de-vie, par cela feul qu'elle eft naturelle & moins fufceptible d'être fophiftiquée, eft plus amie de l'économie animale. Je conviens du principe ; mais la conféquence n'eft pas jufte : en effet, dans l'eau-de-vie, l'efprit ardent s'y trouvant à nud, crifpe, érétife, deffeche & racornit les folides ; épaiffit, coagule les fluides ; impregne la maffe alimentaire d'une difpofition acrimonieufe dont les poumons font affectés, lorfqu'ils élaborent le chyle ; porte dans le fang & les humeurs une acrimonie dévorante, & difpofe ainfi aux maladies inflammatoires, à celles de la peau & aux affections de la poitrine.

C'eft par toutes ces raifons que l'eau-de-

vie eſt ſi préjudiciable à la ſanté des gens-de-lettres, des hommes de cabinet, des perſonnes dont le genre nerveux eſt ſenſible & facilement vibratile : & ſi la ſanté des porte-faix & autres gens de cette eſpece ne paroît pas toujours ſouffrir de l'uſage qu'ils font de l'eau-de-vie, c'eſt que leur corps s'y eſt accoutumé à la longue, qu'ils ſont très robuſtes; que les exercices violens auxquels ils ſe livrent s'oppoſent à la coagulation des fluides, & que d'ailleurs ils ont beſoin de roboratifs chauds pour réparer les pertes immenſes qu'ils font continuellement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

JEANNET DES LONGROIS, *médecin de la faculté de Paris.*

(*Journal* de Paris.)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

LETTRE sur une très-belle espece de bled noir; tirée des Affiches du Dauphiné.

UN de mes amis, M. le Beau de la Dermeyziere, du pont de Beauvoisin, m'a procuré une espece de bled noir étranger, qui vient de Tartarie, & qui lui a été procurée par M. le Monier, professeur en botanique au jardin du roi : on le nomme *Poligonum tartaricum*. Ce bled a tant d'avantage sur celui de ce pays, que je m'empresse de vous le faire connoître. Le grain est à peu près de la même forme que celui de ce pays, on peut le semer depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet; le vrai tems est le milieu de juillet. La tige se présente comme celle du nôtre, mais d'une couleur plus jaunâtre; elle donne plus de branches qui fournissent toutes des guirlandes de grains à chaque nœud, semblables aux guirlandes de grozeilles.

Le grain se présente au même instant que la fleur, qui est imperceptible ; il ne craint point les vents chauds, ni les gelées blanches. Cette plante ne se couche point, malgré les vents & les pluies, quand même le terrein seroit fumé & culturé comme pour le chanvre ; elle se soutient par le moyen de ses branches, dont le tuyau est presque plein. Chaque plante produit 50,100,1000 à 2000 grains, suivant la bonté du terrein, ou des engrais & préparations qu'on lui donne : elle réussit dans toutes especes de situations & de terreins. Cette récolte est aussi aisée à moissonner ou arracher que celle de celui du pays ; plus aisée à battre, le grain ne s'écrase point sous les pieds du batteur ni du fléau ; il est aussi dur que le grain du froment. La mesure en est plus pesante que de celui du pays : la farine plus douce, bonne en soupe & en friture, très-propre pour la fabrique des toiles & pour engraisser les bestiaux, ainsi que la volaille ; elle prend plus d'eau, la pâte a plus de liaison, le pain est plus nourrissant. Les bestiaux mangent le son. Le grain se conserve au gerbier & au grenier ; il ne s'échauffe point & ne prend point le goût de fort ni de moisi ; enfin il peut se conserver plusieurs années, comme le froment : tous ces avantages sont au contraire autant d'inconvéniens dans celui de ce pays. Les callandres ou charançons ne l'attaquent point, mais bien les rats, de préférence a tout autre grain.

Depuis la récolte de mes premiers grains, que je ne semai que le 10 août 1780, on n'a

ceſſé de m'en demander ; mais je ne pourrai ſatisfaire la curioſite des cultivateurs qu'à la récolte prochaine. Tous ceux qui voudront venir voir cette récolte me feront plaiſir ; le vrai tems ſera la St. Michel. On pourra voir de ce bled en maturité, d'autre qui ne le ſera pas : on en verra de recolté, d'autre que l'on battra, & d'autre qui ſera en pain. Je puis aſſurer que l'œil du vrai cultivateur n'a encore rien vu de plus ſatisfaiſant, & je me ferai un vrai devoir d'en procurer à ceux qui en deſireront, & à un prix bien raiſonnable. Je crois pouvoir auſſi aſſurer que dans quelques années il ne s'en cultivera point d'autre, & qu'il ſera d'une grande reſſource, en cas de diſette des autres grains : il réuſſira dans tous les fonds & dans toutes les ſituations du Dauphiné, même les plus chaudes, & en Provence, ſoit en culture, ſoit ſur le chaume : quand on peut lui donner un labour de préparation, n'y auroit-il que quelques jours d'intervalle, cela fait merveille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARTIN l'aîné, *bourgeois à Preſſin, près du pont de Beauvoiſin.*

P. S. Je prie les perſonnes qui m'écriront d'affranchir leurs lettres.

I I.

ECOLE de boulangerie à Amiens.

M. d'Agay, magiſtrat qui s'occupe eſſentiellement du bonheur de la Picardie, dont l'ad-

miniſtration lui eſt confiée, voyant avec regret que les plus beaux bleds de cette province ne donnent qu'un pain de médiocre qualité, a deſiré que les arts de la meûnerie & de la boulangerie y fuſſent perfectionnés. Les avantages que diverſes grandes adminiſtrations ont retiré de l'école de boulangerie, établie à Paris, ont donné à M. d'Agay, l'idée d'en former une à Amiens dans le ſein de l'académie. De ſon côté, ce corps que l'on ſait s'attacher principalement aux objets qui intéreſſent l'humanité, dirigeoit ſon attention vers le même but; M. l'abbé Reynard, profeſſeur de phyſique au college d'Amiens & membre de l'académie, homme précieux par ſes vertus, ſes connoiſſances & ſon zele, avoit lu, à la rentrée publique de cette année, un mémoire ſur l'influence que l'école de boulangerie, établie à Paris, devoit avoir ſur les provinces. En conſéquence du deſir de M. l'intendant & du vœu de l'académie, le gouvernement a envoyé M. Parmentier & M. Cadet de Vaux en cette ville pour y faire un cours de meûnerie & de boulangerie; cours dont ſera par la ſuite chargé M. Lapoſtolle, démonſtrateur de chymie, & membre de l'académie de cette ville. M. Brocq, régiſſeur de la boulangerie des invalides, de Scipion, &c. a accompagné ces deux profeſſeurs, pour fixer les procédés de l'art. MM. Parmentier & Cadet de Vaux, ont en effet trouvé à Amiens la boulangerie, & ſur-tout la mouture, bien éloignées de la perfection. On n'y connoît que la mouture ruſtique, mouture qui ne donne que les

deux tiers de farine, tandis que par la mouture économique on en obtient les trois quarts. Le boulanger n'emploie que de la levure; le vice de construction des fours, consomme un tiers de bois en pure perte, objet important dans une province où cette production devient de jour en jour plus rare. Enfin ces deux arts y sont, & l'on en peut dire autant de la plupart des provinces, tels qu'ils étoient il y a un ou deux siecles. Il est étonnant que dans les villes où les arts, les manufactures sont les plus perfectionnées, celui-là seul y soit dans l'enfance. Lors des années excellentes, on peut être indifférent sur les suites de cette ignorance, mais elle devient funeste dans les années de disette.

Le cours s'est ouvert le lundi 7 octobre 1782, sous les auspices de l'académie d'Amiens. M. l'intendant a présidé cette séance, & a annoncé le but de l'établissement comme un nouveau bienfait du gouvernement. Ce cours a été régulièrement suivi par trois ou quatre cens personnes. Mgr. l'évêque, M. l'intendant, le corps municipal, les membres de l'académie se sont fait un devoir d'y assister, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de tous ordres. M. l'abbé Reynard y a conduit les jeunes ecclésiastiques destinés à occuper par la suite des cures dans le diocese, & il a fait de ce cours un objet principal de leur instruction. Il a cru qu'ils devoient devenir les dépositaires des vérités qui intéressent autant le peuple des campagnes; en effet, un curé instruit sur le choix & la pré-

paration des ſemences, ſur les maladies & la conſervation des bleds, peut écarter beaucoup de fléaux qui ne ſont que la ſuite de l'ignorance & du peu de prévoyance du cultivateur. On ſuppoſoit que les boulangers d'Amiens & ceux que M. l'intendant avoit mandés de diverſes ſubdélégations, ne répondroient pas aux vues du gouvernement; cependant, ils n'ont pas tardé à être convaincus des avantages qu'ils retireroient de cette inſtruction. Ils ont vu qu'en boulangerie, l'économie marchoit avec la perfection, enſorte que les préjugés ont cédé à l'intérêt, & le cours terminé, ils ont été en corps en témoigner leur reconnoiſſance à M. l'intendant.

Ce cours devenoit d'autant plus eſſentiel dans la circonſtance actuelle, qu'il y a une quantité conſidérable de bleds germés en Picardie, qu'il importoit de tranquilliſer la province ſur l'uſage de ce bled, & d'indiquer les moyens à employer pour en obtenir de bon pain. Nous nous empreſſerons de rendre compte des expériences qui ſeront faites ſur ce ſujet; Mgr. l'évêque & M. l'intendant doivent ſe réunir pour donner de la publicité à ces moyens.

M. d'Agay, en formant ce nouvel établiſſement, a eu pour objet non-ſeulement de perfectionner la boulangerie en cette ville d'Amiens, mais encore dans les campagnes, en mettant à même ſes habitans de faire avec leurs bleds inférieurs en qualité, un pain plus léger, plus ſavoureux, plus nourriſſant, & d'en retirer une plus grande quantité.

Le peu de tems que MM. Cadet de Vaux, Parmentier & Brocq, ont eu pour faire ce cours, ayant été abſolument inſuffiſant pour y faire les expériences néceſſaires, M. Lapoſtole reprendra cet objet important à la fin de cet hiver, & ſes ſéances embraſſeront généralement tous les détails qui ſont relatifs à la mouture & à la boulangerie, & inſiſtera particuliérement ſur la maniere de perfectionner le pain fait avec tout ce qu'il y a de plus chétif en bled, objet qu'il regarde comme le plus intéreſſant pour l'humanité, puiſqu'il eſt vrai que la claſſe indigente qui s'en nourrit, eſt, par cela même, la portion des individus la plus précieuſe à l'état; il entre en cela dans les vues de M. l'intendant, qui n'avoit accéléré cet établiſſement qu'afin de venir plus promptement au ſecours de ces malheureux.

Les villes de la province & les villages ſeront avertis du jour de l'ouverture de ces cours, au moins un mois avant, afin que leurs corps municipaux & les ſeigneurs qui feroient dans le cas d'envoyer quelques-uns de leurs ſujets, puiſſent faire les diſpoſitions néceſſaires.

On y traitera de diverſes moutures, & particuliérement des avantages de la mouture économique. Les amateurs y verront exécuter l'analyſe du bled méchaniquement, & la beauté & les richeſſes des produits qu'on obtiendra par cette méthode, ne ſerviront pas peu à anéantir les préjugés depuis ſi long-tems exiſtans.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

III.

III.

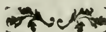
Belle espece de melon.

Parmi les productions extraordinaires qui naissent quelquefois dans les potagers, les amateurs du jardinage distingueront, sans doute, celle d'un melon d'une grosseur rare, qui pesoit 35 livres; ce beau fruit est né l'année derniere dans le jardin de M. de Neirac, avocat, fils du subdélégué de Vabres en Auvergne; c'est ainsi qu'il en parle dans une lettre.

» J'ai fait pendant long-tems des recherches » pour connoître l'espece de ce melon; je n'ai » plus trouvé le papier qui servoit d'enveloppe » à la graine, & qui devoit être numéroté. » M. l'abbé Roger, m'a été de quelque secours » pour découvrir l'extrait baptistaire de ce beau » fruit, dans la description qu'il a faite de différentes especes de melons. J'ai cru reconnoître le mien à celle du melon-morin, qui » brode beaucoup, & devient très-gros. C'est, » ajoute-t-il, l'espece que les maraîchers cultivent le plus ordinairement. Voici la maniere » dont j'ai cultivé le pied qui a produit ce » beau melon: j'avois d'abord fait faire une » petite couche composée de partie de terre de » notre jardin, de crotin de cheval & de terreau du four, qui n'est autre chose que de » la feuille de bruyere pourrie. Je fis semer » sur cette couche de la graine d'aubergines, » d'où je les ôtai quand elles furent assez for-

» tes pour être plantées; alors j'y semai 3 » ou 4 graines de melon, 3 leverent; l'un de » ces pieds prit le dessus & étouffa les autres; » il devint superbe & vigoureux en peu de » tems; on ne tarda pas à appercevoir quel- » ques petites formes. L'une d'elles prit beau- » coup plus vîte un certain accroissement; les » autres périrent. J'ai fait arroser de tems en » tems le pied à cause de la sécheresse qui a » été très-longue. — Je fis semer d'autres grai- » nes de la même espece dans un terrein que » je n'avois pas fait préparer à cet effet, mais » qui est pourtant bon; une fois que les grai- » nes ont été levées, la providence a fait » tout le reste; on n'en a pris nul soin; & » pourtant j'ai eu de bons melons, un entr'au- » tres de 15 livres & demi, qui a été très- » bon. Le gros auroit été excellent; il étoit » un peu passé quand il a été mangé; mais » j'ai voulu sacrifier la bonté du melon à celle » de la graine. «

(*Mercure de* France.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Tonnerre, ce 22 décembre 1782.

MESSIEURS, voici un trait que je crois digne d'être inféré dans votre journal.

Un incendie vient de dévaster le village de Vaulichere, élection de Tonnerre. Le Sr. Roze, marchand cirier de cette ville, étoit, lors de cet événement, à la veille de marier sa fille. Il dit, en l'apprenant : *mes enfans, j'avois destiné cent écus pour votre nôce ; il n'y en aura point. Je vais envoyer cette somme à Vaulichere. Vos plaisirs seroient empoisonnés par l'idée d'y employer un argent que nous pouvons consacrer à soulager le malheur de nos voisins.* La famille attendrie souscrit à cette décision, & s'enorgueillit d'avoir pour chef un homme si digne de leur amour & de leur respect. Le Sr. Roze envoya sur le champ 200 liv. aux habitans de Vaulichere, & 100 liv. à son vigneron qui étoit du nombre des incendiés. On ne pouvoit

pas contracter un hymen sous de plus heureux auspices. Ce ne sont pas les plaisirs bruyans qui y ont présidé ; c'est l'humanité sainte qui en a fait les honneurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

I I.

Parmi les divers actes de bienfaisance annoncés depuis quelques années, la délivrance des prisonniers pour dettes de mois de nourrices, est un de ceux qui ont le plus intéressé. Rien en effet n'est si digne de commisération que le sort de ces pauvres peres de famille, à qui il fut souhaité, par la bénédiction nuptiale, un grand nombre d'enfans qui sont devenus la cause de leur désastre. Leur emprisonnement est moins une punition, qu'un dernier moyen employé pour leur procurer des secours de la part des personnes bienfaisantes. Un généreux citoyen consacra l'année derniere, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin, à la délivrance de cette classe de prisonniers, 15000 liv. qu'il envoya à MM. de Boissy (rue Saint-Antoine, près de la rue de Fourcy), trésoriers de la compagnie de Messieurs de Charité pour l'assistance des prisonniers & la délivrance de ceux détenus pour dettes de mois de nourrices. Cette belle action a été imitée. Plusieurs personnes, tant de la capitale que des provinces, & même

des pays étrangers, se sont empressées de contribuer à ce genre de délivrance. Un notable citoyen de Paris, mariant une de ses filles, fit précéder cette cérémonie par une délivrance de prisonniers de cette espece. Il envoya à MM. de Boissy 600 liv., dont l'emploi fut fait à l'hôtel de la Force le 22 août dernier, en présence de ce pere vertueux, accompagné de sa fille & de son gendre futur. Les sommes reçues pour ces actes particuliers de bienfaisance, ont monté à 10,866 liv., qui ont procuré la liberté de 176 prisonniers, dont 103 hommes & 73 femmes. En joignant à cette somme toutes celles qui, depuis l'heureuse époque de la naissance de Mgr. le Dauphin, ont été reçues pour le même objet, il en résulte une somme totale de 86,561 liv., avec laquelle on a délivré 1721 débiteurs qui étoient prisonniers, ou fugitifs pour éviter la prison. Quelque abondantes que soient ces aumônes, elles n'ont point tari la source des besoins qui en ont été l'objet. On sait que l'indigence ne cessera jamais de se reproduire dans l'immensité du peuple de Paris : mais aussi la bienfaisance existera toujours ; & les cœurs qu'elle anime ne peuvent être invoqués qu'avec succès en faveur de ces peres infortunés, dont l'emprisonnement a une cause aussi attendrissante.

(*Mercure* de France.)

III.

Le mardi 31 décembre, une personne in-

connue s'eſt tranſportée au bureau de la direction des nourrices avec la ſomme de quinze cents livres qui, à l'inſtant, a été employée à procurer la liberté de dix-neuf priſonniers détenus à l'hôtel de la Force pour mois de nourrice, dont ſept hommes & douze femmes.

(*Journal* de Paris.)

I V.

Un jeune poëte, lit-on dans une lettre de Vienne, plus eſtimé par ſon talent que par ſa prudence, ayant fait imprimer un poëme contre le clergé & le pape, ſans en avoir obtenu la permiſſion, & ayant en même-tems oſé le dédier à l'empereur, S. M. I. a écrit la lettre ſuivante au chef de la police. — » Vous ſignifierez à un particulier nommé Waſchke, auteur d'un poëme indécent, la juſte indignation que m'a cauſée la témérité qu'il a eue de me l'envoyer & de me le dédier. Je lui défends de faire publier à l'avenir ſes écrits, & je veux que le libraire qui lui a prêté ſon miniſtere, ſoit puni ſelon la ſévérité de la loi. «

(*Mercure* de France.)

I V.

De Naples, le 6 décembre.

Le roi ſe rendit le 2 de ce mois au nouveau conſeil des finances; S. M. ne s'étoit point

fait annoncer ; & elle prononça le discours suivant, qui fit la plus vive impression sur les membres du conseil, & qui ne peut qu'ajouter à l'amour des peuples pour un souverain, qui ne s'occupe que de leur bonheur.

» Je viens vous surprendre ; mais je vous vois » avec plaisir occupés des importantes affaires » que j'ai confiées à votre zele & à votre pro- » bité ; j'ai voulu vous confirmer de vive voix » ce que je vous ai commandé par écrit ; ma » volonté constante étant que vous suiviez de » point en point les instructions que j'ai faites » moi-même pour l'exercice de vos fonctions. » Mes intentions vous sont déja connues ; mais » je vous les rappellerai souvent, afin que vous » n'en perdiez jamais la mémoire. Je ne demande » aucune augmentation dans mon trésor, si ce » n'est celle qui procédera d'une meilleure ad- » ministration des finances. Je n'entends point » qu'on demande rien de plus à mon peuple, » mais, au contraire, qu'on le soulage autant » qu'il sera possible. Je vous ordonne, & je » recommande à votre zele, de détruire toute » gêne & toute vexation pour ce peuple que » j'aime, & qui attend de l'amour qu'il me » porte, que je fasse cesser les peines qu'il » éprouve en mon propre nom. Cherchez tous » les moyens possibles de le soulager, & aidez- » le aussi à tirer le plus grand avantage des pro- » ductions, que la providence a accordées à » mon royaume. --- Vous savez que je suis né » au milieu de ce peuple, que je l'aime dès mon » enfance. Je rends graces tous les jours à dieu » de m'avoir fait souverain & pere d'un peuple » dans le cœur duquel je regne sans avoir be-

» soin de gardes ni de troupes. Depuis long-
» tems je souffrois de ne pouvoir le soulager.
» Je vous ai choisis pour remplir ce desir de
» ma tendresse, parce que je vous ai reconnus
» les plus capables de coopérer avec zele à l'ac-
» complissement de mes vues paternelles. Oc-
» cupez-vous avec courage du soin de me se-
» conder, afin que mon peuple voie combien
» je l'aime véritablement. Je ne vous dis rien
» ici dont je ne sois pénétré depuis long-tems.
» Vous l'avez vu dans l'édit que je vous ai
» adressé : vous-même, M. Corradini, qui con-
» noissez l'état de mes provinces, & que j'ai
» chargé de les parcourir, vous savez les mi-
» seres & les vexations dont mes sujets étoient
» accablés ci-devant, faites-en le tableau à vos
» collegues, afin qu'ils apprennent combien ma
» sollicitude est juste & nécessaire. Vous aussi,
» marquis de Marco, vous avez été témoin de
» l'infortune de mes provinces. Travaillez donc
» tous de concert; je vous recommande l'union;
» proposez-moi ce que vous trouverez être le
» plus convenable, & exécutez-le avec le cou-
» rage de la bonne intention. Si cependant vous
» croyez devoir m'avertir en particulier de quel-
» que chose qui puisse opérer une meilleure ad-
» ministration, venez à moi, je vous écouterai
» toujours avec plaisir; j'écouterai, j'accueillerai
» de même tous ceux qui me proposeront des
» moyens utiles au soulagement de mon peu-
» ple. --- Je vous ai choisis pour vous mettre
» à la tête de cette opération importante, parce
» que j'ai reconnu que personne n'est plus en
» état que vous de la diriger. C'est donc à
» vous, & je l'espere de votre zele, à me pro-
» poser les moyens les plus propres à remplir
» mes vues. Parlez, vous me trouverez prêt à

» adopter les propofitions que vous me ferez à
» cet égard. Je voudrois déja voir les routes du
» royaume terminées, les provinces foulagées,
» & leur montrer ainfi combien je defire ardem-
» ment de rendre heureux mon peuple par tous
» les moyens que la juftice & mon affection
» pour lui m'infpireront. Je trouverai en vous
» d'habiles coopérateurs, & c'eft par vous que
» j'efpere d'arriver bientôt à ce moment de
» confolation, que j'ambitionne depuis fi long-
» tems. «

(*Mercure* de France.)

V.

Une lettre écrite de Dijon, au mois de décembre dernier, contient ce qui fuit :

» Le prix du bled a tout-à-coup augmenté
» ici, au point qu'on vendoit 5 liv. 14 f. une
» mefure de froment pefant 45 à 50 liv., fui-
» vant la qualité de ce grain. Le pauvre pou-
» voit à peine fe procurer du pain; & le défaut
» d'ouvrage, caufé par la faifon, alloit aug-
» menter fa mifere. Il commençoit à murmu-
» rer : une émeute fort confidérable, arrivée
» en 1778, n'avoit pas eu d'autre principe : on
» délibéroit fur les moyens de prévenir un pa-
» reil malheur; M. Feydeau de Brou, inten-
» dant de notre province, a jugé, avec nos
» officiers municipaux, que le feul digne de
» confiance étoit de donner de l'ouvrage aux
» pauvres valides. «

» Dans un foffé de cette ville, à l'oueft, eft
» un marais dont les exhalaifons ont fenfible-
» ment influé fur les maladies fébriles qui ont

» régné en 1780, & cette année-ci même. A » quelque distance, dans la même direction, il » y avoit un étang dont le desséchement im- » parfait durant les étés secs n'avoit pas peu » contribué à infecter l'air. «

» Les chartreux avoient entrepris de combler » cet étang : la ville s'étoit décidée à faire por- » ter dans le marais tous les décombres produits » par les constructions; mais il auroit fallu beau- » coup de tems pour opérer le desséchement » de ce marais : on a résolu d'y établir un atte- » lier de charité, d'y employer les hommes, » les femmes, ainsi que les enfans au-dessus » de 8 ans, & de couvrir ce marais d'un pied » de terre prise dans les buttes voisines, & en » faisant régaler les talus des fossés. «

» Le nombre de ceux qui ont accouru à cet » attelier a été si condérable que leur paiement » alloit faire pour la ville un objet de dépense » qui l'auroit surchargée. M. l'intendant est venu » à son secours; il a dit aux officiers munici- » paux que, tandis que les malheureux étoient » dans le besoin, il se reprochoit le luxe de sa » table, se proposoit de retrancher chaque se- » maine un des soupers d'apparat qu'il donnoit, » espéroit qu'on voudroit bien ne point le trouver » mauvais, & prioit la ville de permettre qu'il » contribuât par 2000 liv. à la bonne œuvre » qu'elle faisoit, en attendant qu'il pût faire » mieux. Cette somme a été comptée sur le » champ au bureau de la ville. «

» M. Feydeau de Brou ne s'en est pas tenu » là : il a écrit aux chartreux que, pour accé- » lérer le travail qu'ils faisoient faire dans leur » étang, il leur enverroit, s'ils le trouvoient » bon, une centaine de travailleurs de son at- » telier, étant bien persuadé qu'ils s'empresse-

» roient de procurer ce ſoulagement aux pau-
» vres, en même-tems qu'ils hâteroient la pu-
» rification de l'air dans le voiſinage de la ville. «
» Ces vrais religieux, qui, dans toutes les
» occaſions, ſe ſont diſtingués par leurs abon-
» dantes aumônes, n'ont pu, par de très-bon-
» nes raiſons, accepter l'offre que leur faiſoit
» M. l'intendant; mais ils ont envoyé à la ville
» 100 louis pour contribuer à la dépenſe de l'at-
» telier. «

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

On fait en général combien les Indiens témoignent de tendreffe pour les animaux ; mais voici à ce fujet, les plus finguliers détails: Une fois l'an, les Banians font un feftin à toutes les mouches qui font dans leurs maifons, & leur préfentent fur le plancher ou fur une table, un grand plat de lait & de fucre mêlés enfemble. En d'autres tems, ils vont à deux ou trois milles dans la campagne, avec un fac de riz fous le bras, & s'arrêtent à chaque fourmilliere pour y jetter une poignée ou deux de riz. Cette imagination bizarre va jufqu'à prendre foin des punaifes, des puces, & autre vermine qui fuce le fang. Ils ont un hôpital pour ces petits infectes : afin de les nourrir, on loue de tems en tems, un pauvre, pour paffer une nuit fur un lit, dans le lieu où ils font ; on l'y attache, de peur que la douleur des piqûres ne l'oblige à fe retirer avant le jour, & avant qu'ils foient bien repus de fon fang.

I I.

Le maréchal de Luxembourg fut un des plus grands & des plus heureux capitaines du regne de Louis XIV. Le ſeul reproche qu'on peut lui faire, eſt de n'avoir peut-être jamais aſſez ménagé le ſang du ſoldat. Ses victoires mettoient toute la France en deuil. Vainqueur à Fleurus, à Leuze, contre le prince de Valdek, il battit le prince d'Orange lui-même à Steinkerque, quoiqu'il eût été ſurpris par la fauſſe lettre d'un eſpion, & à Nervinde. Il avoit réparé la perte des Condé & des Turenne. Les malheurs de la France, dans la derniere guerre de Louis XIV, prouvent qu'il fut très-difficile de réparer celle du duc de Luxembourg. Un jour qu'il ſe préſentoit à la porte de Notre-Dame, pour aſſiſter à un *Te Deum* chanté en actions de grace d'une de ſes victoires, où il avoit pris beaucoup de drapeaux à l'ennemi, quelqu'un dit : *Rangez-vous, meſſieurs, laiſſez paſſer le tapiſſier de Notre-Dame.*

I I I.

Une exhortation du pere Neuville à l'abbé *de Voiſenon*, prouve qu'il connoiſſoit parfaitement ce qui étoit propre à convertir ſes pénitens, & ſur-tout les poëtes. L'abbé, qui étoit fort malade, l'envoya, chercher, & lui dit, dès qu'il l'apperçut : » Mon pere, je ne veux pas aller en » enfer, c'eſt un logement trop incommode. » — Vous avec raiſon, mon cher abbé, re-

» dit le pere Neuville : mais ſi vous perſiſtiez » à faire vos opéras comiques, cela pourroit » bien vous arriver; & ce n'eſt pas tout encore, » vous y ſeriez hué. «

I V.

Vers le treizieme ſiecle, un homme refuſoit de ſubir l'épreuve du fer chaud, & diſoit, pour autoriſer ſon refus, qu'il n'étoit pas un charlatan. Le juge lui faiſant quelque inſtance pour l'engager à ſe ſoumettre à la loi : » Je » prendrai volontiers le fer ardent, répondit- » il, pourvu que je le reçoive de votre main. « Le juge décida qu'il ne falloit pas tenter Dieu.

V.

Il eſt ordinaire de voir dans les priſons d'Angleterre des malheureux qui pouſſent le mépris de la vie juſqu'à la férocité. Les criminels ont le droit de vendre leur cadavre à un chirurgien, ils ſe ſervent de l'argent pour s'enivrer & faire la débauche. Un d'entre eux, convaincu d'un crime atroce, fit venir un chirurgien; & après bien des débats, il obtint deux guinées de ſa perſonne. Quand il les eut reçues, il partit d'un éclat de rire. Le chirurgien ſurpris, en demanda la raiſon. » C'eſt, dit le criminel, en » ſe tenant le côtés, que tu m'as acheté com- » me un homme qui doit être pendu; mais tu » ſeras bien attrapé, car je dois être brûlé. «

V I.

On ſait avec quelle grandeur d'ame Louis XIV, vers la fin de ſon regne, ſupportoit les malheurs d'une guerre où il étoit ſeul contre preſque toutes les puiſſances de l'Europe : » Vous voyez » où nous en ſommes : vaincre ou périr, dit-il » au maréchal de Villars, qui prenoit congé en » partant pour la Flandre. Cherchez l'ennemi, » & donnez bataille..... Mais, ſire, reprit le » maréchal, c'eſt votre derniere armée..... » N'importe, je n'exige pas que vous battiez » l'ennemi, mais que vous l'attaquiez. Si la ba- » taille eſt perdue, vous me l'écrirez à moi » ſeul ; vous ordonnerez au courier de ne voir » que Blouin ; je monterai à cheval ; je paſſerai » par Paris, votre lettre à la main ; je connois » les François ; je vous menerai deux cent mille » hommes, & je m'enſevelirai avec eux ſous » les ruines de la monarchie. «

V I I.

Ce prince diſoit aux ſeigneurs de ſa cour qui partoient pour l'armée : » Si vous êtes » battus, j'irai vous ſecourir ; j'ai l'honneur » d'être le plus ancien ſoldat de mon royaume. «

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

I fanciulli allevati secondo l'ordine della natura, &c. *Les enfans élevés selon l'ordre de la nature, ou abrégé de l'histoire-naturelle des enfans du premier âge, à l'usage des peres & des meres de famille. Ouvrage de* M. de Fourcroy, *conseiller du roi dans le bailliage de Clermont en Beauvoisis.* Traduit du françois.

Experintia magister artium.

A Nice, 1782, de l'imprimerie de la société typographique, *in-12.* de 316 pages.

CET ouvrage est divisé en deux parties. La premiere contient tout ce qui est historique dans l'éducation des enfans; la seconde renferme tout ce que les peres & meres doivent savoir relativement à l'histoire-naturelle des enfans, quand ils veulent véritablement s'occuper de leur éducation physique. Les meres sur-tout y trouveront des instructions, qui les regardent particuliérement. Elles pourroient appeller cet ouvrage leur *Manuel.* On ne peut douter que l'expérience n'ait servi de guide à M. de Four-

croy, déja connu par d'autres ouvrages utiles.
(*Novelle letterarie.*)

M. Accii Plauti comediæ cum appositis Italico Carmine interpretationibus ac notis. Tomus primus continens Amphitryonem, Asinarium, & Aulul ariam. Mediolani *1780*. Typis. Imper. Monast. Majoris. Grand *in-8vo.*

P. Terentii comediæ cum appositis Italico carmine interpretationibus ac notis. Mediolani, 1780 & 1781 Typis Monast. Imper. Majoris. 2 vol. grand *in-8vo.*

M. Annæi Lucani Pharsalia cum appositis italico carmine interpretanionibus, ac notis. Tomus primus. Mediolani, *1781*. Typis Monast. Imper. Majoris. Grand *in-8vo.*

Les quatre volumes que nous annonçons servent à indiquer une entiere collection des anciens poëtes latins, avec une traduction en vers italiens & des notes. Chaque volume coûte 4 paoli. On entreprend encore à Venise, une belle édition de tous les auteurs classiques latins, sur celle qui en a été faite à Manheim.
(*Novelle letterarie.*)

Elettra, Edipo, Antigona, tragedie di Sofocle, e il Ciclope dramma Satirico d'Euripide, &c. *Electre, Œdipe, Antigone, tragédies de Sophocle, & le Cyclope, piece satyrique d'Eurypide; le tout nouvellement traduit du texte grec & enrichi de notes, par l'abbé* François Angiolini, *avec un essai de ses poésies italiennes, latines, grecques & hébraïques.* A Rome, chez Louis Perego Salvioni,

imprimeur du Vatican, à la Sageſſe, 1782; *in-8vo.*

L'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Angiolini mérite l'attention des gens-de-lettres; il eſt compoſé de traductions & de pieces originales. Les traductions, qui forment la premiere partie, contiennent trois tragédies de Sophocle, & le Cyclope, piece ſatyrique d'Eurypide, ſon contemporain & ſon émule. M. l'abbé Angiolini a mis à la tête de ſon livre une dédicace en vers. Dans le diſcours préliminaire, qui vient enſuite, il rend compte de l'ouvrage en général. Après quelques légeres notices ſur la vie de Sophocle, viennent les trois tragédies de ce poëte, ſuivies du Cyclope d'Eurypide. Ici finit la premiere partie de l'ouvrage; la ſeconde, qui eſt plus courte que l'autre, renferme un eſſai de poéſies italiennes, latines, grecques & hébraïques.

(*Efemeridi letterarie.*)

Allocutio habita ab illuſtriſſimo & reverendiſſimo D. D. Vitale Joſeph de Bobus epiſcopo Faventino, in ſolemni conſecratione eccleſiæ P. P. ſervorum B. Mariæ virginis Faventiæ octavo Kalend. Septembris MDCCLXXXII. Ex typographia Benedicti & Geneſtri. A Faenza.

Ayant eu l'honneur d'aſſiſter aux conſécrations de deux égliſes, l'une à Imola, & l'autre à Ceſene, faites par le ſouverain pontife Pie VI, l'évêque de Faenza prend occaſion de dire dans l'exorde de ſon diſcours, qu'il a été comme ravi hors de lui-même à l'aſpect de ces fonctions ſacrées; voici comme il s'exprime à ce ſujet: *obſervantiam & reverentiam repoſcebat principis*

veneranda majestas, religionem & ipsius excitabat admiranda pietas, divinum denique illud nescio quid, quod hominem totum circumdabat, atque implebat omnium oculos, & animos tenebat defigebatque. En parlant des discours prononcés par sa sainteté, il dit : *vis summa, facilisque dicendi copia, atque altissima de ecclesiarum, quas dicavit, origine & progressu eruditio hominem in omni litterarum genere apprime versatum patefaciebant.* L'orateur sacré pousse un peu trop loin l'hyperbole.

(*Efemeridi letterarie.*)

Le Ode di Anacreonte e di Saffo, recate in versi italiani, da Francisco Saverio de Rogati. Tomo primo, &c. *Les Odes* d'Anacréon *& de* Sapho, *traduites en vers italiens par* François Xavier de Rogati. *Tome premier.*

Πειθὼ Ανακρεοντι συνὲσπετο.
Anthol. *fol.* 92.

De l'imprimerie d'Ange Martini & compagnie Colle, 1782, *in-8vo.*

Voici une nouvelle traduction italienne d'Anacréon, après celles qu'en ont donné Corsini, Marchetti, Regnier Desmarais, Salvini, Rolli, François Catelano, le chevalier Pierre-Antoine Gaetani, sans compter les essais de traduction de Lorenzini & de l'abbé Conti. Pour faire connoître le mérite du nouveau tréducteur, nous insérerons ici la premiere ode d'Anacréon.

SOPRA LA CETRA.

ODE I.

Io di Cadmo; io degli Atridi

Alzar voglio i nomi all' etra :
Ma le corde, ma la Cétra
Non résuonan che d'Amor.

Tutto cangio : al sen mi adatto
Nuova cetra, e corde nuove :
Di Cantar l'Erculee prove
Bel desio m'accende il cor.

Ma le corde rinnovate
Vibro invano, invan rallento :
Rende il solito concento
Ostinato il plettro ognor.

Per me dunque, invitti Eroi,
Sempre addio : restate in pace.
La mia cetra contumace
Non résuona che d'Amor.

SUR LA LYRE.

ODE I.

» Je veux chanter les Atrides, je veux chanter Cadmus; mais les cordes de ma lyre ne résonnent que l'Amour. Un jour je changeai les cordes de ma lyre, je chantois les travaux d'Hercule, & ma lyre rebelle ne soupiroit que l'Amour. Héros, je vous dis adieu pour toujours, ma lyre ne veut chanter que les Amours. «

(*Esemeridi letterarie, Novelle letterarie.*)

DOMINICI Mariæ Becuccii Florentini ecclesiæ S. Felicis ad Imam præpositi, & græcarum litterarum in patrio seminario olim professoris ars metrica, seu de græcorum prosodia tractatus cum additamentis, observationibus & regulis

nunc primum latino carmine expositis ad usum studiosæ in græca poesi juventutis. Typis Angeli Martini & sociorum Colle, 1782, *in-4to.*

Cet ouvrage est divisé en trois parties.

La premiere traite *de græcorum litteris & syllabis; de pedibus; de syzigiis, de versu, metro & rythmo, de metrorum generibus, de basi seu fundamento metrorum, & de carminum formis in cantu chorico.*

La seconde partie comprend *præcepta generalia de syllabarum græcarum, cum in medio, tum in fine dictionis extantium, brevitate ac longitudine.*

La troisieme partie a pour objet *de figuris & de licentia, quam appellant, poetica vulgo minus intellecta.*

Le tout est enrichi d'exemples choisis. Les sources où l'auteur a puisé, sont le *trésor de la poésie grecque de Thomas Morel; l'art poétique de Scaliger; le vocabulaire d'Homere, par Wolfang Seber; les épithetes grecques de Conrard Dinner*; & enfin, plusieurs éditions choisies des poëtes Grecs, comme par exemple l'*Homere* de Samuel Clarke, imprimé à Londres, & celui de Josué Barnes, publié à Cambridge; les *Hymnes* & les *Epigrammes* de Callimaque, *cum notis variorum*, publiés par Théodore Grævius; le *Novus græcorum epigrammatum & poematum delectus cum nova versione & notis Thomæ Johnson, &c.* La beauté de l'impression répond pleinement au mérite de l'ouvrage.

(*Efemeridi letterarie.*)

MAGNITUDINUM exponentialium, logarithmorum, & trigonometriæ sublimis theoria, nova methodo pertractata. Auctore Petro Ferronio,

R. C. Petri Leopoldi Austriaci magni Etruriæ ducis mathematico, & in regiis Pisano ac Florentino lyceis publico matheseos professore. Florentiæ, ex typographia Allegriniana, anno M. D. CC. LXXXII. Rei bibliographicæ præsidibus permittentibus. Grand *in-4to.* de 678 pages avec deux planches.

Cet ouvrage est une de ces rares productions; qui font honneur au siecle & au pays qui les voyent naître.

(*Novelle letterarie.*)

De epidemicis & contagiosis acroasis.

> . . . . , ... *Fungar vice cotis.*
>
> HORAT.

accessit scheda ad catarrhum, seu tussim quam RUSSAM *nominant pertinens.* 1782, *in-8vo.* A Modene, chez Gregoire Settari.

Ce traité des maladies contagieuses ne peut qu'être très-utile aux personnes de l'art. L'auteur est M. Rosa, premier professeur en médecine dans l'université de Modene.

(*Esemeridi letterarie.*)

ESPOSIZIONE in prosa Toscana del I libro dell' Eneide di Virgilio, &c. *Exposition en prose Toscane, du premier livre de l'*Eneïde *de Virgile, enrichi de réflexions & de notes diverses; par* Americ Mini, *de Florence.*

> *Res arduæ vetustis novitatem dare, notis authoritatem, obsoletis, nitorem, obscuris lucem; itaque etiam non assequutis voluisse perpulchrum atque magnificum est.*
>
> PLIN. in præfat. nat. hist.

Rome, 1782, *in-8vo.* chez Casaletti.

Il manquoit aux Italiens une traduction de Virgile en prose. Les premiers livres de l'Enéide, que nous présente aujourd'hui M. l'abbé Mini, comme un essai de sa louable entreprise, ne pourront qu'augmenter le desir de voir bientôt la continuation & la fin de l'ouvrage auquel il travaille.

(*Effemeridi letterarie.*)

POLYMATHIA seu ad multiplicem scientiam brevis & accurata methodus quam illustrissimo ac reverendissimo domino Victori Giovardo utriusque signaturæ decano, &c. Rome, chez Casaletti, 1782, *in-8vo.*

SAGGIO tecnico-aritmetico, geometrico, astronomico, &c. *Essai technico-arithmétique, géométrique, astronomique, chronologique, ou méthode courte & facile d'exécuter les calculs relatives auxdites sciences, sans le secours de l'arithmétique ordinaire; par l'abbé* D. Simon Arce. Rome, chez le même libraire, *in-8vo.* 1782.

Ce livre n'est point fait pour l'homme de lettres, ni pour celui qui a envie de le devenir, mais pour celui qui n'a aucune connoissance des regles arithmétiques. L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la premiere, l'auteur résout quelques problêmes arithmétiques de commerce, d'astronomie populaire; dans la seconde, il traite du calendrier & des problêmes les plus intéressans, qui y sont relatifs.

(*Esemeridi letterarie.*)

ANGLETERRE.

A treatiſe on experience in phyſic, &c. *Traité ſur l'expérience en médecine.* Londres 1782, 2 vol. *in-12.*

C'eſt une traduction de l'ouvrage allemand de M. Zimmermam, ami de M. Tiſſot, & le médecin de Haller.

(*Critical Review.*)

THE poetical works of John Scott, &c. *Les œuvres poétiques de* Jean Scott, *écuyer.* Londres, 1782, chez Buckland, *in-8vo.*

Ces poéſies ſont d'un Quaker. Amwell, poëme deſcriptif, & l'élégie écrite en 1768, & quelques autres pieces, ont un degré de mérite poétique. L'Amœbée, les Eclogues orientales, les Odes, les Epîtres, &c. ſont, pour la plupart, incorrectes.

(*Critical Review.*)

THE faithful shepherd, &c. *Le berger fidele, drame paſtoral, traduit en anglois du* Paſtor-Fido *du cavalier Guarini.* Londres, chez Robinſon, 1782, *in-8vo.*

Le *Paſtor-Fido* de Guarini, depuis un ſiecle, a toujours été un drame paſtoral généralement admiré. Comme ce poëme eſt ſuffiſamment connu, nous nous diſpenſerons d'en faire l'analyſe.

(*Critical Review.*)

ILLUSTRATIONES of Euripides, *Eclairciſſemens ſur*

ſur Eurypides, par Richard-Paul Jodrell, *écuyer, de la ſociété royale. In-8vo.* Londres, 1782, chez Dodſley.

Entre les différentes cauſes pour leſquelles les poëtes ſe font lire avec beaucoup de difficulté, on peut compter la méthode obſcure & faſtidieuſe avec laquelle la plupart de leurs paſſages ſont expliqués par leurs commentateurs. L'ouvrage de M. Jodrell ne laiſſe plus rien à deſirer ſur Eurypide.

(*Monthly Review.*)

MÉMOIRS of Peter-Henry Bruce, Eſq., &c. *Mémoires de* Pierre-Henri Bruce, *officier au ſervice de Pruſſe, de Ruſſie & de la Grande-Bretagne, contenant une relation de ſes voyages en Allemagne, Ruſſie, Tartarie, Turquie, & dans les Indes-Occidentales, &c. comme auſſi pluſieurs anecdotes ſecretes très-intéreſſantes ſur le Czar Pierre I.* Londres, 1782, *in-4to.*, chez Payne.

Les premieres qualités requiſes dans un ouvrage hiſtorique, ſont l'authenticité & la vérité. Les mémoires que nous annonçons en portent l'empreinte. Ils attacheront toujours l'attention du lecteur, ſans l'élégance & l'ornement du langage. Un récit fidele de faits curieux & intéreſſans, rapportés d'une maniere claire & ſimple, ſera toujours agréé du public. Tel eſt l'ouvrage de M. Pierre-Henri Bruce.

(*Monthly Review.*

REMARKS on M. Rouſſeaud's Emilius, &c. *Remarques ſur l'*Emile *de M.* Rouſſeau, *où l'on conſidere particuliérement la célebre profeſſion de*

foi du Vicaire-Savoyard. Londres, chez Nicoll, 1782, petit *in-8vo.*

La meilleure partie de cet ouvrage eſt la métaphyſique. L'auteur montre beaucoup de ſagacité dans la plupart de ſes remarques ſur la *matérialité* & l'*immatérialité*, ſur la *liberté* & la *néceſſité*, ſur l'*origine du mal-moral & du mal-phyſique.*

(*Monthly Review.*)

THE beauties of Hume and Bolinbroke. *Les beautés de Hume & de Bolinbroke.* Londres, 1782, chez Kearſley, *in-8vo.*

On donne en Angleterre les extraits des plus célebres écrivains ſous le nom de *Beautés*: Nous avertirons ſeulement les lecteurs que M. Kearſley a déja publié les *Beautés* de *Sterne*, *Walts* & *Fielding*. Le prix de chacune de ces *Beautés* eſt d'une demi-couronne, (*trois liv. de France.*)

(*Monthly Review.*)

NINE diſcourſes on the beatitudes, &c. *Neuf diſcours ſur les béatitudes, par le Rév.* Guillaume Smith, *doyen de Cheſter.* Londres, 1782, chez Rivington, *in-8vo.*

Le ſtyle de l'auteur eſt ſimple & correct. C'eſt à M. Smith qu'on doit les excellentes traductions de Longin, de Thucydide, & de l'hiſtoire des affaires de la Grece, de Xénophon.

(*Monthly Review.*)

TWO diſſertations. I. On the Grecian mythology. II. An examination of ſir Iſaac Newton's objections to te chronology of the Olympiads, &c.

Deux dissertations, I. sur la mythologie grecque; II. Examen des objections du chevalier Isaac Newton à la chronologie des olympiades; par feu Samuel Musgrave, &c. Londres, 1782, chez Nichols, *in-8vo.*

L'auteur, avec beaucoup de raison, combat les assertions d'Hérodote, qui veut que la théologie des Grecs ne soit pas plus ancienne que les tems d'Homere & d'Hésiode; il combat encore l'opinion de ceux qui prétendent que les Athéniens étoient une colonie d'Egypte, & il finit par dire que » les Grecs étoient un peuple *indi-* » *gens*, *αυτοχθοντες*; que leur religion & leur » mythologie leur appartenoient dans l'ori- » gine; « M. Musgrave a mis beaucoup d'érudition & de critique dans cet ouvrage, qui ne peut qu'être bien accueilli des savans.

(*Critical Review.*)

HYMN to the sun, and the tomb, &c. *Hymne au soleil, & le tombeau, élégie en prose poétique; par l'abbé de* Reyrac, *censeur-royal, &c.* traduit de la cinquieme édition, *par O... B..., écuyer.* Londres, 1782, chez Kearsley, *in-12.*

L'ouvrage de M. de Reyrac étant suffisamment connu, nous n'en ferons aucune analyse. Le traducteur a réussi à faire passer dans la langue angloise les beautés de l'original. La préface qu'il a mise à la tête de sa traduction est pleine de goût & correctement écrite.

(*Critical Review.*)

BIOGRAPHICAL and litterary anecdotes of William Bowyer, printer, &c. *Anecdotes biographiques & littéraires de* Guillaume Bowyer,

imprimeur, & de plusieurs gens-de-lettres ses amis, par Jean Nichols. Londres, 1782, chez Nichols, *in-4to.*

Guillaume Bowyer, le sujet de ces mémoires, naquit à Londres, en 1699. Son pere étoit imprimeur. En 1716, il entra au college de St. Jean, à Cambridge. Il lia une étroite amitié avec M. Marykland, M. Clarke & autres gens-de-lettres. En 1722, il quitta Cambridge, pour suivre avec son pere la profession d'imprimeur, où il développa son goût & sa critique, en corrigeant & enrichissant de notes, de préfaces & de dissertations plusieurs des auteurs Grecs & Latins, qu'il réimprimoit.

Son édition du testament grec, avec ses conjectures & observations, ses discours sur les mois des Hébreux, les années sabbatiques & les années de jubilé, son traité sur l'origine de l'imprimerie & autres ouvrages, ont été accueillis généralement, & sont des preuves incontestables de ses connoissances.

M. Bowyer fut marié deux fois ; de sa premiere femme il eut un fils, actuellement vivant ; il mourut le 18 novembre 1777, âgé de 78 ans.

A ses qualités littéraires il joignoit un excellent caractere moral, qui lui gagna l'amitié & la protection des personnes les plus distinguées en tout genre.

Entre ceux dont il est fait mention dans les mémoires de M. Bowyer, on voit Ephraïm Chambers, principalement connu par son *Encyclopédie*, qui parut en 1728.

Chambers fut enterré à Westminster, où l'on

voit l'inſcription ſuivante, compoſée par lui-même :

Multis pervulgatus,
Paucis notus,
Qui vitam, inter lucem & umbram,
Nec eruditus, nec idiota,
Literis deditus, tranſegit; ſed ut homo
Qui humani nihil à ſe alienum putavit.
Vitâ ſimul & laboribus functus,
Hîc requiſcere voluit,
EPHRAIM CHAMBERS, F. R. S.
Obiit XV Mart. MDCCXL.

(*Critical Review.*)

REFLECTIONS upon the preſent ſtate of England and the independance of America, &c. *Réflexions ſur l'état préſent de l'Angleterre & l'indépendance de l'Amérique; par* Thomas Day, *écuyer*. Londres, 1782, chez Stockdale. *In-8vo.*

L'auteur commence ſon ouvrage par un tableau frappant de la ſituation préſente des affaires publiques de l'Angleterre; il ſe déclare en faveur de l'indépendance de l'Amérique.

(*Critical Review.*)

AN INTRODUCTION to the ſtudy of litterature &c. *Introduction à l'étude de la littérature*, tome 1, *in-12*. chez Dodſley, Londres, 1782.

Cet ouvrage préſente à la jeuneſſe une ſuite de leçons inſtructives & importantes. Les maximes en ſont courtes & claires. Nous en traduirons ici quelques-unes.

De la Divinité. Leçon 37.

Dieu a fait toutes chofes.
Il eft la fource de vie.
Il conferve toutes les créatures.
Il environne l'univers de fes bras.
Il eft préfent dans toute la nature.
Il voit toutes nos actions.
Il connoît nos fecretes penfées.
Il eft le pere de miféricorde.
Il eft l'aide du foible.
Ses loix font fages & bonnes.
Sa parole eft vraie.
Ses œuvres font infinies.

Tableau de la Création. Leçon 61.

Quelle magnifique fcene fe préfente devant nous!
Que le fpectacle de la nature eft charmant!
Que fon afpect eft beau!
Que le foleil eft majeftueux!
Quel tableau inimitable dans les nues!
Quelle férénité dans l'air!
Que de richeffes autour de nous!
Quelle étonnante variété de créatures vivantes!
Quelle baume dans les fleurs!
Quelle verdure agréable dans les prairies!
Quelle douce mélodie dans les bois!
Que les œuvres de dieu font glorieufes!

Le plan de cet ouvrage eft neuf. Il n'en paroît encore que le premier volume; s'il a l'approbation du public, le fecond ne tardera pas à paroître.

(*Critical Review.*)

AN entrance into the ſacred language &c. *Introduction au langage de l'écriture ſainte, contenant les regles néceſſaires de la grammaire hébraïque, en anglois; par le rev.* C. Bayley. *In-12.* Londres, chez Longman, 1782.

La grammaire de M. Bayley eſt une des plus complettes que nous ayons; il y a fait entrer le texte original de pluſieurs chapitres & hiſtoires utiles des livres ſacrés. Cet ouvrage peut être d'un grand ſecours pour ceux qui s'appliquent à l'étude de la langue hébraïque.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

DER chriſten-lehrer ueber die apoſtel-geſchichte, Predicten, &c. *Le Pédagogue chrétien ou les ſermons de* M. Heſſ, *diacre de l'égliſe de Frauenmunſter à Zurich, ſur les actes des apôtres : 1ere. décade.* A Zurich, 1781, *in-8vo.* de 156 pag.

Ces dix ſermons n'embraſſant encore que les 13 premiers verſets du livre, à ce compte on doit s'attendre à quelques centaines. Ils ſont propres à inſpirer aux incrédules du reſpect pour le chriſtianiſme, & à édifier les fideles. Il y regne de la chaleur; mais on y deſire plus de lumiere. Le langage du cœur y dégénere quelquefois en obſcurité myſtique. A force de s'étendre on perd la force, on tombe dans la déclamation, & on n'évite quelquefois pas le trivial. Les délicats ſur la langue y rele-

vent des expreſſions & des conſtructions provinciales.

La ville de Zurich a fourni encore dans l'année 1781, deux autres recueils de ſermons.

Le premier recueil de M. Trumpi, diacre à Schwanden, intitulé : *Predigten gehalten bey auſſer ordentlichen anlaeſſen*; Sermons prononcés dans des circonſtances particulieres, in-8vo. de 128 pages, eſt agréable à lire & ſolidement penſé; le troiſieme ſur-tout, de la puiſſance & de la bonté de dieu à l'égard des nations, à l'occaſion de la grande inondation de 1779.

Le ſecond recueil de M. F. Waſer, curé de Biſchofzell, eſt intitulé : *Sammlung einiger predigten* : recueil de quelques ſermons, in-8vo. de 354 pag. Si ſon ſtyle eſt quelquefois négligé, il montre toujours par-tout la confiance & l'affection d'un pere.

Le Manuel des prédicateurs, *Handbuch fur prediger*, contenant un grand nombre de ſermons, ſe continue, & on en a déja la onzieme partie.

Supplementa ad ſex inſtitutionum mathematicarum volumina, &c. *Supplémens aux ſix volumes d'inſtitutions mathématiques de* Charles Scherffer, *prêtre, docteur en philoſophie & profeſſeur impérial de mathématiques.* A Vienne, chez Trattner, 1782, *in-4to.* de 175 pag. & ſix planches de fig.

Ces ſupplémens ſont ajoutés par l'auteur même M. Scherffer, pour compléter ſes élémens de mathématique ſpéculative & pratique, publiés en 1770---1777. On y trouve entr'autres articles la comparaiſon & l'examen des expérien-

ces de Godin & la Condamine sur les longueurs du pendule, & on confirme par des calculs très-exacts les mesures données par M. Liesganic, des différences de longueur du pendule à Paris & à Vienne, sur quoi il est observé que dans l'*Encyclopédie*, au mot *pendule*, plusieurs points ne sont pas traités avec la précision qu'on avoit droit d'attendre de M. d'Alembert.

BEYTRAEGE zur mathematik, *Mémoires de mathématique; par* M. Scherffer, &c. A Vienne, chez Trattner, 1781, *in-8vo.* de 225 pag. & 19 fig.

Cet ouvrage du même auteur, imprimé avant le précédent, contient une méthode extraordinaire de mesurer des hauteurs & des longueurs perpendiculaires; des problêmes sur les sections coniques; une pyramedométrie; & des problêmes de perspective.

GESCHICHTE der transalpinischen Daciens, &c. *Histoire de la Dacie Transalpine, par* M. Sulzer, 3me. vol. de *la partie géographique* ou de *la premiere partie.* A Vienne, 1782, grand *in-8vo.* de 705 pag., sans compter la table pour les 3 premiers vol.

L'auteur décrit ici l'état politique de la Moldavie & de la Valachie en 12 chapitres qui se suivent dans cet ordre. Des sciences, des dignités & offices, de la justice, de l'état militaire, du cérémonial de la cour, des finances & de la population; du commerce tant intérieur qu'avec les pays circonvoisins; du clergé, des anciens évêchés catholiques de Milkow & Ardschisch,

ſubſiſtans encore en partie ; de la liberté des égliſes luthériennes dans les deux principautés ; des armoiries des Valaques & des Moldaves ; du deſpotiſme Valaque & Moldave. En réſumant tous ces chapitres, on apprend en général que tous les établiſſemens de ces malheureuſes contrées, ſemblent n'avoir pour fin que l'oppreſſion des ſujets. Déplorable eſt l'état des ſciences, auſſi l'état de la juriſprudence, l'état de guerre ou de réſiſtance, celui du commerce & de la population, &c. L'inſtruction y dépend de moines faméliques & chagrins, dont l'ignorance eſt auſſi grande qu'elle le doit être dans un gouvernement de ce deſpotiſme. Les poéſies valaques qu'on rapporte ont leurs agrémens ; mais toutes viennent d'auteurs Saxons. La bibliotheque valaque conſiſte en 31 morceaux, la plupart de dévotion. Remarquez que dans ces 31 morceaux, on oublie certainement la verſion des évangiles de la bibliotheque de Buttner, imprimée à Blaſendorf, ſiege de l'évêque Grec-uni, & peut-être d'autres. Voltaire y eſt lu de tous ceux qui entendent le françois. M. Sulzer a traduit en françois la métaphyſique de Darjes & ſon droit naturel pour l'inſtruction des Valaques qui peuvent l'entendre ; mais ils ne le goûtent pas. Les loix y ont ſi peu d'autorité, que le comble du bonheur, c'eſt d'avoir à faire à un magiſtrat naturellement équitable. Le code d'Alexis Ariſtin, compoſé par ordre de l'empereur Jean Commene, & traduit en valaque en 1652, n'a aucune vigueur dans ces principautés, quoi qu'en diſe M. Pray. Les revenus du hoſpodar ou prince de Valachie, vont ordinairement par an à trois millions d'écus au lion ou florins d'Empire, & la population n'y ſurpaſſe pas 300,000 hommes. La Moldavie ne rapporte

qu'un million & demi de florins, & n'a qu'environ 200,000 habitans. Dans les deux principautés, il faut payer de nouveau à la Porte tous les trois ans le droit de confirmation, si le prince n'est pas déposé ou étranglé avant ce tems. Les finances ont leurs fermiers & sous-fermiers, & ce qui échappe au prince, ceux-là le dérobent. Une partie des représentations de l'auteur sur le commerce, a déja eu son effet. Il est lui-même nommé de la part de la cour de Vienne, son consul en Valachie. M. Benko lui doit ce qu'il a écrit de plus intéressant sur les évêchés de Milkow & d'Ardschich. Les luthériens ont un clocher à leur église de Bukarest, & l'infortuné Grégoire Gika leur a accordé la même liberté en Moldavie. Les chrétiens sont bien plus à plaindre dans ces principautés engagées à des chrétiens, que dans les autres états du Turc, où ils n'ont à payer qu'un ducat ou 110 paras par tête.

On voit à Cologne un mémoire en 52 pages in-folio, touchant la succession des filles aux fiefs de Cologne, dans lequel on défend l'investiture d'un fief de Manderscheid, accordée au comte de Belderbusch, premier ministre, contre les difficultés élevées au conseil-aulique de l'Empire par la comtesse de Sternberg. Les formules des lettres d'investiture qui y sont rapportées, ne contiennent rien dont on puisse induire l'idonéité des filles à y succéder aussi. Leur exclusion est fondée sur les premiers principes du droit féodal, qui souffrent d'autant moins d'exception dans les pays ecclésiastiques, que sur-tout à Cologne peut-être, la plupart des fiefs ont été cédés avec de grands avantages pour les vassaux. Ainsi le contrat entre le seigneur suzerain

& le vassal, doit être jugé suivant le droit commun. Un cas de présomption contre le droit des femmes à la succession de fiefs, c'est quand il a été engagé au seigneur pour sa sûreté, au-lieu d'argent pour le service militaire. Dans l'archevêché de Cologne, ce n'est que dans des cas particuliers & exactement déterminés, qu'il a été quelquefois permis aux femmes d'hériter des fiefs. Les privileges accordés aux archevêques de Cologne par l'empereur Charles IV; ses successeurs, & même Léopold, les autorisent à saisir les fiefs après l'extinction de la ligne masculine, quand même les femmes de la même extraction s'en seroient mises en possession.

Dans le second volume de l'*Encyclopédie par ordre de matiere*, imprimée à Berlin chez Nicolai, 1782, *in-8vo.* de 730 pages, on a, IV. une partie d'histoire-naturelle qui comprend la minéralogie classée comme dans Veltheim, la méchanique, l'optique, le magnétisme, l'électricité & les sons. V. L'astronomie avec ses applications, la géographie mathématique, l'architecture navale, la chronologie & la gnomonique. VI. La géographie physique. VII. La religion philosophique, la théologie naturelle & la morale. Le rédacteur, M. Klugel, ne se fie pas toujours à ses propres lumieres. Il a travaillé aux articles de minéralogie sous les yeux de Mrs. de Veltheim & de Crell : ceux de chymie sont de ce dernier. Dans l'astronomie, on n'a pas omis la nouvelle planete télescopique Uranus. M. Klugel possede l'art d'être clair sans être diffus.

Une société de savans, jointe à plusieurs professeurs de l'université, publie à Fribourg en

Brisgaw un nouveau *Journal* qui a commencé le premier janvier 1782, & dont les six premiers mois composent un volume de 581 pag. in-8vo. Chaque cahier contient quatre sortes d'articles, 1°. les ordonnances du souverain : suivant ce titre, le premier volume contient déja par extrait, trente ordonnances ou ordres de S. M. I. en matiere de religion. 2°. Divers traités, par exemple, de la liberté de la presse, des exemptions des cloîtres. 3°. Des extraits & examens de livres nouveaux touchant la religion & l'éducation. 4°. Des nouvelles littéraires & autres sur ces deux grands objets ; on y trouve un catalogue de livres élémentaires prescrits pour les colleges. Ce nouveau journal est intitulé *Der Freymuthige* : Le franc Ecrivain.

M. Dohm, de Lemgo vient d'y faire sa quatrieme livraison de matériaux pour la politique, & l'histoire la plus moderne. Il a rassemblé le *Mémoire concernant l'administration provinciale*, *les observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres*, *&c.* toutes choses communes, mais qu'on aime à voir réunies. Il a accompagné plusieurs articles de ses notes.

Ce qu'on a de la vie du marquis de Pombal en italien, vient d'être habillé en allemand, par M. Jagemann, avec ce titre : *Leben Sebastian-Joseph Von Carvalho und Melo.* A Dessau, de l'imprimerie des savans, 1783, 2 part. (2 rthlers). Malgré tous les changemens faits à son original italien par le traducteur Allemand, il n'a pas présenté le marquis de Pombal sous un jour favorable. On impute à ce ministre d'avoir emprisonné, pendant son administration ou, envoyé à Angola, à Goa ou au Brésil, 9640 personnes,

dont 3970 doivent avoir été innocens. Il faut sans doute être très-habile pour calculer & distinguer si bien le nombre des innocens & des coupables. On assure que la reine a rétabli dans le calendrier les Sts. Grégoire VII, Ignace de Loyola, & François - Xavier, qu'il en avoit rayés, &c.

JUGEMENT des savans de Goettingen sur certains livres françois.

Traité de la construction des vaisseaux avec éclaircissemens & démonstrations touchant l'ouvrage intitulé : *Architectura navalis mercatoria, &c.* par Frédéric-Henri de Chapman, chevalier de l'ordre royal de l'Epée, premier constructeur des armées navales, & de l'académie de Stockholm; traduit du suédois, publié avec quelques notes & additions pour en rendre la lecture indépendante du grand ouvrage en planches du même auteur : *Architectura &c.* mentionné ci-dessus; par M. Vial du Clairbois, sous-ingénieur-constructeur & de l'académie royale de marine; à Paris chez Durand, 1781, in-4to. de 184 pages, sans compter la dédicace & la préface de 33. La singularité du titre du livre original mérite qu'on le rapporte entiérement. Le voici : *Architectura navalis mercatoria, navium varii generis mercatoriarum, capulicarum, cursoriarum, aliarumque cujuscumque conditionis vel molis formas & rationes exhibens, exemplis ære incisis, demonstrationibus denique, dimensionibus calculisque accuratissimis illustrata : autore* Friderico Henr. Chapmann. *S. R. Majest. Naupego, R. Acad. Scient. Suec. Membro. Holmæ* 1768, sur papier impérial *in-fol.* avec 62 planches de fig. gravées avec beaucoup de justesse & d'exactitude. La

premiere traduction de ce grand atlas maritime ſuédois, publié à Paris en 1779, eſt faite avec ſi peu de connoiſſance du ſujet, & ſi exorbitamment défectueuſe, que cette ſeconde étoit abſolument néceſſaire, au cas qu'il puiſſe être réellement utile en France. Le nouveau traducteur, M. Vial du Clairbois, déja connu par d'autres écrits ſur la même matiere, en poſſede, comme ſon auteur, dans un degré peu commun, les connoiſſances théoriques & pratiques. Il s'eſt propoſé pour but de rendre le livre ſuédois auſſi intelligible & profitable à ceux qui n'en ont pas le précieux atlas, qui coûte au moins 70 rixdales. Dans ce deſſein, il y a inſéré les peu de planches de l'atlas qui ſont indiſpenſables pour comprendre le texte, & il a retranché les parties du texte qui n'étoit deſtiné qu'à expliquer l'atlas : ainſi tout le chapitre 12 eſt ſupprimé. Quelquefois M. Vial du Clairbois paroît n'avoir pas lui-même parfaitement entendu ſon auteur ; il a commis auſſi des erreurs conſidérables de calcul en pluſieurs endroits ; & omis entiérement des articles importans. Les preuves de ceci ſe rencontrent dans ſes notes pages 5, 23, 71, 128. Ses notes 164 & 169 réunies enſemble, ſur les voiles, contiennent preſque autant de matiere ſolide qu'il y en a dans tout *l'art de la voilure* de M. Romé. M. Loewenorn, Danois, officier de mer, a eu part à la verſion, qui eſt ſans aucune comparaiſon infiniment meilleure que la précédente, moins intelligible aux François, pour qui elle a été exécutée, qu'aux étrangers ſeptentrionaux ; parce que le premier traducteur ignorant les termes techniques correſpondans n'a pu ſouvent les employer. Pluſieurs fois ne ſachant comment traduire, il a laiſſé les mots ſuédois qui ne préſentent aucun ſens à un François. Par exemple, que peut en-

tendre un françois par ces termes : *bois de rançom*, pag. 92 de la version in-fol. C'est vraisemblablement d'une semblable ignorance que procedent des omission de tables essentielles & de la description d'échelles pour mesurer la capacité & la charge des navires. La nouvelle version est exempte de la plupart de ces défauts, quoiqu'elle laisse beaucoup encore à desirer dans un art qui est en plusieurs lieux une espece de secret de famille enveloppé d'obscurité, & auquel la plupart ne travaillent qu'à tâtons. Cependant l'habile auteur Suédois, convient qu'avec la plus exacte observation des regles de théorie & de pratique, il peut arriver qu'on réussisse mal, sans en pouvoir découvrir la cause. Heureusement le grand nombre d'excellens vaisseaux qui remplissent les ports est une preuve que ce cas est bien rare.

HISTOIRE des quatre dernieres campagnes du maréchal de Turenne, *dédiée & présentée au roi par M. le chevalier* de Beaurain. Paris, 1778, *in-fol.* avec 24 cartes.

Ce bel ouvrage est composé sur les manuscrits originaux authentiques du maréchal, communiqués par le duc de Bouillon, & sur d'autres documens également authentiques. On n'y a point fait usage des vies de Turenne, ci-devant imprimées, ni de l'histoire de ses deux dernieres campagnes par Deschamps, témoin oculaire, nonobstant qu'elle soit la plus estimée, & encore moins de l'histoire publiée par Sandras, recueil tissu de mensonges & de sottises ; ni de celle de l'abbé Raguenet, bien écrite, mais inutile au soldat; ni de celle de Ramsai, qui n'a pas assez profité des MSS. de Turenne, qu'il a

eus aussi entre les mains, ayant trouvé plus court de la composer avec les matériaux déja mis en ordre, quoique son ouvrage soit néanmoins exact, militaire & instructif; ni de la vie insérée par l'abbé Perrau, entre les *Hommes illustres de France*; ni enfin de la compilation allemande, imprimée depuis quelques années, à laquelle on a joint quelques pieces originales mutilées, extraites du recueil de lettres en 8 vol. in-12. pour servir à éclaircir l'histoire de Louis XIV. M. de Beaurain assure qu'il n'a rien avancé, dont il ne soit en état de fournir la preuve. Plus historien que panégyriste, ses jugemens paroissent impartiaux. Souvent il blâme librement Turenne, bien loin de le justifier en tout. Dans sa préface il réfute deux opinions communes, la premiere, que c'est à l'évêque de Wurtzbourg qu'il faut imputer la réunion de Montecuculli aux Hollandois vers le Rhin, parce que l'évêque, contre sa promesse, auroit livré aux Impériaux le pont de sa capitale pour leur passage, au moyen de quoi ils s'emparerent de toutes les provisions de Turenne à Wertheim, en 1673. Une lettre de l'intendant de l'armée au ministre de la guerre, détruit cette opinion, en assurant que malgré cette perte, le pays étoit si bien avitaillé qu'on n'y manqueroit de rien. Ainsi ce sont uuiquement les savantes manœuvres de Montecuculli qui ont forcé Turenne à rétrograder. La seconde opinion regarde le duel proposé à Turenne, par l'électeur Palatin, au sujet de l'incendie de quelques villages du Palatinat. Colini nie la vérité du cartel dans un mémoire imprimé à Mannheim en 1767. Pour la prouver, M. de Beaurain rapporte la copie de trois pieces originales, dont la premiere est le cartel même dont le patriotisme & le style honorent

l'électeur; la seconde est la réponse qu'y fit Turenne de sang-froid, en assurant que l'accusation étoit sans fondement; la troisieme, une dépêche du maréchal à Louvois, à ce sujet, dans laquelle il avoue avoir lu le cartel à ceux qui étoient présens quand il le reçut. Plusieurs écrivains confondent mal-à-propos cet incendie de plusieurs villages en 1674, avec celui du Palatinat, exécuté en 1688, treize ans après la mort de Turenne. Cette histoire de Turenne est digne d'être mise à côté des campagnes du maréchal de Luxembourg, & de celles du grand Condé. L'auteur fait espérer qu'il donnera successivement les autres campagnes de son héros, depuis qu'il a commencé de commander les armées, & ensuite celles des maréchaux de Créqui, de Catinat, de Berwick & du duc de Vendôme.

Traité de la vérité de la religion chrétienne, tiré en partie du latin de M. J. Alph. Turretin, *par* J. J. Vernet P. & P. A Geneve, tome 8, *in-8vo.* de 485 pag. tom. 9, de 410, 1782.

C'est la suite de l'apologie du christianisme entreprise par le vénérable vieillard en qui l'âge n'a point affoibli la vigueur, lorsqu'il s'agit de combattre les ennemis de la foi. A quelque prolixité près, & un penchant naturel pour les digressions qu'on doit lui permettre, il écrit toujours avec érudition, simplicité & énergie. Ces deux nouveaux volumes démontrent l'origine divine du christianisme, par sa merveilleuse propagation, ensorte qu'il étoit déja devenu la religion des peuples éclairés même

avant Constantin. On s'y étend beaucoup sur l'objection que J. C. n'a point laissé d'écrits. Une digression contre l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, lequel porte faussement le nom de M. Freret, occupe aussi un espace considérable du 8e. vol. Plus de la moitié du neuvieme sert à défendre l'authenticité du passage de l'historien Josephe, touchant J. C. sur laquelle M. Vernet paroissoit indécis dans les précédens. Malgré la peine qu'il se donne, ses raisons ne persuadent pas : mais il prouve, qu'on a eu à Rome les *Acta Pilati*. Cependant il n'est pas toujours exact dans ses citations : par exemple, lorsqu'au sujet de ces actes, il cite les deux apologies de Justin-le-Martyr, qui n'en fait mention que dans une; la premiere de l'édition des Bénédictins. Il fait dire à Eusebe que les païens ont inventé les *Acta Pilati*, par ordre de l'empereur Maximin, tandis qu'Eusebe dit seulement que les païens les ont inventés, sans l'attribuer à aucun ordre de cet empereur. M. Vernet travaille à la suite de cet ouvrage estimable.

MÉMOIRES chronologiques & dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions & des remarques critiques. A Nismes, 1781, 2 vol. grand *in-8vo.*

L'ordre chronologique le plus exact pour les années, les mois & même les jours, est observé dans cette espece d'histoire-ecclésiastique du dix-septieme siecle, prolongée jusqu'après la mort de Louis XIV, & sous ce point de vue elle a son utilité. A l'exception de l'histoire des illumi-

nés d'Eſpagne & de Molinos, l'auteur n'a gueres pour unique objet que la France, théatre alors de révolutions en matiere de religion. L'auteur approuve la révocation de l'édit de Nantes, avance qu'elle eût ſuffi pour mériter à Louis XIV le ſurnom de Grand, réduit à quelques milles les centaines de mille réfugiés hors du royaume, & éleve le pape au-deſſus de tous les conciles. De-là on doit juger de la maniere dont il s'exprime ſur les quatre articles du clergé, l'expulſion des jéſuites par Henri IV, & lorſqu'il s'agit de gens que cette ſociété enviſageoit comme ſes ennemis. S'il ne juſtifie pas les perfidies les plus odieuſes de ſes partiſans, toujours il les vante comme des actions très-utiles : par exemple en rapportant l'hiſtoire du faux Arnauld, connue autrement ſous le nom de *fourberie de Douai*, il tient l'acteur de cette comédie, bien dédommagé des injures, dont on l'accabla pour un artifice dont il auroit eu tout lieu de ſe féliciter, à cauſe du ſervice qu'il a rendu à l'égliſe, ſi la ſincérité & la droiture n'en avoient pas été offenſés. En voilà aſſez pour laiſſer juger dans quel eſprit ces mémoires ont été compoſés.

DANEMARCK.

DANORUM Norvagorumque in litteris excolendis diligentiam, in erroribus judicandis moderationem tribus orationibus explicuit D. Nicolaus Edinger Balle, theologus Haunienſis. Præmiſſa eſt epiſtola ad Walchium theologum Gottingenſem primarium, de legibus ſtudiorum in Daniâ latis noſtro tempore. *Trois diſcours de M.* Nicolas Edinger Balle, *théologien de Copenhague, ſur l'application des Danois & des Norvégiens à cultiver les lettres, précédés d'une lettre à M.* Walchs, *célebre théologien de Gottingen, ſur les loix portées en Danemarck de notre tems, touchant les études.* A Copenhague, chez Proft, 1782, *in-8vo.* de 132 pag.

M. Balle, maintenant évêque-coadjuteur de Selande, nous informe par ſa lettre, des changemens apportés en Danemarck depuis environ ſiix ans, dans l'inſtruction & les uſages non-ſeulement des autres écoles, mais auſſi de l'univerſité même de Copenhague. Dans le premier des trois diſcours, nous apprenons que les perſonnages les plus conſidérables & les plus ſavans, ont été employés par ordre du roi à la formation des nouveaux établiſſemens, & que M. de Guldberg, miniſtre-d'état, s'en eſt principalement occupé. Une partie de ces nouveaux établiſſemens eſt deſtinée uniquement pour les étudians, une autre pour les autres écoles, & encore une autre, au moyen duquel deux cents jeunes gens ſont nourris & logés à l'univerſité, & ſont continuellement ſurveillés & exercés. Les fréquentes épreuves auxquelles ils ſont ſoumis publiquement, ſont autant d'aiguillons pro-

pres à exciter au travail les maîtres & les éleves. On leur a prescrit les livres élémentaires dont ils doivent se servir. Le discours les indique. L'évêque de Selande traite dans les deux autres de la tolérance de religion en Danemarck, tant suivant les loix que suivant l'usage. Il distingue deux sortes de tolérance ; la premiere embrasse tous ceux qui n'appartiennent point à l'église dominante en se conformant à trois préceptes supposés déja même par l'auteur ; ne contraindre personne à la religion : ne punir personne civilement à cause de sa religion : ne condamner personne. Les sectateurs de différentes religions sont soufferts en Danemarck, pourvu qu'ils soient paisibles & tranquilles. L'autre tolerance, regarde les erreurs des membres de l'église dominante. On se contente alors de séparer les docteurs de leurs disciples. Mais même en ce cas, ces docteurs doivent être traités avec douceur. Les exclure de la société est une voie de droit qui peut être employée par le magistrat. Les ecclésiastiques qui s'écartent avec opiniâtreté des doctrines prescrites, perdent avec raison leur charge, mais ils conservent leurs droits civils, leur bien, leur honneur, & on pourvoit à leur subsistance. Ainsi les plaintes sur l'intolérance en Danemarck sont dénuées de fondement. L'objection prise de la conduite des Danois envers Jean de Lasko & ses partisans, tombe d'elle-même, quand on sait les vraies circonstances de l'affaire. Sous le regne de Frédéric V, un jeune homme qui s'étoit permis des railleries & des blasphêmes contre la religion, fut exilé dans l'éloignement, où il fût entretenu aux dépens du roi, quoiqu'auparavant il fut dans l'indigence ; & sous le regne du roi d'aujourd'hui, un prédicateur, ayant attaqué les prin-

cipaux dogmes de la religion, fut déposé sans autre peine, & il obtint une pension de huit cents thalers pour sa subsistance.

DYRENES historie, &c. *Histoire des animaux ou description du théatre d'histoire-naturelle de Copenhague, par* M. Brunnich. A Copenhague, 1782, 1er. cahier du 1er. vol. *in-8vo.* de 76 pag. avec 7 planches de fig.

L'abrégé de l'histoire des sciences du Danemarck, particuliérement en ce qui a le plus de rapport à l'histoire-naturelle, depuis la fondation de l'université de Copenhague, intéressera par sa nouveauté les étrangers qui pourront le lire. Sans doute qu'il y en aura fort peu, la langue danoise n'étant pas très-familiere en Europe. Il seroit donc à souhaiter que ces sortes de livres fussent écrits en latin, comme les discours précédens. Quoi qu'il en soit, après avoir reconnu les bienfaits des rois, & d'autres grands & savans envers l'université dont ils ont enrichi le cabinet de physique, M. Brunnich s'attache à donner une description exacte des animaux de la grande collection royale, commençant par ceux qui sont allaités : comme l'homme, le singe, &c. Après qu'il aura achevé ce travail, il tâchera de donner aussi la description des momies apportées d'Egypte par M. Niebuhr.

HOLLANDE.

NATURKUNDIGE verhandelingen van Petrus Camper over den oran-outang &c. *Mém. de* Pierre Camper *sur* l'oran-outang *& quelques autres especes de singes*; *sur le* rhinoceros *à double corne*, *& sur le* renne. A Amsterdam, chez les héritiers Mejjer & Warnars, 1782, grand *in-4to.* de 235 pages, & 9 belles planches.

En feuilletant Aristote, Galien & Pline, on trouve que les anciens connoissoient neuf especes de singes; 1°. *Pithecus*, le singe d'Egypte sans queue; 2°. *Choiropithecus*, avec une petite queue; 3°. celui à la tête de chien; 4°. *Cynocephalus*, singe à queue avec de grandes dents incisives, un menton de galoche & de petits pouces; 5°. *Cebus* d'Ethiopie, à longue queue, avec des mains ressemblantes à celles de l'homme; 6°. *Lynx*, qui nous est inconnu; 7°. & 8°. le *Satyre* & le *Sphinx*, tout deux à queue, avec des poches aux joues; 9°. *Callitrix* d'Egypte à barbe & à queue. Le nombre des côtes varie dans les singes. Ordinairement ils en ont plus que les hommes. Cependant un jeune negre disséqué en 1758, en avoit huit comme la plupart des singes. Dans trois autres negres on n'en a trouvé que sept. Le *Gibbon* de Linné en avoit sept vraies & six fausses. M. Camper croit que tous les *orang-outangs* viennent de Borneo, que le comte de Buffon n'a pas vu le véritable, & qu'il a été trompé par Tulpius & Tyson. Linné, Hoppius, &

& Briſſon ſe ſont trompés de même; les vraies deſcriptions ſont celles d'Edward & d'Allamand. M. Camper a reçu en 1770 le premier orang-outang femelle dont il donne les deſſins. Depuis il en a obtenu quatre autres, outré la femelle qui ſe trouve dans le cabinet de la Haye, tous véritables, roux de poil, & ſemblables pour la figure. Le plus grand n'avoit que deux pieds & demi du Rhin. Ils étoient tous très-jeunes, & doivent avoir quatre pieds de hauteur dans leur parfaite grandeur. L'*Yocko* de Buffon n'eſt pas repréſenté au naturel. Il a copié celui du cabinet du roi : ſur quoi il eſt à obſerver que toutes les peaux d'animaux s'allongent dans la préparation qu'on leur donne pour les conſerver; par exemple, celle d'un *Pecari* s'eſt allongée d'un tiers. Ainſi il y a bien de la différence entre une pareille peau bourrée & l'animal naturel. M. Camper en prend occaſion de communiquer ſon ingénieuſe méthode d'ôter leur peau aux animaux ſans l'allonger. Après cette opération, il fait faire un modele du corps qu'il enduit de plâtre, & revêt ce modele de la peau. Faute d'une méthode auſſi ſimple tous les quadrupedes ſont défigurés dans les plus fameux cabinets. M. Camper conſerve dans le ſien un orang-outang ainſi modelé & recouvert. Il n'a pas manqué d'obſerver particuliérement toutes les parties qui diſtinguent l'orang-outang de l'homme. A l'égard de ce que M. Allamand montre comme une main d'orang-outang, il prouve que c'eſt la pate droite de devant d'un ours.

Quoique M. de Buffon ſoit d'avis que les Grecs & les Romains n'ont point connu le rhinoceros à double corne, M. Camper tâche de prouver que c'eſt l'*Opoſſum* de Plutarque, il

entend également de ce rhinoceros le vers de Martial,

Namque gravem Gemino *cornu sic extulit ursum,*

qui a beaucoup tourmenté les interpretes, & l'on doit entendre également du même rhinoceros, Pausanias, lib. 9, c. 21. Les cinq rhinoceros qu'on a montrés en Europe depuis 1513, n'avoient qu'une corne; mais la tête que M. Camper a reçue du cap de Bonne-Espérance, a précisément deux cornes, telles que Pausanias les décrit, la plus petite derriere l'autre, telles qu'on les voit sur quatre médailles de Domitien, à Cassel en petite statue de bronze, & aussi en mosaïque de Preneste. Job, c. 39, v. 9, doit être entendu de ce rhinoceros, de même, psaume 22, v. 22, & c'est aussi le sentiment de M. Michaelis. Il y a un grand nombre de pareilles doubles cornes dans les cabinets des curieux, la plupart venant d'Afrique, les rhinoceros d'Asie n'ayant qu'une corne d'une substance différente. Linné soutient que le rhinoceros d'Afrique tue en lechant, ce qui surprend M. Camper, puisque sa langue n'est point rude.

La figure du rhenne dans Buffon vaut mieux que celles d'Allamand & de Rudinger. On en a vu un vivant à Cassel, &c.

FRANCE.

Bibliographie instructive, tome IX, partie estimative du prix des livres rares & précieux. Volume grand *in-8vo.* de 640 pages, sur papier vélin de France : *avec approbation & privilege du roi.*

Prospectus.

» La bibliographie instructive, par Guillaume-François de Burre, libraire de Paris, est certainement de tous les ouvrages de ce genre, celui qui contient les détails bibliognomiques les plus étendus & les plus exacts. L'auteur ayant supprimé les discussions littéraires, & s'étant borné sagement à donner sur les livres les seules connoissances qu'on pût exiger d'un homme de sa profession, a beaucoup mieux réussi dans cette partie que tous ceux qui avoient avant lui traité la matiere en littérateurs & en bibliognostes tout à la fois; aussi son ouvrage est-il devenu le manuel de tous les curieux. Si les amateurs y trouvent encore à desirer, & les critiques à reprendre, il n'en est pas moins vrai qu'au moyen des légeres additions & corrections que les uns & les autres y demandent, cette bibliographie est fondamentale & de premiere nécessité pour quiconque veut se former un cabinet de livres rares & précieux. «

» Cependant cet auteur n'a rempli que la moitié de son objet : car s'il donne d'amples & d'assurés renseignemens pour distinguer les exemplaires précieux, d'avec ceux qui n'ont pas de valeur, soit pour être incomplets, soit pour être d'éditions tronquées ou mal soignées; non-seulement il ne fournit au-

cun moyen de juger généralement du dégré de rareté des livres rares, mais il laiſſe une incertitude entiere ſur l'eſtimation du prix des livres précieux. «

» Il n'y a perſonne qui ne ſente l'extrême inconvénient qui réſulte de ces omiſſions ; & c'eſt pour y ſuppléer en quelque ſorte, que, dans toutes les collections tant ſoit peu remarquables, on a toujours le ſoin de raſſembler un nombre de catalogues de bibliotheques avec les prix de la vente ; ſupplément inſuffiſant par le peu de termes de comparaiſon, & d'un uſage faſtidieux par les longues recherches qu'il exige.

» Ce ſont ces mêmes recherches, déja ſi pénibles pour un petit nombre d'articles, que l'on n'a pas craint de faire pour tous les articles de la bibliographie inſtructive & du catalogue de M. Gaignat, qui en forme la ſuite. Ils ont été collationnés ſur une collection de plus de douze cents catalogues. On peut juger des ſoins, des dépenſes & des travaux que ces opérations ont entraînés. «

» On fait imprimer cet ouvrage ſur du papier vélin, ſans *pontuſeaux* ni *verjures*, le premier qui ait été fabriqué en France ; & l'on n'eſt pas guidé dans ce choix par un vain luxe typographique, puiſque les expériences faites à la manufacture de Courtalin, prouvent que de deux feuilles de papier, relevées au même inſtant ſur la même forme, & fournies d'une égale quantité d'étoffe, un cordon fait avec celle qui a des verjures & des pontuſeaux n'a pu lever un poids de cinquante-deux livres ſans ſe rompre, tandis que le cordon formé avec le papier vélin, ſoutient un poids de plus de cent livres. Ainſi c'eſt procurer le plus grand avantage à un livre qui doit être feuilleté ſans ceſſe,

que de le faire imprimer sur cette sorte de papier; indépendamment de la beauté du coup-d'œil que la finesse & l'égalité du grain doivent donner à l'impression. «

» Le papier sera donc le même que celui du feuillet joint pour modele au prospectus; ce papier est fabriqué dans la manufacture & par les soins de M. Réveillon, que l'éclat, le goût & la variété de ses papiers tontisses & peints ont fait connoître si avantageusement. «

» On voit sur le feuillet joint au prospectus, que la longueur de chaque page est divisée en deux parties, & sa largeur en dix colonnes, dont cinq larges contiennent les noms de ceux à la vente de qui les livres se sont vendus, le prix marqué à côté dans la colonne plus étroite. Un point après certains prix, signifie qu'il faut y ajouter quelques sous, depuis 5 jusqu'à 10; & deux points, depuis 10 jusqu'à 15 : au-dessus de 15 sous on a marqué une livre de plus. En tête de chaque colonne est le N°. correspondant de la bibliographie; quelquefois, mais rarement, accompagné de ces signes (1) ou (2), lorsqu'il est question dans le même article de plusieurs ouvrages ou de diverses éditions. Chaque colonne contient la place de vingt noms de bibliotheques (*), dont la plus ancienne remonte à près de cent cinquante ans. Cela posé, voici les conclusions qu'on en peut tirer sur le degré de rareté d'un livre, & sur le véritable prix

---

(*) Ces noms sont quelquefois suivis d'une étoile * quand le livre est en grand papier, d'un (*d*) quand il est imparfait; & de ces lettres *r*, *b*, *c*, *v*, qui désignent la couleur rouge, bleue, citron, verte, &c. quand la reliure est en maroquin.

qu'on lui doit attribuer : lorſque les vingt places ſeront toutes remplies, on peut aſſurer que le livre eſt commun; ſi le prix l'eſt auſſi, c'eſt ce que les amateurs appellent un bouquin : ſi le livre s'eſt vendu peu fréquemment & toujours à bon marché, c'eſt un vrai bouquin; mais s'il s'eſt vendu rarement & cher, c'eſt un livre à la fois rare & précieux. Pour déterminer ſon prix, on doit regarder comme une maxime certaine, que l'opinion générale, en toute eſpece de valeur arbitraire, eſt la loi qui en fixe le taux. En effet, ſi quelques livres ſont portés à un prix fou dans des ventes célébres, & rabaiſſés à un prix très-inférieur dans d'autres ventes *borgnes*, la collection totale des ventes doit renfermer toutes les encheres raiſonnables, & donner le prix moyen d'une maniere bien plus aſſurée que les ventes à l'amiable des libraires; car ceux-ci tirant leurs livres des ventes à l'enchere, gagnent deſſus, & ajoutent à la valeur réelle du livre, le gain que les deſirs effrénés des amateurs leur donnent occaſion de faire. «

» Les encheres raiſonnables l'emportant donc toujours à la fin & de beaucoup ſur celles qui ne le ſont pas, parce qu'au bout du compte perſonne n'aime à être dupe, & que peu de gens ſont deſtinés à l'être perpétuellement; la regle pour trouver le prix moyen, eſt d'additionner tous les prix des ventes par leſquelles un même livre a paſſé, & de diviſer la ſomme par le nombre des ventes. Exemple : le N°. 2245 s'eſt vendu à la premiere vente 32 l., à la ſeconde 26 l., à la troiſieme 20 l., à la quatrieme 31 l., à la cinquieme 30 l., à la ſixieme 29 l., à la ſeptieme 30 l., à la huitieme 28 l., à la neuvieme 34 l., à la dixieme 36 l., à la onzieme 50 l., à la douzieme 29 l., à la trei-

zieme 37 l.; en tout 412 l. Divisant cette somme par le nombre treize, qui marque combien de fois le livre s'est vendu, il vient pour prix moyen 31 l. 13 sous, & pour faire voir tout de suite combien peu les variations excessives en plus ou en moins, influent sur ce prix moyen, je suppose que le même livre soit porté follement, dans la premiere vente qui se fera, à quatre louis, la somme totale 508 l., le nombre des ventes quatorze; divisant l'un par l'autre, on a 36 l. 6 sous; ainsi le prix moyen aura été augmenté de 4 l. 12 sous. Le prix moyen, déterminé de cette maniere, est donc un guide certain pour le présent & même pour l'avenir, tant qu'il apparoît par la suite des ventes que les prix n'ont pas continuellement augmenté; mais alors même la regle a son application, car il est aisé de tirer de la progression successive une augmentation moyenne, qu'on n'aura plus qu'à ajouter au prix moyen: ce seroit l'inverse, si le prix alloit toujours en diminuant. «

» On donnera au commencement de l'ouvrage une table chronologique & une autre table alphabétique des catalogues qui ont servi à le composer. «

» Le volume se délivrera en décembre 1783, au plus tard, à tous ceux qui auront envoyé, d'ici au 30 juin, franche de port, à M. Rétourné, rue de Poitou au Marais, au coin de la rue de Limoges, une souscription conçue dans les termes suivans:

Je m'engage à payer 10 livres à M. RÉTOURNÉ, pour l'exemplaire que je retiens du tome onzieme de la bibliographie instructive, sur papier vélin, semblable au modele du prospectus, & à retirer

cet exemplaire ſur l'avis que ledit ſieur m'en fera parvenir.

FAIT à ce 1783.

(Qualité & demeure.)

» Paſſé le premier juillet prochain on ne pourra plus ſe procurer d'exemplaire ; & c'eſt pour donner le tems, à toutes les perſonnes qui ont la bibliographie inſtructive, de ſe faire inſcrire, qu'on a pris le long terme de ſix mois. «

» Ceux qui voudront des exemplaires in-4to. papier de Hollande, le ſpécifieront, & les payeront à l'ordinaire 24 l. parce que ce papier caſſant & mauvais à l'uſer, eſt en outre le plus ingrat de tous pour l'impreſſion. Si l'on préfere d'avoir ce volume de format in-4to. ſur papier vélin, incomparablement ſupérieur à celui de Hollande par ſa beauté & ſa bonté, on ne le payera que 21 l.

Les amateurs des belles éditions nous ſauront gré de leur annoncer ici l'entrepriſe la plus vaſte, & la plus précieuſe qui ait jamais été conçue ; c'eſt l'*Encyclopédie méthodique* qui leur eſt propoſée par ſouſcription au prix de 1800 liv. pour 106 volumes de diſcours in-4to. grand papier ; & 7 volumes de planches, *imprimées en entier* par M. Didot l'aîné, avec ſes *nouveaux caracteres.* On ne peut mieux faire connoître cette entrepriſe, qu'en laiſſant parler l'éditeur lui-même. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans le proſpectus qu'il vient de publier.

» Pluſieurs perſonnes qui ont ſouſcrit pour l'édition de l'*Encyclopédie* en petit papier, nous ayant repréſenté qu'il ne ſuffiſoit pas de faire une édition qui fût à la portée des fortunes les moins aiſées ; qu'il y avoit en France &

chez l'étranger des amateurs riches & curieux qui souscriroient avec plaisir pour une belle édition de cet ouvrage, le plus considérable de la nation; c'est par respect pour leurs avis, & par l'envie de satisfaire tout le monde, que nous nous sommes déterminés à publier le prospectus de cette édition, & que nous avons engagé le sieur Didot l'aîné à se charger seul de l'exécution de cette entreprise, pour laquelle on n'emploiera que du papier grand raisin double, des meilleures fabriques de l'Auvergne, & du poids au moins de trente-six livres la rame. Cet imprimeur se propose de monter pour cette belle édition un attelier qui le mette à portée de remplir, au gré des amateurs, tout ce que promet cette souscription: il ne donne point ici le modele du caractere, qui n'existe point encore; mais on peut être assuré que ce caractere, qui doit être un peu plus fort que le *cicero* du prospectus, sera gravé avec précision, fondu avec exactitude, & conforme, pour les proportions, au caractere qui a servi à l'édition des *Peintures trouvées à Rome*, & à celui qui sert actuellement à l'édition du *Théatre choisi de P. Corneille*, qui va paroître incessamment, & dont on ne tire que deux cens exemplaires. «

» Mais comme on ne pourroit entreprendre sûrement & avec confiance une édition si considérable, & qui exige tant de frais, sans être au moins assuré de la rentrée de ses fonds; que les avances d'une pareille entreprise, qui ne doit jamais être suspendue ni retardée, forment un objet très-important, parce que les papiers qu'on doit y employer n'existant ni dans les manufactures, ni dans les magasins, il faut en faire fabriquer une quantité considérable avant

de commencer, & qu'il faut de plus avoir le tems de graver & de fondre les caracteres, de monter plusieurs presses nouvelles, de s'assurer d'un local convenable, &c. c'est par toutes ces considérations, qu'en ouvrant dès ce jour une souscription, elle sera rigoureusement fermée pour tout le monde le 1er. mai 1783.

» Comme il est impossible de faire une belle édition en tirant à gros nombre, on ne recevra que six cens souscriptions, & l'édition n'aura lieu qu'autant qu'il y aura cinq cens souscripteurs. Si, contre toute attente, le nombre des amateurs ne s'élevoit pas à cette quantité d'ici au premier mai prochain, à cette époque l'argent sera sur le champ rendu aux souscripteurs. Le nombre des souscriptions étant rempli au premier mai, on fera graver & fondre les caracteres nécessaires à cette entreprise, & fabriquer les papiers convenable, & l'on mettra sous presse au premier mai 1782. A la fin de chaque mois, à commencer à cette époque, le public recevra réguliérement deux volumes de maniere que les volumes de cette édition, une fois en vente, seront toujours publiés deux à deux, & qu'elle sera finie & terminée en cinq ans, à compter du premier mai 1784, c'est-à-dire, peu de tems après l'édition du petit papier. «

» On gravera exprès pour cette édition de nouvelles planches de toutes les figures; elles seront tirées sur du grand raisin fin double d'Auvergne de la premiere qualité; & afin que le public puisse avoir toute sûreté à cet égard, on s'engage à représenter les planches des deux éditions aux personnes qui voudroient s'en convaincre par elles-mêmes. «

» Nous laissons la liberté aux souscripteurs de l'édition, petit papier, de faire l'échange de

leurs billets de souscription contre ceux de l'édition grand papier, & on leur tiendra compte de la totalité de ce qu'ils auront payé jusqu'à ce jour. Mais afin de ne point embarrasser la comptabilité dans cette grande entreprise, & de prévenir les embarras de ces échanges, nous prions les souscripteurs anciens de nous mander simplement, par un écrit signé d'eux, qu'ils sont dans la volonté de souscrire à l'édition de Didot l'aîné, & on fera leur compte en leur envoyant le premier volume de planches, & en faisant reprendre les volumes de discours qu'ils ont reçus; de sorte que leurs paiemens soient de niveau avec ceux des nouveaux souscripteurs. «

» Le prix de chaque volume in-4to. grand papier, de 75 à 80 feuilles, sera de 15 liv. en blanc; & chaque volume de planches de 290 à 300 planches, sera du prix de 30 liv.; ainsi le public n'aura jamais à payer à-la-fois, & par mois, plus de 30 liv., soit pour une livraison de deux volumes de discours, soit pour une livraison d'un volume de planches. «

» La souscription est actuellement ouverte, & on paie, en se faisant inscrire, la somme de 72 liv. On tiendra compte de cette avance sur les trois dernieres livraisons, pour lesquelles on ne payera que 18 liv. On délivrera à chaque souscripteur une quittance d'à-compte, conçue en ces termes:

» Je reconnois que Monsieur.... a souscrit
» pour un exemplaire grand papier de l'*En-*
» *cyclopédie méthodique*, en 106 volumes de
» discours & 7 de planches, & qu'il a payé la
» somme de 72 l. à compte de celle de 1800 li-
» vres, conformément au prospectus de sous-
» cription. «

S 6

» On imprimera à la tête du premier volume la liste des personnes qui ont souscrit pour cette grande entreprise. La souscription de cette édition étant fermée à l'époque du premier mai 1783, nous nous obligeons de ne pouvoir la continuer, sous quelque prétexte que ce soit, & nous prenons cet engagement, tant pour nous que pour nos ayans cause. «

» La brochure de chaque volume in-4to. en carton, coûtera 12 sols. On ne peut faire relier cet ouvrage, que lorsque le dernier volume aura paru, parce que c'est le vocabulaire universel qui indiquera l'ordre des volumes en y renvoyant. Le papier qu'on employera au discours de cette édition, sera de même qualité que celui qu'on employe aux planches de l'édition petit papier. On peut voir le premier volume de planches, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

» *N. B.* Cette édition, que nous annonçons au prix de 1800 livres, paroîtra peut-être chere à quelques personnes, comparée au prix de l'édition en petit papier; mais elles doivent considérer qu'on ne peut la tirer qu'à très-petit nombre, & que le prix des livres est toujours en raison du nombre du tirage, & de la beauté des caracteres, du papier & de l'impression : elle est d'ailleurs bon marché, comparée au prix de la premiere édition qui s'est vendue jusqu'à 1800 liv., puisqu'elle comprendra le même nombre de planches, qu'elle renfermera *moitié plus de discours*, & qu'elle sera d'une exécution infiniment supérieure. «

» S'il y a quelques volumes de plus, les souscripteurs ne les payeront que moitié du prix de la souscription. «

» On souscrit à Paris, chez Panckoucke,

hôtel de Thou, rue des Poitevins; à Liege, chez Plomteux, imprimeur des états; à Londres, chez Elmſly, dans le Strand. «

VOYAGE aux Indes-Orientales & à la Chine, fait par ordre du roi, depuis 1774 juſqu'en 1781, dans lequel on traite des mœurs, de la religion, des ſciences & des arts des Indiens, des Chinois, des Pegouins & des Madégaſſes; ſuivi d'obſervations ſur le Cap de Bonne-Eſpérance, les iſles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques, & de recherches ſur l'hiſtoire-naturelle de ces pays, par M. Sonnerat, *commiſſaire de la marine, naturaliſte, penſionnaire du roi, correſpondant de ſon cabinet & de l'académie royale des ſciences de Paris, membre de celle de Lyon, deux volumes in-4to., enrichis de cent-quarante gravures exécutées par d'habiles artiſtes; quatre-vingt-cinq ſont relatives aux coſtumes, aux arts, aux monumens & aux cérémonies religieuſes des Indiens & des Chinois; les autres repréſentent des quadrupedes, des oiſeaux & des plantes.*

LIVRAISON.

La beauté de l'édition pour laquelle on n'a épargné ni ſoins ni dépenſes, les détails neufs, curieux & intéreſſans que l'ouvrage renferme, doivent lui mériter une place dans les bibliotheques les mieux aſſorties.

Il contient l'hiſtoire des révolutions de la preſqu'iſle de l'Inde, ſa topographie, ſon commerce, les mœurs, les uſages de ſes habitans, l'état où ils ont porté les ſciences, leur mythologie & leur religion.

Un mémoire ſur les arts & les ſciences des Chinois, avec quelques détails relatifs à leurs mœurs.

L'hiſtoire des révolutions arrivées depuis un ſiecle dans les royaumes du Pégû & d'Ava, les mœurs des Pégouins & leur commerce avec les nations Européennes.

Des détails ſur l'iſle de Madagaſcar, le cap de Bonne-Eſpérance, les iſles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques.

Une table des routes du vaiſſeau ſur lequel l'auteur s'eſt embarqué, & des vents qui ont régné, avec des obſervations nautiques.

Enfin des deſcriptions exactes des objets nouveaux relatifs à l'hiſtoire-naturelle dans le regne animal & le regne végétal.

L'édition in-4to. ſe vend 48 liv. en feuilles, 51 liv. brochée en carton, & 56 liv. reliée en veau.

56 l. en grand papier d'Hollande.

124 l. avee les planches enluminées ſur papier d'Hollande, & le corps de l'ouvrage ſur papier de France.

160 l. avec le corps de l'ouvrage & les planches enluminées ſur grand raiſin de Hollande.

Les enlumineurs ſont dirigés par les demoiſelles de Surugues, connues par leurs talens dans la peinture; on ne pourra délivrer le ſecond volume des exemplaires enluminés, qu'à la fin de mars ou en avril.

Il y a auſſi une édition in-8vo. en 3 volum. ornées de 7 grandes gravures : prix 13 l. 4 ſ. br., & 16 l. rel. en veau.

Ceux qui voudront mettre à la tête de l'ouvrage la belle carte des Indes & de la Chine

de M. de l'Isle, & celle du théatre de la guerre dans l'Inde, par M. Bourcet; comme elles n'appartiennent point à l'auteur, elles se payeront séparément, la premiere 1 l. 16 s., & la seconde 2 livres.

Cet ouvrage se distribue :

A Paris, chez l'auteur, M. Sonnerat, rue St. André-des-Arts, vis-à-vis celle de l'Eperon, maison de M. Ménissier, marchand d'étoffes de soie.

Frouillé, libr., sur le pont Nôtre-Dame.

Nyon l'aîné, rue du Jardinet.

Barrois le jeune, rue du Hurepoix.

A Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, pere & fils, rue St. Dominique.

Louis Rosset, rue Merciere.

A Geneve, chez Barthelemi Chirol.

L'auteur enverra son ouvrage dans tout le royaume, franc de port, en lui faisant remettre à Paris le prix des exemplaires qu'on demandera, suivant la différence des papiers, & il prie d'affranchir tous les ports d'argent & de lettres.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

